de l'huile, par opposition à *candēla*, gr. λύχνος ; 2° poisson lumineux (? Plin. 9, 82). Dérivés : *lucernula* ; *lucernāris*, *-rius*, *-tus* ; *lucernifer*. Les formes romanes supposent **lūcerna* avec *ū*, d'après *lūceō*, M. L. 5137. Passé en germanique : got. *lukarn*, etc., et en celtique : v. irl. *lōcharn*, gall. *lugorn*. *Lucerna*, *lanterna* vont ensemble ; aussi sont-ils souvent confondus ; il est difficile de dire si l'*ŭ* de *lucerna* représente le degré zéro de la racine, qui n'existe pas ailleurs ; et *lŭcerna* représente peut-être une adaptation de λύχνος d'après *lanterna*. Pour la forme, cf. *nassiterna*, *cauerna*, *taberna*.

La racine indo-européenne **leuk-* « briller » semble n'avoir fourni aucun présent radical. Mais il y avait un thème nominal radical que représentent véd. *rucé* (datif) « pour briller » et lat. *lūx*. Got. *liuhaþ* « lumière », v. isl. *loðe* « flamme », arm. *loys* (génitif *lusoy*) « lumière », v. sl. *lučĭ* « lumière », *luča* « rayon » en sont les dérivés ; cf. aussi irl. *lóche* « éclair », gaul. *Leucetios* (épithète du dieu de la guerre). lat. et osq. *Lūcētius*. L'adjectif, sûrement ancien, skr. *rokáḥ*, gr. λευκός « blanc », irl. *luach* et gall. *-llug* « brillant », et lit. *laũkas* (dît d'animaux qui ont une tache blanche sur le front), n'est pas représenté en latin. Pour la forme, lat. *lūna*, prén. *losna* répondent à av. *raoxšna-* « brillant », tokh. A *lukśanu*, v. pruss. *lauxnos* « Gestirne » ; même mot dans irl. *luan* et v. sl. *luna* ; pour le sens, cf. skr. *candrámas* « lune » (v. *mēnsis*) et gr. σελήνη (litt. « brillante », de σέλας « éclat »), tous mots féminins ; autre formation dans arm. *lusin* « lune » ; ces dénominations de même type proviennent de l'usage d'éviter le nom propre de la « lune » (v. sous *mēnsis*), astre dont l'action est puissante et dangereuse, en le remplaçant par une épithète se rapportant à une force interne de l'astre. A en juger par *lūxī*, le présent *lūceō* n'est pas dénominatif ; le sanskrit a *rocáyati*, l'Avesta *raočayeiti* « il éclaire ». Le substantif *lūmen*, de **leuksmen*, rappelle la forme (différente) de v. sax. *liomo* « éclat ». — V. aussi *lūcus*.

luxus, -a, -um : luxé, disloqué, déboîté. *Luxa membra a suis locis mota et soluta, a quo luxuriosus : in re familiari solutus*, P. F. 106, 25. Ancien (Caton) ; technique. Substantif : *luxus*, *-ūs* : luxation. Dénominatif : *luxō*, *-ās* et ses dérivés de basse époque *luxātiō*, *luxātūra* ; **exluxāre*, M. L. 3021.

Comme *fluxus*, *laxus*, adjectif tiré d'un type désidératif. La racine est une forme élargie de celle de gr. λύω, lat. *luō*. On a ainsi arm. *lucanem* « je délie, je détruis » ; v. BSL 36, p. 4. V. aussi *lūgeō*.

luxus, -ūs m. : excès ; et spécialement « excès dans la façon de vivre ; luxe, faste, débauche ». Ancien, usuel et classique.

Dérivés : *luxor*, *-āris*, cf. Plt., Ps. 1107, *luxantur*, *lustrantur*, *comedunt quod habent*, glosé par P. F. 107, 21 : *luxantur a luxu dictum, i. e. luxuriantur* ; *luxuria* (souvent écrit *luxoria*) ; *luxuriēs* f. : surabondance, excès, luxe ; d'où *luxurior*, *-āris* (*luxuriō*) : être en excès, être luxuriant, se livrer aux excès ; *luxuriōsus*, *luxuriātor* (S[t] Aug., comme *scortātor*).

Luxus est peut-être le substantif correspondant à l'adjectif *luxus* « luxé, mis de travers ». Le premier sens du substantif a dû être « fait de pousser de travers » et, par suite, « fait de pousser avec excès ». Si *luxus* n'a plus que le sens de « excès » en général, le sens technique est bien conservé dans *luxuria* et ses dérivés. C'est un terme qui s'est appliqué d'abord à la végétation ; cf. Vg., G. 1, 112, *luxuriem segetum tenera depascit in herba* et *luxuria foliorum*, ibid. 191 ; Col. 5, 6, 36, *uitis ualida et luxuriosa* ; Plin. 17, 181, *si uitis luxuria se consumpserit* ; Col., Arb. 11, *cacumina uirgarum ne luxurientur*. Il s'est dit ensuite des animaux : *luxurians equus*, dit Vg., Ae. 11, 497, où le participe doit sans doute se traduire par « faisant des écarts » : *tandem liber equus campoque potitus aperto | ... | emicat, arrectisque fremit ceruicibus alte | luxurians, luduntque iubae per colla, per armos*.

Luxuriāns s'est enfin appliqué aux hommes. *Luxuriēs* (*-ia*) est de même type que *ēsuriēs* ; c'est une formation désidérative.

lympha, -ae f. : synonyme poétique de *aqua*, surtout employé au pluriel (cf. l'emploi de *aquae*, *undae*). Personnifié et divinisé. *Lympha*, *Lymphae* : déesse(s) des eaux. Cf. P. F. 107, 17, *lymphae dictae sunt a nympha. Vulgo autem memoriae proditum est, quicumque speciem quandam e fonte, i. e. effigiem nymphae uiderint, furendi non fecisse finem ; quos Graeci* νυμφολήπτους *uocant, Latini lymphaticos appellant*.

Lympha peut être l'hellénisation d'une forme ancienne *lumpa* (et *limpa*, cf. Wackernagel, ALLG 15, 218) conservée dans la glose *lumpae* : *aquae uel undae*, CGL IV 362, 20 (cf. CIL IV 815), sans doute d'origine dialectale (cf. osq. Diumpais « Lymphīs » et peut-être *limpidus*), et qui a été rapprochée de gr. νύμφη par les poètes ; cf. *Lumphieis* Νύμφαις, CIL I[2] 1624, et l'emploi indifférent de *Nympha* et *Lymfa*, CIL III 1395 et XIV 3911. On peut admettre aussi que *lumpa* est un ancien emprunt populaire et représente une forme de νύμφη avec dissimilation de la nasale initiale ; cf. les formes populaires *leptis*, *molimentum* pour *neptis*, *monimentum*. Les dérivés *lymphātus*, *lymphaticus* sont des adaptations du gr. νυμφόληπτος ; le verbe *lymphor*, *-āris* semble refait sur *lymphātus*. Sur *lymphātus* ont été créés des dérivés tardifs : *lymphātus*, *-ūs* (Plin.), *lymphātiō* (id.), *lymphāceus* « crystallinus » (Mart. Cap., ou *lymphaseus*, d'après *carbaseus*, selon J. B. Hofmann), et un actif *lymphō*, *-ās* « mouiller avec de l'eau » (Cael. Aur.). Non. 212, 4 cite, en outre, un substantif *lymphor*, de Lucilius, fait sur *liquor* ; un composé *lymphiger* est dans Corippus.

lynx, -cis f. : lynx. Emprunt poétique (Vg., Hor.) au gr. λύγξ. Dérivé populaire **luncea*, passé dans quelques langues romanes (it. *lonza*, fr. *once* de **lonce*). M. L. 5192. De *lyncem* provient le v. h. a. *link*.

ma : onomatopée ; cf. *mu*.

maccis, -idis f. : fleur de muscade? Plt., Pseud. 832. Mot de sens contesté, qu'on a supposé forgé par Plaute ; cf. J. B. Hofmann, Festschr. Kretschmer, p. 70 ; le latin tardif *macis*, issu sans doute d'une mélecture de *macir*, transcription du gr. μάκιρ (cf. Pline, HN 12, 32), semble sans rapport avec le mot plautinien. V. B. W. ; André, *Lex.*, et Du Cange, s. u.

maccus, -ī m. : sans doute adjectif osque ; *in Atellana Oscae personae inducuntur, ut Maccus*, Diom., GLK I 490, 20. Joint à *buccō* par Apulée, Mag., p. 325, 30, ce qui incline à le rapprocher de *māla* ; *maccus* serait l'homme aux grosses mâchoires. Même formation expressive que dans *lippus*, *broccus*, etc., qui désignent des difformités physiques. Mais on peut songer aussi à un emprunt venu par la Sicile à un mot grec apparenté à μακκοάω « être idiot », Μακκώ (cf. Schol. Arist. Equ. 62).

Dérivé : *Maccius*, osq. Makkiis.

Le sarde logoudorien a *makku* « fou », M. L. 5197. Sur la glose *maccum*, κοκκολάχανον, v. Graur, *Mél. ling.*, 20.

macellum, -ī (*macellus*, Mart. 10, 96, 9) n. : marché, halle ; spécialement « marché aux viandes, boucherie », et même « abattoir » ; cf. les gloses *macellum* : κρεοπωλεῖον ; — *ubi occiduntur animalia, carnificina*, et *macellare, i. e. occidere*. Ancien, usuel.

Dérivés : *macellārius* ; *-a taberna* ; *macellārius* m. : marchand de comestibles ; κρεοπώλης, *lanista qui carnes ferro laniat* ; *macellēnsis* « qui habite autour du macellum » (Inscr., Gloss.) ; *Macellīnus*, sobriquet de l'empereur *Opilius Macrinus*. Le groupe est demeuré dans les langues romanes, cf. M. L. 5201, 5200 ; 5199, *macellāre* (dont l'astérisque est à supprimer, le verbe étant attesté dans les gloses). Cf. aussi les emprunts germaniques m. h. a. *Metzler*, all. *Metzel*, *Metzger* (toutefois, ce dernier peut provenir du latin médiéval : *matiārius*). Étymologie populaire dans P. F. 112, 14 : — *dictum a Macello quodam, qui exercebat in Vrbe latrocinium ; quo damnato censores Aemilius et Fuluius statuerunt ut in domo eius obsonia uenderentur*. Varron, L. L. 5, 146, indique que le mot était usité à Lacédémone et en Ionie : ... *antiquum macellum, ubi olerum copia ; ea loca etiamnunc Lacedaemonii uocant macellum, sed Iones [h]ostia ⟨h⟩ortorum † macellctas ⟨h⟩ortorum et castelli † macelli* ; cf. Goetz-Schoell et Collart, ad loc.

Emprunt ancien au grec. Hésychius donne μακέλα· πράγματα, δρύφακτοι ; μάκελος· δρύφακτος et μάκελλον (-λος) est attesté épigraphiquement. Le mot grec est lui-même emprunté au sémitique.

macer, -cra (*-cera*, Ital.), **-crum** : maigre. Ancien, usuel. Sert aussi de cognōmen ; de même *Macrīnus*. Panroman (et germanique?). M. L. 5202.

Dérivés : *maceō*, *-ēs* « maciē infestārī » (Plt. ; rare) ; *macor*, *-ōris* m. (Pacŭvius) ; *maciēs* (classique), *macilentus* (archaïque et postclassique), sans doute d'après *gracilentus* ; *maciō*, *-ās* (tardif), qui semble postérieur à *ēmaciō* (Col., Plin.) ; *macellus* (Lucil.) ; *macritūdō* (Plt.) ; *macritās* (Vitr.) ; *permacer*, *permaceō* (Enn.) ; *macēscō*, *ēmacēscō* (formé sur *maceō*) et *macrēscō*, *-is* (Hor., formé sur *macer*), M. L. 5210 ; *ēmacrēscō* (Celse) ; *macefaciō* (Évagr.).

Il n'y a pas d'adjectif *macidus* ; *macor* est à peine attesté, de même le diminutif *macellus* ; le substantif usité est *maciēs*, qui a triomphé, peut-être grâce à l'appui de *tābēs*, de sens voisin. Les Latins établissaient une parenté entre *mācer* et *mācerō*, comme on le voit par les gloses : *macer*; λεπτός et *mācerō*, λεπτύνω (à côté de μαραίνω). La parenté n'existe pas plus qu'elle n'existe entre *cārus* et *cāreō*.

Cf. hitt. *maklant* « mince » (v. Benveniste, BSL XXXIII, p. 140) ; gr. μακρός « long », où l'α représente i.-e. *ə*, comme on le voit par le substantif dor. μᾶκος, ion.-att. μῆκος « longueur » ; pour le sens, cf. μακεδνός « long, svelte, élevé ». L'adjectif germanique v. isl. *magr*, v. h. a. *magar* concorde si exactement avec lat. *macer* qu'on le suspecte d'être un emprunt.

mācerō (sur *măcerō* dans Symm., v. Havet, *Man.*, § 265), **-ās, -āuī, -ātum, -āre** : attendrir par macération ; *brassicam in aquam*, Cat., Agr. 156, 5 ; *grana in oleo*, Plin. 25, 135 ; faire macérer, détremper ; et par suite « énerver, affaiblir, épuiser, mortifier », e. g. Plt., Cap. 928, *et cura sati'me et lacrumis maceraui* ; 133, *tŭo maerore mācĕror | mācesco consenesco et tabesco miser*, ici rapproché intentionnellement de *mācēscō*. Ancien, usuel ; toutefois n'est ni dans Cicéron ni dans César. M. L. 5203.

Dérivés : *māceriēs*, *-ei* (et *māceria*, Afran. ap. Non. 138, 10) f. : affliction. Un seul exemple. N'a pas subsisté dans ce sens parce que *māceria*, *māceriēs* avait un sens technique, celui de « mur de clôture », brut et sans revêtement, à l'origine fait de pisé et de torchis (c'est-à-dire de terre détrempée ; cf. Don. ad Ter. Ad. 908, *maceries dicitur paries non altus de ⟨materia⟩ macerata*), puis de toute espèce de matériaux ; cf. Varr., R. R. 1, 14, 4, ... *maceria : huius fere species quattuor : quod fiunt e lapide, ut in agro Tusculano, quod e lateribus coctilibus, ut in agro Gallico, quod e lateribus crudis, ut in agro Sabino, quod ex terra et lapillis compositis in formis, ut in Hispania et agro Tarentino*. Cf. M. L. 5204 ; irl. *macre* ; gall. *magwyr* « mur », bret. *macoer* « uallum ». Dérivés : *māceriātus* : clos de murs ; *māceriātiō* : θρίγκωσις (Gloss. Philox.) ; *māceriola* (Inscr.).

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

Au sens de « macérer » se rattachent *mācerātiō*, *mācerātūrā* (Novell.), *mācerēscō* (Cat.), *com-*, *per-*, *prae-mācerō* (Vitr.), *ēmācerātus* (Sén.).

Cf. gr. μαγίς « pâte pétrie », μάγειρος « cuisinier » ; v. sax. *makōn* « bâtir » (littéralement « façonner la terre pour une construction en torchis »), « faire » ; v. sl. *mazati* « oindre, enduire » ; arm. *macanim* « je me colle », le tout d'une racine de forme **mag'-*, **məg'-*, alternant avec la forme **māk'-* que suppose gr. μάσσω « je pétris » en face d'aor. μαγῆναι.

machaera, -ae f. : épée. Emprunt au gr. μάχαιρα (lui-même emprunté au sémitique?), attesté depuis Ennius et Plaute et demeuré dans la latinité impériale ; fréquent dans la langue de l'Église.

māchina, -ae f. : 1° invention, machination ; 2° avec un sens concret « machine, engin ». Spécialisé diversement dans les langues techniques : machine de guerre ; échafaudage ; plate-forme où l'on exposait les esclaves ; machine à soulever ou à remuer des objets pesants, colonnes, vaisseaux, etc. — Le sens moral est en grec le sens initial ; le latin a fixé plutôt le sens matériel, en raison de l'existence de *dolus*. Emprunt ancien et latinisé au gr. dorien μᾱχανά « moyen ingénieux employé pour obtenir un résultat, machine ». Usuel, classique. M. L. 5205.

Dénominatif : *māchinor*, *-āris* (= μαχανάομαι ; et *māchinō*, M. L. 5206), dont sont issus de nombreux dérivés : *māchinātor*, *-tiō* (classique) ; *-tus*, *-ūs* ; *-tūuus* ; *-men*, *-mentum* ; *-ālis*, *-ārius*, *-ōsus* ; *māchinula* ; ceux-ci de l'époque impériale.

Cf. aussi M. L. 5207, **machineus*. Le verbe *māchinor* conserve le sens moral du verbe grec.

machiō, -ōnis (*maciō*, *matiō*) m. : maçon ; *machiones dicti a machinis quibus insistunt propter altitudinem parietum*, Isid., Or. 19, 8, 2. Étymologie populaire ; le mot, très tardif, est un emprunt au germanique. M. L. 5208 ; B. W. s. u.

macia : v. *mecia*.

maciēs : v. *macer*.

macis : v. *maccis*.

mactus, macte : mot du langage religieux, qui s'emploie dans la prière accompagnant une offrande ou un sacrifice, dans la formule *mactus sies*, *esto*, ou *macte esto* ; cf. Cat., Agr. 134, 2, 3, *Iuppiter te... bonas preces precor uti sies uolens propitius mihi liberisque meis domo familiaeque meae mactus hoc ferto... Iane pater... macte uino inferio esto*. Le rapport entre *mactus* et *macte* est obscur. On a rapproché (cf. Wünsch, Rh. Mus. 69, 127 sqq.) le type *macte esto* de la tournure grecque ὄλβιε κῶρε γένοιο Théocr. 17, 66 (= ὄλβιος, κῶρε, γένοιο), avec attraction du vocatif sur l'attribut. Cette construction étant devenue inintelligible en latin, *macte* aurait été considéré comme une sorte d'adverbe invariable. De là, dans T.-L. 7, 36, 5, *macte uirtute... este* ; 2, 12, 14, *iuberem* (scil. *te*) *macte uirtute esse*. La construction avec le génitif *macte animī* (e. g. Stace, Theb. 2, 495) est analogique du type *fēlīx animī*.

Mactus était expliqué par les anciens comme formé de *magis auctus*, *magmentum*, de *magis augmentātum*, cf. P. F. 112, 13 et 113, 8, et Serv. ad Ae. 9, 641, toutes « étymologies populaires ». Dans la langue commune, *macte estō* est devenu une formule d'encouragement, par exemple T.-L. 10, 40, 11 *macte uirtute diligentiaque esto* qu'il faut interpréter par « sois grandi (honoré) par ta valeur ». Ensuite *macte* a été employé absolument comme formule de salutation, au même titre que *(h)auē*, *saluē*, et considéré comme une sorte d'impératif, e. g. Vg., Ae. 9, 641, *macte noua uirtute puer* ; Val. Fl. 6, 547, *macte, ait, o nostrum genus*. On trouve même, à basse époque, *macte* suivi d'un accusatif, avec le sens à peu près de « Gloire à », ainsi Flor. 2, 18, 16, *macte fortissimam et meo iudicio beatissimam in ipsis malis ciuitatem!* et *macte quod*.

Dérivés appartenant tous au vocabulaire de la religion : *magmentum* « offrande [supplémentaire, sens développé sous l'influence de *magis* ; cf. Varr., L. L. 5, 112 ; Cornutus définit justement le mot « *quicquid mactatur* », cf. Thes. Gloss. emend., s. u.] offerte aux dieux », *magmentārius* (Varr., L. L. 5, 112).

A *mactus* se rattache aussi le dénominatif : *mactō*, *-āre* (opt. *mactassint*, Enn.) : 1° honorer [les dieux] ; 2° immoler (une victime), sacrifier, d'où : mettre à mort.

Les étymologistes modernes y voient deux verbes différents, le premier, « honorer », étant le dénominatif de *mactus* ; le second se rattachant à une racine qui aurait fourni got. *mekeis*, v. h. a. *māki* « épée ». Mais il est vraisemblable que le sens de « immoler » est issu secondairement du sens de « honorer les dieux ». De « honorer par un sacrifice » à « offrir un sacrifice », le passage est facile. On a dit d'abord *mactāre Iouem pulle, hostiā*, puis *mactāre pultem, hostiam Iouī* ; cf. Cic., Vat. 6, 14, *puerorum extis deos manes mactare*, et Varr., ap. Non. 341, 34, *pultem dis mactant*. Il y a des changements de construction tout à fait semblables dans *circumdāre*, *dōnāre*, *suffundere*, etc.

Mactāre, interprété comme *magis auctāre*, est devenu dans la langue commune synonyme de *afficere*, *dōnāre* et s'est dit indifféremment en bonne ou en mauvaise part : *mactāre honōre*, *triumphō*, comme *mactāre malō*, *infortūniō* ; cf. Enn., Sc. 373, *qui illum di deaeque magno mactassint malo*. Ces expressions appartiennent à la langue de l'époque républicaine ; à l'époque impériale, le verbe ne se rencontre plus guère que dans la langue poétique, avec le sens de « sacrifier, immoler » ; et plus généralement « tuer, détruire » (esp. *matar*).

Dérivés (rares) : *mactātus*, *-ūs* ; *mactābilis*, *-e* (tous deux ἅ. λ. de Lucr.) ; *mactātor* (Sén., Troa. 1002) ; *mactātiō* (Arn., Isid.).

Aucune étymologie claire. L'irl. *machtaim* « mactō » est emprunté au latin.

macula, -ae f. : 1° tache sur la peau ; puis « tache » en général (sens physique et moral, cf. *nota*) ; 2° maille d'un filet (dont le dessin et la disposition rappellent la tacheture de certains animaux). Ancien, usuel. M. L. 5212 ; B. W. *maille* I. Celtique : v. irl. *mocol*, britt. *magl*.

Dérivés : *maculō*, *-āre*, M. L. 5213, et *commaculō* ; *maculātiō*, *-bilis* ; *maculōsus* « tacheté » et « taché » ; à l'époque impériale, *immaculātus* (= ἄσπιλος, ἀκηλίδωτος), etc. ; *ēmaculō* : enlever les taches ; *immaculō* ; *macella* (Not. Tir.). Cf. aussi M. L. 5214, **maculentāre*, qui suppose un adjectif **maculentus* non attesté, évité peut-être à cause de l'existence de *macilentus* ; **remaculum*, M. L. 8875.

Aucune étymologie sûre.

madeia, perimadeia : sorte de refrain accompagnant une danse, dans Pétrone, 52, 9. Origine et sens inconnus.

madeō, -ēs, -uī, -ēre : être mouillé, imprégné, imbu de (sens physique et moral). Souvent employé dans la langue familière, au sens de *ēbrius esse*, et par une nouvelle extension, à l'époque impériale, au sens de *satur esse*, *plēnus esse*, *abundāre* ; cf. Prop. 4, 4, 76, *madent fercula diuitiis* (var. *deliciis*). Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : *madidus* (et dans les gloses *maredus*, *malidus*) : mouillé, imprégné, ivre ; gâté par l'eau, cuit à l'eau ; *madidō*, *-ās* (depuis Arn.) ; *immadidō* et *immadidus* (Avien) ; *mador*, *-ōris* (rare, ni dans Cic. ni dans Cés.), cf. M. L. 5217 ; *maderātus* : *umefactus* (Gloss.), peut-être corruption de *madidātus* ; *madēscō* ; *dē-*, *ē-*, *im-*, *per-madēscō* ; *madefaciō*, *-factō*, *permadefaciō*. Cf. peut-être aussi *matus*, **mattus*, M. L. 5428 ; *madulsa*, *-ae* f. : mot de Plt., Ps. 1252 (*de ebrio*), *ego nunc probe habeo madulsam* « j'ai maintenant une belle cuite », abstrait formé plaisamment sur *repulsa*, ou avec un suffixe vulgaire (étrusque?) analogue à celui de *gemursa*. N'est pas, comme le dit faussement l'abrégé de Festus, 113, 9, l'équivalent de *madidus*.

Le sens rappelle celui de gr. μαδάω « je suis humide, je coule, je tombe (en parlant des poils, notamment) », et la forme est la même que celle de irl. *maidid* « il se répand, il fait irruption, il est vaincu » (v. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, II, p. 574. Pour le sens, cf. peut-être irl. *ind-maid* « il se lave (les mains) » ; v. ib. Anm.). — La forme et le sens de skr. *mádati* « il est ivre » excluent un rapprochement avec le verbe latin.

madulsa : v. *madeō*.

maena (*mēna*, Plt.), **-ae** f. : sorte de petit poisson, mendole. Emprunt au gr. μαίνη. M. L. 5219 et 5220 a, **maenula*.

maeniānum, -ī n. : *-a appellata sunt a Maenio censore, qui primus in foro ultra columnas tigna proiecit quo ampliarentur superiora spectacula*, F. 120, 1. Ancien (Cic.) ; conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 5220. Cf. *Maenia columna*, *Maenium ātrium*.

maereō, -ēs, maeruī (à peine attesté), **maestus, maerēre** : être affligé. Ancien (Enn.), classique. Le participe *maestus*, dont la parenté avec *maereō* n'était plus sentie, a été traité comme un adjectif et muni d'un comparatif, d'un superlatif et d'adverbes : *maestē*, *maestiter*. Il a été de bonne heure concurrencé par *tristis*, surtout en prose ; cf. Thes. VIII 46, l. 7 sqq.

Dérivés et composés : 1° *maeror*, *-ōris* m. : — *est aegritudo flebilis*, Cic., Tu. 4, 8, 18 ; cf. l'emploi dans Att. 12, 28, 2 : *maerorem minui ; dolorem nec potui, nec, si possem, uellem* ; 2° de *maestus* : *maestō*, *-ās* (Accius, Labérius) ; *maestitia* (rare à l'époque impériale) ; *maestitūdō* (archaïque et repris par les archaïsants) ; *maestificus*, *-ficō* (tardif) ; *permaestus* (Dict. Cret.) ; *submaestus* ; *commaereō* (Ital.), d'après συλλυπέω.

Maereō est un terme expressif, usité surtout en poésie à l'époque impériale. Non roman. Peut-être a-t-on évité la quasi-homonymie avec *mereō*.

On rapproche souvent *miser*, dont le vocalisme est autre et qui lui-même est sans étymologie. Pour la diphtongue, v. *aeger* ; pour l'alternance *ae/i*, cf. *aemulus* et *imitor*?

***maforte** (Gloss. ; variantes : *mafortēs*, *mafortia*, *mauors*, *mauortia*) : *matronale operimentum quod in capite inponitur. Alibi per u inueni, mauortem*, lib. Gloss. ; cf. Thes. gl. emend., s. u. Attesté seulement à basse époque.

Sans doute d'origine sémitique ; cf. hébr. *ma'aforet* « vêtement de lin », peut-être par un intermédiaire grec.

māgālia, -um n. pl. (le singulier *māgāle* ne semble pas attesté en dehors des gloses) : huttes. *Quasi magaria, quia mager punica lingua uilla dicitur : erit ergo una littera commutata l pro r, magalia, tuguria, i. e. rotunda aedificiola in furnorum modum parua, quas alii casas uocant*, Plac., CGL V 82, 18. Mot punique ; cf. Plt., Poe., Prol. 86 ; v. Edw. Müller-Graupa, Philologus 85 (1930), 303 sqq. Cf. *map(p)ālia*.

magdalia (*-liō*, *-lium*), **-ae** f. : sorte d'emplâtre ronde. Terme tardif, tiré de gr. μαγδαλία, issu de ἀπομαγδαλία.

magida, -ae f. : grand plat pour servir à table. Emprunt au gr. μαγίδα, accusatif de μαγίς ; déjà dans Varr., L. L. 5, 120. Spécialisé dans les langues romanes au sens de « pétrin », fr. dial. « maie », M. L. 5227 ; B. W. sous *pétrin*. Un doublet savant *magis*, *-idis* se trouve avec le sens de « pétrin » chez Marcellus Empiricus 1, 38 : *rasamen pastae quod in magide adhaeret*.

magīra, -ae f. : art du cuisinier (Cat., Or. 84). De μάγειρος ; *magiriscium* : marmiton = **μαγειρίσκιον* (Plin.) ; *archimagīrus*.

magister : v. *magis*, sous *magnus*.

magmentum : v. *macte*.

***mag- ; magnus, -a, -um** ; comparatif *māior*, c'est-à-dire *māiior*, de **măg-yŏ-s*, superlatif *māxumus*, *-a*, *-um*, *māximus* (fal. *maxomo*), de **mag-som-os* (l'*ă* est bref dans *magnus* ; dans *māxumus*, l'*ā* a la même origine que dans *āctus*) : « grand » (sens physique et moral), souvent avec idée accessoire de force, de puissance (cf. Svennung, *Unters. zu Palladius*, 486), de noblesse qui n'est pas à l'origine dans *grandis*, ce qui fait de *magnus* une épithète honorifique ou laudative de la langue « noble » : *dī magnī*, *uir magnus*, *maximus*, *magna eloquentia* ; cf. Cic., N. D. 2, 66, 167, *magna di curant, parua neglegunt*. Même sens dans les dérivés et composés (ceux-ci imités du grec) : *magnanimus* (= μεγαλόθυμος, -ψυχος) ; *magnificus* ; *magniloquus* (= μεγαλόφωνος) ; *maiestās*, etc. Le neutre *magnum*, comme gr. μέγα, sert d'adverbe : *magnum clāmāre*, mais rarement. *Magnus* s'emploie en parlant des mesures, poids, quantités, prix : *maximum pondus auri*, *magnum numerum frumenti*, *uim mellis maximam exportasse*, Cic., Verr. 2, 2, 72, § 176 ; de là l'emploi de *magnī*, *magnō* avec les verbes d'estime ou de prix : *magnī aestimāre*, *magnō uendere*, *emere*, *cōnstāre*, etc. — Se dit aussi du temps : *homo magnus* ; *maior nātū* ; *maior* « l'aîné » ; *maiōrēs* « les

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

aînés », cf. Varr., L. L. 9, 16, et surtout « les ancêtres ». Dans des expressions analogues au fr. « grand-père, grand'mère » : *magnus socer*, *magna socrus*, *magna mātertera*, *maior patruus*, *auonculus*, etc. *Magnus* est rare dans les langues romanes, où il a été supplanté par l'adjectif plus concret *grandis*, que la langue familière a préféré de bonne heure (ainsi l'auteur du Bell. Afric.). M. L. 5231 ; *maior* est conservé comme substantif. M. L. 5247 ; B. W. *maire* ; irl., britt. *maer* ; cf. *senior*.

Dérivés et composés : 1° *magnus* : *magnitūdō*, *-inis* f. (un exemple de *magnitās* dans Accius ; un exemple, tardif, de *magnitiēs*) ; *magnārius* (époque impériale) « en gros » ou « en grand », *magnārius negōtiātor* ; *magnās- ātis* ; *magnātus*, *-ī* (tardif, Vulg. ; cf. μεγιστᾶνες, Sept.) : magnat ; *magnālia*, *-ium* : grandes choses, miracles (Tert., d'après μεγαλεῖα ; cf. *minūtus*, *minūtālia*). Pas de verbe dénominatif ; pas d'adverbe **magnē*, que supplée un juxtaposé *magnopere*, de *magnō opere*, proprement « avec grand travail, de toutes ses forces », dont le sens, comme celui de *ualdē*, *uēmenter*, s'est rapidement affaibli ; *magnaeuus* : ἀρχαιογέρων (Gloss. Philox. ; la forme employée est *grandaeuus*) ; *magnanimus* (*-mis*) et *magnanimitās*, d'après μεγάθυμος, μεγαλοψυχία (Cic.) ; *magnidicus* (Plt.) ; *magnificus* et ses dérivés, M. L. 5230 a ; *magniloquus* et ses dérivés ; *magnipotentia* (tardif) ; *magnisonus*, *-sonāns*.

2° de *mai(i)or* : *maiestās* (formé sans doute d'après *honor/honestās* ; toutefois, peut représenter une alternance ancienne, cf. *maiesta* s. u. *maia*), qui s'emploie au sens moral et avec valeur laudative, M. L. 5246 (britt. *maestawd*), sur *maiestās*, v. Dumézil, Rev. Phil., 1952, 7 sqq. ; *maiusculus* : diminutif ; cf. *plūsculum* ; *maiōrīnus* (époque impériale) : de la plus grosse espèce ou de la plus grande dimension ; *maiōrius*, *maiōrārius* (cf. *magnārius* et *minusculārius*). *Maiōrīnus* est demeuré, dans les langues hispaniques, au sens de « juge de district », M. L. 5249 ; *maiōrō* (Gl.) ; *maiōrātus*, *-ūs*. Cf. aussi *Māiōrica* (et *Minōrica*), Isid. 15, 6, 44. L'*a* initial est bref, si la syllabe est longue par « position », comme dans *āiō*, etc.

3° de *māximus* : *māximē* : au plus haut degré, d'où « surtout, particulièrement », etc. Dans la conversation, s'emploie pour répondre affirmativement, comme *minimē* pour répondre négativement ; *māximitās* (sans doute créé par Lucr. 2, 498 et repris par Arn. 6, 204) ; *māximātus*, *-ūs* (Inscr.) : dignité de la *Vestālis māxima*. M. L. 5445-5460.

Composés en *per-* : *permagnus* (classique, mais rare ; non attesté à l'époque impériale) ; *permagnificus* (Vulg.) ; *permāximus*.

magis adv. (et, avec chute de *s* final, *mage*) : plus, plutôt. Diffère de *plūs* en ce que celui-ci s'emploie surtout pour exprimer le nombre ou la quantité (*plūs* sert de comparatif à *multum*) ; cf. Cic., Leg. 3, 32, *uitiosi principes plus exemplo quam peccato nocent* « les mauvais princes nuisent davantage (causent plus de mal) par leur exemple que par leurs fautes » ; *magis* signifierait « nuisent par leur exemple plutôt que par leurs fautes ». Mais la distinction, assez subtile, n'est pas strictement observée : on trouve *magis* ou *plūs dīligō*, comme aussi *māximē* ou *plūrimum*. — *Magis* est l'adverbe employé normalement en latin classique pour former les comparatifs périphrastiques, comme *māximē* pour former les superlatifs. Réservé d'abord à quelques adjectifs, dont le comparatif était inusité (type *strēnuus*, *idōneus*), il s'est étendu à tous les autres, se substituant au comparatif en *-ior*, dont la valeur n'était pas nette et allait s'affaiblissant. Dès Plaute, on trouve *magis opportūnus* (Mo. 574) ; *magis similis* (Am. 654) et même *mollior magis* (Au. 422). Cicéron emploie *magis quam* De Or. 1, 190, *ars magis magna atque uber quam difficilis et obscura*. Mais, dans cet emploi, a subi la concurrence de *plūs*.

Magis est joint à *sed* avec le sens de « mais plutôt » pour indiquer une action qui s'accomplit de préférence à une autre ; Enn., A. 272, *non ex iure manum conseritum, sed magis ferro / rem repetunt*. Il est arrivé ainsi à s'employer seul, avec cette valeur adversative ; cf. Sall., Iu. 85, 49 (c'est Marius qui parle à la plèbe) *neque quisquam parens liberis uti aeterni forent optauit, magis uti boni honestique uitam exigerent*. — *Magis* en est venu à remplacer *sed* dans la langue parlée et est passé dans les langues romanes avec ce double sens de « plus » (partiel) et de « mais » (général). M. L. 5228 ; B. W. s. u. Au sens de « plus », l'aire centrale du roman a passé à *plūs*, tandis que la région ibérique et la région dace demeuraient fidèles à *magis* (v. Bartoli, dans *Breviario di neolinguistica*, p. 114 sqq.). *Magis* peut être renforcé par un préfixe : *dēmagis* « ualdē magis », conservé en provençal et dans les langues hispaniques. M. L. 2546.

Dérivé : *magister*, *-trī* m., sans doute de **magistero-s*. L'étrusque a *macstr(na)*, *macstreu(a)*, que Deecke et Cortsen ont rapproché de *magister* ; cf. Leifer, *Stud. z. antiken Aemterwesen*, I, p. 136 et 242 sqq., et Mazzarino, *Dalla monarchia allo stato republicano*, 1945. Si le rapprochement est exact, il peut s'agir d'un mot d'emprunt, *m. populī*, *m. equitum* ; cf. Varr., L. L. 5, 14, 82, *magister equitum, quod summa potestas huius in equites et accensos, ut est summa populi dictator, a quo is quoque magister populi appellatus*, et les rapprochements indiqués par Goetz-Schoell, ad loc. Le mot, dont le sens général est « maître, chef », appartient d'abord à la langue du droit et de la religion : *m. sacrōrum*, *m. Aruālium*, etc., et a pris toute sorte d'acceptions suivant les catégories auxquelles il s'appliquait, armée, marine, magistratures civiles, école, vie privée, etc. Cf. *m. uīcōrum*, *m. conuīuiī*, *m. lūdī*, et tout simplement *magister* « maître d'école », et par suite « professeur qui enseigne » ; et, de là, « instigateur » (comme *auctor*). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5229. Celtique : irl. *magister*, gall. *meistr*, etc., et germanique : v. h. a. *meistar*.

Dérivés : *magistra* f. : maîtresse, directrice ; *magisterium* n., M. L. 5230 ; *magist(e)rō*, *-ās* (rare), « *regere et temperare est* », P. F. 139, 5, peut-être formé sur *ministrāre*, dérivé usuel et classique de *minister* (cf. *administrāre*, etc.) ; *magistrātus*, *-ūs* (*magisterātus* à Lucérie, CIL I² 401) m. : proprement la « maîtrise » du peuple (*m. populī*) et, par suite : 1° charge de magistrat ; 2° le magistrat lui-même (cf. *exercitus*) ; *magistrālis*, *-e* (tardif) ; *magistrānus* (d'après *praetorianus*, etc.) ; *magistrās*, *-ātis* (tardif, d'après *optimās*) ; *magisterium*, *-riālis* (tardifs), ce dernier d'après διδασκαλικός.

Composés : *com-*, *ex-*, *pro-*, *sub-magister* ; *choromagister* ; *lūdi-*, *pseudo-magister* ; *uīco-magister* ; *magistromīles* ; *lūdius*, tous tardifs, en partie faits sur des modèles grecs.

La formation de *magis* est étonnante. On attendrait *maius* (c'est-à-dire *maiius*), de **mag-yŏ-s*. Le degré réduit *-is-* de comparatif qu'on a dans les superlatifs gr. μᾶλ-ῑσ-τος, got. *maists*, n'existe ailleurs que s'il y a un autre suffixe. *Magis* doit donc être une adaptation, sous l'influence de *magnus*, d'un ancien **mais* correspondant à osq. *mais* « magis » de la table de Bantia ; l'explication de osq. *mais* par un ancien **magyos*, cf. lat. *mai(i)us*, est exclue par le superlatif osq. *maimas* « maximae » et par ombr. mestru (féminin) « maior », qui supposent d'anciens **mais*. Il y avait sans doute en indo-européen occidental supplétisme entre un ancien positif du groupe de **meg'ə-* et un « comparatif » du groupe de **mē-*, **mō* (irl. *már*, gall. *mawr* « grand », comparatif v. irl. *móa* « plus grand »), à en juger par le type germanique de got. *mikils* « μέγας », *mais* « μᾶλλον ».

Lat. *magister* est formé comme ombr. mestru « maior », de même que *minister* est à rapprocher de osq. *minstreis* « minōris ». L'accumulation des suffixes est pareille à celle qu'on observe dans le type *interior*, *exterior*, mais en succession inverse. Toutefois, cette étymologie est contestée ; et l'existence de la forme étrusque citée plus haut est troublante. Accommodation latine d'un mot d'emprunt?

Quant à la forme *magnus*, elle résulte, comme *mikils* en gotique et comme μεγάλη, μεγάλα en grec, d'un élargissement de l'adjectif radical conservé dans : hitt. *mekki-* « nombreux » (nominatif pluriel *meqqaeš*), gr. μέγα (sur quoi a été fait μέγας), v. isl. *mjǫk* « beaucoup », arm. *mec* « grand » (instrumental *mecaw*), alb. *maθ* « grand », tokh. *makā-*. L'addition d'un suffixe secondaire **-no-* a entraîné le vocalisme radical zéro, d'où **mᵊg-*. En védique, *mahā*, *máhi*, d'accord avec arm. *mecaw* (instrumental, *a* issu de *ā*) et gr. μέγα, montrent le caractère dissyllabique de la racine ; le *h* est une innovation que ne présente, du reste, pas skr. *majmán-* « grandeur ».

V. aussi l'article *Māia*.

magnēs, -ētis adj. et subst. m. : emprunt attesté depuis Cicéron, Lucrèce, Varron au gr. μάγνης, latinisé partiellement (acc. *magnētem* dans Cic.).

***magulus, -lum** : *Peribomius nomen archigalli cinaedi, quem magulum conspurcatum dicimus, qui publice impudicitiam professus est*, Schol. Iuu. 2, 16. Pas d'autre exemple du mot, dont le sens est douteux ; certains en font un masculin *magulus* diminutif de *magus* ; d'autres, un neutre *magulum* et rapprochent la glose : γνάθος, τὸ μάγουλον (Gloss.). Mais les formes dialectales italiennes qu'on invoque à l'appui de ce dernier sens peuvent s'expliquer autrement que par un primitif **magulum* ; cf. M. L. 5235.

magus, -ī m. ; *maga* f. : mage. Emprunt attesté depuis Cicéron au gr. μάγος. Conservé dans le composé ags. *dyrmaga*. Employé aussi comme adjectif.

Dérivés : *magicus* = μαγικός, M. L. 5237 et 5226 ; *magia* = μαγεία, M. L. 5225.

maia : *medica uel obstetrix*, CGL III 9, 33. Transcription du gr. μαῖα (cf. *iātromēa*). Demeuré en roumain. M. L. 5244.

Māia (= *Maiia*) ; **Māius** : *Maium mensem Romani a Maiia, Mercurii matre, quam deam uolunt, uel a maioribus... uocauerunt*, Plac., CGL V 82, 83 ; cf. Varr., L. L. 6, 33, et les témoignages réunis par Goetz-Schoell, ad loc. *Māia*, qui est dite aussi *Māiesta* (Piso ap. Macr. 1, 12, 18, forme « étymologique » forgée pour expliquer *Māia*), est une vieille divinité italique, fille de Faunus et femme de Vulcain, cf. Macr. 1, 12, identifiée plus tard à la divinité grecque de même nom, fille d'Atlas et de Pléioné, mère d'Hermès, qui est une des Pléiades ; cf. Vg., Ae. 1, 297 et G. 1, 225. C'est elle qui a donné son nom au mois de mai, *māius* (cf. osq. Maís Mais), conservé dans les langues romanes. M. L. 5250 ; en celtique : irl. *mái*, etc., et en germanique : v. h. a. *meio*, all. *Mai*. *Māius*, *Māia* peuvent représenter **magio-s*, *magia* (cf. *aiō*) et s'apparenter à *magnus*, comme, du reste, les Latins l'avaient déjà vu ; cf. Cornelius Labeo ap. Macr. 1, 12, 19, *Maiam... terram esse hoc adeptam nomen a magnitudine sicut et Mater magna in sacris uocatur*. Le rapport de *Māius* avec *maesius* « *lingua osca mensis maius* », P. F. 121, 4, est obscur.

māiālis (= *maiiālis*) : porc châtré, porc gras ; cf. Varr., R. R. 2, 4, 21, et : *porcus pinguis quod deae Maiae sacrificabatur quasi matri Mercurii*, Isid., Lib. Gloss. 473, et Scal., CGL V 604, 44. Étymologie populaire? Attesté depuis Titinius ; rare. M. L. 5245.

Dérivé : *māiālīna* (sc. *carō*), Gloss.

māiestas ; māior : v. *magnus*.

maiūma, -ae f. : sorte de jeux spéciaux aux provinces orientales de l'Empire. Tardif (Lydus, De Mens. 4, 80, p. 133, 1, et Cod. Theod.). Cf. Μαϊουμᾶς, « appellatio urbium maritimarum Syriae ». Mot syriaque.

Māius : v. *Māia*.

māla, -ae f. (usité surtout au pluriel *mālae*) : mâchoire (supérieure) et « parties supérieures des joues » ; la mâchoire inférieure se disant *maxilla*. Cf. Celse 8, 1, *maxilla est mobile os, malae cum toto osse, quod superiores dentes excipit, immobiles sunt* ; et Plin. 11, 157, *infra oculos malae homini tantum, quas prisci genas uocabant*. Mais la distinction entre *māla* et *maxilla* n'est pas observée, et *maxilla* s'est dit également de la mâchoire supérieure : *maxillae superiores*, Plin. 11, 159, et s'est substitué à *māla* à partir de Celse lui-même. De *maxilla* dérivent *maxillāris* : *-ēs dentēs*, et *maxillō* glosé στομοκοπῶ (sans exemple).

Māla (Enn., Plt.) est plus anciennement attesté que *maxilla* (Cic.), mais n'est pas représenté en roman, où sont demeurés *maxīlla*, *-āris*. M. L. 5443, 5444. De *māla* : *mālātus*, glosé *maxillātus*, CGL II 126, 25.

Pour la forme, cf. *āla* : *axilla*. Aucune étymologie sûre.

malacus, -a, -um : emprunt au gr. μαλακός (Naev., Plt.). Dérivé : *malacissō*, *-ās*. Les langues techniques ont

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

aussi emprunté μαλακία dans le sens de « calme plat » (de la mer) et de « inertie, atonie » (de l'estomac). M. L. 5254. Cf. *malaxō*.

malandria, -ae f. : abcès au cou des bêtes de somme (Plin., Chir., Marc.).

Dérivé : *malandriōsus*, M. L. 5255. Déformation populaire de μελάνδρυον « cœur du chêne »? (Keller).

malaxō, -ās : emprunt au gr. μαλάσσω, formé sur l'aoriste (comme *campsō* ; v. ce mot). Rare et populaire ; cf. Gell. 16, 7, 7. Premier exemple dans Labérius ; *malaxātiō* (tardif) ; *commalaxō*.

malignus : v. *malus*.

***malina, -ae** f. : flot montant (Marcel.). Gaulois?

malleus, -ī m. : 1° maillet (= gr. σφῦρα déjà dans Plt., Cat.), marteau ; 2° morve, maladie du cheval (Végèce). Dans ce dernier sens, *malleus* semble une adaptation populaire du gr. μάλις ; cf. aussi *mallō*. Panroman. M. L. 5268 ; B. W. *mail*. Diminutif : *malleolus* : 1° petit maillet ; 2° projectile, en forme de maillet, destiné à mettre le feu aux vaisseaux, aux ouvrages de l'ennemi, etc. ; cf. P. F. 119, 12 ; 3° crossette de vigne ou de tout autre arbre (d'où *malleolāris* dans Colum.). M. L. 5267 et 5267 a. Autres dérivés : *malleātus*, *mālleātor*, *commalleō*, *-iolō* (Grom.). — V. l'article *marcus*.

Mot technique de forme populaire, à géminée intérieure, qui rappelle v. sl. *mlatŭ*, r. *mólot* « marteau » (v. Niedermann, IF 15, 116) ; on cite aussi v. isl. *miǫllnir* « marteau de Thor ».

mallō, -ōnis m. : 1° tige sèche des oignons ; 2° tumeur au genou des chevaux. Le mot ne se trouve que dans les auteurs vétérinaires, avec les deux sens. Cf. CGL V 307, 5, *mallon* : *inflatius tuber sine dolore*. L'emprunt au gr. μαλλός « touffe de laine » qu'on trouve dans Caton sous la forme *mallus* ne se justifie guère ni pour la forme, ni pour le sens. V. le précédent.

***mallus, -ī** m. : jugement. Mot germanique latinisé (Lex Sal.). De là : *mallō, -ās, mallobergus*. M. L. 5268 a. Cf. *manniō*. V. h. a. *mahal*.

malluuium, -ī n. (*malluuiae, -ārum* f.) : cuvette, bassin pour se laver les mains, gr. χειρόνιπτρον. Cf. P. F. 153, 13, *malluuium dicitur quo manus lauantur ; malluuiae quibus manus sunt lotae ; pelluuiae quibus pedes*. Certains différencient *malluuium* « bassin » de *malluuiae* [*aquae*] « eau du bassin », mais la distinction ne semble pas fondée. Cf. *balneum* et *balineae*. Composé ancien qui n'est pas attesté en dehors de Festus ; cf. *mantēle*.

De ***man-lauium**. V. *manus* et *lauō*.

mālō : v. *uolō*.

mālobathrum : malobathre. Transcription du mot grec, lui-même venu du sanskrit. V. André, s. u.

maltha : Non. 37, 6, *-as ueteres molles appellari uoluerunt, a graeco, quasi* μαλακούς. *Lucilius lib. XXVII* (38) :

insanum uocant quem maltam ac feminam dici † uidet,

Sans doute emprunté au gr. μάλθα, qui désigne un enduit mou (cf., dans ce sens, Plin. 2, 235 et 36, 181), d'où *malt(h)ō, -ās* ; et aussi un poisson de mer à chair molle. M. L. 5271.

malua, -ae f. : mauve. M. L. 5274 ; et germanique ; v. angl. *mealwe*, etc. ; celtique : britt. *malw*.

Dérivés : *maluāceus, -a, -um*, attesté depuis Cic. ; *maluella* : molochina, Isid. 19, 22, 12 ; *maluauiscus* « guimauve » (Ps.-Ap., Isid., Gl.) ; v. Sofer, p. 130, et M. L. 5275, *malua hibiscus*.

Cf. gr. μαλάχη, μαλόχη et, chez Épicharme, μολόχᾱ. On ne saurait poser un original indo-européen en partant de ces formes. Comme beaucoup d'autres noms de plantes (v. *laurus*, *menta*, etc.), sans doute mot pris à une langue méditerranéenne.

malus, -a, -um : mauvais, méchant. Usité de tout temps. Le comparatif et le superlatif sont empruntés à une autre racine ; v. *pēior*. Substantivé, *malum* n. : le mal (physique ou moral) ; et spécialement « le châtiment, la correction » : *dabunt malum Metelli Naeuio poetae*. *Malum* sert aussi de juron ou d'injure. Adverbe : *mălĕ*. S'opposent à *bonus*, *bonum*, *bene*.

Dérivés et composés : *malitia* f. (*-tiēs*, Ital.) : *uersuta et fallax nocendi ratio*, Cic., N. D. 3, 30, 75. Correspond plutôt à κακουργία qu'à κακία, cf. Cic., Tu. 4, 15, 34 ; *malitiōsus* ; et *malitiōsitās* (Tert.) ; *malitās, -ātis* (Dig. 4, 2, 5? ; lecture douteuse). Ne semble pas autrement employé, malgré l'existence de *bonitās* ; par contre, ***bonitia** n'existe pas ; *malātus* (Gl., cf. *bonātus*) ; *malignus* : d'un mauvais naturel (de *maligno-s*, cf. *benignus*, *prīuignus*), « méchant » ; et, comme notre mot « méchant », s'emploie au sens de « chiche, avare » ; cf. Vg., Ae. 6, 270, *sub luce maligna* ; 11, 525, *angustaeque ferunt fauces aditusque maligni*. Substantivé dans la langue de l'Église : *malignus* = *diabolus*. Dérivés : *malignitās* et *malignō, -ās* (*-gnor*), langue de l'Église.

male sert de premier terme à de nombreux composés, qui sont d'anciens juxtaposés : *maledīcus* = κακήγορος ; *maledīcō, -is* (et *remaledīcō*, Suét.) ; *malefaciō* ; *maleficus, -ficium, -ficō* = κακοῦργος, -γία ; *malesuādus*, etc. ; *maleuolus, -uolēns* = κακόβουλος ; *malicordis*, glosé πονηροκάρδιος, etc. Il se joint aussi, comme le grec κακῶς, à des adjectifs dans le sens du préfixe négatif : *male sānus* = *īnsānus*, *male fīdus* = *īnfidus*, *perfidus*. Virgile emploie déjà *male numen amicum* au sens de *numen inimicum*, Ae. 2, 735. Les gloses ont *malebarbis*, *malibarbius* (= *imberbis*), *maleformis*, *malegrātus* (= *ingrātus*). On voit se substituer à un préfixe usé *in-*, *im-*, une formation nouvelle et plus expressive ; cf. Wackernagel, *Vorles.* II 255, l'emploi de *bene* dans *bene magnus*, etc. Sont demeurés dans les langues romanes : *malus*, M. L. 5273 ; *male*, 5257 ; *malignus*, 5266 ; *malitia*, 5266 a ; *maledicere*, 5258 ; ***malefactoria**, 5259 ; ***maleficare**, 5261 ; *maleficus*, *maleficium*, rarement représentés et par des formes douteuses, 5263, 5262 ; *male habitus*, 5264 ; ***malifatius**, 5265 a ; B. W. *mauvais* ; *malesapidus* : maussade.

Le celtique a les mots d'Église : irl. *maldachaim*, *maldacht* « *maledīcō, -dictiō* » ; de même le brittonique ; cf. *bendith* « *benedictiō* ».

Étymologie incertaine. L'osque *dolud malud* « dolō malō », *perum dolom mallom* « sine dolō malō » de la Table de Bantia peut provenir du latin ; le sens de *malaks* est contesté. On a rapproché arm. *melk'*, gén. *mełaç* « péché », lit. *mēlas* « mensonge », irl. *mellaim* « je trompe », gr. μελέος « vain », av. *mairya-*, épithète d'êtres mauvais. Mais aucun de ces mots n'a le sens précis de lat. *malus*, et l'hypothèse d'un ancien terme religieux n'est pas appuyée par les emplois de l'adjectif en latin.

mālus, -ī f. : pommier (Varr.) ; *mālum, -ī* n. : pomme (déjà dans Plt.).

Dérivés : *mālinus* ; *mālifer* (= gr. μηλοφόρος) ; *mālicorium* : écorce de grenade ; *mālogrānātum* « grenade » ; *mālātum*, doublet de *mēlātum* ; *mālārium* : *pōmārium* (Gloss., Lex. Sal.) ; *mālētum* (Suét.). Sans doute aussi *mālum terrae* « cyclamen » et « mandragore » (Ps.-Ap., Orib., Diosc.).

Mālus semble être refait sur *mālum*, sans doute emprunt au gr. μῆλον, dor. μᾶλον, qui a remplacé le nom italique de la pomme ; cf. *Abella*. *Mālum* a servi à désigner tous les fruits à pépins ou à noyaux, par opposition à *nux* ; cf. *mālus grānāta* ; André, *Lex.*, s. u. Les langues romanes, qui n'ont pas de représentants de *mālum*, en ont d'un emprunt postérieur à la forme de κοινή, d'où *mēlum*, qui semble déjà attesté dans Pétr., Sat. 56, 8, par exemple it. *melo*, log. *mela*, M. L. 5272 ; cf. *mēlāta* (Orib.) « compote de pommes », d'où ***melimēlāta**, dérivé hybride du gr. μελίμηλον « marmelade » (v. Woch. f. kl. Phil. 34 (1917), 650 sqq.), esp. *mermelada*. Martial, 13, 24, a *melimēla* ; sur *mēlofolia*, v. Pline 15, 52 ; sur *mālomellum* (*-lus*), hybride tardif, v. Isid. 17, 7, 5, et Sofer, p. 100. Dans d'autres langues, telles que le français, c'est *pōmum* qui s'est spécialisé dans le sens de « pomme » ; v. B. W. s. u. — S'autorisant de hitt. *maḫlan* (accusatif singulier), Cuny, dans Rev. hittite et asianique, I, p. 31, a admis que ***mālo-** serait indo-européen ; mais *maḫlan* signifie non pas « pommier », mais « cep de vigne » ; et, en tout cas, le rapprochement du mot hittite, quelle qu'en soit l'importance, ne prouve pas que le mot ***mālo-** ait existé hors de la région méditerranéenne.

mālus, -ī m. : mât de vaisseau ; toute pièce de bois dressée verticalement. Déjà dans Ennius, technique. Non roman.

Si l'on rapproche v. isl. *mastr*, v. h. a. *mast* « mât » et, avec M. Thurneysen, irl. mod. *maide* « bâton », m. irl. *ad-mat* « bois de construction », il faut partir de ***mazdo-** et supposer que le *l* est issu de *d* ; les conditions de ce traitement *l*, dont le latin offre d'autres exemples (v. *lacruma*, *solium* ; *oleō* : *odor*), sont obscures. Ici, une influence de *pālus* est possible.

Māmers, Māmercus : v. *Mārs*.

mamma, -ae f. : « nourrice, maman » et « mamelle » ; d'où « protubérance en forme de mamelle » (Pline 17, 118). Mot du langage enfantin ; cf. Varr., *Cato uel de pueris educandis* (14) ap. Non. 81, 4, *cum cibum ac potionem buas ac pappas uocent, et matrem mammam, patrem tatam*. Terme de tendresse qui désigne aussi la grand'maman. Se retrouve dans gr. μάμμα, μάμμη ; μαμμάκυθος, μάμμαν αἰτεῖν, μαμμόθρεπτος ; et CGL V 115, 10, *mamme* (= μάμμη?) : *moma*, i.-e. *auia*.

L'irlandais a *mam* « maman » et *muimme* « mère nourricière », l'albanais *mεmε* « mère ». A côté, il y a un type à voyelle longue : bulg. et russe *máma*, pol. *mama*, lit. *momà* « maman » et v. h. a. *muoma* « tante maternelle ». Sur le groupe de v. h. a. *amma*, v. lat. *amma* (avec l'observation générale) et *amita*. Le sens et la forme des mots de ce genre sont instables.

Diminutif : *mamilla* : mamelle, tette ; robinet (Varr., R. R. 3, 14, 2). Usité de tout temps. Les langues romanes ont gardé *mamma* au sens de « maman », réservant le sens de « sein, mamelle » à *mamilla*, M. L. 5277 et 5276 ; cf. aussi ags. *mamme* ; irl. *mamm*.

Dérivés et composés : 1° de *mamma* : *mammō, -ās* : donner (ou prendre) le sein, M. L. 5277 a ; *mammālis* ; *mammātus* ; *mammeātus* (Plt., Poe. 393, de ***mammea?**) ; *mammōsus* ; *mammula*, cf. M. L. 5277 b, *mamula* ; *mammicula* ; *Mammaea*, *Mammius*, *Mam(m)ulēius* ; *Oinumama* = *Vnimamma*, traduction de Ἀμαζών, CIL I² 566 (à Préneste) ; *bimammius* (Plin. 14, 40, *b. uītis*) ; *būmammus*, q. u. ; *multimammia* (*Dīāna*, Jér.).

2° de *mamilla* : *mamillātus, -nus* (Plin., *m. fīcus*) ; *mamillāris* ; d'où *mamillāre* n. : soutien-gorge.

mamphūla, -ae f. : *panis Syriaci genus quod, ut ait Verrius, in clibano antequam percoquatur, decidit in carbones cineremque*, F. 126, 11. Un exemple de Lucilius, Sat. 1250. Sans doute pour ***mampūla** d'une racine *mpl* « tomber » attestée en hébreu et en araméen.

***mamphur?** : *appellatur loro circumuolutum mediocris longitudinis lignum rotundum, quod circumagunt fabri in operibus tornandis*, P. F. 117, 32. Terme technique, sans doute dialectal, auquel devait correspondre une forme latine ***mandar** que supposent certains dérivés romans. *Mamphur* lui-même est peut-être une corruption d'une forme osque ***mamphar**, ***manfar** ; cf. Ernout, *Élém. dial.*, et M. L. 5278 ; Jud, Arch. f. d. Stud. d. neueren Spr. 124, 403 ; et Thes. s. u.

Māna : v. *mānis*, *mānus*.

mānālis : v. *mānō*.

manceps, -ipis m. : terme technique du droit ; proprement « celui qui prend en main » (quelque chose pour en devenir l'acquéreur ou en revendiquer la possession) ; cf. P. F. 137, 12, *manceps dicitur qui quid a populo emit conducitue, quia manu sublata significat se auctorem emptionis esse*. De là *mancipium, -ī* n. : 1° mancipation, fait de prendre en main (pour l'acquéreur d'un objet ; cf. Gaius, Inst. 1, 119 sqq. ; May-Becker, *Précis*, p. 117 sqq.) ; 2° au sens concret « chose acquise en toute propriété, propriété », et spécialement « esclave ». C'est ce sens dérivé de *mancipium* qui a donné sans doute naissance à la glose *manceps dictus quod manu capiatur*, P. F. 115, 19, à moins d'admettre qu'il y ait eu deux *manceps*, l'un actif, de ***man-cap-s**, cf. *auceps* ; l'autre passif, de ***mancaptos**, cf. *deinceps*, *menceps*.

Dérivés : *mancipō, -ās* (*mancupō*) « vendre, aliéner par mancipation », d'où, à l'époque impériale, *mancipātus*, devenu synonyme de *seruus* ; *mancipātiō*, etc. ; *ēmancipō* : émanciper, mettre hors de tutelle ; et « aliéner » ; cf. P. F. 67, 20, *emancipoti duobus modis intelleguntur : aut hi qui ex patris iure exierunt, aut hi qui aliorum fiunt dominii, quorum utrumque fit*

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

mancipatione. M. L. 2856? — *remancipō* (Gaïus, Fest.) ; *mancipiolum* (tardif).

Mancipium, attesté depuis Plaute, est demeuré en provençal et dans les langues hispaniques avec le sens de « valet, garçon », M. L. 5284 ; *ēmancipāre* a pris en galicien et portugais le sens de « dételer des bœufs ». M. L. 2856.

Pour *man-*, cf. *man-dō*, *man-tēle*, *man-suētus* ; v. *manus*.

manciola, -ae f. : diminutif de *manus*, dans Laevius ap. Gell. 17, 7. M. L. 5283.

mancus, -a, -um : manchot, infirme de la main ; cf., Dig. 21, 1, 12, *sciendum scaeuam non esse morbosum praeterquam si imbecillitate dextrae ualidius sinistra utatur ; sed hunc non scaeuam, sed mancum esse dicimus*. Puis, plus généralement, « mutilé, estropié ». Attesté depuis Plt. Demeuré dans les langues romanes sous forme d'adjectif et dans le verbe dérivé du type it. *mancare* « manquer ». M. L. 5285 ; B. W. *manchot* ; germanique : m. néerl. *mank*, ags. *bemancian*.

Le bret. *manc* « manchot » peut être emprunté au français.

ēmancō, *-ās* : rendre manchot (Labien. ap. Sen. Contr. 5, 33, 24) ; *mancaster* (Gl.) ; *mancātus* (Lex Sal.) ; *dēmancō* (Greg. Tur.).

De **man* + *ko-s*, avec un suffixe caractéristique des tares physiques ; cf. *caecus* et *peccāre*?

mandō, -is, -dī, -sum, -ere : mâcher (*dē animālibus*) ; de là « manger gloutonnement, dévorer » et, à partir de Pline (28, 101, 212), « manger » (comme *mandūcō*).

Dérivés et composés : *mandō*, *-ōnis* m. : glouton (Lucil.) ; *mandibulum* n. (*-bula* f.) : mâchoire(s) (postclassique) ; *com-*, *prae-*, *re-*, *super-mandō* (tous tardifs) ; *mandūcus* m. (cf. *cadūcus*) ; *mandūcō*, *-ōnis* « le baffreur », personnage à la fois terrible et grotesque, sorte d'ogre, devenu bouffon d'atellane ; cf. P. F. 115, 20, *manduci effigies in pompa antiquorum inter ceteras ridiculas formidolosasque ire solebat magnis malis et late dehiscens et ingentem sonitum dentibus faciens, de qua Plautus ait* (Ru. 535) : « *Quid si aliquo ad ludos me pro manduco locem? — Quapropter? — Quia pol clare crepito dentibus* ». De là *mandūcō*, *-ās* (*mandūcor*, Lucil., Afran., Pomp.) : « jouer des mâchoires », qui dans la langue populaire s'est substitué à *edō*, *ēsse*. Exemple d'une expression forte et imagée se substituant à une expression devenue abstraite et usée ; en même temps de remplacement d'un verbe irrégulier par un verbe régulier. *Mandūcō*, d'abord uniquement chez les comiques ou les satiriques, apparaît à la fin de l'époque républicaine dans Varron, R. R. 3, 7, 9, et il a pénétré dans la langue de la bonne société : Auguste l'employait ; cf. Suét., Aug. 76 ; il est demeuré dans les langues romanes. M. L. 5292 ; B. W. *manger* (la péninsule hispanique a gardé *com-edō*, qui est expressif grâce à un préverbe et dont la forme a été normalisée, de manière à échapper à l'anomalie de *edō*, *ēsse*). Dérivés : *mandūcātor*, M. L. 5293 ; *-tiō*, *-bilis* (tardif, trad. βρώσιμος) ; *commandūcor* (Lucil.) ; *dē-*, *super-mandūcō* (tardifs).

A *mandō* se rattache l'adjectif *māsūcius*, glosé *edāx*, P. F. 123, 1, issu sans doute de **ma(n)s-ūcius*, forme désidérative (l. *māsūcus*?), d'où provient *māsūcō*, *-ās* « mâcher » (Pelag.). Pour *mas(s)ō*, *mānsō* « mâcher », v. ce mot.

Mot expressif, à vocalisme radical *a*. Le rapport avec gr. μάθυιαι· γνάθοι (Hés.), μασάομαι « je mâche », μαστάζω « je mâche », hom. μάσταξ « bouche » et « pâtée » et avec μέστακα· τὴν μεμασημένην τροφήν (Hés.), μοσσύνειν· μασᾶσθαι βραδέως (Hés.) est indéterminable. Cf. m. gall. *mant* et v. h. a. *ga-mindil* « mors »?

mandō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : confier (*alqd alicui*), recommander à ; donner mandat à, charger quelqu'un de ; enjoindre à (= gr. ἐντέλλω) ; en particulier « charger quelqu'un d'annoncer » et « faire savoir » (époque impériale). Ancien (Enn.), usuel, classique. M. L. 5286.

Dérivés et composés : *mandātiō*, *-tor*, *-trīx*, *-tōrius*, *-rium* (= ἐντολή, -λικόν) ; *mandātus*, *-ūs* (usité à l'ablatif, comme *iussū*, Cic.) ; *mandātum* ; *mandātārius* (Dig.) ; *mandātēla* (Gaïus, d'après *tūtēla*) ; *mandātīuus*, terme de grammaire (cf. *imperātīuus*).

āmendō : éloigner, reléguer ; *āmendātiō*, joint par Cic., S. Rosc. 44, à *relēgātiō* ; *admandō* : mander près de soi (Not. Tir.) ; *commendō*, composé d'aspect « déterminé » : recommander, confier (souvent joint à *crēdō*, *concrēdō*, *committō*) ; recommander quelqu'un, cf. Cic., Fam. 13, 54, *antea studiose commendabam Marcellum*, d'où *incommendātus* (Ov.) ; quelquefois « commander » (par litote). A l'époque impériale, par affaiblissement de sens, « rappeler, invoquer, montrer » (Tert.). Demeuré dans les langues romanes, surtout avec le sens de « commander ». Cf. M. L. 2084, *commendāre* (*-man-*) ; britt. *cymmyn*.

dēmandō (premier exemple dans T.-L., surtout fréquent dans Suét.) : remettre, confier. Demeuré dans les langues romanes, où, sauf en roumain, il a pris le sens de « demander », M. L. 2547 ; *dēmandātiō* « instruction, ordre » (depuis Tert.) ; *praemandō* : recommander, ordonner par avance ; *remandō* (bas latin) : répéter une recommandation, notifier en réponse. Ces verbes ont, à leur tour, fourni des dérivés du type ordinaire, ainsi : *commendātiō*, *-tor*, *-dābilis*, *-dātīcius* ; *incommendātus*. V. aussi M. L. 3023, **exmandāre*. De *mandātum* : irl. *mandail*.

L'étymologie *man(um)dō* « mettre en main » convient bien au sens (cf. *mandāre* = *in manūs dare*, Plt., Men. 783) et trouve un appui dans les expressions grecques ἐγχειρίζω, εἰς χεῖρα τιθέναι, mais on attendrait **mandere*, comme *uendere*, etc. Y a-t-il eu changement de conjugaison, comme dans *fodāre* en face de *fodere*, etc., ou influence de *lēgāre*, *lēgātum*, de sens voisin? Il est difficile d'admettre que *mandāre* soit dû au souci d'éviter une homonymie avec *mandere*, et l'hypothèse d'un dénominatif tiré d'un adjectif composé **man-do-s* est en l'air.

L'osque a, de même, manafum « mandāuī », aamanaffed « mandāuit ». Pour le caractère rituel de certains mouvements faits avec la main, v. *manus* et les rapprochements germaniques : v. angl. *mund*, v. h. a. *munt* « main » et « protection » et irl. *montar*, *muinter* « épouse légitime » (celle qui est sous la main, c'est-à-dire sous la protection) ; v. d'Arbois de Jubainville, Rev. celt., 25, 2 sqq.

mandūcō : v. *mandō*, *-is*.

mānĕ n. indéclinable (féminin à basse époque ; cf. ital. *mane*) : matin ; et adverbe « matin, de bon matin » ; dans cette acception a un doublet archaïque *mānī*, locatif-ablatif, cf. Plt., Amp. 253. Renforcé à basse époque par *dē* : *dēmāne* (Vulg.), demeuré dans les langues romanes avec le sens de « demain », M. L. 5294 et 2548 ; cf. aussi **maneana*, M. L. 5295. Panroman. Celtique : irl. *main*. *Māne* est le neutre de l'adjectif *mānis*, doublet de *mānus* « bon » (v. ces mots), qui, appliqué à l'expression du temps, s'est spécialisé dans le même sens que fr. « de bonne heure », all. *bei guter Zeit* : Varr., L. L. 6, 4, *diei principium mane... quod bonum antiqui dicebant manum, ad cuiusmodi religionem Graeci quoque, cum lumen affertur, solent dicere* φῶς ἀγαθόν. Cf. *mātūrus*, *Mātūta*, *mātūtīnus*, qui a remplacé *māne* dans le sens de « matin », *Summānus*, sous *mānis*.

Mānius : surnom italique « *ab eo quod mane quis initio natus sit* », P. F. 135, 26 ; ou bien dérivé de **mānis* (*-nus*) « bon »?

mānicō, *-ās* (latin de l'Église) : se lever matin = ὀρθρίζω ; conservé en roumain, M. L. 5301. Sans doute d'après *albicāre*, *rūbicāre*. Tardif : *mānicātiō*.

mancō, -ēs, mānsī, mānsum, -ēre (un ancien supin **mantum* est attesté indirectement par les formes d'itératifs archaïques *mantō*, *-ās* « saepe manēre », F. 118, 1 ; *ommentāns* (Liu. Andr.) « saepe obmanēns », F. 208, 3 ; cf. *mertō*, *pultō*) : 1° rester (sens absolu), d'où « demeurer, séjourner » (cf. μένειν) ; 2° attendre (sens transitif). Ancien, usuel. M. L. 5296 ; B. W. *manoir*. Celtique : irl. *manér*, bret. *manout*?

Dérivés et composés : *mānsiō* : fait de rester ou de séjourner (Tér., Cic.) ; lieu de séjour (*pecorum mānsiō* ; *mānsiō equōrum* = ἱπποστάσιον), halte, étape (époque impériale) et par suite, avec développement de sens concret (cf. *legiō*), « maison » (où l'on fait étape), *mānsiō habēns tria tecta* : τρίστεγα (Gloss.). *Mānsiō* s'est conservé à la fois dans le sens de « étable, abri pour les troupeaux » et de « maison » (où il a, avec *casa*, supplanté *domus* et *aedēs*), cf. M. L. 5311 ; B. W. s. u., et a fourni de nombreux dérivés attestés directement ou par les langues romanes : **mānsiōnāta*, M. L. 5313 ; **mānsiōnāticus*, 5314 ; **mānsiōnīle*, 5316 ; *mānsiōnārius* « de passage », *-um coniugium*, Fulg. ; subst. *mānsiōnārius* m. : *ostiārius*, *qui custodit aedem* (Gloss.), conservé dans les langues romanes avec le sens de « serviteur », M. L. 5312 ; *mānsiuncula* (Vulg.) : petite loge, chambre ; *mānsor*, *-ōris* ; *mānsōrius* (tous deux dans Aug.) ; cf. aussi M. L. 5322, **mā(n)sum* ; 5323, *mā(n)sūra* ; 5318, **mā(n)suārius* ; *mānsitō*, *-ās* (époque impériale, substitut de *mantō*) ; *circum-*, *com-maneō* (= συμμένω, συνοικῶ), comme *commoror* ; *immaneō* : rester dans (tardif et rare ; calque de ἐμμένω) ; *intermaneō* : rester parmi (Luc.) ; *permaneō* : rester jusqu'au bout, M. L. 6417 ; *permānsiō* (Cic.) ; *remaneō* : rester en arrière, demeurer, M. L. 7194 ; *remānsiō* (Cic.), *remānsor* et *subremaneō* ; *ēmaneō* : rester dehors, dépasser les limites d'une permission (terme de la langue militaire comme *remānsor* ; de là *ēmānsor*, *ēmānsiō*). De *manēns*, la langue philosophique a tiré *manentia* (S^{t} Aug.) pour traduire μονή, στάσις.

L'*a* n'est passé à *i* en aucun cas, grâce à quoi il n'y a pas eu conflit homonymique avec *ē-mineō*.

Il est douteux qu'il y ait eu un présent radical indo-européen, car gr. μένω « je reste » est isolé ; le présent à redoublement μίμνω a une valeur « déterminée ». L'*ē* de *manēre* a peut-être son correspondant dans le parfait gr. μεμένηκα ; le latin a recouru à ce type faute d'avoir un présent radical ancien ; *mānsum* a été fait sur *mānsī*, qui est évidemment secondaire. L'arménien a une forme en *-a-* (suffixe *-ā-* ; et la racine a un degré long *ē*) : *mnam* « je reste ». En indo-iranien, il n'y a pas non plus de forme radicale simple ; le védique a un impératif à redoublement *pari-mamandhi* ; la racine existe aussi en iranien, et notamment dans persan *māndan* « rester » ; av. *mąnaya-* suppose **mānaya-*.

M. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.* II 456, admet que v. irl. *anaid* « il reste » répondrait à skr. *aniti* « il respire » ; cf. *animus*. Il est difficile, cependant, d'écarter le rapprochement avec lat. *manēre* et arm. *mnam* « je reste » ; y aurait-il eu quelque contamination?

Mānēs (*Dī*), **-ium** m. : (Dieux) Manes. Le nom est généralement interprété comme le pluriel de l'adjectif *mānis* « les Dieux bons » ; cf. Bücheler, C. E. 1164, 1, *Di Manes*, *manes sitis*, épithète par laquelle on désignait par euphémisme les esprits des morts, et spécialement des parents (*dī parentēs*). La notion des *Mānēs* s'étant obscurcie, *Dī mānēs* est devenu une sorte de cliché employé en parlant des morts, et même d'un seul individu : *Dis Manibus coniugis* n'a guère d'autre sens que « à la mémoire sacrée de mon épouse ». Par extension, *Mānēs* désigne aussi le séjour des morts, e. g. Vg., Ae. 4, 387, *haec Manes ueniet mihi fama sub imos*. On le trouve dans Pline avec le sens de « cadavre ». Toutefois, Wackernagel, *Vorles.*, I, p. 86, voit dans *Mānēs* un pluriel correspondant au singulier gr. μῆνις.

Dérivés : *mānālis*? Pour la formation, cf. *fīnis/fīnālis*, *fūnis/fūnālis*, etc. Mais les anciens le dérivaient aussi de *mānāre*, ce qui est plus vraisemblable ; cf. le texte de Festus, p. 146, 174, et Varron ap. Non. 547, 17, cité sous *mānō*.

V. *mānia* et *mānis*.

mangō, -ōnis m. (depuis Varr.) : trafiquant qui maquille sa marchandise ; spécialement « marchand d'esclaves ; polisseur de pierres précieuses ». M. L. 5298 a.

Dérivés : *mangōnicus* ; *mangōnicō*, *-ās* ; *mangōnium*.

Cf. gr. μάγγανον « tour de sorcellerie » (emprunté en latin dans le sens spécial de « machine de guerre, mangoneau » ; cf. M. L. 5297 et v. h. a. *mange*, etc.), μαγγανεύω. Probablement terme de l'argot des trafiquants ; cf. Boisacq, s. u., et T. Kleberg, *Eranos Löfstedt*, 1945, 277 sqq. Pour la forme, cf. *cerdō*, *latrō*.

mānia, māniola : *manias dicunt ficta quaedam ex farina in hominum figuras, quia turpes fiant, quas alii maniolas uocant. Manias autem, quas nutrices minitantur paruolis pueris, esse laruas, i. e. manes, quos deos deasque putabant, quosque ab inferis ad superos emanare credebant. Sunt qui Maniam laruarum matrem auiamue putant*, P. F. 115, 13. De *Mānēs*?

manica : v. *manus*.

manifestus : v. *manufestus*.

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

manipulus (*-plus*), **-ī** m. : 1° poignée, et spécialement poignée de tiges que le moissonneur prend de la main gauche pour la couper avec la main droite ; gerbe, botte ; 2° étendard, enseigne d'une compagnie, parce que, disait-on, sous Romulus c'était une botte de foin portée sur une pique ; cf. Ov., F. 3, 116-118. Peut-être plaisanterie de la langue militaire, la hampe que tient le porte-étendard étant assimilée à une poignée qui emplit la main? En tout cas, comme *cohors*, terme emprunté à la langue rustique ; 3° manipule, compagnie : *manipulus, exercitus minima manus quae unum sequitur signum*, Varr., L. L. 5, 88. *Manipulus*, dont la formation n'apparaissait pas, a été traité comme un diminutif de *manus*, d'où *manuculus, commanuculus* et peut être *manuciolum* (*-lus*, v. *manus*). Attesté depuis Plt. Les formes romanes remontent à *manupulus, manuculus*. M. L. 5306.

Dérivés et composés : *manipulō, -ās* ; *manipulōsus* ; *manipulāris* (*-plāris*), *-rius*, et *com-manipulus, -lāris, -lō, -ōnis* ; *manipulātim*. Cf. encore *manipellus* : pincée (Celse) ; touffe (de cheveux). M. L. 5305.

Composé de *manus* dont le second terme est obscur (cf. *pleō*?). Pour le sens, cf. corn. *manal* « gerbe » (v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, I, p. 493).

mānis, -e ; mānus, -a, -um : bon. Adjectif archaïque conservé par Varron, L. L. 6, 4 (cité sous *māne*) ; cf. les références de Goetz-Schoell, ad loc., entre autres Macr. 1, 3, 13, *nam et Lanuuini mane pro bono dicunt*. Les formes **manuus*, **manuis* (Fest. 132, 3 ; 133, 10 L.) sont sans doute corrompues. Les emplois substantivés de *mānis, -us* : *Mānēs* « les dieux Manes », *Māna* (*Geneta*) « Bonne Mère » (déesse des funérailles), *māne* « le matin », ont fait perdre le souvenir de sa valeur adjective ; mais le composé *immānis* est demeuré, dont le premier sens est « méchant, cruel » ; cf. Plt., Tri. 826 (*de Neptuno*) *spurcificum, immanem, intolerandum, uesanum* ; Cic., Verr. 2, 2, 21, 51, *hostis... nimis ferus et immanis*. Puis, par extension, « effroyable », et spécialement « effroyable par la taille, gigantesque, énorme » : Cic., Verr. 2, 3, 46, 110, *ingens immanisque praeda*, et confondu avec *immēnsus*. De *immānis* dérivent *immānitās, immāniter* ; et, isolé, *immānēscō*, par contraste avec *mānsuēscō*.

Summānus : v. ce mot.

Même racine **mā-* dans *mātūrus, mātūtus* (issus d'un substantif **mātus, -ūs* « bonté » ; cf. osq. Maatúís « *Mātīs* », dat. pl.), comme l'indique P. F. 109, 4, *Matrem Matutam antiqui ob bonitatem appellabant, et maturum idoneum usui, et mane principium diei, et inferi di Manes, ut subpliciter boni appellati essent, et in Carmine Saliari Cerus Manus appellatur creator bonus*.

Les adjectifs signifiant « bon » diffèrent d'une langue à l'autre. De la même racine peut-être, le celtique a irl. *maith* « bon », etc. On n'ose faire état de gr. ματίς· μέγας (Hés.) ; mais cf. sans doute phryg. Μάνης; μανίαχαλή.

manna, -ae f. : manne. Emprunt au gr. μάννα (cf. Pline 12, 62, *manna* « mica turis »), lui-même emprunté à l'hébreu et passé par l'intermédiaire de l'Église sous des formes savantes dans les langues romanes. M. L. 5307 ; en celtique : britt. *mann*, et en germanique : got. *manna*, etc.

***manniō, -īs** : citer en justice. Mot germanique (Lex Sal.). Cf. *mallus*.

***man(n)isnauius, -ī** m. : nom d'un magistrat (CIL V 3931). Origine et sens obscurs.

mannus, -ī m. : poney, bidet. Mot d'origine étrangère, gaulois d'après Consentius, GLK V 364, mais plutôt illyrien, cf. G. Meyer, *Alban. Wörterb.*, 276, et dont la forme latine serait dialectale : *mannus*, de **mandus* ; cf. messap. *Iuppiter Menzanas* (auquel on sacrifiait des chevaux), alb. *mes* « mulet » ; cf. M. L. 5289, **mandius*. Attesté depuis Lucrèce.

Dérivé : *mannulus*. Cf. *blennus* et *blendius*.

mānō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : emploi absolu (le plus fréquent) et transitif, « couler en gouttes, dégoutter, suinter » et « laisser suinter, distiller » ; *manare dicitur cum umor ex integro, sed non solido nimis per minimas suas partes erumpit*, P. F. 115, 1. Puis « s'écouler, se répandre (sens physique et moral) ; émaner de, découler de ». Ancien (Enn.), usuel, classique ; mais assez rare, sauf dans la langue poétique, à l'époque impériale. Non populaire.

Dérivés et composés : *mānālis* adj. : *manalem fontem dici pro eo quod aqua ex eo semper manat*, P. F. 115, 4 ; rattaché secondairement à *Mānēs*, comme on le voit par la suite de la glose : *manalem lapidem putabant esse ostium Orci, per quod animae inferorum ad superos manarent, qui dicuntur Manes. Manalem uocabant lapidem etiam petram quandam, quae erat extra portam Capenam iuxta aedem Martis, quam cum propter nimiam siccitatem in Vrbem pertraherent, insequebatur pluuia statim, eumque, quod aquas manaret, manalem lapidem dicere*, P. F. 115, 6 sqq. Mais l'explication par *Mānēs* semble être une étymologie populaire ; *mānābilis* (Lucr.) ; *mānātiō* (Frontin) ; *manāmen* (Auson.) ; *dē-, dī-mānō* (d'après *dē-, diffluō*) ; *ēmānō* (surtout au sens moral, fréquent dans Cic.) : découler de, émaner, se répandre ; *ēmānātiō* (tardif) ; *intermānō* (Chalc.) ; *permānō* (usuel, classique) ; *permānanter* (Lucr.) ; *mānāscō* ; *permānāscō, -is* (Plt.) ; *prōmānō* (Claud. Mamert.) ; *remānō* : couler en arrière (Enn., Lucr.) ; *summānō, -ās* : couler par dessous, arroser (mis en jeu de mots avec *Summānus*, Plt., Cu. 416). — Faut-il y rattacher *aquae mānāle*, variante de *aquae manīle*?, Varr. ap. Non. 547, 7 : *urceolum aquae manale uocamus, quod eo aqua in trulleum effundatur. Unde manalis lapis appellatur in pontificalibus libris, qui tunc mouetur cum pluuiae exoptantur ; ita apud antiquissimos manale sacrum uocari quis non nouerit*?

Mānāre et *mānālis* semblent dérivés d'un substantif non attesté qui serait apparenté à irl. *móin*, gall. *mawn* « marais, tourbe » ; l'élément *-n-* après *-a-* est nécessairement suffixal ; v. angl. *mór*, v. h. a. *muor* « marais » sont plutôt du groupe de lat. *mare*.

mānsuēs, -ētis et **mānsuētus, -a, -um** : *mansuetum ad manum uenire suetum*, P. F. 117, 35 : apprivoisé, domestiqué, dompté. Ancien, usuel. M. L. 5321. V. *suēscō*.

Mānsuēs est ancien, avec le second élément du composé sous la forme athématique (cf. *compos, locuplēs, antistēs*, etc.) ; *mānsuētus* est refait sur *suētus* comme *inquiētus* sur *quiētus*, à côté de *inquiēs*. Sur *mānsuēs* a été bâti un accusatif *mānsuem* (cf. *requiem* et *quiētem*). C'est sur l'adjectif qu'a été créé *mānsuēscō, -is, -suēuī* « s'habituer à la main, s'apprivoiser » ; Plaute et Térence ne connaissent que *mānsuēs, mānsuētus* ; les formes personnelles de *mānsuēscō* n'apparaissent qu'à partir de Varron.

Autres dérivés : *mānsuētūdō* f. : domptage (rare) ; douceur, mansuétude (sens ordinaire) = ἐπιείκεια, appellation de l'empereur (IVe siècle) ; *mānsuēfaciō, -fiō*, remplacé à basse époque par *mānsuētō, -ās* (Vulg.), M. L. 5319 ; *mānsuētārius* : dompteur (bas latin) ; *immānsuētus* (époque impériale ; d'après ἀνήμερος?). Cf. aussi **mānsuētīnus* « mâtin », M. L. 5320 ; **ma(n)sus*, M. L. 5324 (avec influence de *maneō, mānsus*).

Pour la forme *man-*, cf. *man-tēle* et v. sous *manus*.

mantēle, mantīle, -is ; mantēlum, -lium, -ī n. : essuie-mains. La forme est mal fixée : *mantelum* (gén. pl. *mantēlōrum* dans Festus 118, 16) est dans Lucilius 1206 (l'abl. pl. *mantēlīs* des Acta Aru. a. 218 a 14 est peu probant) ; la forme usuelle est *mantēle*, pl. *mantēlia*, v. Thes. s. u. ; le *mantēlium* « *ubi manus terguntur* » de Varron, L. L. 6, 85, est sans doute tiré du pluriel *mantēlia*.

Mantēlum peut représenter **man-terg-s-lom*, *mantēle* le neutre d'un adjectif **man-terg-s-lis*. On trouve aussi dans les gloses *mantela* et *mantile, mantilia*, formes qui peuvent être dues à l'influence des mots en *-ilis* ou, plutôt, à la confusion qui s'est produite entre *ē* et *i*. A basse époque, *mantēle*, spécialisé dans le sens de « nappe » a été remplacé dans le sens de « essuie-mains » par *manutergium*. M. L. 5325.

L'ombrien a mantrahklu (de *man-tr̥g-tlom*?). Pour *man-*, v. sous *manus*. Cf. *malluuium*.

mantellum, -ī n. : manteau, couverture. Plt., Cap. 520, 521. A basse époque apparaît une forme *mantus*, ainsi définie par Isid., Or. 19, 24, 15, *mantum Hispani uocant, quod manus tegat tantum* (étymologie populaire) : *est enim breue amictum*, qui est sans doute une dérivation rétrograde de *mantellum*, comme le suppose J. B. Hofmann. Dérivés de *mantus* : *mantuēlis* (*chlamys*) ; *mantuātus* « *ornamentum militare, i. e. paludatus* » (Gl.), rares et tardifs. Panroman, sauf roumain. M. L. 5326 et 5328 ; germanique : v. angl. *mentel*, etc. ; irl. *matal*, etc. V. B. W. *mante, manteau*.

***mantia** : mûre. Mot dace (Ps.-Ap.).

mantica, -ae f. : poche, sac (qu'on porte sur le dos), besace, bissac.

Dérivés : *manticula* ; *manticulor, -āris* (archaïque) : *manticularum usus pauperibus in nummis recondendis etiam nostro saeculo fuit. Vnde manticulari dicebantur, qui furandi gratia manticulas attemptabant. Inde poetae pro dolose quid agendo usi sunt eo uerbo*, P. F. 118, 3 ; *manticulātiō, -tor, -rius*.

Rapproché par les anciens de *manus*, comme le montre la glose : *manticularia dicuntur ea quae frequenter in usu habentur, et quasi manu tractantur...*, P. F. 119, 4. Peut-être mot d'emprunt, cf. *mantum, mantellum*, de caractère populaire. Attesté depuis Catulle. Répandu dans les langues romanes. M. L. 5327 et 5327 a.

mantīsa (*mantissa*), **-ae** f. : supplément. Mot étrusque d'après P. F. 119, 9, *additamentum dicitur lingua Tusca, quod ponderi adicitur, sed deterius et quod sine usu est. Lucilius* (1208) : « *mantisa obsonia uincit* ». Sans doute mot populaire ; figure seulement dans Lucilius et Pétrone. Dans Lucilius, par opposition à *obsōnia*, semble désigner quelque chose comme la « réjouissance » de nos bouchers, comme le suggère M. Niedermann.

mantiscinor : hybride plaisamment tiré de gr. μάντις, par Plaute, Cap. 896, sur le modèle de *uāticinor* ; cf. aussi Donat, in Ter., Eun. 258 (*manticinor*).

mantō : v. *maneō*.

Manturna, -ae f. : déesse d'origine étrusque, comme le dieu *Mantus* (Serv. ad Aen. 10, 199) ; cf. pour le suffixe *Sāturnus, Iuturna* ; étr. *mantrnś* = **Manturnus*. Rattaché par l'étymologie populaire à *mantum*, de *maneō*, et invoquée *ut maneat noua nupta cum uiro* (Varr. ap. Aug., Ciu. D. 6, 9).

mantus : v. *mantellum*.

manua : v. *manus*.

manubiae (*mani-*), **-ārum** f. pl. : 1° proprement « ce qu'on tient en main », et spécialement, dans la langue augurale, la foudre de Jupiter, dont Festus, p. 114, 5, distingue trois sortes ; 2° le plus souvent « argent obtenu de la vente du butin (*praeda*) pris à l'ennemi » ; cf. Favorinus ap. Gell. 13, 24, 22, et Mayhoffer, *Précis*, p. 117 ; fréquemment confondu avec *praeda, spolia*. Ancien (Naev.), classique.

Dérivé : *manubiālis*.

manubrium (*mani-*), **-ī** n. : poignée, manche. Ancien (Plt.). Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 5333. Remplacé par *manica, manicum*, terme de la langue rustique ; cf. CGL V 115, 17.

Dérivés : *manubriātus* ; *manubriolum*, tous deux d'époque impériale.

V. *manus*. Formation obscure.

manufestus (*mani-*), **-a, -um** : expliqué par les Latins comme signifiant « pris à la main », par suite « pris sur le fait » ; *fūr manufestus* (Lex XII Tab.) ; *manifestum furtum est quod deprehenditur dum fit*, Masur. ap. Gell. 11, 18, 11 ; *manifestus mendāciī, sceleris* « pris en flagrant délit de mensonge, de crime » ; *teneor manifesto miser*, Plt., Tri. 911 ; d'où « que l'on peut saisir (sens moral) ; manifeste, évident ». Ancien, usuel et classique. Adverbes : *manifestō* et *manifestē* (tardif), *manifestim* (Cass. Fel., d'après *confestim*).

Dérivés : *manifestō, -ās* (latin impérial) et ses dérivés (*manifestātiō* = δήλωσις, Ital.), conservé en v. esp. et portug., M. L. 5304 ; *manifestārius* (synonyme anté- et postclassique de *manifestus* ; cf. *prīmārius*, en face de *prīmus*, etc.).

Cf. *in-festus*? Si le premier élément est bien le nom de la « main », la formation est étrange en face de *manceps* ou de *manūmissus*. L'abrègement de *manū-* en *manŭ-*, dû à l'action de la loi des mots iambiques, que suppose M. Leumann, *Lat. Gr.*[5], p. 248, est peu vraisemblable en cette position ; second élément d'origine obscure.

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

manus, -ūs f. (employé surtout au pluriel) : main, partie du corps humain ; symbole de la force et de l'autorité maritale du *uir* sur la femme, *mulier* ; de la puissance du *pater familiās* ; et instrument de lutte ou de travail ; de là, les expressions juridiques, militaires ou techniques : 1° *in manū esse, manūs iniectiō, manū mittere*, le composé *manceps* (cette valeur juridique se retrouve en irlandais et en germanique ; cf. *rēctus*) ; 2° *manum cōnserere, uenīre ad manūs* (*manum*), *dare manūs* « se rendre », *ēminus, comminus* ; 3° *manū sata, urbs manū mūnītissima* (opposé à *nātūrā*), *Praxitelis manus* ; *manupretium* (*ū*?, cf. Plt., Men. 544) « main-d'œuvre, salaire » ; « façon » (d'un ouvrage, par opposition à « *rēs* » « matière », cf. Dig. 50, 16, 13). Sert à distinguer les deux côtés du corps : *laeuā, dextrā manū*. Désigne un objet ressemblant à une main : *manus ferrea* = χεῖρ σιδηρᾶ, et a servi souvent à traduire des expressions techniques du grec avec χεῖρ.

De l'expression *seruus ā manū* (comme *ā litterīs*) a été tiré *āmanuēnsis* « secrétaire » (Suét.), d'où ont été extraits à basse époque *manuēnsis* « πρόχειρον » (Gl.) et *admanuēnsis* (Cassian.).

Manus, en tant que synonyme de *uīs, uīrēs*, s'est employé comme lui pour désigner, dans la langue militaire, des « forces », c'est-à-dire des troupes. Ce n'est pas, comme on l'enseigne, du sens de « poignée d'hommes » qu'il faut partir : il n'y a pas dans cet emploi de *manus* d'idée diminutive ; cf. Cés., BG 5, 27, *magnam manum conducere* ; T.-L. 30, 7, 10, *Hasdrubalem propediem affore cum manu haudquaquam contemnenda*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5339. Britt. *man*.

Dérivés et composés : *manicae* f. pl. (= χειρίς ; singulier rare) : manches, brassards, manchettes, mitaines ; grappin ; menottes. De là : *manicārius*, CIL VI 631 : gladiateur muni de *manicae*? ; *manicātus* : muni de manches ; *manicula* : manche de charrue. Cf. M. L. 5300, *manica* (passé en celtique : irl. *manic, muinchille*, gall. *maneg* ; germanique : v. h. a. *menihha*, et en alb. *mɛnɟɛ*) ; 5303 a, *manicus* ; 5303, *manicula* ; 5302 a, **manicella*. Pour la forme, cf. *pedica* ; diminutif *manciola* (Laev.) « menotte » ; *manua* f. (latin impérial) : poignée, M. L. 5329, 5330 ; *manuālis* : que la main peut tenir, manuel, maniable, M. L. 5331 ; *manuāle* n. : étui de livre, manuel ; *manuārius*, même sens que *manuālis*, M. L. 5332 ; substantif (populaire, argot?) ; *manuārius* « voleur » (cf. *manuor, -āris* : *Laberius in mimis scripsit manuatus est pro furatus est*, Gell. 16, 7, 2) ; *manūtus* : *magnas manus habens* (Gloss.), cf. *cornūtus* ; *manuātus* (bas latin) : muni de mains ; *manucium* (*mani-*) n. : gant (Gloss.) ; M. L. 5333 a, **manuciāre* ; *manuciolum* (cf. toutefois *manipulus*) : petite poignée, bottillon, bouchon de paille, M. L. 5334 ; *manulea* (*manuleus*) : manche de vêtement, manche de catapulte. Dérivés : *manuleārius* ; *manuleātus* (Plt.). Cf. encore *manipulus, manufestus*, etc., et les composés en *man-, mal-, manceps*, etc. ; *malluuiae*, et ceux, récents, en *manu-, manūfactilis* (St Jér.), *manuinspex* = χειροσκόπος, *manutigium* (Gael. Aur. = χειραψία), *manifolium* : personacia, etc. ; v. aussi M. L. 5335, *manum leuāre* ; 5336, *manu operārе* ; 5337, *manuparāre* ; 5338, *manupastus* ; 5340, *manutenēre* ; 5299 a, **manibella* ; *comminus* : Vég., Mil. 3, 23, *comminus, hoc est manu ad manum, pugnatur*. Terme de la langue militaire ; c'est surtout pour désigner une lutte où l'on est aux prises que l'adverbe est employé (cf. gr. ἐν χερσίν). Le sens de « près » est dérivé, de même celui de « aussitôt » que Servius, ad G. 1, 104, affirme être en usage dans la Gaule cisalpine. V. Brugmann, IF 27, 243 ; *ēminus* : sans en venir aux mains, *eminus fundis sagittis reliquisque telis pugnabatur*, Cés., BC 1, 26, 1. Puis « de loin, à distance ». *Comminus, ēminus* sont sans doute d'anciens adjectifs composés dont le nominatif est demeuré comme adverbe invariable.

Manus figure encore comme second terme de composé dans *anguimanus* (Lucr.) « à la trompe semblable à un serpent » ; *ūni-, quadri-, centi-manus* (= ἑκατόγχειρ, Hor., Ov.) ; Lucrèce, Horace, Ovide déclinent *angui-, centimanus, -ūs*, à l'imitation des composés grecs en *-χειρ* ; les autres formes sont déclinées comme les adjectifs de la seconde déclinaison.

Les noms de la « main » diffèrent suivant les langues. De même que les types de skr. *hástaḥ* et de gr. χείρ (v. *hortus*) ont des correspondants seulement dans deux aires dialectales étroites (v. cependant *praestō*), lat. *manus* n'a de correspondants que dans les dialectes occidentaux. Le mot est italique, en partie thème en *-u-* comme en latin : ombr. manuv-e « in manū », en partie thème en *-i-* : osq. *manim* « manum », en partie thème consonantique : ombr. manf (accusatif pluriel). L'ablatif ombr. mani « manū » est ambigu, parce que les thèmes ombriens en *-u-* ont tous l'ablatif en *-i-*. Le thème *man-* se retrouve dans lat. *mancus, man-ceps, man-dō, man-suētus, man-tēle, malluuiae*. En ombrien, on a *mani nertru* « manū sinistrā » au masculin. Hors de l'italique, cf. v. isl. *mund* (féminin) « main » et *mundr* (masculin) « droit de tutelle qu'on a sur la fiancée grâce au prix payé », v. angl. *mund*, v. h. a. *munt* « main » et « tutelle, protection » (noter le sens juridique, à rapprocher de *manceps, mancipium* ; sur irl. *montar*, v. sous *mandō*), il y a ici le thème consonantique **mn-* élargi par un suffixe. Le type en *-u-* de *manus* rappelle celui de got. *handus*. — Le nom de la « main » est, en général, féminin (le genre masculin de skr. *hástaḥ* est secondaire). — En celtique, on a le dérivé corn. *manal* « gerbe » ; pour le sens, cf. *manipulus*. Cf. aussi gr. μάρη « main »?

mānus, -a, -um : v. *mānis*.

mapālia, -ium n. pl. : *aedificia Numidarum agrestium, quae mapalia illi uocant, oblongā, incuruis lateribus tecta, quasi nauium carinae sunt*, Sall., Iu. 18, 8. Mot numide ou punique. Cf. *māgālia*.

mappa, -ae f. : serviette ; étoffe qu'on jetait dans le cirque pour donner le signal des jeux. Attesté depuis Caton, Agr. 11, 5 ; punique d'après Quint. 1, 5, 57. M. L. 5342, avec une forme dissimilée *nappa* ; cf. *mespila*.

Dérivés : *mappula, map(p)ella*. Cf. *matta*.

marceō, -ēs, -ēre : être fané, flétri (propre et figuré), languir. Attesté depuis Lucrèce ; rare en prose. M. L. 5345.

Dérivés et composés (tous de l'époque impériale) : *marcor, -ōris* m. ; *marcidus* (cf. *languidus*), M. L. 5346 ; *marcidulus* ; *marcitūdō* ; *commarceō* ; *marcidat, τήκει, τήκεται* (Gloss.) ; *marcēscō, -is* et ses composés *com-, dē-, ē-, per-marcēscō* ; *marculentus* (Fulg.), comme *macilentus* ; *immarcēscibilis* (langue ecclésiastique) = gr. ἀμάραντος ; *immarcibilis*, d'où *marcēscibilis* ; *marcitūdō* (Gl., cf. *languitūdō*).

Terme expressif à vocalisme radical *a*. On rapproche lit. *mirkti* « s'amollir », *markýti* « rouir (le chanvre) ». V. Berneker, *Slav. et. Wört.*, II, 79, sous *morky*, et Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, p. 163. Cf. *fracēs* et peut-être *murcus*.

marcus, -ī m. : marteau, « *malleus maior* », Isid., Or. 19, 7, 2.

Dérivé : *marculus*. On trouve aussi *martulus, martellus, martiolus*. *Martellus* est la forme la plus représentée dans les langues romanes. M. L. 5379 ; B. W. s. u. ; et en celtique : britt. *morthol*, etc., *marcus*, *marculus* survivent à peine. M. L. 5347, 5348. La seule forme usitée en latin est *martulus, marculus* (attestée depuis Lucilius) ; *marcus* n'est attesté que par Festus, *marculus, deminutiuum a Marco*, P. F. 112, 23, et par Isidore.

D'après M. Niedermann, *Essais*, 32, et IF 15, 109, il faudrait partir de *martulus*, qui serait issu de **mal-tlo-* et s'apparenterait à *malleus* ; sur *marculus* interprété comme un diminutif aurait été rebâti *marcus* (cf. *mantellum*).

Mārcus, -ī : v. *Mars*.

***marcus, -ī** m. : cépage, vigne. Gaulois d'après Colum. 3, 2, 26.

mare, -is n. (le thème consonantique **mar-* attesté par l'ablatif *mare* (Lucr.) et le génitif pluriel archaïque *marum* (Naev.) est sans doute secondaire) : mer. Usité de tout temps. Panroman, avec des formes féminines issues de *maris* f., v. Thes. VIII 377, 55 sqq., influence de *terra*? M. L. 5349.

Dérivés et composés : *marīnus* : marin, M. L. 5359, et *permarīnus* (T.-L. d'après *peregrīnus*) ; *sēmi-, trānsmarīnus* ; *maritimus* (*-tumus*) : maritime, M. L. 5362 ; *mariambulus* (St Aug.) ; *bimaris* (= διθάλασσος) ; *marītēnsis* (Grom., comme *forēnsis*).

Mare est le terme courant ; les emprunts grecs *pelagus, pontus* appartiennent à la langue poétique, comme *aequor* ; de même, l'emploi de *sāl, sale* dans le sens de « mer » est imité du grec ; v. aussi *aequor* et *salus, salum*.

Ancien thème consonantique dont il y a des dérivés depuis le slave jusqu'à l'italique. Presque partout vocalisme *o* : irl. *muir* (gén. *mora*), gall. *mor* « mer » (gaul. *Are-morici* « gens qui vivent près de la mer »), got. *marei* (et *mari-saiws*), v. sl. *morje*, lit. *mārės* (avec une nuance de sens commandée par le caractère de la mer en pays lituanien). Le vocalisme zéro de lat. *mare* n'est pas attesté hors du latin. Il n'y a pas trace du mot en sanskrit, en grec et en arménien. Cf. *mānāre*.

***marga, -ae** f. : marne. Mot gaulois d'après Plin. 17, 42 (cf. *acaunu-* (*-no-*), *gliso-marga*). M. L. 5351 et 5354, *margila* ; v. h. a. *mergil*.

margarīta, -ae (*-tum* n.) f. : perle. Emprunt au gr. masculin μαργαρίτης, lui-même emprunté à l'Inde, latinisé (Varr., Cic.) ; pour le changement de genre, cf. *artopta*.

Dérivés : *margarītiō* (Inscr., cf. *ūniō*) ; *margarītārius, -tus* ; *margarītifer*. M. L. 5351 a ; got. *marikreitus* ; celtique : irl. *margarét*, britt. *myrierid*.

***margella** : κοράλλιον (Gloss.). M. L. 5353.

margō, -inis f. et m. : bord, marge. Ancien (*Lex Puteol.*), usuel. M. L. 5355 ; irl. *margan*.

Dérivé : *marginō, -ās* (langue impériale), d'où *ēmarginō*. Cf. aussi M. L. 5352, **margella*.

Dérivé en *-n-* d'un thème dont le germanique a un dérivé en *-ā-* : got. *marka* « frontière », etc. D'autre part, le persan a *marz* « pays frontière ». Le vocalisme *a* est celui d'un terme technique et, en effet, le mot n'appartient à aucune racine connue. Le celtique offre un mot qui semble apparenté, mais dont la structure est différente : irl. *mruig* « pays frontière, pays » ; gaul. *brogae Galli agrum dicunt*, Schol. Iuu. 8, 234 ; cf. *Allobroges*.

marisca (*fīcus*) : variété de figue ; *mariscus iuncus* : grand jonc (Plinc). Origine inconnue. M. L. 3560.

***marisca** : *coenum* (Gloss.). Latinisation d'un mot germanique ; cf. all. *mersch*.

***mariscalcus** : « agāsō » (Gloss., Lex. Sal.). Germ. V. B. W. *maréchal*.

***marisopa** : nom d'un poisson dans Polem. Silu. Tardif, non latin.

marītus, -a, -um : marié, accouplé ; **marītus, -ī** m. : mari.

Comme adjectif, le mot se rencontre d'abord dans la langue de l'agriculture, Cat., Agr. 32, 2, *arbores facito uti bene maritae sint* (cf. Col. 11, 2, 79, *ulmi uitibus maritantur* ; 4, 1, 6, *maritandae arbores*) ; c'est seulement dans la langue poétique impériale que *marītus* a le sens de « nuptial, conjugal », e. g. Prop. 3, 19, 16, *Iuno sacris quae praesidet alta maritis* ; Ov., Pont. 3, 1, 73, *socialis amor, foedusque maritum*. L'emploi le plus fréquent est celui de *marītus*, substantif masculin « mari », qui se dit aussi des animaux ; cf. Colum. 7, 6, 4 ; 8, 5 ; Vg., G. 3, 125, *quem legere ducem et pecori dixere maritum*. Dans Plaute, *marītus* s'oppose à *caelebs*, Mer. 1018 ; le terme par lequel il désigne le mari est *uir*. M. L. 5363. *Marīta* « femme, épouse » n'apparaît qu'à l'époque impériale.

Dérivés et composés : *marītō, -ās*, M. L. 5361 ; *marītālis* (époque impériale) ; *ūnimarīta*, CIL VI 30428, cf. *ūniuira* (époque impériale) ; *bi-, com-marītus*. Le rapport, vrai ou faux, établi par les Latins avec *mās* apparaît dans des emplois comme Varr., R. R. 2, 10, 11, *tunc dicuntur catulire, i. e. ostendere se uelle maritari* ; Col. 8, 2, 12, *quae* (*feminae*) *ternae singulis* (*maribus*) *maritantur*.

L'hypothèse suivant laquelle *marītus* se décomposerait en **marī-to-* « pourvu de famille » est arbitraire, puisque **marī* n'est attesté d'aucune autre manière. Ce **marī-* serait apparenté à lit. *martì* « jeune fille » (cf. Wackernagel, IF 31, 255), gr. μεῖραξ « fille, garçon », skr. *máryaḥ* « jeune homme », et surtout avec gall. *merch* « fille », lit. *mergà* « jeune fille ». La spécialisation dans le sens de « mari » semble indiquer une influence secondaire de *mās*, bien que les deux mots

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

n'aient rien de commun à l'origine. Pour la formation, cf. *cerrītus*.

Marmar : v. *Mārs*.

marmor, -oris n. : marbre ; et objet de marbre (statue, etc.) ou qui a la dureté ou la blancheur du marbre, en particulier la surface blanche d'écume de la mer (poétique). Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 5368 ; irl. *marmur* ; germanique : v. h. a. *marmul*, *murmul*.

Dérivés : *marmoreus* ; *marmorōsus* ; *marmorārius* ; *marmorātus*, d'où *marmorō*, *-ās* (tardif) ; *marmorātiō* ; *marmusculum* (d'après *arbusculum*). Emprunt au gr. μάρμαρος ; le changement de genre est dû à ce que les noms de matériaux et de métaux sont neutres en latin ; cf. *ebur*, *aurum*, *argentum*, *aes*, etc. Finale en *-or*, d'après *aequor*, **ebor*, **rōbor* (gén. *eboris*, *rōboris*), et inversement *marmur* ; cf. Quint. I, 6, 23, d'après *ebur*.

marō, -ōnis m. : nom d'un magistrat municipal, ombrien et étrusque, attesté épigraphiquement, CIL XI 5390 : *Post. Mimesius C. f., T. Mimesius Sert. f. … marones murum… faciundum coirauere.* — L'ombrien a, en outre, un dérivé désignant « la charge de *marō* », correspondant au type latin *magistrātus*, *marōnātus* ; cf. Vetter, *Hdb.*, nos 233 et 236 — *Marō* est également usité comme cognomen.

Mot étrusque : *maru*, qui pas plus que l'osque *meddix* n'a pénétré en latin proprement dit.

marra, -ae f. : sorte de houe à large tête. Époque impériale (Colum.) ; sans doute mot d'emprunt? Le gr. μαρρόν· ἐργαλεῖον σιδηροῦν (Hes.) provient peut-être du latin. Assyr. *marru*. M. L. 5370.

marrugina (lire *marrūcīna?*) : εἶδος παλιούρου· ⟨ἔ⟩στι δὲ ἀκανθῶδες δένδρον (Gloss.). Sans doute épithète tirée du nom propre *Marrucinī* : *-a fīcus*, etc.

marruuium (*marrubium*, *mar(r)ubius*, *mar(r)ubio*, *marubis*, Gloss.), **-ī** n. : marrube noir ou blanc (Pline, Col.). M. L. 5376. Sans étymologie.

Mārs, -tis m. : Mars, ancienne divinité italique, qui a été identifiée avec le dieu grec de la guerre, Arès. Le nom panitalique a des formes simples ou à redoublement : 1° *Māuors*, forme ancienne conservée en poésie (Lucr., Vg.), contractée en *Maurs*, CIL I² 49 (inscr. de Tusculum), puis *Mārs*, forme généralisée ; 2° *Marmar* (Carm. Aru.), cf. osque *Mamers*, issue par dissimilation de **Marmart-s* ; cf. *Mamercus* : *praenomen… Oscum ab eo quod hi Martem Mamertem dicunt*, F. 116, 2 ; *Māmertinī*, ap. F. 150, 4 sqq.

Dérivés de *Mārs* :

Mārcus, prénom et surnom romain, issu de **Mārti-co-s* comme *Māmercus* de **Māmerti-co-s* ; l'*ā* est assuré par la graphie *Maarcus*, osq. Μααρκος à côté de Markas. De *Marcus* sont formés : *Marcius*, *-cia*, *-ciānus*, *-culus*, *-cellus*, *-līnus*, *-liānus* ; *marciātum*? « sorte d'onguent » (tardif) ; *Marcipor* (cf. *Quintipor*, *Gaipor*, cités par Festus 306, 17 sqq.), qu'on interprète par *Marcī puer*, mais le second élément est obscur.

Mārtius (*Māuortius*, poétique) « de Mars » : *M. mēnsis* « mois de Mars », originairement le premier de l'année romaine, conservé dans les langues romanes, M. L. 5383, et de là passé en germanique : v. h. a. *mar*… « März », etc., comme le groupe *Mārtis diēs* a fourni… nom du « mardi » dans les langues romanes, M. L. 53… et en celtique : irl. *mairt*, etc.

Marsī, forme dialectale issue de *Mārtiī* > **Mārtiī*… *Mārsī*. Les Marses passant pour pratiquer la sorcellerie… *mārsus*, *mārsiō* ont servi à désigner des sorciers, et… particulier des charmeurs de serpents : cf. *mārsus*, ὁ… διώκτης, *incantator serpentium* (Gloss.). *Mārtiālis*, *-ā… nus*, *-tēnsis*, *-tīnus* ; *Mā(r)spiter* ; *Mārticola*, *-gena*. Pas… d'étymologie indo-européenne ; v. Ernout, Philologica… II, p. 211 sqq.

marsuppium (*marsūpium*, *marsi-*), **-ī** n. : poche, bourse… Emprunt au gr. μαρσύπιον attesté depuis Plaute. Le… mot grec lui-même doit être un emprunt.

Dérivé : *massipiārius* « pick-pocket » (Not. Tir.).

martēnsis lacertus : poisson inconnu (Marcel.). V… Thes. s. u.

martīsia : *in mortario ex pisce fiunt*, Isid. 20, 2, 29… Inexpliqué.

martulus : v. *marcus*.

martyr, -ris m. : témoin, martyr. Emprunt fait par… la langue de l'Église au gr. μάρτυρ (-τυς), latinisé ; d'où… *martyra* f. (et *martyrus*), *martyrārius*, *martyr(i)ālis*, *mar… tyrium* (= μαρτύριον), *martyrizō* (cf. *baptizō*), **martyr… tum*, fr. *Marterey*, etc. M. L. 5385-5386 a. Celtique : irl… *martir*, *martre*, etc. ; v. h. a. *martyra*, etc.

marūca : mot de glossaire, traduit par le v. angl… *snegl* (all. mod. *Schnecke*), CGL V 372, 23, et conservé… dans des dialectes italiens. M. L. 5387. Étymologie et… origine inconnues.

mās, măris (gén. pl. *marium* ; un n. *mare* est attesté… à basse époque) adj. et subst. : mâle (opposé à *fēmina*… comme ἄρσην à θῆλυς). Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *masculus* (*masclus*, et *mascel*… blâmé par l'Appendix Probi, cf. Thes. VIII 426, 79), adjectif et aussi substantif (pour remplacer le monosyllabe trop bref) ; cf. Plt., Ci. 705, *bona femina et malus masculus uolunt te*, M. L. 5392 ; irl. *mascul*, etc. L'emploi substantif a déterminé la création de l'adjectif *masculīnus* (d'après *fēminīnus*), qui ne semble pas attesté avant l'époque impériale et qui en grammaire traduit le gr. ἀρσενικός ; *masculēscō*, *-ī*… (Plin.) ; *masculētum* (id.) ; *masculātus* (Apul., d'après *uirātus*, qui est dans Varron ; *u. uir*) ; *com-*, *ē-masculō* (Apul., cf. *ēuirō* plus ancien) ; *sēmimās* (Varr. = ἡμι… ανδρος) ; *masculofēmina* = ἀρρενόθηλυς (Iren.) ; *mas… culāris* (Mar. Victor., comme *fēminālis*).

On voit mal comment *marītus* serait parent, à l'origine, de *mās*.

Les formes *mās* et *masculus* indiquent un radical *mas-* qui n'a, hors du latin, aucun correspondant. L'ancien nom du « mâle » a pris un sens particulier ; v. *uerrēs*.

mascarpiō, -ōnis m. : ἅ. λ. dans Pétr., Sat. 134, 5, interprété généralement comme synonyme de *mastur… bātor* ; sert aussi de nom propre, CIL XII 5876 ; Greg. T., Vit. patr. 16, 4. Sens obscur.

massa, -ae f. : masse, pâte ; puis toute espèce d'objet… qui forme un bloc, un lingot. M. L. 5396 ; irl. *más*, britt. *mass*. Emprunt, déjà dans Plt., au gr. μᾶζα ; dérivés tardifs *massālis* (Tert.), *massula*, *massārius*, **ad… massō* (roman), *massāceus* ; *com-*, *im-massō*, *-ās*. Le mot latin a pris dès l'abord un sens plus large que l'original grec et il en est devenu indépendant.

massaris, -is f. : fleur de vigne sauvage. Mot étranger, sans doute africain, cité par Plin. 12, 133.

mas(s)ō, -ās (*mānsō*) : mâcher. Mot uniquement dans Theod. Prisc. (IVe-Ve siècles ap. J.-C.), où il traduit le gr. διαμασάομαι. La date et l'emploi du mot inclinent à penser que c'est une transcription du gr. μασ(σ)άομαι, plutôt qu'un dénominatif de *mansus*, prononcé **māsus*, comme l'a supposé Cavallin, Philol. 91 (1936), p. 467. Le gr. μάσσω « pétrir » ne convient pas pour le sens. La graphie *mansō* de Non. 148, 10 pourrait avoir été influencée par *mansus*. Cf. le suivant. Certaines formes romanes supposent **submassāre*. M. L. 8379.

masticō, -ās : = μαστιχάω (Marcel., Pelag., Apul.) « mâcher ». Le verbe a été rangé naturellement dans les formations, de type populaire, en *-icō*, cf. *morsicō*, et est demeuré dans les langues romanes. M. L. 5398.

Dérivés : *masticātiō* ; *immasticātus* (Cael. Aur.) ; *praemasticō*.

mastic(h)ē, -ēs ; mastix (*-tex*), **-icis** f. : formes tardives latinisées de gr. μαστίχη « mastic » et demeurées dans les langues romanes. M. L. 5399.

Dérivés : *mastic(h)ātum* (*ūnum*) ; *-chinus* (Pall.) ; *grānomastix* (Isid.).

mastīgō, -ās : fouetter (Ital.). Transcription de μαστιγόω, dénominatif de gr. μάστιξ ; cf. *mastīgia* (Plt.) = μαστῖγίας.

mastrūca, -ae f. : vêtement de peau. Le mot et la chose sont venus de Sardaigne à Rome (cf. Quint. 1, 5, 8) : l'origine en est probablement phénicienne. On trouve aussi les graphies *mastruga*, *manstruca*, *manstructa* (Plt., Poe. 1313), *manstruga*.

Dérivé : *mastrūcātus*.

masturbor, -āris (et *masturbō*) : cf. CGL II 127, 44, *masturbat* : *manuturbat*, δέφει καὶ δέφεται. Ἔστιν δὲ ῥῆμα κοινόν. Mot vulgaire (Martial). M. L. 5400. Peut-être déformation de μαστροπεύω?

Dérivés : *masturbātor* ; *masturbiō* f. (Mart.).

māsūcius, -ī m. : v. *mandō*, *-is* fin.

mataris, -is et **matara, -ae** (*materis*) f. : javeline gauloise. Mot celtique (Sisenna, César). M. L. 5402.

mataxa (*met-*), **-ae** f. : fil, cordon. De gr. μέταξα, lui-même sans doute emprunté ; depuis Lucilius. Panroman, sauf roumain. M. L. 5403.

Dérivé : *metaxārius*.

matella : v. *matula*.

mateola, -ae f. : bâton, manche de la houe? Mot de Caton, Agr. 45, 2, *cum taleam demittes, pede taleam opprimito. Si parum descendet, malleo aut mateola adigito.* Technique et rare. M. L. 5425 a, **matteola*, et 5425, **mattea*?

On rapproche v. sl. *motyka* « houe », skr. *matyám* « herse », etc. S'il y a un original commun, il est risqué de le restituer.

māter, -tris f. : mère. Correspond à *pater*. Terme général, qui peut se dire des animaux (à l'encontre de *genetrīx* et *mamma*) ; cf. Varr., R. R. 2, 4, *porci cum matribus* (sens conservé dans beaucoup de formes dialectales romanes, cf. M. L. s. u.), même des plantes ; cf. Vg., G. 2, 23, *hic plantas tenero abscindens de corpore matrum* ; Plin. 12, 23, *superiores eiusdem rami in excelsum emicant, siluosa multitudine, uasto matris corpore*, où il désigne la branche mère, le tronc principal ; *māteriēs*. Par image, *mātēr* a pu s'employer au sens de « cause, origine, source », etc. ; cf. μητρόπολις. — *Māter* désignant la mère qui nourrit l'enfant, le mot peut servir à nommer aussi la nourrice. Il comporte, comme *pater*, une idée de respect, que n'a pas la forme familière *mamma*, et s'ajoute au nom d'une déesse, comme *pater* au nom d'un dieu, pour l'honorer (*Terra māter*), et sans que l'idée de maternité soit nécessairement impliquée dans l'appellation : *Vesta māter*. *Māter* est souvent accompagné du génitif *familiae* (*-liās*) : sur le modèle de *pater familiās*, cf. P. F. 112, 27, et Mayer-Becker, *Précis*, p. 38 : « Le titre de *māter familiās* dont elle [la femme] est honorée a eu des significations diverses, mais il n'a jamais impliqué, comme celui de *pater familiās*, l'idée de la puissance exercée sur d'autres. » De même, *mātrimōnium* « maternité légale, mariage » et, à l'époque impériale, « femmes mariées, épouses » (au pluriel collectif *mātrimōnia*, comme *seruitia*, e. g. Tac., A. 2, 13, 3) est formé d'après *patrimōnium* et n'implique jamais l'idée de propriété, ni de droit sur les choses. Enfin, l'absence d'un adjectif **mātrius* correspondant à *patrius* s'explique par l'impossibilité pour la femme, dans l'ancien droit patriarcal, de posséder et de tester. L'adjectif de *māter* est *māternus*, formé avec le suffixe *-no-* marquant l'origine ; cf. *acernus*, *eburnus*, etc. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 5406 ; cf. 5410, **maternālis* ; 5411, **maternio* ; 5420, *matrīna* ; B. W. *marraine*.

Juxtaposé : *mātris animula* « serpolet » *propter quod menstrua moueat*, Bertoldi, RLR 2, 147.

Autres dérivés : *mātrōna* (cf. *patrōnus*) : *-m dictam esse proprie quae in matrimonium cum uiro conuenisset, quoad in eo matrimonio maneret, etiamsi liberi nondum nati forent ; dictamque esse ita a matris nomine non adepto iam sed cum spe et omine mox adipiscendi : unde ipsum quoque matrimonium dicitur ; matrem autem familias appellatam esse eam solam quae in mariti manu mancipioque aut in eius in cuius maritus manu mancipioque esset : quoniam non in matrimonium tantum, sed in familiam quoque mariti et in sui heredis locum uenisset*, Gell. 18, 6, 8 et 9. Comme *māter*, le mot comporte une idée accessoire de noblesse ou de dignité ; de même l'adjectif *mātrōnālis*, e. g. T.-L. 26, 49, 15 : *oblitae decoris matronalis*, M. L. 5422 a. De là *Mātrōnālia* ; *mātrōnātus*, *-ūs* (Apul.) ; *mātrōnēum* (très tardif, sur *gynēcaeum*) ; *mātrōnicium* (Lyd., Mens. 4, 29) ; *commātrōna*.

mātercula, *-ae* f. : petite mère ; diminutif affectif (depuis Plt.) ; cf. *anicula*.

mātertera : *matris soror* (par opposition à *amita*). Mot relativement nouveau formé en italique avec le suf-

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

fixe *-*tero-* marquant opposition de deux notions ; cf. *auonculus*, etc. Composés juridiques : *ab-*, *ad-*, *pro-mātertera*.

mātrāstra : marâtre, CIL XI 6730, 4 : *hic est Hirculis qu[ĭ] a matrastra sua | periuit* (mosaïque d'Ancône). Cf. *patrāster*. M. L. 5415 b.

mātrīgna (Gloss., et *mātrīna*) : formé d'après *prīuignus*, conservé dans certains dialectes italiens, M. L. 5419, et en germanique : b. all. *meter(e)*, à côté d'une forme **matrea*, CGL 4, 262, 46, issue du gr. *matryia*, M. L. 5423.

mātruēlis m. : fils du frère de la mère ; cousin germain du côté maternel. Formé sur *patruēlis* ; *mātrimus*, *-a*, *-um* ; *mātrimis*, *-e* : adjectif conservé dans le sens rituel, *matrimes ac patrimes dicuntur quibus matres et patres adhuc uiuont*, P. F. 113, 5.

Mātrālia, *-ium* n. pl. (d'un adjectif **mātrālis*) : *Matris Matutae festa*, P. F. 113, 2, et *mātrātus*, *-ūs* ; *Mātrae*?

mātrēscō : inchoatif qui semble créé par Pacuvius. Conservé par Non. 137, 6 et par les gloses ; cf. ALLG 3, 407.

mātrimus : *matris frater* (Gl.).

bimāter : épithète de Dionysos, traduction du gr. διμήτωρ (Ov.).

commāter (latin ecclésiastique). M. L. 2082 ; B. W. *commère*, *compère* ; britt. *commazr*.

mātricīda, *-dium* (fait d'après *parricīda*, rattaché à *pater*).

mātrīx, *-īcis* f. (sans doute formé d'après *genetrīx*, *nutrīx*) 1° femelle pleine ou qui nourrit ; arbre qui produit des rejetons, tronc principal (Suét., Aug. 94, 11 ; cf. gr. μήτρα), et par suite « matricule, rôle, registre » (cf. *mātrīcula*) ; 2° matrice (= gr. μήτρα, sens non attesté avant l'époque impériale et peut-être calqué sur le sens du correspondant grec) ; 3° synonyme de *genetrīx* dans Tert., e. g. Virg. uel. 5, *Eua matrix generis feminini*, ou de « *māter* » au sens figuré de « source, cause ». Attesté depuis Varron ; panroman. M. L. 5422.

Dérivés : *mātrīcālis*, M. L. 5416 ; *mātrīcula*, M. L. 5417 ; *mātrīculārius*, M. L. 5418 ; *mātrīcārius*. Pour **matrisilua*, v. *silua*.

Mot indo-européen, symétrique à *pater*. Attesté en osco-ombrien (avec valeur religieuse), osq. Maatreis, ombr. *Matrer* « Mātris », et en falisque *mate* « māter ». Cf. irl. *máthir*, v. isl. *móðr*, dor. μάτηρ (ion.-att. μήτηρ), v. sl. *mati* (gén. *matere*), lette *māte*, arm. *mayr*, skr. *mātā́* (acc. sing. *mātáram*), av. *mātar-*. La valeur de « femme mariée, maîtresse de maison » ressort de lit. *móte*, *motẽ* « femme mariée », alb. *motre* « sœur » (primitivement la sœur aînée, qui remplaçait la mère). Elle est sensible dans lat. *māter*, où subsiste la dignité sociale de la *māter familiās* à côté du *pater familiās* ; la valeur religieuse se voit dans *Vesta māter*, par exemple. La nuance du mot diffère, au moins à l'origine et dans la plupart des emplois, de celle de *parēns* (féminin) ou de *genetrīx*. Gaul. *Matrebo* (datif pluriel) a aussi un sens religieux.

māteriēs, -ei et **māteria, -ae** f. : terme de la langue rustique, proprement « substance dont est faite la *māter* », c'est-à-dire le tronc de l'arbre considéré en tant que producteur de rejetons. Dérive de *māter*, comme *pauperiēs* de *pauper*. Par extension désigne la partie dure de l'arbre, par opposition à l'écorce ou aux feuilles ; cf. Col. 5, 11, 4, (*arbor*) *inter corticem et materiem* ; 4, 21, 2, *uitis in materiem frondemque effunditur*. Comme c'est cette partie de l'arbre qui fournit le bois de charpente, *māteriēs* en est ainsi arrivé à prendre dans la langue des charpentiers, le sens de « bois », et spécialement de « bois de construction », par opposition à *lignum* ; cf. Plin. 16, 206, *cornus non potest uideri materies propter exilitatem, sed lignum*. C'est à ce sens que se rapportent les dérivés :

māteriārius « relatif à la charpente » ; *māteriō*, *-āre* « munir d'une charpente » ; *māterior* « se procurer du bois » (joint à *frūmentor*, Cés., B. G. 7, 73) ; *māteriātus* ; *māteriātiō* ; *māteriātūra* ; *māteriola* ; *māterīnus*, *-rĭōsus*, etc., et les formes supposées par les dérivés romans ; cf. M. L. 5409, *māteries*, *-ria*, *-rium* (fr. *madrier*) ; 5407, *māteriāmen* (Lex Salica ; fr. *merrain*) ; 5408, **māteriamentum*.

Dans la langue commune, *māteriēs* s'est dit ensuite de toute espèce de matériaux : ὕλη ξύλων ἢ ἄλλων τινῶν ; *materiam superabat opus*, dit Ov., M. 2, 5 ; et il a servi à rendre le gr. ὕλη dans son sens figuré de « matière, cause, sujet, origine » : *materiam artis eam dicimus in qua omnis ars et facultas, quae conficitur ex arte, uersatur*, Cic., Inu. 1, 5, 17 ; *māteriola* « petit sujet » (Tert.). *Māteriēs* a fini par désigner la « matière », par opposition à l'esprit, dans la langue philosophique et religieuse ; de là, à basse époque, *māteriālis* (= ὑλικός), *-liter* et *immāteriālis* (= ἄνυλος, Ambr.).

De même que *māter* désigne la nourrice, *māteriēs* a quelquefois le sens de « aliment » ; ainsi Celse 2, 18, 3 sqq., *imbecillissimam materiam esse omnem caulem oleris*. Ancien, usuel.

mātertera : v. *māter*.

matia : mot de glossaire ; *intestina* (*-nae*), *unde matiarii dicuntur qui eadem tractant aut uendunt*, CGL V 32, 7. On a aussi *mattia* ; *mat⟨t⟩iola*, περίφορα (*in capite de escis*). Conservé dans quelques dialectes romans. M. L. 5412. Peut-être identique à *mattea* « friandise », déjà signalé par Varr., L. L. 5, 122, emprunté au gr. ματτύη, *matteola*, Arn. 7, 231. Pour *matiārius*, v. *macellum*.

mat(t)iānum (*mālum*) : sorte de pomme. De *Matius*.

mātrix ; mātruēlis : v. *māter*.

matta, -ae f. : natte (tardif ; August., schol. Juv.) ; *mattārius* : qui couche sur une natte (surnom donné par les orthodoxes à une secte de Manichéens) ; *mattula*. Panroman, sauf roumain. M. L. 5424, *matta* et **natta* ; et germanique : v. angl. *matte*, *meatta* « Matze ». Sans doute mot d'emprunt, comme *mappa*.

mattea : v. *matia*.

mattia : non attesté isolément : figure dans *mattiobarbulus* « sorte de javelot » et *mat(t)iārius* « soldat armé de ce trait ». Tardif (Vég., Amm. Marc.). Non latin. Cf. *mataris*?

matticī : *cognominantur homines magnarum malarum atque oribus late petentibus*, P. F. 115, 3. A rapprocher peut-être de gr. μάθυιαι· γνάθοι (Hes.). Géminée intérieure expressive.

mattus : v. *matus*.

matula, -ae f. : vase, pot (employé aussi comme terme d'injure, cf. fr. *cruche*), pot de chambre. Attesté depuis Plaute. Populaire. M. L. 5429. Diminutif : *matella* f., d'où *matelliō*, *-ōnis*. Sans étymologie.

mātūrus, -a, -um : 1° qui se produit au bon moment, à l'heure favorable, ὡραῖος, cf. Gell. 10, 11, 2-4 ; 2° qui se produit de bonne heure (par la même acception de « bon » que dans *māne*, *mātūtīnus*). De là deux sens qui, en se développant, sont devenus contradictoires : 1° mûr, mûri ; qui arrive à son plein développement, par suite « opportun » (synonyme de *tempestīuus*) et aussi, par litote, « âgé, vieux » : *poma matura et cocta*, Cic., C. M. 19, 71 ; *filia matura uiro*, Vg., Ae. 7, 53 ; *animo maturus et aeuo*, Ov., M. 8, 67 ; *uiridis aeui, maturus animi*, Claud. Mamert., anim. 29, p. 135, 15 ; *matura imperia* « ordres vieillis », Just. 11, 5, 7. « Comme un dessein mûri est un dessein qui a demandé du temps, *mātūrus* se prend quelquefois dans le sens de « réfléchi, préparé à loisir » ; *maturum consilium*, Cic., Diu. 1, 18 » (B. B.). A ce sens se rattachent *im-mātūrus* (= ἄωρος) et *praemātūrus* (cf. *praecox*), tous deux anciens et classiques ; *per-*, *rudi-*, *sēmi-mātūrus*, tardifs ; *mātūrēscō*, *ēmātūrēscō* ; *mātūrēfaciō*.

2° qui se produit de bonne heure, hâtif, précoce : *maturae hiemes* « hivers précoces », Cés., BG 4, 20, 1 ; *mature fieri senem*, Cic., C. M. 10, 32 ; *quibus rebus quam maturrime occurrendum putabat*, Cés., BG 1, 33, 4.

Les deux sens se retrouvent dans *mātūrō*, *-āre* « mûrir » et « faire mûrir » ; « hâter » et « se hâter ». Par contre, *mātūritās* n'a guère que le sens de « maturité » (d'où *immātūritās*) ; le sens de « hâte, promptitude » est rare et seulement d'époque impériale ; l'auteur de la Rhét. à Hérennius emploie dans ce cas *mātūrātiō*, la langue ayant différencié dans l'emploi le nom dérivé de l'adjectif et le nom dérivé du verbe.

Ancien, usuel, classique. *Mātūrus* est dérivé d'un thème en *-u-*, **mātu-* non attesté ; cf. *mātūta*, *mātūtīnus*. Il est demeuré dans les langues romanes, M. L. 5433 (panroman), comme *matūritās*, 5432 ; *matūrāre*, 5430 (panroman, sauf roumain) ; *matūrēscere*, 5430 a ; **matūricāre*, 5431, mais seulement avec le sens de « mûr ».

Cf. *māne*, au sens de « de bonne heure ».

La notion de « mûr » est exprimée de manières diverses suivant les langues ; les expressions ne concordent pas, même quand elles appartiennent à une même racine, ainsi skr. *pakváḥ* et gr. πέπων.

matus, -a, -um : ivre. Mot vulgaire (Pétr. 41), qu'on retrouve dans les gloses : *matum est* : *humectum est, emollitum, infectum*, CGL V 604, 41. On lit aussi *mattus* (*matus*) : *tristis*, CGL IV 114, 4 ; 237, 5 ; 536, 31 ; V 465, 6 ; 542, 40. Mais peut-être sont-ce deux mots différents. Le rapprochement de l'ital. *matto* est aujourd'hui contesté ; cf. M. L. s. u. **mattus*, 5428 ; B. W. *mat*.

Mattus peut représenter une prononciation vulgaire (dialectale) de **maditus* ; toutefois le rapprochement de *nitidum*, ital. *netto*, ne prouve rien, si l'adjectif italien est emprunté au gallo-roman *net*, comme l'indique, sans preuve, M. L. s. u. *nitidus*, 5929 ; B. W. *net*.

Mātūta, -ae f. : ancienne déesse italique, identifiée avec l'Aurore (Lucr. 5, 656), puis avec Leucothéa. *Mātūta* est le féminin d'un ancien adjectif **mātū-to-s*, cf. *acū-tus*, etc. ; l'épithète est généralement accompagnée de *Māter*, cf. CIL XI 6294, 6301.

Dérivé : *mātūtīnus* : du matin, devenu *mattīnus*, cf. Anth. 339, 47 ; substantivé *mātūtīnum* n. ; le matin. Attesté depuis Sén. et Plin., a remplacé *māne* dans ce sens ; roman. M. L. 5434 ; et celtique : irl. *maten*, britt. *metin*. On a aussi *mātūtīna* f., comme *sēra*, *uespera*. De là *mātūtīnālis*, *-ārius* (tardifs).

Mātūta ne diffère que par le suffixe de *mātūrus* ; tous deux se ramènent, par l'intermédiaire d'un abstrait en *-tu-*, **mātu-*, à la racine **mā-* « bon » ; cf. *mānis*, etc.

maurella, -ae (*mōrella*) f. : morelle, plante. M. L. 5680 b (*mōrellus*) ; B. W. s. u. On trouve aussi dans les gloses *maura* : *herba ficaria*, CGL III 590, 5. De *Maurus* « Maure », puis « brun foncé ». M. L. 5438 ; cf. m. h. a. *mōr* « cheval » ; britt. *maour*.

Māuors : v. *Mārs*.

maxilla : v. *mālo*.

maxumus, maximus : v. *magnus*.

mē (ancien *mēd*) : accusatif et ablatif du pronom de 1re personne dont le nominatif est *ego*. Le *-d* final, qui existait à date ancienne et qui est noté dans les plus anciens monuments épigraphiques (fibule de Manios, vase de Duenos, etc.) et littéraires (Ennius, Plaute), provient d'une particule postposée ; cf. Meillet, MSL 22, 50. Le même radical a fourni le datif *mihĭ*, *mī* ; l'ancien génitif *mīs* (cf. *tīs*), remplacé par *meī*, l'adjectif possessif *meus*, *-a*, *-um*. — *Meus* a un vocatif *mī*, qui est sans doute un ancien génitif-datif atone, correspondant à gr. μοι : *mī fīlī* « fils à moi », τέκνον μοι. Le pluriel *mī* est fait d'après l'analogie de *deus*, *dī*. S'emploie substantivé : *meum* « mon bien », *meī* « les miens ». M. L. 5449 ; 5450, *mēcum* ; 5556, *meus*, *-a*. Panroman. B. W. *me*, *mon*.

Les thèmes de pronoms personnels étaient invariables en indo-européen. La forme simple apparaît sans doute dans irl. *mé* « moi » (*is mé* « c'est moi ») et gr. ἐμέ (avec prothèse *e*), μέ et, avec voyelle longue, dans skr. *mā*, av. *mā* (atones) ; le plus souvent, on a des formes pourvues d'une particule d'élargissement, comme v. lat. *mēd*, skr. *mā́m*, av. *mąm*, v. sl. *mę*, hitt. *ammuk*, got. *mi-k* (cf. gr. ἐμέ-γε), vén. *meχo* (d'après *eχo*). Pour l'ablatif, cf. skr. *mát*, av. *map*.

Le datif *mihī* est ancien, à ceci près que l'*i* de *mi-* est issu de *e* (comme dans *tibī*) : cf. ombr. *mehe* « mihī » et véd. *máhya*, *mā́hyam* ; la même prépalatale apparaît aussi dans le *j* de arm. *inj* « à moi », où se sont produites des altérations pareilles à celles qui ont donné à l'accusatif *is* « moi » sa forme (en général *z-is* avec le *z-* déterminatif de l'accusatif).

L'ancien adjectif possessif était de la forme **mo-*, à en juger par skr. *má-*, av. *ma-*, gr. ἐμός (avec prothèse), arm. *im* (gén. *imoy*, aussi avec prothèse). Le type lat. *meus* est secondaire, comme skr. class. *madīyaḥ*, got. *meins*, tokh. A *ñi*, lit. *mānas*, etc. Une formation du même type que celle du latin, mais indépendante, se trouve dans v. sl. *mojĭ*, v. pruss. *mais*.

mecia, -ae f. (*macia*?) : mouron rouge, ἀναγαλλίς (Ps.-Diosc., Marc. Emp.).

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

meddix : *apud Oscos nomen magistratus est*, P. F. 110, 19. Mot osque : meddíss, du type *iūdex*, composé du mot racine **med* + *dic-s* « celui qui montre le droit » ; cf. ombr. meřs « droit » (de **medos*). V. *modus* et *medeor*.

medeor, -ēris, pas de parfait, **medērī** : donner ses soins à (complément au datif *m. alicuī*, *m. morbō*). Ancien (Caton ; vieilles formules). Apparaît dès l'origine spécialisé dans la langue médicale au sens de « porter remède à » (cf. la spécialisation *cūra*, *cūrō* et, en grec, de θεραπεύω), d'où *medēns* « médecin » ; *medēla* (archaïque) « remède » (cf. *loquēla*, *tutēla*), remplacé à l'époque classique par *remedium* ; *medicus*, *-a*, *-um* et *medicus* « médecin » ; *medibilis* ; *Meditrīna*, cf. Varr., L. L. 6, 21, et P. F. 110, 21 : *Mos erat Latinis populis, quo die quis [primum] gustaret mustum, dicere ominis gratia : « Vetus nouom uinum bibo, ueteri nouo morbo medeor. » A quibus uerbis etiam Meditrinae deae nomen conceptum, eiusque sacra Meditrinalia dicta sunt.* De *medicus* sont issus de nombreux dérivés qui ont remplacé *medeor*, *medēla*, ainsi : *medicō*, *-ās* (et *medicor*), déjà dans Plt. ; *medicāmen* (*-mentum*) et leurs dérivés ; *medicīnus*, *-a*, *-um*, d'où *medicīna* (*ars*) ; *medicīnālis* : *m. digitus* « l'annulaire », trad. du gr. ἰατρικὸς δάκτυλος, v. M. Niedermann, Festg. f. H. Blümner, 329 sqq. ; *immedicātus*, *-cābilis* = ἀθεράπευτος ; cf. M. L. 5459, *medicus* ; 5458, *medicīna* ; 5457, *medicāre* (v. B. W. *mégisser*) ; 5456 et 5456 a, *medicāmen* (*-mentum*). Le celtique a : irl., *midach*, britt. *meddyg* « medicus ». Cf. aussi *mūlomedicus* (Vég.) ; *-medicīna*. De *remedium* : *remedīō* (*-dior*), de l'époque impériale, M. L. 7194 a et b, et ses dérivés *remediābilis* et *irremediābilis* (= ἰατός, ἀνίατος). Cf. encore *medificō* (Greg. Tur.) ; *omnimedēns* (Paul. Nol.). *Medicō* et ses dérivés *medicātus*, *medicāmen* (*-mentum*) ont souvent le sens de « guérir par la magie » et, comme le gr. φάρμακον, ont pris le sens de « empoisonner » ; cf. cat. *metzina* « poison ».

Le fréquentatif *meditor* a gardé le sens général de la racine.

La racine **med-* se trouve d'un bout à l'autre du domaine indo-européen, au sens de « penser, réfléchir », souvent avec des valeurs techniques : « mesurer, peser, juger » ou « soigner (un malade) » ou « gouverner ». Le sens de « juger » conservé dans les autres dialectes italiques (cf. *meddix*) est inconnu en latin. Les formes latines et celtiques indiqueraient que la racine avait en indo-européen des formes athématiques : lat. *medeor* (avec le fréquentatif *meditor*) et, d'autre part, v. irl. *midiur* « je juge » (*con-midathar* « il domine, il a le pouvoir »). L'hypothèse est confirmée par la longue radicale de gr. μήδομαι « je médite », en face de μέδομαι « je m'occupe de, je médite », et par hom. μεδέων « chef », en face de μέδοντες. L'irlandais a un prétérit *ro midar* « j'ai jugé » (v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, p. 577). Les formes gr. μέδομαι, μέδω et got. *mitan* « mesurer » résultent de passages secondaires au type thématique. Le gotique a, d'autre part, *miton* « λογίζεσθαι, φρονεῖν, σκοπεῖν ». Dans l'Avesta, on a *vī-mad-* « médecin » dans un passage du Vendidad, VII, 40, *mazdāysna vīmādaŝčit vīmādāyanta* « qu'en médecins ils pratiquent médecine sur les mazdéens » (sur un exemple hypothétique de *mad-* « mesurer » dans l'Avesta, v. Bartholomae, *Air. Wört.*, sous *mad-*). La formation de *Meditrīna* rappelle *latrīna*.

Il y a eu aussi un substantif radical **mēd-*, dont hom. μήδεα « pensées, desseins », arm. *mit* « pensée » (gén. pl. *mtaç*) et v. isl. *mát* « évaluable », v. h. a. *māz* « mesure » sont des dérivés. A ces noms se rattachent des mots comme lat. *modius*, irl. *med* « balance » (thème en *-ā-*) et gr. μέδιμνος (nom de mesure de capacité pour les choses sèches). Il est conservé au premier terme du nom de magistrature osque : med-díss, μεδ-δειξ gén. medíkeís et son dérivé meddikkiai « in iūdiciō », mais le latin n'en a pas trace ; v. l'art. *meddix*.

Le mot latin *modus* est du type du gr. λόγος ; il est particulier au latin. Le rapport entre *medeor* et *modus* a été signalé par Isidore, Or. 4, 2, 1, *medeor a modo, i. e. a temperamento*. Il y a eu contamination avec le thème en *-es-* attesté par ombr. meřs, *mers* « iūs » (et *mersto* « iūstum »), d'où *modes-tus*, *moder-or*. Sur le groupe *medeor/modus* et l'origine du sens « médical » et son extension dans les langues indo-européennes, v. Benveniste, Rev. Hist. Relig., CXXX, 1945, p. 5 sqq.

V. aussi *mētior*.

mediast(r)īnus, -ī m. : esclave de rang inférieur, surtout urbain (opposé à *ūlicus* par Hor., Ep. 1, 14, 14). Nonius, 143, 4, écrit *mediastrīnus* (sans doute d'après *pistrīnus*, etc.), qu'il glose *mediastrinos non bālnearum, sed ministros et curatores aedium legimus, Lucilius lib. XV* (19) : *uilicum Aristocratem, mediastrinum atque bubulcum. — Cato in Praeceptis ad filium* (7) : *illi imperator tu, ille ceteris mediastrinus*. Sur les variations de forme, v. Thes., s. u.

Mediastīnus semble dérivé de *medius* (cf. le nom propre *Agrestīna*, *clandestīnus*) et signifie « qui se trouve à la disposition de ». L'explication par un dérivé d'un **mediaster* hypothétique est moins vraisemblable. Terme rare et technique, de couleur populaire. V. Müller-Graupa, Gl. 31, 144, et Thesaurus, s. u.

mēdica, -ae f. (scil. *herba*), emprunt au gr. μηδική : sorte de fourrage originaire de Médie, luzerne (Varr.). Épithète de diverses plantes : *-a māla* : citronnier. Cf. M. L. 5455.

mediocris : v. *medius* et *ocris*.

medioximus : v. *medius*.

medipontus (*meli-*), **-ī** m. : sorte de câble pour le pressoir? (Caton, Agr. 3, 5). Sens incertain, origine inconnue.

meditor, -āris, -ātus sum, -ārī (*meditō*, à partir de l'Itala) : s'exercer, s'appliquer à, réfléchir à ; étudier, méditer, répéter un rôle. Ancien, usuel et classique.

A désigné d'abord toute espèce d'exercice, physique ou intellectuel ; cf. Plin. 8, 113, *cerui editos partus exercent cursu et fugam meditari docent* ; 11, 87, *semper cauda scorpionis in ictu est, nulloque momento meditari cessat* ; 17, 127, *ramum edomari meditatione curuandi*. Puis la langue a plutôt réservé *exercēre* aux exercices physiques, *meditārī* à ceux de l'esprit. Cicéron le joint souvent à *cōgitāre* ; cf. Fam. 2, 5, 2, *ea para, meditare, cogita* ; Rep. 1, 22, 35 ; Phil. 2, 34, 85 ; 10, 2, 6, etc. *Meditātus*, qui se dit des personnes et des choses, signifie « préparé, travaillé, exercé » (opposé à *subitus* par Plin. le J., Ep. 1, 16, 2) ; *meditātiō* « préparation, pratique, exercice » (beaucoup plus que « réflexion, méditation »), et *meditātiuncula* ; de même *meditāmen*, *-mentum* (tous deux de l'époque impériale) ; cf. Plin., Paneg. 13, 1, *cum in illa meditatione campestri militaribus turmis imperatorium puluerem sudoremque misceres* ; Tac., H. 4, 26, 3, *ibi struenda acie, muniendo uallandoque et ceteris belli meditamentis* (cf. gr. μελέτη) *militem firmabant*. Cf. aussi *meditātus*, *-ūs* (Apul.), *meditābundus* (Just.), *meditātiuus*, terme de grammaire (comme *dēsīderātīuus*) appliqué aux verbes en *-uriō*, *meditātor*, *-tōrius*, rares et tardifs.

Composés : *ēmeditor* (Apul.) ; *praemeditor* « s'exercer d'abord, préluder, préméditer » ; *praemeditātiō* ; *praemeditātōrium* (langue ecclésiastique) ; *immeditātus* (tardif) ; *permeditātus*.

Meditor est l'itératif de *medeor*, mais, comme *medeor* s'était spécialisé dans un sens technique, *meditor* s'en est détaché et la langue a tendu à le rapprocher de son synonyme grec μελετῶ (sur *meletāre* en roman, v. M. L. 5475). La ressemblance des deux formes a favorisé le rapprochement, le *d* de *meditārī* ayant été considéré comme correspondant au λ de μελετᾶν, de même que *lacrima* correspondait à δάκρυ. — *Meditātiō* traduit μελέτη ; *meditāmen* a été fait d'après μελέτημα ; *immeditātus* d'après ἀμελέτητος ; *praemeditor* sur προμελετῶ.

medius, -a, -um : qui se trouve au milieu, intermédiaire, moyen (sens local et temporel) et par suite, au sens moral, « qui ne penche ni d'un côté ni de l'autre, indifférent, indéterminé ». A quelquefois le sens de *dīmidius* « demi » ; cf. Varr., R. R. 3, 7, 9, *hieme demunt medium cibum*. Substantivé *medius* m. : médiateur ; *medium* n. : milieu, centre ; et, par extension, l'endroit vers lequel tout converge, « place publique, grand jour, société, masse » ; *esse in mediō* « être à la portée de tous » ; *rem in medium prōferre* « porter la chose en public » ; *in mediō relinquere* ; de là *abīre ē mediō*, *ē mediō excēdere*, etc. Mêmes emplois en grec de μέσος, μέσον. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5462 ; certaines formes dialectales italiennes supposent un doublet (osque ou grec μέσος?) **mesus*. B. W. *mi* I.

Dérivés et composés : *mediē* adv. (rare et tardif ; premier exemple dans Tac., H. 1, 19, 1, dans un passage du reste contesté) ; *medietās* : milieu, centre et « moitié ». Semble créé par Cicéron sur le modèle *socius/societās*, pour traduire le gr. μεσότης ; cf. Tim. 23, *uix audeo dicere medietates quas Graeci* μεσότητας *appellant*. Attesté dans les inscriptions de l'époque impériale avec le sens de « moitié », chez les auteurs de basse époque (Lact., Apul., Tert., Dig.), le mot a passé dans les langues romanes, M. L. 5461 ; *mediālis*, *-e* (bas latin), M. L. 5451, B. W. *maille* II ; *mediānus* (Vitr., postclassique), M. L. 5452, B. W. *moyen* ; *mediolum* : milieu (jaune) de l'œuf, *ūitellus*. Rare et tardif.

mediō, *-ās* : couper par le milieu, être au milieu (Itala, M. L. 5453), d'après μεσόω, μεσάζω ; *mediāns* « demi » ; *mediātor* (Apul., latin ecclésiastique) = μεσίτης ; *mediātrīx* (tardif) ; *immediātus* : ἄμεσος (Rufin, Boèce). Cf. aussi M. L. 5454, **mediārius* ; 5460, **mediēna*.

dīmidius (*demedius*, bas latin) : coupé par le milieu ; demi. Substantivé dans *dīmidia* (sc. *pars*, *portiō*) f. et *dīmidium* n. « moitié », M. L. 2644 (*dīmedium*). De là : *dīmidiō*, *-ās*, usité surtout au participe *dīmidiātus*, « couper en deux par le milieu » ; *dīmidietās*, tardifs et rares. La distinction entre *dīmidium* et *dīmidiātum* est enseignée par Aulu-Gelle 3, 14, 8, *dimidium est, non quod ipsum dimidiatum est, sed quae ex dimidiato pars altera est.*

inter-, *per-*, *sub-medius* ; *sēmidiātus*, tous rares. De *permedius* dérive le britt. *perfedd*.

Composés en *medi-* : *medilūnius* (Mart. Cap.) ; *mediterrāneus* ; *mediterreus* (Sisenna), cf. gr. μεσόγειος ; *meditullium* n. : centre, milieu (dont le vocalisme *o* de *-tullium* garantit l'antiquité ; cf. *tri-pudium* pour la forme, et aussi *ex-torris*). Neutre d'un adjectif archaïque *meditullius* « qui se trouve au milieu des terres » (v. *tellus*). Cf. aussi dans les gloses : *uitellus*, *moillus* (= *mediolus*) *oui quod et meditullium dicitur*.

mediocris, *-e* (avec *ō* de **medio-ocris*, d'après Havet, *Man.*, §§ 322, 1437? ; mais la formation est invraisemblable ; cf. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 206) : proprement « qui se trouve à mi-hauteur » (cf. *ocris*), d'où « qui se tient dans un juste milieu, moyen », et, par une restriction qu'on retrouve dans *modicus*, *modestus*, etc., « médiocre ». Souvent employé par litote avec une négation, *haud*, *non mediocris*.

Dérivés : *mediocriter* (Plt.) ; *mediocritās* ; *mediocriculus* (Caton ap. Fest. 142, 17).

A *mediocris* se rattache également *medioxumus*, adjectif archaïque à forme de superlatif (cf. *maxumus*, *proxumus*). Un rapport avec *mediocris*, *modus* était senti par les Latins ; cf. P. F. 110, 26, *medioximum, mediocre*, et Varr. ap. Non. 141, 5, *mortalem ad modum | medioxime, ut quondam patres nostri loquebantur*. Apparaît spécialement dans la langue religieuse : *dī medioxumī* (par opposition aux *dī superī* et *inferī*). Rapidement sorti de l'usage, comme on le voit par le texte de Varron. Cf., pour l'emploi du superlatif, l'osq. Iúviass messimass « Iouiās (feriās) medioximās » (Vetter 86), qui a aussi une valeur religieuse.

Cf. aussi *merīdiē*.

Adjectif indo-européen ; cf. osq. mefiaí « mediae » (locatif singulier), skr. *mádhyaḥ*, av. *maiδya-*, hom. μέσσος, μέσος, got. *midjis*, arm. *mēǰ*. En celtique, on a gaul. *Medio-nemeton* « sanctuaire du milieu » et irl. *mid-* au premier terme de composés. V. sl. *mežda* signifie « limite ». — La gutturale qui figure dans *medioxumus* est d'origine obscure ; mais le type de superlatif est ancien ; cf. osq. messimass, skr. *madhyamáḥ*, altération, sous l'action de **medhyo-*, d'un dérivé en **-mo-* du type connu par av. *maδ̌mō*, got. *miduma* « milieu », v. h. a. *mittamo* « mediocris ». L'emploi de ce suffixe tient à ce que le « milieu » se détermine par rapport à deux extrémités, ainsi chez Homère, Z 181, πρόσθε λέων, ὄπιθεν δὲ δράκων, μέσσῃ δὲ χίμαιρα ; c'est ce qui fait aussi que **medhyo-* a le suffixe **-yo-*, et non **-ro-*, qui indique opposition de deux termes seulement. Pour *medi-*, cf. *ali-*, p. 23 fin.

medulla, -ae f. : moelle. Usité surtout au pluriel collectif *medullae* « les moelles » (il y a une moelle pour chaque os), usage ancien conservé dans une certaine mesure en français. Le singulier ne s'emploie que pour désigner la moelle d'un certain os, par exemple la moelle

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

épinière, e. g. Plin. 11, 118, ou la moelle d'un arbre, ou encore au figuré : *suadae medulla* (Enn.), par imitation du grec μυελός. A côté de *med·ulla*, certaines formes dialectales italiennes supposent **merulla*, dont le *merilas* d'une tabella defixionis (Audollent 135) est peut-être une graphie déformée (cf., toutefois, les doutes de Wuensch et de M. Niedermann, Mél. de Saussure, p. 78) ; v. M. L. s. u. ; Vendryes, MSL 15, 365 sqq. Ce serait la forme ancienne, si l'on admet la parenté avec irl. *smiur*, v. h. a. *smero*, proposée par Thurneysen, IF 21, 178 ; *medulla* aurait subi l'influence de *medius*, auquel le rattachait l'étymologie populaire. Tout ceci est douteux ; la forme du mot est équivoque : diminutif? géminée expressive? Le gr. μυελός, auquel on songe, n'a pas non plus d'étymologie. Ancien (Plt., Cat.), usuel. Panroman. M. L. 5463 ; B. W. s. u.

Dérivés : *medullitus* adv., formé comme *funditus*, *rādīcitus* ; *medullula*. Les autres dérivés : *medullāris*, *medullōsus*, *medullātus* (d'où *ēmedullātus*, Plin.), *medullō*, *-ās*, *ēmedullō* (Ital., = ἐκμυελίζω) sont récents et imités du grec.

***medus** : *quasi melus, quia ex melle fit, sicut calamitas pro cadamitas*, Isid. 20, 3, 13. Mot germanique ; v. Sofer, p. 145. M. L. 5464.

mefītis (*mephītis*), **-is** f. : exhalaison méphitique (sulfureuse) ; cf. Servius, Ae. 7, 84, *mephitis proprie est terrae putor qui de aquis nascitur sulphuratis, et est in nemoribus grauior ex densitate siluarum* ; personnifiée et divinisée (cf. Varr., L. L. 5, 49) sous la forme Mefit⟨ei⟩ en osque ; v. Vetter, n. 162. La conservation de *f* intervocalique et le sens même du mot qui désigne des exhalaisons d'origine volcanique attestent que le mot est suditalique. La variation *ph/f* est la même que dans *sulphur/sulfur* ; elle indique une hellénisation de la forme.

Dérivés : *mefītĭcus* (Sid.) ; *Mefītānus*.

Sans étymologie connue. Terme préitalique, comme *sulphur*?

meinom? : forme très douteuse que certains veulent lire sur l'inscription dite de Duenos et qu'ils rattachent sans vraisemblance à la famille de *mūnus*.

meiō, -ere : pisser. Prononcé *meiiō* ; la première syllabe est longue. Mot populaire, attesté depuis Catulle ; on ne peut décider si le parfait *mixī* et le supin *mictum* sont formés directement de *meiō* ou empruntés à *mingō*. Il y a une forme tardive en *-ā-*, *meiāre* dans Mulom. Chiron. (*miare*, Inscr.), parallèle à *mīnsāre*, peut-être due à l'influence de *siāre* (v. *siat*), **pisāre* (mot expressif, panroman) ou de *cacāre* et demeurée dans les langues romanes ; cf. M. L. 5468, 6544 ; B. W. *pisser*. — Composés : *com-*(cf. *concacō*) ; *dē-* (Gloss.), *ē-*, *in-* (Perse), *per-*, *sub-meiō* ; *submeiulus*.

V. *mingō*.

mel, mellis n. : miel. S'emploie aussi au pluriel collectif ; Vg., B. 4, 30, *et durae quercus sudabunt roscida mella*. Ancien, usuel, souvent au sens figuré de « douceur », terme de tendresse : *mel meum* ; panroman. M. L. 5469 ; et celtique : britt. *mel*. Sur le couple antithétique *mel, fel*, v. ce dernier mot.

Dérivés : *mella, -ae* (Col.) : eau de miel ; *melleus* : de miel ; *mellāceus* (comme *must-, uīn-āceus*), et substantif *mellācium*, Non. 561, 18, *sapa quod nunc mel-lacium dicimus, mustum ad mediam partem decoctum* ; cf. fr. *mélasse*, M. L. 5482 ; *mellārius, -a, -um* ; subst. *mellārius* : ouvrier qui recueille le miel ; *mellārium* : ruche ; *mellātiō* : récolte du miel ; *mellīnus* ; *mellilla* (Plt.), avec géminée expressive ; *melliculus*, *mellicu-lum*, *melculum* (*melculus*, Aug. ap. Macr. 2, 4), terme de tendresse ; *mellīgō, -inis* f. : propolis, verjus ; *mellītus* : sucré, doux comme le miel ; *mellītulus* ; *mellō-sus* ; *Mellōna* « déesse du Miel » ; *mulsus* : miellé ; *mulsum* n. (scil. *uīnum*) : vin mêlé de miel ; *mulsa* (sc. *aqua*) : terme de tendresse ; *mulseus* (Col., Plin.) ; *promulsis, -idis* f. : entrées (dans un repas), hybride formé sur un type grec comme παροψίς ; *promulsi-dāre, -is* n. : plateau à hors-d'œuvre.

Composés en *melli-* : *melli-fer, -ficō* et ses dérivés, *-ger, -fluēns, -fluus* (= μελίρρυτος), tous poétiques, sauf *mellificus*. Sur *mālomellum*, v. Isid. 17, 7, 5, et Sofer, p. 100. Sur *oleomela* (= ἐλαιόμελι), Isid. 17, 7, 11, v. Sofer, p. 56 sqq.

Hybrides tardifs : *hydro-, oeno-, omfaco-, oxy-melli*.

Nom spécial du « miel » qui ne se trouve que dans une partie de l'indo-européen ; le nom indo-européen général du « miel » et de l' « hydromel », représenté par gr. μέθυ, irl. *mid.*, etc., n'est pas conservé en latin. Cf. hitt. *milit*, gr. μέλι, μέλιτος (avec le dérivé att. βλίττω « je cueille le miel »), irl. *mil* (gén. *mela*), got. *miliþ*, alb. *mjaltε* et arm. *melr* (gén. *melu*, le passage aux thèmes en *-u-* résultant d'une contamination avec le thème **medhu-*) ; le groupe *-ll-* de lat. *mel, mellis*, peut représenter une ancienne géminée populaire, comme dans *fel*, ou être issu de **-ln-* (v. Benveniste, *Formation*, p. 7) ou **-ld-* ; la forme *mulsus* peut être faite d'après *salsus* ou même donne à supposer l'existence d'un verbe **mellō* qui serait parallèle à *sallō*.

melca, -ae f. : lait coagulé mélangé d'épices. Attesté pour la première fois au Ier siècle après J.-C. ; cf. Buecheler, CEL 862. Sur l'origine du mot, généralement considéré comme germanique (all. *Milch*), v. J. Janko, Glotta 2, 38 sqq. (qui y voit, à tort, un terme proprement italique). M. L. 5471 a.

mēlēs (*mēlis, mae-*), **-is** f. : martre ou blaireau (Varr., Plin.). M. L. 5474.

Dérivé : *mēlīnus*. M. L. 5478 a? Doublet tardif *mēlō* (d'après *taxō*, *musiō*).

Cf. *fēlēs*.

***mēlica, -ae** f. : Varr. ap. Non. 545, 4, *dolia atque apothecas tricliniares, Melicas, Calenas obbas et Cumanos calices*. De *mēlicus*? Désigne une sorte de vase qui tirerait son nom de son lieu d'origine. Peut-être identique au suivant?

***mēlicae, -ārum** f. pl. : Varr. R. R. 3, 9, 19, ... *gallinis... quas Melicas appellant falso, quod antiqui ut Thetim Thelim dicebant, sic Medicam Melicam uocabant. Hae primo dicebantur qua⟨e⟩ ex Medica propter magnitudinem erant allatae quaeque ex iis generatae, postea propter similitudinem amplae omnes*. Si l'explication de Varron est exacte, le passage de *d* à *l* est peut-être dialectal.

melior, -ius ; gén. *meliōris* : meilleur ; sert de comparatif à *bonus*, à côté du superlatif *optimus*. Le sens a dû

d'abord être « plus grand » ou « plus fort ». Cf. *multus*, de même racine (toutefois, il n'y a rien à tirer de P. F. 109, 3, *meltom meliorem dicebant*. Le texte est corrompu et il faut sans doute lire, avec les gloses, *meliorem* ; cf. Lindsay, Class. Rev. 5, 10). Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 5479 ; B. W. s. u.

Dérivés : *meliusculus*, diminutif familier, cf. *maiusculus*, etc. ; et, tardifs, *meliōrō, -ās* (cf. βελτιόω), M. L. 5480 ; *meliōrātiō* ; *meliōrēscō, -is*. Pas de substantif dérivé.

V. *multus*.

La notion de « meilleur » est souvent indiquée par une racine différente de celle qui sert à exprimer la notion de « bon » : gr. λωίων et ἀμείνων, got. *batiza*, v. sl. *lučii* (et *sulĕi*), etc. Malgré leur aspect archaïque, ces comparatifs diffèrent d'une langue à l'autre ; ils se sont constitués indépendamment dans chacune.

mella, -ae f. : — *quam Graeci loton uocant, quae uolgo propter formam et colorem faba Syrica (Syriaca) dicitur. Arbor est enim magna, fructum ferens comestibilem, maiorem pipere, gustu suauem, unde et mella uocata est*, Isid. 17, 7, 9. V. Sofer, p. 56. Le rapprochement avec *mel* n'est sans doute qu'une étymologie populaire.

mellum, -ī (et *millus, millum*, forme employée par Scipion Émilien ; cf. P. F. 137, 3) n. : collier de chien de chasse, fait en cuir et garni de clous. Ne semble pas attesté en dehors de Varron et de Festus ; forme peu sûre ; la variation *e/i* peut être dialectale. L'ital. *mello* suppose *mĕllum*, M. L. 5484. — Cf. *monīle*? Le *melium* qu'on lit dans Varron, R. R. 2, 9, 15, doit être une simple faute de copie pour *mellum*, comme *baliolus* pour *baiiolus* ou *simpulum* pour *simpu(u)ium*.

mēlō, -ōnis m. : melon, πέπων. Abréviation de μηλοπέπων, qui apparaît à basse époque et dans les gloses, sans doute d'après *pepō*.

mēlum : v. *mālum*.

melus, -ī m. ; latinisation archaïque de μέλος « chant », souvent transcrit sous sa forme grecque. Abl. *melō*, Acc., Tr. 404 ; acc. *melos*, Enn., A. 404 ; v. Thes. s. u. et Non. 213, 10 sqq. Lucrèce emploie les formes grecques *melē* = μέλη et *melicus* = μελικός, comme aussi les grammairiens.

membrum, -ī n. : membre (= μέλος). Désigne toute partie du corps, non seulement les bras et les jambes ; cf. Cic., Fin. 3, 6, 18, *iam membrorum, i. e. partium corporis, alia uidentur propter eorum usum a natura esse donata, ut manus, crura, pedes, ... alia quasi ad quendam ornatum ut cauda pauoni, plumae uersicolores columbis, uiris mammae atque barba...* De là *membrum uirīle*. S'est dit ensuite des parties d'un tout (*corpus*) ; des individus par rapport à un ensemble, des pièces d'un appartement ; traduit le gr. κῶλα « membres d'une période ». Ancien, usuel, classique ; panroman, sauf roumain. M. L. 5488. Celtique : irl. *membur* et *membrum* (= *membrāna*), britt. *memryn, memrwn*.

Dérivés : *membrāna* f. : peau qui recouvre les différentes parties du corps, membrane, pellicule. S'applique par extension à différents objets, liber, tunique, enveloppe. Désigne spécialement la peau préparée pour écrire, parchemin (= διφθέρα) ; de là *membrānārius* : διφθεροποιός. Autres dérivés et composés : *membrānula* (*-lum*) ; *membrāneus* ; *membrānāceus, -nōsus* ; *membrātim* adv. ; *membrō, -ās* (tardif seulement au passif) ; *membrātus* ; *membrōsus* (rare) ; *membrātūra* (Vitr.), cf. *corporātūra* : membrure ; *membripotēns* ; *com-membris* (Aug.), comme *con-sors, compar*, etc. ; *commembrātus* ; *dēmembrō* ; *bi-* (= δίμελος), *tri-, quadri-, ē-membris*, etc., sur le type des composés grecs du type τρί-κωλος, -σώματος.

On rapproche skr. *māṃsám*, tokh. B *misa*, n. pl., v. sl. *męso*, alb. *miš*, arm. *mis*, got. *mimz* « chair » ; le mot le plus proche pour la forme est irl. *mir* « morceau de viande » qui peut reposer sur **mēmsro-*? ; le sens initial de *membrum* serait donc « morceau du corps (d'un être vivant) ».

meminī, -istī, -isse (impératif *mementō* ; participe analogique *meminēns* déjà dans Liv. Andr., mais de caractère artificiel et d'emploi rare) : 1° avoir présent à l'esprit, se souvenir ; 2° faire mention de. Construit avec le génitif (rarement avec l'accusatif) ou avec la proposition infinitive. Parfait à redoublement, à valeur de présent. Ancien, usuel, non roman.

Composés : *commeminī* (marque l'aspect « déterminé » ; n'est guère attesté en dehors de la période républicaine et des archaïsants) ; *rememinī* (Tert., sans doute sur le modèle de ἀναμιμνήσκομαι), cf. *com-, re-minīscor*, sous *mēns*. Le substantif correspondant à *meminī* est *memoria* ; *memor* sert de participe. L'identité de l'initiale a contribué à rapprocher les formes. Cf. le suivant.

La racine indo-européenne **men-*, qui indiquait les mouvements de l'esprit, a fourni des mots nombreux dont le sens précis est déterminé par la formation.

Le parfait *meminī* repose sur une forme ancienne : cf. hom. μέμονα (pluriel μέμαμεν) « je projette, j'ai l'intention », véd. *mamné* « je pense » (peu attesté), et, sans redoublement, got. *mam* « je pense, je crois ». — L'osque a un substantif à redoublement memnim « monumentum » (terme vulgaire dans une *tabella deuotionis* ; cf., toutefois, Vetter, *Hdb.*, p. 33).

Le présent, dont *com-, re-minīscor* sont dérivés, a ses correspondants dans irl. *domuiniur* « je crois, je pense », lit. *mìni* « il pense », v. sl. *mĭnitŭ* « il pense » (souvent *mĭnitŭ sę*, où le réfléchi est substitué aux désinences moyennes), skr. *mányate*, av. *mainyeite* « il pense », et sans doute gr. μαίνομαι « je suis furieux ». — Le *-mentus* de *com-mentus* répond à skr. *matáḥ* « pensé », lit. *miñtas*, got. *munds* et, sans doute, à gr. αὐτό-ματος « qui agit de son propre chef ». V. *minīscor*.

Du causatif *moneō, monitus* on rapproche, pour le sens, v. h. a. *manēn* « rappeler, mentionner ». Cf. aussi skr. *mānáyati*, av. *mąnayeiti*.

Il y a deux formes de thème en *-ti-*, l'une relativement ancienne, *mēns*, cf. skr. *matiḥ* « pensée », l'autre, de type italo-celtique, *mentiō*, cf. irl. *air-mitiu* « respect ». La forme *mēns* a été détachée, comme la forme *mors*, des formes composées ; cf. got. *ga-munds*, lit. *atmintis*, v. sl. *pa-mętĭ* « souvenir ». Le latin n'a pas de mot neutre correspondant à gr. μένος, skr. *mánaḥ*, etc.

memor, -oris (nominatif ancien *memoris, memore*, d'après Priscien, GLK II 354, 8 ; toutefois, l'ablatif *memorī* des poètes dactyliques n'est pas probant, car il peut être créé comme *inopī, silicī*, etc., pour éviter le

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

tribraque) : 1° qui se souvient ; 2° qui fait se souvenir. Ancien (*memoriter* dans Plt.), usuel, classique. Cf., pour le sens, gr. μνήμων et ses dérivés.

Dérivés et composés : *memoria* f. : mémoire, souvenir, sens abstrait et concret, d'où au pluriel *memoriae* « mémoires » (masculin), « monuments commémoratifs » (latin ecclésiastique, et *memorium* d'après μνῆμα), M. L. 5490 ; *memoriola* (Cic. ad Att. 12, 1, 2) ; *memoriālis* : *m. liber*, d'où *memoriāle* et *memoriālia* ; *memoriōsus* (tardif) ; *immemor* (et *immemoris*), ancien, usuel et classique, d'où *immemoria* (Dig.) ; *bone-*, *benememorius* (*-morius*) dans les inscriptions chrétiennes de basse époque.

memorō, *-ās* (*-ror*) : remettre en mémoire, rappeler ; d'où célébrer [le souvenir de] ; et simplement, dans la langue familière, raconter, dire (cf. *narrō*). Nombreux dérivés à l'époque impériale. Panroman, sauf roumain. M. L. 5489. Le celtique a irl. *mebuir*, *membre* « memoria », *memraigim* « memorō », britt. *myfyr* « memorius ».

memoror, *-āris* (latin ecclésiastique) : se souvenir de (sans doute influencé par μιμνήσκομαι).

commemorō : ne diffère guère pour le sens de *memorō* qu'emploient plus souvent les archaïques et les poètes. Cicéron et César préfèrent *commemorō*, cf. Thes. s. u., sans doute à cause de la valeur « déterminée ». Fréquent dans le latin ecclésiastique, comme les dérivés *commemorātiō*, etc. ; *immemorātus* (Hor., Ep. 1, 19, 33), transcription du gr. ἀμνημόνευτος ; *immemorātiō* (Vulg. = ἀμνησία) ; *immemorābilis* (Plt.) ; *praememorō* (latin ecclésiastique).

rememoror (Vulg., Tert., Isid.) : se remémorer. Formation tardive, qui apparaît d'abord dans la langue de l'Église, pour traduire ἀναμιμνήσκομαι (cf. *rememinī*), comme *rememorātiō*, dans la Vulgate, traduit ἀνάμνησις de la version des Septante ; *rememorō*, M. L. 7195.

Cf. skr. *smárati* « il se souvient », av. *hišmaraiti* et *mimara-* « memor ». Le latin a une forme à redoublement simple, tandis que gr. μέρμηρα « souci » a un redoublement intensif, cf. μέριμνα « souci ». En germanique, cf. got. *maurnan* « avoir soin de », et v. angl. *ge-mimor* « nōtus ». *Memor* serait donc un mot expressif dont la valeur se serait atténuée et que l'homonymie aurait rapproché de *meminī*. — Un rapprochement de la racine de *Morta* et de *mereō* n'est pas exclu. Cf. peut-être aussi *mora*?

Mēna, -ae f. : *dea mēnstruātiōnis* (cité par Aug., Ciu. D. 4, 44 ; 7, 2). Cf. *mēnsis*. Sans doute emprunté au grec Μήνη.

***menceps** : *mente captus*, attesté seulement par Priscien, GLK II 26, 13. Il est à noter que dans ce composé le second terme *-ceps* a le sens passif ; cf. *deinceps*, *manceps*. La langue classique ne connaît que *mente captus*. Peut-être création de grammairien.

menda, mendāx : v. *mendum*.

mendīcus, -a, -um adj. et **mendīcus, -ī** subst. : pauvre, indigent ; mendiant. Cf. Cic., Fin. 5, 28, 84, *paupertas si malum est, mendicus esse beatus nemo potest*. Ancien, usuel et classique. M. L. 5494.

Dérivés : *mendīcum* n. : *uelum quod in prora ponitur*, P. F. 112, 2 ; *mendīcē* adv. : pauvrement, chichement ; *mendīcō*, *-ās* (*-cor*, Plt.) : mendier, M. L. 5492 ; *mendīcitās*, usuel, M. L. 5493 ; *mendīcimōnium* (*-ium*, Laberius) ; *mendīcābulum* (Plt.) ; *mendīculus* (id.) ; *-culeia* (Gl.) ; *mendīcātiō*, *-cātor*, *-cābundus* (tardifs) ; *ēmendīcō* (depuis Suét.).

De *mendum*. Le sens premier a dû être « qui a des défauts physiques, infirme », par suite « pauvre », et « mendiant » ; cf. fr. « un pauvre ». Mais a perdu tout contact avec *mendum*. Formation comme *amīcus*, *pudīcus*.

mendum, -ī n. et **menda, -ae** f. (les deux formes ont subsisté dans les langues romanes, *mēndum* en logoudorien, *mēnda* en italien et provençal, M. L. 5491 et 5494 a) : défaut (physique), faute (dans un texte), incorrection. *Menda* semble attesté depuis Lucilius et se trouve dans Ovide ; *mendum* est dans Varron et Cicéron ; cf. Thes. s. u.

Dérivés et composés : *mendōsus* : défectueux, fautif ; *ēmendō*, *-ās* : enlever les fautes, corriger, amender ; *ēmendātiō*, trad. de διόρθωσις ; B. W. sous *amender*. M. L. 2860 et ses dérivés.

mendāx adj. et subst. : 1° mensonger, faux, trompeur (sens poétique et dérivé) ; 2° menteur, menteuse. Ancien, usuel et classique. Cf. *uērāx*.

mendācium : mensonge ; *-ciunculum* (Cic.) ; *mendācitās* (Tert., d'après *uērītās*) ; *mendāciloquus* (Plt.), comme *falsiloquus*, ψευδολόγος, *-loquēns* (Ital.).

L'adjectif *mendus*, qui est très rare et tardif, semble refait sur *mendum*, *menda* pour traduire ψευδής ; v. Thes. s. u.

Le sens est sans doute issu de l'acception spéciale de *mendum* « faute faite en écrivant (ou en parlant) », *mendacium in scriptura*, CGL V 621, 27 ; cf. Cic., Verr. 2, 2, 42, 104, *quod mendum ista litura correxit?* ; Plin. le J., Ép. 10, 75 (70), 4, *mendosum exemplar testamenti*. — *Mendāx* a dû s'employer par litote : « qui ne s'exprime pas correctement » (cf. la différence établie par P. Nigidius ap. Gell. 11, 11, 1, entre *mendācium dīcere* « dire une chose fausse sans le vouloir » et *mentīrī* « mentir (sciemment) »). Il est à noter que *mentior*, qui n'a rien de commun avec *mendāx*, a dû vouloir dire « j'imagine », avant de signifier « je mens, je ne dis pas la vérité », par une litote analogue. De même, les Grecs n'ont jamais fait une distinction nette entre « mentir » et « imaginer, feindre ». *Mendāx*, *mendācium* ne sont pas représentés dans les langues romanes, où seuls ont susbisté *mentīrī*, devenu actif, et ses dérivés ; v. ci-dessous.

Sans étymologie sûre. On pense à skr. *mindá* « défaut » (Wackernagel) et gall. *mann* « tache (corporelle), défaut » ; irl. *mennar*.

mēns, mentis f. (thème en *-i-*, gén. pl. *mentium*) : terme très général de la racine **men-* « penser » et qui désigne, par opposition à *corpus*, le « principe pensant, l'activité de la pensée », l'esprit, l'intelligence, la « pensée » (sens abstrait et concret, e. g. Vg., Ae. 1, 676, *qua facere id possis, nostram nunc accipe mentem*), par suite « l'intention ». En raison de sa parenté de sens avec *animus*, auquel il est souvent joint (cf. *mēns animī*), s'emploie parfois poétiquement au sens de « courage » : *addere mentem*, Hor., Ep. 2, 2, 36 ; *demittunt mentes*, Vg., Ae. 12, 609. A servi à former des locutions adverbiales du type *minitantī mente* (Lucr.), dont l'emploi s'est développé dans les langues romanes. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5496. Cf. aussi M. L. 5505, *mentāre* (tiré de *commentāre*?), et 5507 et 175, *ad mente habēre*.

Dérivés et composés : *mentālis* (bas latin, blâmé par S[t] Aug. ; formé comme *spiritālis*, *corporālis*) ; *āmēns* et *dēmēns* « qui a perdu l'esprit » (ancien *āmentis*, d'après Prisc., GLK II 341, 18) ; *āmentia* (M. L. 416) et *dēmentia*. La différence établie par les grammairiens, Diff. Beck 35, 67, *amens a tota mente submotus, demens deminutionem mentis patitur*, n'est pas justifiée par l'usage ; cf. Cic., Tusc. 3, 10, *quod animi affectionem lumine mentis carentem* [*maiores*] *nominauerunt amentiam eandemque dementiam*. De *dēmēns* Lucrèce a un dénominatif *dēmentiō*, *-īs*, repris par Apulée et Lactance ; et à basse époque apparaît *dēmentō*, *-ās* « rendre dément » ou « être dément » (Lact., Itala) ; *dēmentātiō*, cf. M. L. 2550 ; *dēmenticus* et *dēmenticō* « oublier » : *dementicastis* : *obliuioni tradidistis* (demeuré en italien, où il s'est substitué à **oblītāre*, M. L. 2550 a). V. aussi *uēmēns* (*uehe-*).

Dénominatif : **mentior, -īris** (et, à basse époque, *mentiō*, auquel remontent les formes romanes) : ne pas dire la vérité, mentir. C'est là le sens le plus anciennement attesté, le plus fréquent et le seul qui ait duré. A côté, on trouve, dans la langue de la poésie ou dans la prose impériale, des emplois particuliers qui sont sans doute imités du grec, par exemple « imaginer, inventer », Hor., A. P. 151, *atque ita mentitur* (= ψεύδεται ; cf. le sens de ψεῦδος « mensonge » et « invention, fiction ») *Homerus* ; Lact. 4, 15, 21, *poetae Orionem mentiuntur* (= *fingunt*, ψεύδονται) *in pelago incidentem* ; par suite « feindre », Mart. 5, 39, 26, *mentiris iuuenem tinctis capillis*. Ancien, usuel, panroman. M. L. 5510 ; *ad-*, *com-* (cf. *ad-*, *con-fingō*, *commentor*, d'après καταψεύδομαι dans Apul.) ; *ēmentior* : forger en mentant ; ce dernier seul ancien (Plt.).

L'adjectif correspondant à *mentior* appartient à une autre famille : c'est *mendāx*, avec son dérivé *mendācium*. La langue écrite semble avoir ignoré les dérivés de *mentior* ; l'existence de *mentītiō* est plus que douteuse (ad Herenn. 3, 2, 3?). Mais la langue populaire devait avoir créé ces dérivés et les langues romanes attestent l'existence de **mentītor*, panroman. M. L. 5511 ; *mentiō* « mensonge » (Venant Fort., cf. Thes. s. u.), différent du *mentiō* classique, M. L. 5508 ; **mentiōnia*, *-nica*, 5509. B. W. *mensonge*. Les gloses ont aussi *mentiōsus* et *mentiriōsus* ; cf. Thes. s. u.

mentiō, -ōnis f. : mention (appel à la pensée ou à la mémoire), usité surtout dans l'expression *mentiōnem facere*, dont M. Benveniste, Festschr. Debrunner, p. 16 sqq., a montré le sens juridique spécial « faire des ouvertures de mariage », en étudiant μνάομαι.

Mot fait sur le groupe de *-mentus* (*com-mentus*).

minīscor, -eris, mentus sum, minīscī, attesté seulement dans les glossaires, cf. P. F, 109, 26, *miniscitur pro reminiscitur antiquitus dicebatur* ; 112, 3, *mentum dicebant pro commentum*, de sorte que l'*i* du radical n'a aucune autorité ; *minīscor* a pu être tiré des formes à préverbe ; du reste, l'*i* pourrait être ancien ; cf. *cinis* et *similis* en face de *semel*.

comminīscor : imaginer, inventer ; Varr., L. L. 6, 44, *reminisci, cum ea quae tenuit mens ac memoria cogitando repetuntur, hinc etiam comminisci dictum, a « con » et « mente », quom finguntur in mente quae non sunt*. Composé d'aspect déterminé ; ancien (Plt., Mo. 662, 668). De là : *commentum* : 1° invention, fiction, cf. Ov., M. 12, 54, *mixtaque cum ueris passim commenta uagantur* ; 2° livre (sens rare et tardif, e. g. Col. 7, 5, 17) ; 3° traduit aussi le gr. ἐνθύμημα (Quint. 3, 10, 1) ; *commentīcius* : inventé, imaginaire, idéal ; M. L. 2981, **excommentāre*.

ēminīscor (extrêmement rare et mal attesté) ; *reminīscor* : se remettre dans l'esprit ; *reminīscentiae*, qui traduit, dans Tertullien et Arnobe, le gr. ἀναμνήσεις de Platon ; *recomminīscor* (Plt., Tri. 915).

commentor, -āris, -ātus sum, -ārī : avoir dans l'esprit ou se remettre dans l'esprit ; réfléchir à (*sēcum commentārī*), étudier ; traiter de, commenter (époque impériale) ; *commentātiō* « méditation, réflexion », traduit le gr. ἐνθύμημα ; *commentātor* : ὑπομνηματιστής ; *commentārius* (sc. *liber*) : livre où l'on note ses réflexions, cahier de notes ; mémoire ; archives, formulaire exposé ; au pluriel, *commentārī* « mémoires » et « commentaires » (= ὑπομνήματα). A l'époque impériale, il y a des scribes *ā commentāriīs*, d'où l'adjectif de la langue administrative *commentāriēnsis* « greffier, contrôleur, secrétaire », etc. ; *recommentor* (Plt., Tri. 912).

Le sens de *commentor* s'accorde mal avec celui de *commentus*, et *commentārius* est différent de *commentīcius* ; Cicéron peut écrire, Phil. 5, 12, *commentariis commenticiis... innumerabilis pecunia congesta est*. Aussi est-il peu probable que *commentor* soit dérivé de *commentus* ; il est plutôt tiré directement de *mēns*, comme *recordor* de *cor*. Cf. *mentāre* sous *mēns*.

V. *meminī*.

mēnsa, -ae f. : table. Ce sens, qui est le seul attesté, est sans doute secondaire. Le sens premier semble être celui de « gâteau » sacré, rond et partagé en quartiers par deux diamètres perpendiculaires l'un à l'autre, sur lequel on disposait à l'origine les offrandes et les victuailles offertes aux dieux ; cf. la formule ancienne citée par P. F. 112 : *mensa frugibusque iurato significat per mensam et fruges* ; et ombr. mefa « mēnsa, lībum ». C'est à ce sens que se réfèrent dans l'Énéide la prophétie de Céléno (3, 255-257, à propos de quoi les gloses ont conservé l'explication : *mensas nunc panificia deorum Penctium dicit*, CGL V 222, 20) et son accomplissement (7, 107-117 : *heus, etiam mensas consumimus*). En passant dans la langue commune, *mēnsa* a pris le sens de « support sur lequel on place les mets » et, plus généralement, de « table à manger » et « service, repas », etc. (d'où l'adjectif *mēnsālis* : *-e ūīnum*, *argentum* ; cf. M. L. 5498, *mēnsāle* « serviette »), puis a désigné toute espèce de table, « comptoir, table de banquier », etc. A ce dernier sens se rattachent *mēnsārius* : banquier, changeur (cf. τράπεζα, τραπεζίτης) ; *mēnsulārius*, même sens, ce dernier dérivé du diminutif *mēnsula*, M. L. 5501 ; *mēnsōrium* (tardif) : vaisselle ; *mēnsātim* « par table » (Juvenc.). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5497 (mais évincé par *table*, v. B. W. s. u.) ; germa-

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

nique : got. *mēsa-*, v. h. a. *mias* ; celtique : v. irl. *mias*, britt. *mwys*.

Le rapport avec *mētior*, souvent proposé, est tout à fait incertain.

mēnsis, -is m. (ancien thème consonantique, muni d'un nominatif en *-is*, comme *canis*, *iuuenis*, etc. ; l'ablatif est *mēnse* et le génitif pluriel ancien *mēnsum* ; cf. ombr. menzne « mēnse », de **mens-en-*, sab. *mesene*, avec un élargissement *-en-* comme le latin a *-i-* au nominatif ; sans cet élargissement, l'ombrien a le dérivé anter-menz-aru « intermēnstrium ») : mois. A l'origine, « mois lunaire », le nom du mois se confondant avec celui de la lune ; cf., avec le rapprochement étymologique de *mēnsis* et de *mēnsus* (cf. *mētior*), Cic., N. D. 2, 27, 69, *lunae cursus qui, quia mensa spatia conficiunt, menses nominantur*. Le pluriel *mēnsēs* désigne aussi les « époques » des femmes, καταμήνια. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5500.

Dérivés : *-mēstris* de **mē(n)s-tri-s* (et non **mē(n)s-ris*, qui aurait donné **-mēbris*, cf. *fūnebris*), second terme dans *bi-*, *sē-*, *tri-mēstris*, etc. Dans *sēmēstris* « de six mois » et « d'un demi-mois » se sont confondues deux formes d'origine différente, issues, l'une de **sex-mēstris*, l'autre par haplologie de **sēmi-mēstris*. De là *sēmēstrium*. *Trimēstris*, *trimēnsis* sont partiellement conservés dans les langues romanes ; cf. M. L. 8905.

mēnstruus, d'où *mēnstrua*, *-ōrum*, *mēnstruō*, *-āre* ; *mēnstruālis* (tardif), formé d'après *annuus*, *annuālis* ; *mēnstruōsus* (Gloss.) ; et les composés tardifs *bi-*, *trimēnstruus*, etc. ; *purimenstrio esse dicuntur qui sacrorum causa toto mense in caerimoniis sunt, id est puri sint certis rebus carendo*, Fest. 298, 13.

mēnsurnus (deux exemples tardifs ; d'après *diurnus*).

Ancien mot indo-européen ayant signifié « lune » et « mois » et spécialisé souvent au sens de « mois », ainsi en latin (où *lūna* seul a le sens de « lune »), en celtique : irl. *mi* (gén. *mís*), en albanais : *muaj*, en arménien : *amis* (gén. *amsoy* ; lə « lune » est nommée *lusin*, de la racine de lat. *lūna*) ; tokh. A *mañ*, B *meñe*. La forme est complexe. La racine paraît être **mē-*, sans doute celle de *mētior*, la « lune » étant l'astre qui mesure le temps ; de là un thème **mē-n-* conservé dans des dérivés en germanique : got. *mena* (masculin) « lune » et *mēnoþs* « mois » ; en baltique, dans le nominatif lit. *mė́nů*. La forme conservée le plus souvent est un élargissement par *-cs-* : le génitif lituanien de *mė́nů* est *mė́nes-io* (avec un suffixe secondaire) et la forme lette est *mēnesis* (*mēness*). En général, on n'a que **mēns-*, ainsi dans les formes italiques, celtiques, arméniennes citées ci-dessus ; de même gr. μήν, μηνός « mois » (à en juger par le génitif lesb. μᾶννος), avec le dérivé μήνη « lune » d'où provient sans doute lat. *Mēna*. Ce **mēns-* s'est simplifié en **mēs-* dans une partie des formes indo-européennes, d'où skr. *mās-*, iran. *māh-*, et, en slave, le dérivé pourvu de deux suffixes de dérivation *měs-ę-cĭ* « lune, mois » (le thème skr. *candrámas-* « lune », littéralement « lune brillante » [v. *lūna*] a dû être fait sur le nominatif *candrámāḥ*).

Mēnsis est masculin comme le mot grec, ce qui prouve le caractère secondaire de la désinence en *-i-* : autrement, on attendrait le féminin.

menta, -ae (*ĕ*) f. : menthe (depuis Caton). Panroman. M. L. 5504. De là : *mentastrum* n. : menthe sauvage (cf. *apiastrum*, *oleaster*), M. L. 5506 ; *mentiōsa* (*herba*), Marcell., Med. 33, 8. Germanique : v. h. a. *minza*, etc. Nom de plante d'une langue méditerranéenne à laquelle le grec a aussi pris μίνθη.

mentīgō : v. *mentum*.

mentior, mentiō : v. *mēns*.

mentula, -ae f. : membrum uirīle. Mot populaire (Catulle, Mart.). Les gloses ont une forme vulgaire *mencla*, CGL II 481, 40 ; cf. ital. *minchia* (dont l'i est dû peut-être à l'influence de *mingere*, cf. M. L. 5513), et le composé *menclilingia*, vulgaire et tardif.

Dérivé : *mentulātus*. — Ni le rapport avec *menta*, ni le rapport avec *mentum* ne s'imposent. Sur la parenté possible avec le skr. *mánthati* « il baratte, il obtient du feu par frottement », etc., v. en dernier lieu Vendryes, MSL 21, 39.

mentum (*ĕ*), **-ī** n. : 1° menton ; 2° larmier (terme d'architecture). Depuis Plaute. M. L. 5514 ; a été remplacé dans certaines langues romanes par *mentō*, *-ōnis*, M. L. 5512 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *mentō*, *-ōnis* m. « au menton proéminent » (cf. *nāsō*, etc.) ; *mentagra* f. : 1° mentagre, sorte de dartre ; 2° lichen. Hybride formé de *mentum* et ἄγρα, d'après *podagra* ; *mentīgō* f. : tac, maladie qui siège dans le museau des moutons, dite aussi *ostīgō* (d'après *prūrīgō*, etc.). M. L. 5507 a.

Cf. gall. *mant* « mâchoire, bouche », got. *munþs* « bouche », v. h. a. *munt*. Mot du vocabulaire occidental de l'indo-européen, sans doute dérivé de la racine **men-* « être saillant » ; cf. *mōns*, *ēmineō* (sous *minae*).

meō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : aller, passer (rare, poétique et postclassique).

Dérivés et composés : *meātus*, *-ūs* m. : route, marche, passage, cours (des astres) ; veine ; lit d'un fleuve ; bras de mer ; pore, canal, conduit ; *meābilis* (Plin.), *meāculum* (Apul., Mart. Cap.), *meātor* (d'après *uiātor*), tous rares ; *commeō* : « se mettre en marche, voyager, se rendre à, vers », composé d'aspect « déterminé », plus anciennement attesté (Plt., Ru. 322) et plus fréquent que *meō* ; à l'époque impériale, *commeāns* « courrier » ; *commeātus*, *-ūs* m. : 1° action de se transporter ou de transporter » ; et, au sens concret, « passage » (depuis Plt.), « transport, convoi », et spécialement « convoi de vivres pour l'armée » (d'abord *frūmentī commeātus*) ; 2° dans la langue militaire, « ordre de marche ou de transport » (*diēs commeātūs*), d'où « titre de permission, congé », et par suite « répit ». Ancien, usuel et technique ; M. L. 2083 ; britt. *cemiat*, *cimiat*. A *commeō* correspond sans doute dans la langue archaïque un fréquentatif *commetō*, *-ās*, q. u. ;

ēmeō (rare, tardif) ; *immeō* ; *permeō* (rare) ; *permeābilis* (Sol.) ; et *impermeābilis* ; *intrāns-meābilis* (Jord.) ; *praetermeō* ; *remeō* (ancien, poétique et postclassique) ; *re-* et *irre-meābilis* (Vg.) = ἀνυπόστροφος ; *subtermeō* (formé d'après *subterlābor*).

Cf. v. sl. *mimo* « à travers », *minǫti* « passer », pol. *miljać* « passer » et gall. *myned* « aller » (Rev. celt., 35, 229). Sans doute même racine élargie dans *migrāre* et *mūtāre* ; v. ces mots. Cf. aussi *trāmes* et *sēmita*.

merācus : v. *merus*.

***meratrum** : *est herba de qua comedunt serpentes et exuunt uetustatem*, CGL V 621, 30. Corruption (d'après *uērātrum?*) de μάραθ(ρ)ον « fenouil », attesté chez Pline sous la forme *marathum*.

mercēs, mercēdōnius, mercurius : v. *merx*.

merda, -ae (*ĕ*) f. : merde. Vulgaire ; panroman, M. L. 5520.

Dérivé : *merdaceus* (*-leus*, Priap., d'après σμερδάλεος?).

Pas de rapprochement sûr. On rapproche souvent le groupe de lit. *smirdžiu*, *smirdė́ti*, v. sl. *smrŭždǫ*, *smrŭdė́ti* « puer », qui est différent pour le sens, ou got. *smarnos* « σκύβαλον », qui ne rend pas compte du *d*.

mereō, -ēs, -uī, -itum, -ēre ; mereor, -ēris, -itus sum, -ērī : recevoir comme part ou comme prix, e. g. Cic., Verr. II 4, 135, *quid arbitramini Reginos... merere uelle ut ab is marmorea Venus illa auferatur?*, et la note d'Em. Thomas, *ad l.* ; se faire payer ; gagner [un salaire] ; *merēre* (*-rī*) *stipendia* « gagner sa solde », expression de la langue militaire, d'où, absolument, *merēre* (*-rī*) « servir à l'armée », déjà dans Varr. ap. Non. 344, 40, *qui in exercitu donati essent et equo publico mererent* ; de là *ēmeritus* « soldat qui a fini de servir » (cf. *effētus*). Dans la langue commune, « mériter » (en bonne ou en mauvaise part) : *m. laudem*, *supplicium* ; *m. bene*, *male* ; *m. dē* « gagner un salaire à propos de » et, par extension, « se conduire vis-à-vis de » ; cf. Plt., As. 148, *te ego ut digna es perdam atque ut de me meres*. Ancien, usuel. M. L. 5522. A *merēns* « qui mérite » s'oppose *immerēns* ; à *meritus* (actif et passif ; cf. Vg., G. 2, 515, *... hinc armenta boum meritosque iuuencos* « qui ont gagné leur ration », cf. *merenda*), *immeritus*. De *meritus* sont formés *meritum* « prix, valeur ; salaire mérité ; service rendu (en bien ou en mal), mérite » ; *meritō* adv. « à juste titre » et *immeritō*. A *mereō* tend à se substituer un dénominatif *meritō*, *-ās* « gagner un salaire, servir », déjà dans Caton.

meritōrius : qui mérite salaire, ou qui procure un salaire ; qui se loue ; *meritōrium* : local loué ; en particulier : auberge, et lieu de débauche, *domus meretrīcis*.

merenda f. (*ĕ*) : repas de l'après-midi ou du soir ; *serae hora merendae*, Calp., Ecl. 5, 60 ; de *mereō*, comme *praebenda* de *praebeō*. Forme de la langue familière ou rustique ; ancien (Enn., Plt.). Rapproché de *merīdiēs* par étymologie populaire ; cf. Isid., Or. 20, 2, 12. Dénominatif : *merendō*, *-ās*. M. L. 5521, 5521 a ; britt. *merenn* (arm.). V. P. Herzog, *Die Bezeichnungen d. täglichen Mahlzeiten i. d. rom. Spr.*, Zurich, 1916, p. 75-84 ; Sofer, 146 ; *merendula* (tardif).

meretrīx f. : proprement « celle qui gagne un salaire, celle qui se fait payer » ; cf. Ov., Am. 1, 10, 21, *stat meretrix certo cuiuis mercabilis aere*. Comme *lēnō*, le mot s'est spécialisé dans la langue érotique. Dérivés : *meretrīcula* ; *meretrīcius* ; *meretrīcor* (tardif) = ἑταιρεύομαι. Les représentants romans supposent une forme **meletrīx* dissimilée comme *pelegrīnus*. M. L. 5523 ; celtique : irl. *mertrech*.

Composés de *mereō(r)* : *commereō(r)*, d'aspect « déterminé », souvent employé en mauvaise part, comme *committō* : *c. culpam* ; *dēmereō(r)* : anté- et postclassique, formé d'après *mereō dē* ; *ēmereō(r)* : est à *mereō* comme *efficiō* à *faciō*. Pour *ēmeritus*, cf. plus haut : *permereō(r)* (un exemple dans Stace) ; *prōmereō(r)*. Dans ces composés, la particule sert simplement à renforcer un verbe expressif.

Pour *morta*, v. ce mot.

Cf. gr. μείρομαι « j'obtiens en partage », hom. ἔμμορε et εἵμαρται, μοῖρα « part, destin », μέρος « part », etc. et sans doute hitt. *mark-* « partager », v. Benveniste, BSL 33, 140. Gaul. *Ro-smerta* est le nom d'une déesse. La racine **smer-* est peut-être la même que celle indiquée sous *memor*.

mergae, -ārum (*ĕ*) f. pl. : — *furculae quibus acerui frugum fiunt, dictae a uolucribus mergis* (étymologie populaire?) *quia, ut illi se in aquam mergunt dum pisces persequuntur, sic messores eas in fruges demergunt, ut eleuare possint manipulos*, P. F. 111, 6. Terme technique de la langue rustique, attesté depuis Plt. M. L. 5524.

merges, *-itis* f. « ce qu'on peut prendre avec les *mergae* ; botte, gerbe » (Vg., G. 2, 517). Pour la formation, cf. *seges*, *teges*, *-ētis*. M. L. 5526.

Le rapport avec gr. ἀμέργω « je cueille » (des feuilles, des fruits) est tout au plus possible. Mot technique, sans étymologie indo-européenne.

mergō, -is, -sī, -sum, -ere (le supin *mersum* est récent et analogique de *mersī* ; une forme ancienne **mertum* est supposée par le fréquentatif archaïque *mertāre* [Acc., cf. Non. 138, 20 ; P. F. 111, 19 ; Quint. 1, 4, 14] : plonger (sens propre et figuré, physique et moral). Ancien, usuel et classique. Peu représenté, et avec des changements de sens, dans les langues romanes ; cf. M. L. 5525.

Dérivés et composés : *mergus*, *-ī* (et *mergulus*, *-la*, *mergunculus*) : 1° plongeon ; 2° sautelle, M. L. 5528 ; *mergorae* (l. *mergolae?*) : *situlae quibus aqua de puteo trahitur* (Gloss.) ; *mersiō* (Gloss.) ; *mersus*, *-ūs*, *mersūra* (tardifs) ; *mersō*, *-ās* (a remplacé *mertō*, comme *pulsō*, *pultō*) ; *mersitō*, *-ās* et *mergitō* depuis Tert. ; *immersābilis* (Hor. = ἀδάπτιστος) ; *com-*, *dē-*, *ē-*, *im-* (M. L. 4287), *prae-* (d'après προκαταδύεσθαι), *re-*, *sub-mergō*, avec leurs dérivés ; *summersō*, *-ās* (tardif). M. L. 8380, *submergere* ; 8381, *submerguculāre* ; 8381 a, **submersīre*.

La racine est **mezg-* : skr. *májjati* « il plonge », lit. *mazgóti* « laver » (itératif : « plonger à plusieurs reprises »). Une racine ainsi terminée par deux consonnes proprement dites est exceptionnelle en indo-européen ; sans doute racine du vocabulaire familier. Le rapprochement de skr. *madgúḥ* « sorte d'oiseau aquatique) et de *mergus* est contesté ; cf. Thes. s. u.

merīdiēs, -ei m. : « midi » et « sud ». *Merīdiēs* est un nominatif formé sur le locatif *merīdiē*, issu de **mediei diē* par dissimilation (comme sans doute *humus* sur *humī*) ; cf., pour la formation gr. μεσημβρία et pour l'échange entre *d* et *r*, *ad* et *ar*, et *cādūceus*. Les anciens avaient vu l'étymologie, cf. Varr., L. L. 6, 4, qui signale une forme *medidies* à Préneste ; Cic., Or. 47, 158, *ipsum*

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

meridiem cur non medidiem? credo, quod erat insuauius. Le rapprochement de *merus*, dû à l'étymologie populaire, a pu influer sur la forme du mot ; cf. Pétr. 31, *mero meridie.* Un adjectif *mediālis* est issu de **medīdiālis* par haplologie ; cf. P. F. 111, 16, *medialem appellabant hostiam atram, quam meridie immolabant.* Ancien, usuel. M. L. 5531.

Dérivés : *meridianūs* : « de, et du midi », M. L. 5529, d'où *pōmerīdiānus* (classique, tiré de *post meridiem* ; cf. Cic., Or. 47, 157) ; *merīdiālis* (Gell.) ; *merīdiō, -āre* « faire la sieste », M. L. 5530 ; cf. μεσημβριάω, -άζω. A basse époque : *meridiōnālis* (d'après *septentriōnālis*) ; *merīdiōnārius.*

merula, -ae f. (*merulus*, Auct. Carm. Philom. 6 et Gloss.) : 1° merle ; 2° merle de mer ; 3° machine hydraulique qui produisait un sifflement analogue à celui du merle. Surnom romain. Ancien. Panroman. M. L. 5534 ; B. W. s. u.

Dérivé : *meruleus.* Germanique : m. b. all. *merele*, etc.

Mot du vocabulaire occidental. Cf. gall. *mwyalch*, même sens (v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, I, p. 73). V. h. a. *amsala* « merle » est plus loin pour la forme. Terme populaire, comme l'indique la variété des formes ; cf. la forme populaire de lat. *passer* et les variations des correspondants de *turdus.*

merus, -a, -um : *-m antiqui dicebant solum... at nunc merum purum appellamus*, P. F. 111, 12 ; « pur, sans mélange », *ūnum merum* ou *merum* seul « vin pur » ; par suite « véritable, authentique », *meri bellatores*, Plt., Mi. 1077, et « sans addition, seul, rien que » ; cf. Varr. ap. Non. 344, 9, *Diogenem postea pallium solum habuisse, et habere Vlixem meram tunicam.* Développement de sens analogue dans *assus.* Ancien, usuel. M. L. 5535. Irl. *mer?*

Dérivés et composés : *merācus*, formation populaire (cf. *ēbriācus, sōbriācus*) ; *merāculus* ; *merāculum* ; *mericulum* ; *merālis* ; *merātus* (Marc. Emp.) ; *merārius* (Gl.) : οἰνοπώλης ; *merāria* : γευστρίς, *-rium* (*-iolum*) : ἀκρατοφόρον ; *merulentus* (cf. *ūinolentus*) ; *submerus* ; *merobibus* (Plt.) ; pour le vocalisme en *-o*, cf. *ahēnobarbus* ; *meribibulus* (Tert.) ; **exmerāre*, M. L. 3024.

Le vocalisme radical *e* est celui qu'on attend dans un adjectif ; cf. la glose irlandaise *é-mer* : *i-nigle* (c'est-à-dire « non clair »). Le sens initial de *merus* serait donc « clair ». Ceci justifie en quelque mesure le rapprochement avec gr. ἀμαρύσσω « j'étincelle, je brille », μαρμαίρω « je brille », μάρμαρα· λαμπρά (Hes.) et skr. *márīcih* « rayon de lumière ». Pour le sens, ce qui serait le plus près, ce serait v. angl. *á-merian* « purifier ».

merx (*mers* ; nom. *merces* dans Sall. ap. Char., GLK I 27, 22), **mercis** f. : marchandise. Dans la langue familière s'emploie, comme *negōtium, mercimōnium*, au sens de « affaire, chose », même en parlant de personnes ; cf. Plt., Ci. 727, *mala mers, era, haec et callida est.* Ancien, usuel. M. L. 5536 ; B. W. *mercier.*

Dérivés et composés : *mercor, -āris* (et *mercō*, M. L. 5515) : faire commerce de ; d'où *mercātor*, M. L. 5515 b ; *-tiō, -tus, -ūs*, M. L. 5516 ; irl. *marcat*, etc. ; germanique : all. *Markt* ; *-tōrius, -tūra*, etc. ; *mercimōnium, -ī* n. (archaïque) ; *commercor, -āris* ; *commers* (Plt., Sti. 519), composé athématique, remplacé par *commercium* : *— est emendi uendendique inuicem ius* Ulp. reg. 19, 5 ; 1° sens concret : « comptoir », et même « marchandise » ; 2° relations (d'abord commerciales), échanges, cf. Cic., Verr. 5, 21 ; Sall., Iu. 18, 6, *mare magnum et ignara lingua commercia prohibebant.* Enfin, quelquefois, à l'époque impériale, « pouvoir réciproque » ou synonyme de *negōtium* ; *ēmercor* (Tac., Amm.) ; *praemercor.*

Mercurius, -ī m. (*Mirqurios* diəl.) : 1° Mercure, dieu du commerce ; 2° Mercure, planète ; 3° garrot (dans la langue des vétérinaires) ; influencé du gr. ἕρμα? *Mercuri(ī) diēs* « jour de Mercure », M. L. 5519 ; britt. *Mercher.* Le suffixe de *Mercurius* est le même que celui de *Titurius, Mamurius, Veturius* (étrusque?).

Dérivé : *mercuriālis, -e* : de mercure ; substantivé *mercuriālis* f. : mercuriale, plante, M. L. 5518 ; *mercuriālēs* m. pl. : membres du collège des marchands.

A côté des formes à vocalisme *e*, on trouve des formes en *-i* : *Mirqurios* à Préneste, *Mircurius* et *commircium* dans Varr., Fgm. 70 Goetz-Schoell, sans doute dialectales. En osque, on a *amirikum.* « quaestum » (?) et *amiricatud* ; cf. Vetter, *Hdb.*, n° 3, p. 31 et 25, qui conteste le sens de « immercātō », admis jusqu'ici pour le second. *Merx* est sans étymologie connue. Il est possible que *Mercurius* soit d'origine étrusque et que son culte n'ait été introduit que tardivement à Rome (495 av. J.-C.) ; mais ceci ne suffit pas à le détacher de *merx*, qui peut avoir la même origine et avoir été emprunté, comme maint terme de civilisation.

mercēs, -ēdis (acc. *mercem* à basse époque, cf. *hērēs*) f. : 1° prix payé pour une marchandise ; cf. Cic., R. Am. 29, 80, *una mercede duas res assequi*, et spécialement pour un travail, « salaire, gage » et au figuré « récompense, punition » ; 2° loyer, fermage ; par suite « revenu, rentes ». Ancien. M. L. 5517. Irl. *meircit.* B. W. *merci.*

Dérivés : *mercēdula* ; *mercēnnārius* (*mercēnārius*) adj. et subst. (opposé à *grātuītus*) ; *mercēdārius* (époque impériale) ; *mercēdōnius* adj. et subst. : relatif à la paye, au salaire, payeur ; *m. mēnsis* : « mois intercalaire » (proprement « qui solde le dû ») ; *mercēdituum* : *mercennarium, quod mercede se tueatur?* P. F. 111, 18 ; forme obscure, sans autre exemple ; peut-être création comique d'après *aedituus* ; *mercēnālis* ; *mercēdimerus* (Lucil., d'après μισθαρνος).

***mesgus** : *serum* (Gl.). Mot gaulois, non latin. V. *misceō.*

mespilum, -ī n. (**-la** f.) : nèfle. Emprunt au gr. μέσπιλον (-λη), latinisé ; d'où des formes phonétiques *mespulus* et dissimilées **nespilus, nespila*, etc. (cf. *mappa* et *nāpulus*). V. Graur, *Mél. ling.*, p. 15. M. L. 5540 ; B. W. s. u. ; v. h. a. *mespila*, bret. arm. *mesper.* V. André, *Lex.*, s. u.

messis : v. *metō.*

-met : particule qui s'ajoute aux pronoms personnels (comme *-pte, -te*), pour mettre la personne en relief ou l'opposer à d'autres ; souvent accompagné de *ipse* : *egomet ipse, sēmet ipsum.* Quelquefois aussi jointe aux adjectifs possessifs. A survécu dans les langues romanes, unie à *ipse* ; cf. M. L. 5551, *metipse, metipsimus*, et aussi 5547, *-met.*

Le *-t* suppose qu'une voyelle finale s'est amuie. Ce *-met* ne se retrouve nulle part ailleurs. On ne peut l'expliquer que par la juxtaposition de deux anciennes particules ; pour *-m-*, cf. osq. tii-um, ombr. *ti-om* en face de v. lat. *tē-d* (cette particule était sûrement indo-européenne) ; cf. **eti* (v. *et*). Mais les combinaisons que l'on peut faire ainsi sont arbitraires.

mēta, -ae f. : tout objet de forme conique : 1° borne du cirque (composée de trois colonnes coniques) ; 2° meule inférieure d'un moulin à blé ; 3° meule de foin, d'où *mētālis* « en forme de meule », M. L. 5549, *mētāle* ; 4° *mēta sūdāns*, fontaine de Rome en forme de cône sur lequel l'eau se répandait d'en haut. — Du premier sens dérive le sens abstrait de « fin, extrémité », ou « point critique ». Terme technique attesté depuis Caton. M. L. 5548 ; germanique : m. b. all. *mîte* « Miete ».

Dénominatif : *mētor, -āris* : délimiter par des bornes (*agrum, castra*, d'où *castramētor, -mētātiō*), dont le sens a été influencé par *mētior* ; avec ses dérivés : *mētātor, -tiō, -tōrius, -tūra* ; *mētātum* « habitāculum, hospitium » (tardif) ; *immētātus* (Hor.) ; *praemētātus* (Mart. Cap.). Diminutif : *mētula*, M. L. 5554 ; v. B. W. sous *meule* II.

Aucun rapprochement sûr ; cf. peut-être skr. *mēthiḥ* « pīla, postis », irl. *methos* « fînēs », v. isl. *meidr* « trabs », lit. *miẽtas* « pālus ».

metallum, -ī n. : mine et « minéral, métal ». Emprunt au gr. μέταλλον. Depuis Varron. Latinisé, d'où *metallārius, -a* ; *metallicus, metallifer* (époque impériale). Irl. *mitall.*

***metella, metalla** : forme douteuse. Le mot ne semble se trouver que dans Végèce, Mil. 4, 6, *ut de ligno crates facerent, quas metellas* (var. *mactalas*, etc.) *uocauerunt, lapidibusque complerent.* Terme de l'argot militaire, peut-être d'abord féminin de *metellus* « servant », *metella* [*māchina*] ; v. le suivant ; ou corruption plaisante de *matella?*

metellus, -ī m. : *-i dicuntur in lege (re) militari quasi mercennarii*, F. 132, 13. Mot ancien, attesté dans Accius ; a fourni le nom d'une famille de la gens Caecilia, peut-être d'origine étrusque ; cf. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, 188, 293.

mētior, -īris, mēnsus sum (et, à basse époque, *mētātus sum*), **mētīrī** : 1° mesurer (sens physique et moral), évaluer, estimer ; 2° parcourir. L'*n* de *mēnsus* fait difficulté. Il n'est pas purement graphique, si l'on admet l'identité de *mēnsus* et de *mēnsa* (v. ce mot). *Mēnsus* aurait subi l'influence de *pēnsus*, auquel il était uni dans le couple *neque mensum neque pensum, mensa pensaque* ; cf. ombr. *mefa spefa?* (Kretschmer, Glotta 8, 79 sqq.). Ou bien l'*n* est organique, comme celui de *mēnsis*, auquel le groupe de *mētior, mēnsus* est sans doute apparenté. La prononciation sans *n* de *permēnsus* signalée par le Servius Dan., ad Aen. 3, 567, ne prouve pas l'existence d'une forme ancienne **messus*, mais seulement l'amuissement de l'*n*, comme dans *mē(n)sis.* Ancien, classique, usuel. M. L. 5552.

Dérivés et composés 1° de *mēnsus* : *mēnsiō* : mesure (rare, un exemple dans Cic.) ; *mēnsor* ; *mēnsūra* (classique, usuel) et son dénominatif : *mēnsūrō, -āre* (Ital., d'après μετρέω?), *mēnsūror* (Cael. Aur.), tous deux panromans. M. L. 5502, 5503. Celtique : irl., britt. *mesure.*

Mēnsūrō a fourni, à son tour, de nombreux dérivés et composés : *mēnsūrātor, -tiō, -lis, -bilis*, et *immēnsūrābilis* (= ἀμέτρητος) ; *commēnsūrō, -ātiō, -ābilis* (cf. συμμετρέω, etc.) ; *dē-, re-mēnsūrō* (tardifs).

immēnsus (= ἄμετρος) : sans mesure, immense ; *immēnsum* : immensité ; *immēnsitās, -sibilis* ; *commēnsus, -ūs* m. : mot de Vitruve destiné à rendre le gr. συμμετρία.

2° de *mētior* : *mētītor* : mesureur, M. L. 5552 a ; *admētior* : mesurer en plus ; *commētior* : mesurer complètement, proportionner (Cic., Inu. 1, 26, 39 ; trad. du gr. συμμετρῶ), M. L. 2084 a ; *dēmētior* (usité surtout au participe n. *dēmēnsum* « ration des esclaves ») ; *dīmētior* : mesurer exactement, ou d'un bout à l'autre, d'où *dīmētiēns* traduisant le gr. διάμετρος ; *dīmēnsiō* ; *ēmētior* : mesurer exactement, parcourir ; *permētior* : mesurer en tous sens, traverser ; *remētior* : mesurer de nouveau ou en sens contraire ; parcourir en sens inverse.

Beaucoup de ces mots, qui sont techniques, sont faits sur des termes grecs.

Lat. *mētior* ne peut être que le dérivé d'un thème **mēti-* « mesure, combinaison mentale » qui se retrouve dans v. angl. *mæþ* « mesure », gr. μῆτις « prudence, ruse » (d'où hom. μητιάομαι, μητίετα), skr. *mātiḥ* « mesure, connaissance exacte ». Il y a d'autres formations nominales, telles que hitt. *meḫur* « temps, heure », got. *mel* « moment de temps », v. sl. *mĕra* « mesure », skr. *mātram* « mesure » (cf. gr. μέτρον avec ĕ) et v. russe *mĕrŭ* « mesure », skr. *pramāṇam*, v. perse *framānā* « commandement ». Il n'y a de formes verbales connues qu'en indo-iranien : véd. *mâti* et *mimāti* « il mesure », persan *-māyad* « mesurer ». Degré zéro dans skr. *mita-*, av. *mita-* « mesurer » ; cf. lit. *matúju* « je mesure ». — V. *mēnsis*, et sans doute *modus* (il s'agirait d'une racine **mē-*, diversement élargie), peut-être *mēnsa.*

metō, -is, messuī (rare, Caton), **messum, metere** : couper les récoltes, moissonner. Ancien, usuel. M. L. 5550.

Dérivés et composés : *messis, -is* ; *messiō* f. (dans Varr., R. R. 1, 50, 1, et la Vulgate, et qui est demeuré dans les langues romanes, à côté de *messis*, M. L. 5542 et 5543 et B. W. s. u.) ; *Messia* « déesse de la moisson » (Suét., Tert.) ; *messor* ; *messōrius* (*messuārius*, cf. le gén. pl. *messuum*) : *m. falx*, cf. M. L. 5544 et 5545) ; *messīuus, -a, -um* ; *messūra* (St Jér.) ; *messō, -āre*, attesté dans les gloses : *messo*, θερίζω, CGL II 327, 50, et conservé dans les langues romanes, M. L. 5541 ; *dē-, ē-, prae-metō* ; *praemetium* : *quod praelibationis causa ante praemetitur*, P. F. 267, 1.

Une racine **met-* « couper une récolte, moissonner » ne se retrouve qu'en celtique : m. bret. *midiff* « moissonner », etc. ; v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, I, p. 162 sqq. Hors de l'italo-celtique, plutôt qu'une correspondance simplement formelle avec lit *metù*, v. sl. *metǫ* « je jette », le sens appelle un rapprochement avec gr. ἄμη « faucille », ἀμάω « je fauche » et avec v. h. a. *māen*, v. angl. *māwan* « moissonner ». Dans lat. *metō* et dans le celtique correspondant, il y a un suffixe de présent, donnant l'aspect « déterminé » ; le perfectum, rare,

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

est évidemment secondaire ; il n'y avait à l'origine qu'un présent sur lequel a été fait le reste des formes.

mētor : v. *mēta*.

metrum, -ī n. : mètre, mesure d'un vers. Emprunt technique au gr. μέτρον ; passé sous des formes savantes en celtique : irl. *metur*, britt. *mydr*, et en roman. Quelques formes dialectales au sens de « mesure » en italien. M. L. 5553.

mettica (*ūtis*, *ūua*) f. : sorte de vigne inconnue (Col., Plin.).

metus, -ūs m. (f. dans Naevius et Ennius) : crainte ; dans la langue du droit « contrainte morale imposée à quelqu'un pour lui faire accomplir un certain acte, par la menace d'un mal imminent ». Ancien, usuel. Conservé en piémontais, provençal, espagnol, portugais ; cf. M. L. 5555.

Dérivés et composés : *metuō*, *-is* (non représenté dans les langues romanes) et *immetuēns* (Gloss. = ἄφοβος) ; *metūculōsus* (*metī-*) (pour la longue, v. Plt., Am. 293, Mo. 1181, et cf. *somnīculōsus*), formé d'après *perīculōsus* : 1° craintif, timide ; 2° effrayant (archaïque et postclassique) ; *per-*, *prae-metuō*.

Aucun rapprochement net. L'étymologie de Varr., L. L. 6, 48, *metuere a quodam motu animi, cum id quod malum casurum putat refugit mens*, n'a que la valeur d'une étymologie populaire. Les mots signifiant « craindre » diffèrent souvent d'une langue à l'autre ; v. *timeō*. Sur la fréquence d'emploi de *metus*, *metuō* et de *timor*, *timeō*, v. Thes. s. u. V. Ernout, Philologica II, p. 7 sqq.

meus : v. *mē*.

mezurāna (μεζουράνα, Ps.-Diosc.) : marjolaine. Mot oriental, déformé en *maiōrāna* par influence de *maior* ; v. M. L. s. u. *amaracus* et B. W. s. u. *marjolaine*.

mīca, -ae f. : parcelle, miette, grain. Depuis Caton. M. L. 5559, B. W. *mie* ; germ. **mikka*, b. all. *mikke*, etc.

Dérivés : *mīcula*, M. L. 5564 ; *mīcārius* : économe, qui ramasse les miettes (Pétr. 73, 6) ; *mīcidus* : mince, grêle (un exemple tardif) ; *mīcātus*, *-ta* ; *mīcīna*, M. L. 5561 ; **dēmīcāre*, M. L. 2551.

Cf. gr. (σ)μικρός? Appartiendrait alors au groupe de *minor* ; v. ce mot.

micciō, -īs, -īre : crier (en parlant du bouc)? (Suét., Anthol.). Onomatopée. Cf. gr. μηκάομαι « bêler », etc.

micō, -ās, -uī, -āre : semble s'être dit d'abord d'un objet qui se ferme ou se contracte, puis s'ouvre ou se dilate, doigts, yeux, cœur, oreilles, étoile qui scintille ; de là les divers sens du verbe : tressauter, palpiter, battre (*dē corde*), s'ouvrir et se fermer (cf. *digitīs micāre* « jouer à la mourre ») ; clignoter ; scintiller, d'où « briller » (poétique et dérivé) : *uenae et arteriae micare non desinunt*, Cic., N. D. 2, 9, 24 ; *semianimesque micant oculi*, Enn. ap. Serv., Ae. 10, 396 ; *corque timore micat*, Ov., F. 3, 36 ; *stella micans radiis*, Cic., Diu. poet. 2, 42, 110. Ancien, classique. Non roman.

Dérivés (très rares) : *micātiō* ; *micātus*, *-ūs* m.

Composés : *dīmicō*, *-ās*, *-āuī* (cf. Prisc., GLK II 472, 22 ; *dīmicuī*, Ov., Am. 2, 7, 2 ; 2, 13, 28) : s'ouvrir et se refermer, s'agiter en sens divers ; cf. Mul. Chir. 279, *auriculis dimicat* (en face de Vég., Mulom. 2, 10, *micabit auriculis*) ; dans la langue des gladiateurs : faire des passes, s'escrimer, *armīs dīmicāre* ; puis « livrer bataille, combattre » ; *dīmicātiō*. Une influence de διαμάχομαι est improbable et indémontrable.

ēmicō (époque impériale) : jaillir, s'élancer hors de, briller hors de (souvent synonyme de *ēmineō*) ; *intermicō* (poétique, époque impériale) : briller parmi ; *praemicō* (rares) ; **submiculāre*, M. L. 8381 b.

Cf. gall. *myg* « briller » et v. sorab. *mikać* « cligner ». Pour les autres rapprochements celtiques, v. J. Loth, Rev. celt., 46, 152 sqq.

micturiō, -īs = οὐρητιάω. V. *mingō*. Formation désidérative.

mīgalē : musaraigne. Emprunt tardif (Mul. Chir.) au gr. μῦγαλῆ.

Dérivé : *mīgalīnus* : couleur de musaraigne.

migrō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : changer de résidence, s'en aller, sortir ; émigrer, se changer. Sens concret et abstrait ; transitif ou absolu, correspond à μεταβαίνω, μετοικῶ comme à ὑπερβαίνω ; cf. Gell. 2, 29, 16, *cassum nidum migrauit*. Quelquefois « transgresser » (par opposition à *seruāre*, *cōnseruāre* ; cf. Cic., Fin. 3, 20, 67 ; Off. 1, 80, 31). Ancien, usuel, classique. N'est demeuré qu'en provençal ; cf. M. L. 5565.

Dérivés et composés : *migrātiō* (Cic.), *-tor* (Gloss.) ; *admigrō* (Plt.) ; *com-*, *dē-*, *ē-* (M. L. 2861), *im-*, *prae-re-*, *trāns-migrō* et leurs dérivés.

On interprète ce verbe comme dérivé d'un adjectif **migro-*, où la racine, de la forme *mig-*, serait un élargissement de la racine **mei-* « changer » ; v. *meō*, *mūnis* et *mūtō*. Le grec a aussi une forme à élargissement dans ἀμείβω « j'échange ».

mīles (*mīless*, Plt., Au. 528, de **mīlet-s*), **-itis** m. (le féminin n'apparaît que dans Ovide et semble artificiel) : soldat, terme générique ; souvent employé au singulier avec le sens collectif « le soldat » i. e. « l'armée ». Particulièrement « fantassin » opposé à *eques*, e. g. Caes., BG 5, 10, 1. Usité de tout temps. Non roman (sauf roumain?, M. L. 5568) ; mais v. h. a. *milizzā* ; celtique : irl. *mil*, britt. *milwr*. Les anciens le rattachaient par étymologie populaire à *mīlle* ; cf. Varr., L. L. 5, 89, *milites quod trium milium primo legio fiebat, ac singulae tribus, Titiensium, Ramnium, Lucerum, milia militum mittebant*, et Lyd., Mens. 4, 72 (124, 12), χιλίους γὰρ ὑπασπιστὰς ὁ Ῥωμύλος μόνους ἔταξε καὶ μίλιτας αὐτοὺς ἀπὸ τοῦ ἀριθμοῦ ἐκάλεσεν οἱονεὶ χιλίους, τὸ πρὶν σατέλλιτας προσαγορευομένους. De là des graphies comme MILES dans les inscriptions, d'après MEILIA.

Dérivés : *mīlitia* : service militaire, d'où « campagne », *domī mīlitiaeque* ; *mīlitāris* (*mīlitārius*, Plt., Ps. 1048) : de soldat, militaire ; à l'époque impériale *mīlitāris* m. « soldat » ; *mīlitō*, *-ās* : être soldat, faire campagne ; cf. got. *militōn* ; *commīlitō*, *-ās* (rare) = συνστρατεύομαι ; *commīlitō*, *-ōnis* m. (très fréquent, formation en *-ō/-ōnis* de type populaire) ; *commīlitium* n. : communauté de services militaires, camaraderie, communauté de goûts, etc.

La finale rappelle celle de *eques*, *pedes*, *satelles*, *comes*. Pas de correspondant sûr ; gr. ὅμιλος « caterua, turba » est loin pour le sens. Peut-être d'origine étrusque, comme *satelles*.

millimindrum, -ī n. : nom vulgaire de la jusquiame dans Isid. 17, 9, 41. Inexpliqué ; v. Sofer, p. 147 sqq., André, *Lex.*, s. u. M. L. 5571.

millium, -ī n. : mil, millet. Attesté depuis Caton, ancien ; le mil est employé dans les sacrifices (cf. Ov., F. 4, 743 ; P. F. 473, 12, s. u. *suffimenta*). Panroman. M. L. 5573 ; B. W. s. u. ; germanique : v. angl. *mīl*, v. h. a. *milī* ; bret. arm. *mell*?

Dérivés : *miliārius*, cf. *miliāria* « cuscute du mil », M. L. 5570, 5570 a ; *miliāca* : *fīcēdula*, ortolan ; *miliāceus*.

Nom de céréale qui semble indo-européen. On a trois formes différentes qui paraissent dérivées d'un ancien nom radical, avec des vocalismes variés : *e* dans gr. μελίνη, *o* dans lit. *málnos* « sorte de millet », zéro dans lat. *milium*, de **melyo-*, avec même vocalisme que dans *celium*, et *similis*. Sur les noms du « millet », v. Symbolae gramm. in honorem J. Rozwadowski, p. 109 sqq. et, en particulier, p. 113.

mīlle n. (anc. abl. *millī*) ; pl. **mīllia** (graphie du monument d'Ancyre), **mīlia** (*-lium*, *-libus*) : un millier, mille (spécialement « un mille », mesure de longueur, abréviation de *mīlle passuum*) ; s'emploie aussi, comme *centi*, pour désigner un grand nombre, indéterminé. Ancien substantif neutre, dont l'ablatif *millī* est encore usité chez les archaïques ; cf. Gell. 1, 16 ; Macr. 1, 5. On disait *mīlle annōrum*, *passuum*, comme on a continué de dire *duo mīl(l)ia passuum*. Peu à peu *mīlle* a été considéré comme indéclinable, sans doute d'après *decem*, *centum*, dont il est le multiple dans la numération décimale, et le substantif qui l'accompagne lui a été apposé : *mīlle hominēs*. Ainsi s'est établie la différence entre le singulier *mīlle* et le pluriel *mīl(l)ia*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5573 ; germanique : v. h. a. *milla*, etc. (de *mīlia*) ; celtique : irl. *míle*, britt. *mil* ; gr. mod. μίλιον.

Dérivés et composés : *mīllēsimus* : millième ; *mīllēni* : mille par mille ; *mīllēnārius* ; *mīl(l)iē(n)s* : mille fois ; *mīl(l)iārius* : qui contient mille ; d'où *mīl(l)iārium* n. : pierre milliaire ; mille (mesure de longueur) ; millier, mille (nombre), M. L. 5577 ; m. h. a. *mīler* ; *miliarēnsis* (tardif, v. Thes.).

milipeda, *millepeda*, *-ae* f. : mille-pattes ; *mīlleformis* ; *millemorbia*, *millimodus* (tardifs). Cf. aussi M. L. 5575, 5576, *mīlle grana*, *mīlle solidōrum*, etc.

Les graphies avec *ei*, *meille*, *meilia* sont sans valeur, car elles datent d'une époque où *ei* et *ī* étaient confondus. Sur le double *l* de *mīlle*, cf. *argilla*, *stella*.

Il n'y avait pas de nom indo-européen fixé pour « mille ». Les diverses explications proposées pour expliquer *mīlle* sont plus ingénieuses que convaincantes ; cf. entre autres, Sommer, *Hdb. d. lat. Laut- u. Formenl.*, p. 471.

millefolium, -ī (*mīl(l)ifolium* ; *-folia* f.) n. : plante que Pline, 24, 152, assimile au μυριόφυλλον des Grecs (Dioscor., Gal.), sans doute le « millefeuille aquatique », différent du millefeuille terrestre (*achillea*). Calque sémantique du mot grec. La forme μηλόφυλλον, plus tardive (Ps.-Diosc.), ne semble pas pouvoir être invoquée, comme l'a fait Keller, pour expliquer le mot latin ; ce serait plutôt elle qui proviendrait du latin. Passé en roman, M. L. 5574, et en celtique : britt. *minfel*. V. André, *Lex.*, s. u.

millus : v. *mellum*.

mīluus (*-uos*, trisyllabe ; dissyllabe à l'époque impériale), **-ī** m. : 1° milan, oiseau de proie ; 2° poisson volant (milan de mer?), dit aussi *mīluāgō*. Depuis Plaute. M. L. 5578. Pétrone, 75, 6, a un féminin *mīlua* « femelle de milan », employé comme terme d'injure.

Dérivé : *mīluīnus* ; *mīluīna* f. : *genus tibiae acutissimi soni*, P. F. 110, 3. — V. *nibulus*.

On n'a pu faire que des hypothèses inconsistantes sur l'étymologie.

mīmus, -ī m. : mime. Emprunt au gr. μῖμος (CIL I² 1861 et Lucil.). M. L. 5580.

Dérivés : *mīma* ; *mīmula*, *-lus* ; *mīmicus* ; *mīmārius*, etc.

mina, -ae f. : mine, monnaie grecque. Emprunt oral et ancien au gr. μνᾶ, qui lui-même provient du sémitique. Celtique : irl. *mann*. Cf. *nummus*.

minae, -ārum f. pl. : saillie, avance d'un mur, d'un rocher, surplomb. *Minae eminentiae murorum quas pinnas dicunt*, Serv., Ae. 4, 88 : *pendent opera interrupta minaeque | murorum ingentes* ; cf. 1, 163, *hinc uastae rupes geminique minantur | in caelum scopuli*. M. L. 5583. Du sens de « choses suspendues sur », on est passé au sens de « menaces » ; cf. *īnstāre*, *impendēre*.

Dérivés et composés : *mineō*, *-ēs* (*-uī*? non attesté, mais cf. *ēminuī*) : faire saillie, pencher. Attesté seulement dans Lucr. 6, 563, *tum supera terram quae sunt extructa domorum | ad caelum magis quanto sunt edita quaeque | inclinata minent in eandem prodita partem* ; peut-être refait sur les composés usuels : *ēmineō*, synonyme de *excellō* : se détacher en saillie, s'élever hors de (souvent au sens moral), d'où *ēminentissimus uir* ; à basse époque, *ēminentia* « éminence » ; *ēminulus*, *-a*, *-um* (Lucil.) ; *immineō*, synonyme de *īnstō*, *impendeō* « être situé ou suspendu au-dessus ; dominer, menacer, être imminent » ; *praemineō*, d'époque impériale, cf. *praestō*, *praecellō* ; *prōmineō* ; *trānsmineō* (Plt., Mi. 30) et *prae-*, *super-ēmineō*.

minor, *-āris*, spécialisé dans le sens moral de « menacer » ; *m. mortem alicuī* (proprement « suspendre la mort sur quelqu'un »). Cf. peut-être aussi *adminiculum*.

Dans la langue rustique et populaire, et à basse époque, apparaît une forme active *minō*, *-āre* (le déponent ayant été éliminé), avec le sens de « mener les animaux », le conducteur les menaçant de ses cris, de son fouet, etc. ; cf. P. F. 23, 18, *agasones equos agentes i. e. minantes* ; Apul., M. 3, 28, *asinum et equos… minantes baculis exigunt* ; sens conservé dans les langues romanes, M. L. 5585 et n. h. a. *menen*. Composés : *ēminō* (Vulg.) : chasser hors de ; *prōminō* (Apul.).

A *minor* se rattache l'adjectif *mināx*, *-ācis*, d'où dérive le substantif populaire *minācia(e)*, qui s'est substitué à *minae* (conservé seulement dans le logoudorien, M. L. 5582 a) ; cf. Plt., Tru. 948 (en jeu de mots avec *minae* « mines », monnaie grecque), *meliust te minis certare mecum quam minaciis* ; cf. M. L. 5584. B. W. *mener*, *menace*, *menacer*.

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

Autres dérivés : *minātiō* (rare) ; *minitōr*, *-āris* (*minitō*) et ses dérivés ; *ad-minor*, *-minitor* (Ital. = προσαπειλῶ) ; *comminor* « se mettre à faire des menaces » ; *interminor* (*-minō*), contamination de *minor* et de *interdīcō*, dans la langue des comiques ; *praeminor* (Apul.).

Aucune étymologie n'apparaît pour une forme *minae*, qui supposerait une racine **mei-*. Mais on a peine à séparer *ē-mineō* de *mōns* ; l'ἄπαξ *minent* de Lucrèce ne suffit pas à garantir un ancien *mineō* : la forme peut être tirée de *ēmineō*, *prōmineō*, etc., qui sont courants. Il y aurait alors une étymologie. Car il y a une racine **men-* « être saillant » représentée en latin même par *mōns* (v. ce mot) et par *monīle*, peut-être aussi par *mentum* (et *mentula*?) ; mais *minae* ne pourrait être apparenté que si c'était un dérivé d'une forme radicale **mºn* qui aurait abouti à **min-* dans les conditions où l'on a *cinis*, *sine* ; les conditions sont autres que dans *maneō*, *canem* ; cf. ce qui est dit de *mōns*. Mais pareille hypothèse est arbitraire.

Minerua (arch. et dial. *Menerua* = étr. *Menerua*, *Menrua*), **-ae** f. : *dicta quod bene moneat. Hanc enim pagani pro s. pientia ponebant*, P. F. 109, 27 ; cf. Fest. 222, 23, *promeneruat item* (i. e. *in carmine Saliari*) *pro monet*. Rattaché ordinairement à la racine **men-*, cf. *mēns*. Mais le mot semble d'origine étrusque.

Dérivés : *mineruium*, nom d'une plante, *leontopodium* ; *-uālis* adj., *-ual* n. : cadeau ou salaire fait au professeur ; *-uālicium*.

mingō, -is, mixī, mictum (et **minxī, minctum**), **-ere** : pisser. Populaire ou technique. M. L. 5563, *mīctum*. V. B. W. *pisser*.

Dérivés et composés : *mictiō*, *mictus*, *mictitō*, *micturiō*, *mictōrius*, *mictilis*, *mictuālis* ; *commingō*, M. L. 2085 ; *commictilis* ; *circum-*, *dē-*, *per-mingō*. Les gloses ont un itératif *mīnsāre* : *saepius mingere*, CGL IV 258, 25 ; V 207, 27 (cf. *pišāre*, M. L. 6544).

Lat. *mingō* est formé comme v. lit. *minžu* « j'urine » (la formation thématique à nasale infixée a été productive en latin et en lituanien) et *meiiō* doit reposer sur **meig'hyō*, sans correspondant sûr hors du latin. Il n'y a pas lieu de mettre en doute, malgré l'apparition tardive de *mingō*, l'antiquité de la forme, comme le fait J. B. Hofmann. Plusieurs langues offrent des formations nouvelles : lit. *mežù* et lett. *mieznu* résultent d'altérations secondaires ; serbo-croate *mȉžām* également ; de même aussi gr. ὀμίχέω, à côté de ἀμίξαι· οὐρῆσαι (Hes.). Il y a un présent thématique dans skr. *méhati*, av. *maēzaiti* « il urine », ainsi que dans v. isl. *míga* « uriner » ; on ne peut dire si arm. *mizem* « j'urine » n'est pas dérivé de *mēz* « urine » ; cf. skr. *mehaḥ* « urine ». Cf. aussi tokh. B *miṣo* « urine ». Le sens de gr. μοιχός « adultère » est isolé (cf. pourtant l'emploi de *mingere*, *meiere* au sens de *futtuere* chez Hor., Sat. 2, 7, 52 ; Mart. 11, 46, 2). — Il n'y a pas lieu d'examiner ici si got. *maihstus* « fumier », etc., est apparenté.

minimus : v. *minor*.

minīscor : v. *mēns* et *meminī*.

minister : v. *minor*.

minium, -ī n. : minium, vermillon, cinabre. Originaire d'Espagne d'après Properce, qui le qualifie d'*Iberum*, 2, 3, 11. Cf. le nom du fleuve *Minho*, ancien *Minius* : *M. fluuius Galliciae nomen a colore pigmenti sumpsit*, Isid. 13, 21, 32 (et 19, 17, 7). M. L. 5591.

Dérivés : *miniō*, *-ās* ; *-ātus*, *-āceus*, *-nus*, *-rius* ; *mineus* (Apul.) ; *miniastrum*, *-niolum* (Not. Tir.). Emprunt germanique : v. h. a. *minig* « Mennig ».

minor et **minō** : v. *minae*.

minor, -ōris m. f., **minus** n. : moindre, plus petit. Le neutre *minus* s'emploie adverbialement : « moins » (opposé à *plūs*, avec lequel il rime, plutôt qu'à *magis* : *plūs minus*, etc. ; les expressions *magis minusue*, *magis aut minus*, *magis ac minus* forment, au contraire, un couple allitérant par l'initiale). *Minor*, *minus* servent de comparatifs à *paruus*, *parum*. — *Minor* s'oppose à *māior* (*maiior*) et, comme celui-ci, s'emploie avec le sens temporel : *minor* (*nātū*) « le plus jeune », d'où *minōrēs* « les descendants » (opposé à *māiōrēs*). — *Minus* « moins » s'emploie souvent avec des négations : *nōn minus* (*quam*), *nihil*, *nihilō minus*, et aussi comme forme atténuée de la négation (surtout dans la langue parlée), d'où *sī minus* (= *sī nōn*), *quōminus* (= partiellement *quīn*). Cf. Wackernagel, *Vorles.*, II, 255 ; toutefois, le type de fr. « mécontent » peut s'expliquer par un préfixe germanique. Usités de tout temps ; romans, M. L. 5592, 5594 ; B. W. s. u. — Pas de substantif dérivé. Dénominatif : *minōrō*, *-ās* (langue ecclésiastique, Dig.), d'où *minōrātiō* (Vulg.), *-tus* (App. Prob.) et *dēminōrō* (Tert.) ; *dēminōrātiō* (Vulg.). *Minōrō* est une forme artificielle et récente ; cf. gr. ἐλασσονόω (Sept.), à côté de ἐλασσόω ; le verbe qui va avec *minor* en latin, c'est *minuō*, v. plus bas.

Dérivé : *Minōrica* (à côté de *Maiōrica*), Isid. 16, 4, 44 ; Sofer, p. 90.

minusculus, *-a*, *-um* : diminutif de *minus* ; cf. *maiusculus*, *plūsculum* : un peu plus petit. Appartient surtout à la langue parlée, comme les formations affectives ; dérivé : *minusculārius* (tardif). — *Miscellus*? Cf. *misceō*.

minimus, -a, -um (*minumus* moins correct ; *minimissimus*, Arn., comme *postrēmissimus*, etc.) superl. : « le plus petit » (dans tous les sens de *paruus*, *minor*) ; *minimum* « très peu, le moins de », « au moins » ; *minimē* : même sens et, dans la langue parlée, par opposition avec *maximē* « pas du tout », cf. gr. ἥκιστα. Ancien, usuel. M. L. 5587 ; dénominatif : *minimō*, *-ās* (Orib.), demeuré en espagnol et provençal, M. L. 5586. Pas de substantif dérivé.

L'abrégé de Festus, p. 109, 25, porte la glose : *minerrimus pro minimo dixerunt*. Il est difficile d'expliquer cette forme, isolée de son contexte, dont nous ne savons ni l'époque ni l'origine. On a supposé (Thurneysen, KZ 30, 485) qu'elle avait été créée sur *minus* d'après le rapport *uetus*, *ueterrimus*. Toutefois, *ueterrimus* n'a pas été formé sur *uetus*, mais sur *ueter* qu'on lit dans Ennius. Il est possible que *minerrimus* soit une formation baroque, créée plaisamment par quelque auteur de comédies ou de mimes, pour aller, par exemple, avec *miserrimus*, *dēterrimus*, dans un groupe comme *miserrimus atque minerrimus*.

minuō, -is, -uī, -ūtum, -ere : diminuer (transitif et absolu), amoindrir. Usité de tout temps. Les formes romanes supposent *minuāre*, M. L. 5593 (cf. *minuātiō*, Eusth.) ; **adminuāre*, M. L. 176.

Dérivés et composés : *minūtus* : petit, menu ; substitut populaire de *paruus* (v. ce mot) ; panroman, M. L. 5600, et irl. *munud* ; *minūtum* : petite partie d'une chose, en particulier petite pièce de monnaie ; *minūta* : minute ; *minūtulus*, conservé dans quelques parlers italiens, M. L. 5599 ; *minūtim* (rare) ; *minūtātim* (d'où *minūtātus*, Apul.) ; *minūtē* (classique) ; *minūtiloquium* (langue ecclésiastique = μικρολογία) ; *minūtiō* (latin impérial ; la langue classique emploie *dēminūtiō*) ; *minūtiuus* (rare et tardif, tiré de *dēminūtiuus*), opposé à *auctiuus* ; *minūtia* (latin impérial), usité surtout au pluriel *minūtiae* : petites choses, petits détails, minuties ; *minūtō*, *-ās* (Ital.) ; **minūtiāre*, M. L. 5597, 5598 ; B. W. *menu*, *menuiser* ; *minuīscō* ; *minuitās* (tardifs).

minūtālis (Tert., latin ecclésiastique) : exigu, petit, chétif ; *minūtal* n. : — *est species pulmenti uel fragmen panis uel ligo, uel species indumenti, uel illud quod ponitur in latrinis ad purgandum anum*, CGL V 621, 6. Pour le dernier sens, cf. Pétr., Sat. 47. M. L. 5596, *minūtālia*.

comminuō, *-is* : briser, mettre en pièces ; cf. P. F. 105, 4, *lacerare, diuidere, comminuere est*. Composé d'aspect déterminé.

dēminuō (*dīminuō* ne semble être qu'une corruption de *dēminuō*) : amoindrir (en enlevant), diminuer ; *dēminūtiō* ; *dēminūtiuus*, *-a*, *-um* (gramm.) ; *imminuō* (ancien, usuel, classique) ; *imminūtiō* ; *imminūtus* (avec *in-* privatif, Dig.).

minister, -trī m. ; **ministra, -ae** f. : serviteur, servante (formé d'après *magister*, avec lequel il fait couple), aide servant, ministre d'un culte = ὑπηρέτης, -τις. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *ministerium* : fonction d'un minister, aide, ministère (B. W. *métier*) ; service (de table), M. L. 5589, d'où britt. *menestr*, *menestyr* « échanson », irl. *menstir* « ministerium » ;

ministrō, *-ās* : servir et « fournir, procurer ». Dans la langue nautique, « manœuvrer », M. L. 5590. Dérivés : *ministrātor*, *-tiō*, *-tōrius*, etc. ; *ministrīx* (Gl. Philox.). Le sens de « servir, serviteur » s'est développé sous l'Empire ; de là de nombreux dérivés dans ce sens ; *ministeriālis* (Itala), M. L. 5588, *-ānus*, *-ārius* : ὑπηρετικός (Gl.).

administrō, *-ās* : aider, servir. Puis se dit de toute besogne que l'on accomplit, d'abord sous les ordres de quelqu'un. Dans la langue du droit public a pris le sens de « administrer, gouverner ». Le sens est tellement loin de *minister* que Tacite, A. 13, 6, 2, écrit : *proelia... et cetera belli per magistros administrari possent*. — *Administrō* a fourni à son tour de nombreux dérivés, dont *administer*, sur lequel ont été bâtis tardivement *com-*, *prae-minister* et *comministrō* (Tert., Hil., Macr.).

praeministrō, *-ter*, *-tra* (Gell., Apul.).

subministrō : fournir (cf. *suppeditō*) et ses dérivés.

Le présent *minuō* est à rapprocher du thème du présent **minu-* qu'offre, avec un suffixe de dérivation, le gr. μινύθω « je diminue », à côté de quoi l'on a l'adverbe hom. μίνυνθα « un moment » et des composés à premier terme verbal tels que μινύωρος « qui vit peu de temps ». On cite, de plus, britt. *min* « minor, minus », corn. *minow* « amoindrir ». On écartera l'ἄπαξ védique *minóti*, dont Wackernagel l'a fait la critique. La racine **mei-* est claire dans skr. *mīyate* « il s'amoindrit, il dépérit » et dans le comparatif gr. μείων « moindre, plus petit » ; cf. peut-être *mīca*.

D'autre part, il existait une racine **men-* indiquant la notion de « petitesse », qui est représentée par arm. *manr* « petit » (thème en *-u-*), *manuk* « enfant », hom. μανός (avec première syllabe longue) et att. μᾶνός (l'opposition des quantités supposant *μανϝος) « rare, clairsemé », sans doute apparenté à *μονϝος « seul » (hom. μοῦνος, att. μόνος), m. irl. *menb* « petit », lit. *meñkas* « médiocre », tokh. B. *meñki* « moindre », skr. *manāk* « un peu », hitt. *man-in-ka-* « court, proche ». Le comparatif v. sl. *mĭnjĭjĭ* « moindre » y appartient, ainsi que got. *minniza* « plus petit », *mins* « moins ».

En italique il y a eu contamination. L'osque a, d'une part, le verbe menvum « minuere », de l'autre *min(s)* « minus », *minstreis* « minōris ». Lat. *minor*, *minus*, avec les dérivés, provient d'une contamination de **menu-*, etc., et de *minuō*. Le masculin *minor* a été fait sur *minus* d'après *maiior*, *maiius* ; il ne peut s'expliquer directement. Mais, dans *minus*, il y a un ancien *-u-*, comme on le voit par l'action que le mot a exercée sur le groupe de *plūs* (v. ce mot). Et en, effet, à date ancienne, ce n'est pas à un neutre *maiius* que s'opposait l'adverbe *minus* ; c'est à *magis*. — *Minister* (cf. osq. *minstreis*), qui s'oppose à *magister*, peut reposer sur un ancien **mºnistro-* ; une forme de ce genre a pu faciliter la contamination du groupe de *minuō* et de celui de l'ancien **men-*.

Minimus est formé avec le suffixe sīmple *'mo-* de superlatif ; *minimus* est la seule forme correcte ; *minumus* a subi l'influence de *minus* et de *maxumus*.

En somme, histoire complexe et, par là même, hypothétique pour une part. Mais on ne peut rendre compte des formes attestées qu'en tenant compte de deux racines indo-européennes distinctes indiquant la petitesse : **mei-* et **men-* (**menu-*).

mīnsō : v. *mingō*.

mintriō, -īs, -īre : ravir (cri du rat ; Carm. Philom., *mintrit*, var. *mintrat*). Cf. *drindriō*.

minurriō, (*minū-*?), **-īs, -īre** : gazouiller. Rattaché par l'étymologie populaire à *minor*, *minus* ; cf. P. F. 109, 12, *minurritiones appellantur auium minorum cantus*. Rare et tardif.

Cf. gr. μινυρός, μινύρομαι, μινυρίζω ; a même chance d'être une adaptation populaire des verbes grecs, d'après le type *ligurriō*, etc.

minus, -a, -um : au ventre glabre. Terme rustique, qui s'emploie des brebis ; cf. Varr., R. R. 2, 2, 6, *illasce oues, qua de re agitur, sanas recte esse... extra lusca⟨m⟩, sudam, minam, i. e. uentre glabro*. Un autre sens est donné par l'abrégé de Festus, P. F. 109, 10, *minam Aelius uocitatam ait mammam alteram lacte deficientem, quasi minorem factam*. Il est évidemment influencé par un rapprochement avec *minor* dû à l'étymologie populaire.

Peut se rattacher à la racine de *minuō* ; v. *minus*,

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

etc. Le gallois a *moel* « chauve, sans poils », que M. J. Loth rattache à un autre groupe, Rev. celt., 44, 298.

mīriō, -ōnis m. : monstre ; mot rare, cité par Varron, L. L. 7, 64, qui donne un exemple d'Accius : *miraculae a miris, i. e. monstris, a quo Accius ait* : « *personas distortis oribus, deformis, miriones* », et qu'on retrouve dans les glossaires, e. g. Plac. V 33, 25, *mirionem, turpem ueluti miriorem propter foeditatem.* Repris par Tertullien au sens de « admirateur ». Dérivé de *mīrus* avec suffixe en *-ō, -ōnis* caractéristique des formations populaires ; cf. *nāsō, capitō*, etc.

mīrus, -a, -um : étonnant, étrange, merveilleux. Comparatif *mīrior* dans Titinius, 16, 1 R³, cité par P. F. 110, 6, et *mīrius* (Varr.) ; pas de superlatif ; Plaute et Cicéron disent *permīrus*. Employé souvent dans des locutions adverbiales : *mīrīs modīs* (d'où l'adjectif *mīrimodus*, à l'ablatif *mīrimodīs* comme *multimodīs*), *mīrum in modum* ; dans des phrases nominales : *mīrum nī* (cf. *nīmīrum*), *mīrum quantum, mīrum quīn, quid mīrum, quid hōc mīrius* (Varr. ap. Non. 135, 26) ; cf. l'emploi grec de θαυμαστὸν ὅσον, θ. ὡς, θ. ἡλίκον, οὐδὲν θαυμαστὸν εἰ ; quelquefois avec la copule : *mīra sunt*. L'emploi comme épithète est rare et réservé à *mīrābilis*, qui dans le latin impérial a remplacé *mīrus*, comme *mīrābiliter* a remplacé *mīrē*. Plaute, Am. 1105, dit *nimia mira memoras*, mais la Vulgate, Jos. 3, 5, écrit *cras faciet Dominus inter mirabilia*. Ancien, classique.

Dérivés et composés : *mīror, -āris* (et *mīrō*, cf. Varr. ap. Non. 474, 26, passé dans les langues romanes, en roumain avec le sens de « s'étonner », dans les autres langues avec celui de « regarder, mirer », M. L. 5603 ; britt. *miret*) : s'étonner, regarder avec étonnement ou admiration ; *mīrābundus* (T.-L. et les archaïsants) ; *mīrātiō, -tor, -trīx* (rares, poétiques et tardifs) ; *mīrāculum* : chose étonnante et, dans la langue religieuse, « prodige, miracle » ; a tendu à prendre un sens laudatif ; cf. P. F. 110, 4, *miracula, quae nunc digna admiratione dicimus, antiqui in rebus turpibus utebantur*, M. L. 5602 ; *mīrācula, -ae* f. (Plt., Ci. 407 ; cf. Varr., L. L. 7, 64) ; *mīrābilis*, d'où le pluriel *mīrābilia*, usité dans la langue de l'Église et conservé dans les langues romanes, M. L. 5601 (**merabilia*), B. W. *merveille*, irl. *mirbail* ; *mīrābilitās* (Lact.) ; *mīrābiliārius* (Aug.) ; *permīrābilis* (Aug.) ; *permīrandus* : θαυμασιώτατος ; *admīror* : même sens que *mīror*, mais plus souvent avec idée laudative, et ses dérivés, usuels et classiques ;

dēmīror : renforcement familier de *mīror* (cf. *dēpereō*) ; *dismīror* (Gl.).

ēmīror (Hor., C. 1, 5, 8 = ἀποθαυμάζω) ;

mīrificus : renforcement de *mīrus*, auquel il fournit son superlatif. Ancien classique ; *mīrificē* ; *mirificō* (Ital.) ; *mīridicus* (Gl.).

On rapproche la racine de skr. *smáyate* « il sourit », v. sl. *smějǫ sę, smijati sę* « rire », lette *smeju, smiêt* « rire », gr. μειδάω « je souris », angl. *smile*. Le sens de lat. *mīrus* peut s'expliquer par là, mais médiocrement : « sourire » n'est ni « admirer » ni « s'étonner ». Pour la forme, on ne sait si *r* de *mīrus* repose sur *r* ou sur *s*. Dans le premier cas, on rapprocherait skr. *smérah* « souriant » et peut-être un mot vieil anglais *smaēre* « lèvre », dans le second v. sl. *směxŭ* « rire », où *x* peut reposer sur *s*. Étymologie incertaine, à peine plausible.

misceō, -ēs, -uī, mixtum (*mistum*), **-ēre** : mêler, mélanger. Ancien, usuel. Doublet tardif (IVe siècle), roman *miscĕre* ; cf. M. L. 5604 ; v. h. a. *miscen*.

Dérivés en *-misc* et en *mixt-* : 1° *-miscuus, -miscua, -um*, attestés dans *promiscuus* « mélangé » ; *promiscam* : *dicebant pro promiscue*, P. F. 250, 26, ancien accusatif féminin employé adverbialement ; cf. Plt., As. 366, *operam promiscam dare*, et Ru. 1182 ; *promiscĕ*. Il est à noter qu'un certain nombre de ces adjectifs en *-uus* ne figurent que dans les composés ; cf. *assiduus, contiguus*, etc. On trouve aussi *miscuus* (Cassiod.) et dans les gloses un verbe *miscuō*, avec un adjectif *miscuātus*.

miscellus (*miscillus*), *-a, -um* (archaïque et postclassique, M. L. 5603 a, *miscellum*) ; *miscellō, -ōnis* : *appellantur qui non certae sunt sententiae, sed uariorum mixtorumque iudiciorum sunt*, P. F. 110, 8.

miscellāneus (latin impérial) : employé surtout au nominatif pluriel *miscellānea* « pot pourri » (peut-être mot de l'argot des gladiateurs, cf. Juv. 11, 20), formé comme *collectāneus*.

Miscellus est sans doute le diminutif de **miscillus* qui est attesté indirectement par le verbe **misciliō* auquel remontent certaines formes romanes, M. L. 5606, B. W. *mêler*, et germaniques (v. h. a. *miscelôn*), à côté d'autres qui supposent *miscitāre*, M. L. 5605 ; cf. *miscitātus* (Grom.). Sur un *miscellus* qui serait issu de **minuscellus*, v. M. Leumann, Glotta 11, 19[illegible].

A *misceō* se rattache sans doute l'adjectif *mixcix* (conjectural ; le manuscrit a *mixcix*) de Pétrone 45, 7, de sens obscur : « mêle-tout, brouillon, gâcheur » ? La formation serait comparable à celle de *fēlix, pernix*.

2° *mixtus, -ūs* m. : mélange et, dans la langue rustique, « mélange de semences », cf. Col. 6, 37, 7, sens technique qu'on retrouve dans les dérivés romans de *mixtum, mixtiō, mixtilia* « méteil », cf. *mixtūra* ; M. L. 5619-5622 ; B. W. *méteil*.

mixtiō, -ōnis f. (latin impérial) : mélange ; *mixtim, -ās* (Mul. Chir.) ; *mixtim*.

mixtārius (?), cf. Non. 546, 20, *mixtarium, quo miscemus* = κράτηρ.

mixtīcius (latin ecclésiastique), traduisant gr. σύμμικτος ; cf. fr. *métis*, M. L. 5618, B. W. s. u.

mixtūra, M. L. 5622 ; irl. *maistreadh* ; et *mixtūrō, -ās* (Pall., Pelag.). Cf. aussi M. L. 5617, **mixticius*.

Composés : *ad-, -com-, im-, inter-, per-, prō-misceō, immixtus* « non mélangé » (Aus., = ἄμικτος) ; *impermixtus* (rare, non classique) ; *remisceō*, M. L. 7196 a.

Racine **meik'*- avec doublet **meig'*- : skr. *miçrá-* lit. *mišras* « mêlé » ; fournissait sans doute un présent radical athématique, remplacé en lituanien par *miẽšti* *miẽšti* « mêler » ; le slave n'a que le causatif *mĕšę, mĕsiti* « mêler » ; cf. lit. *maišaũ, maišýti*. Le grec a le présent secondaire μείγνῡμι à côté de l'aoriste ἔμῐγην. Le présent en **-ske-* est bienre présenté : gr. μίσγω (sur celt. *mesg-* irl. *medg*, etc. ; v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, 8[illegible] d'une part, et, de l'autre, v. h. a. *miscan*, irl. *mescaim* « mêle », passé au type en *-ā-* comme lat. *misceō* est passé au type en *-ē-*, *commescatar* « commiscentur ». Le

mixtus repose sur la forme désidérative à *-s-* qu'offrent skr. *ā-mikṣā* « caillebotte », *mekṣáyati* « il remue, il agite ».

miser, -a, -um : 1° malheureux, misérable ; 2° qui rend malheureux, *misera orbitas*, Cic., Fin. 5, 28, 84 ; *misera et calamitosa res*, Cic., Rosc. Am. 28, 77 ; *miserē* : malheureusement, de façon à être malheureux ; d'où « violemment, excessivement » (langue parlée). Ancien, usuel et classique. Conservé dans quelques formes romanes anciennes. M. L. 5608.

Dérivés et composés : *miseria* : malheur, misère. Souvent au pluriel avec sens concret « misères, infortunes » ; *miseritūdō* (Acc.) ; *miserimōnium* (Labér.), comme *tristimōnium* ; *misellus*, diminutif de tendresse, M. L. 5607 ; *miserīnus* (Apul.) ; *miseror, -āris* (et archaïque *miserō*, M. L. 5608 a) : « plaindre, s'apitoyer sur, prendre en pitié » ; *miserātiō* (*-men*, Juvencus) « aumône », trad. de ἐλεημοσύνη ; *miserātor* = οἰκτίρμων ; *miserābilis* et *immiserābilis* (Hor. = ἀνελέητος) ; *commiseror, -ātiō*, etc.

[mē] miseret ; *[mē] miserētur, misertum est* : j'ai pitié ; impersonnel, sur lequel sans doute a été créé le verbe personnel *misereō, misereor*, d'où *miserēscō* et *commisereor, commiserēscō* ; *misertor* (Ven. Fort.).

misericors, -dis et ses dérivés *misericordia, immisericors*, etc. Traduit gr. ἐλεήμων, ἐλεημοσύνη. Peut-être imitation du grec familier εὔσπλαγχνος (cf. σπλαγχνίζομαι).

Adjectif expressif sans correspondant connu. Le rapprochement avec *maereō, maestus* est incertain et sans intérêt. Gr. ἔλεος est, de même, un mot nouveau ; les représentants romans de *miser* sont rares et n'ont pas vécu.

missa, -ae f. : 1° remise (Cod. Theod. 6, 26, 3, *-missus*) ; 2° congédiement, renvoi ; 3° messe, célébration de l'office divin. — *Missa* est le féminin substantivé de l'adjectif *missus* ; le sens de *messe*, dont l'origine a été contestée (cf. E. J. Dölger, *Missa*, Ant. u. Christ. 4, 1934, 271 ; 6, 1940, 81 ; E. Pax, *Die Sprache*, I, 1949, p. 87, 100), doit se tirer de l'expression *missa catechumenorum* « renvoi des catéchumènes » (après les premières prières et le sermon ; v. Blaise, *Dict. lat.-fr. des auteurs chrétiens*, s. u.), qui ensuite s'est étendue à l'office tout entier (Ambr., Ep. 20, 4, premier exemple). Roman. M. L. 5610 ; B. W. s. u. ; v. h. a. *missa, messa*, etc.

mītis, -e : doux, douce. Se dit de la saveur, et en particulier des fruits, *sunt nobis mitia poma*, Vg., B. 1, 81. Il s'y joint une idée de « mûr », « tendre » ; cf. Plt., Mi. 1424, *mitis sum equidem fustibus* (en jeu de mots avec *mītis* de *mittō*) ; cf. Non. 342, 11 sqq. ; de là le sens de **mītius* « blet » dans les dialectes italiens, cf. M. L. 5614 (avec un doublet dialectal **mœtius*). S'applique aussi au moral ; souvent joint à *placātus, placidus* (Vg., Ae. 8, 88), *tranquillus, lēnis*, etc. Ancien, classique.

Dérivés et composés : *mītēscō, -is* ; *mītigō, -ās* et ses dérivés (cf. pour la formation *lēuis/lēuigō*), *dēmītigō* (d'après *dēlēniō*) ; *ē-mītēscō, -mītigō* (tardifs) ; *immītigābilis* (Cael. Aur. = ἀκαταπράϋντος) ; *mītificus, -ficō* (cf. *dēlēni-, molli-ficus*) ; *mītiusculus* (Cael. Aur.) ; *mītiō, -īs* (Apic.) ; *mītisonus*.

immītis, -e, opposé à *dulcis* par Plin. 13, 26 ; *immitis ūua*, Hor., C. 2, 5, 10 ; au sens moral, « cruel, farouche ». Ancien, mais évité par Cicéron et César ; repris à l'époque impériale.

On rapproche gall. *mwydion* « parties molles », irl. *móith* « mou, tendre », lett. *atmiêtêt* « attendrir » ; *mītis* représenterait un ancien **mei-ti-s* (cf. *lēnis, mollis*), et, d'autre part, irl. *min* « fin » (v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, p. 181 et 184). Le groupe de lit. *mielas*, v. sl. *milŭ* « cher » diffère pour le sens. La racine est munie, suivant les langues, de différents suffixes, v. W. H. s. u.

***mītiscus** : *est ubi homo tenet pedes, cum sedet in equo*, CGL V 621, 18. Sans autre exemple. Lire *mēniscus* = μηνίσκος?

mitra, -ae f. : mitre. Emprunt au gr. μίτρα, attesté depuis Cicéron et latinisé.

Dérivés : *mitrātus* ; *mitrula* ; *mitella* ; *mitellītus* (féminin *mitellīta* dans Suét., Nér. 27).

mittō, -is, mīsī (*compromesise*, S. C. Bac. ; *missī* dans Plt.), **missum, mittere** (de **smittō*? cf. *cosmittere pro committere* attribué aux *antiquī* par l'abrégé de P. F. 59, 5 ; le *mitat* de l'inscription de Duenos est obscur : formation en *-ā*? La forme se retrouve dans une inscription de Tibur, publiée par L. Reci, Rc. d. R. Ac. d. Lincei, S. VI, v. 2, 448-471) : « laisser aller, laisser partir, lâcher, lancer » et, avec un infinitif, « omettre de, cesser de » ; au sens moral « omettre, passer sous silence » ; par suite « envoyer ». Le sens premier est bien attesté ; cf. Plt., Ru. 1015, *mitte rudentem, sceleste. — mittam ; omitte uidulum* ; Hor., A. P. 476, *mittere cutem* et les expressions *missum facere aliquem, manū missiō* ; Plt., Au. 651, *iam scrutari mitto* ; Cic., Mur. 15, 33, *mitto proelia, praetereo oppugnationes*. C'est ce sens qu'on trouve dans *missiō* « renvoi, congé, quartier », dans les composés *admittō, āmittō, dēmittō, ēmittō, intermittō, omittō, permittō* « laisser passer à travers », *praetermittō, prōmittō, remittō, submittō, trānsmittō* (*trā-*). Cf. encore *missus, -ūs* m. « fait de laisser aller », d'où « lancer (d'une flèche, etc.) », et « course de chevaux » ; *missum, -ī* n. (et *missārium*) : prix, ἄθλον (Gloss.) ; *missilis* et *missibilis* (tardif) « qu'on lance », et *missile* n. « arme de jet » ; *missilia* n. pl. « cadeaux qu'à l'occasion de certaines fêtes on répandait dans le public » ; *missīcius* (*mīles*) « soldat libéré ». De *mittendus* : *mittendārius* (Ruf., Cod. Theod.) : fonctionnaire envoyé pour percevoir l'impôt.

Le sens de « envoyer » est dérivé, bien qu'attesté depuis Ennius (ap. Cic., Tu. 3, 13, 28), et a dû se développer dans des emplois comme *mittere equōs*, Varr., L. L. 5, 153, etc. ; Plaute crée un fréquentatif *missiculō* (Ep. 132), sans autre exemple, semble-t-il. A basse époque, *mittere* apparaît spécialisé dans le sens de « envoyer à table, mettre à table », d'où *missus, -ūs* « service », Lampr., Hel. 30 ; Capitol., Pertin. 12 ; *missōrium* « plat » (glosant *ferculum, lanx*) et, dans les langues romanes, *missus* « mets » ; cf. M. L. 5611, 5612, *mittere* « mettre », 5616, cf. B. W. s. u., Löfstedt, Syntactica II 379, le sens de « envoyer » étant exprimé par d'autres verbes, **inuiāre, mandāre*, et le composé *trāmittere*. Pour *mīssa* « messe », v. ce mot.

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

Composés : *āmittō* : laisser s'échapper ou s'éloigner. *Quod nos dicimus dimittere, antiqui etiam dicebant amittere*, Don., Haut. 480 (cf. Plt., Mi. 1096) ; par suite « perdre » (différent, tout au moins à l'origine, de *perdere* « envoyer à sa perte, détruire, perdre irrémédiablement ») ; *omittere* « abandonner, omettre ».

admittō : laisser s'approcher admettre, M. L. 178 ; d'où « laisser faire » (*fieri pati*, dit Donat, Eun. 761) ; de là *admittere in sē* (*culpam*) (différent de *committere*, qui indique l'acte criminel accompli ouvertement, punissable par la loi civile) « se rendre coupable (par faiblesse) » ; dans la langue augurale, « permettre » ; *admissīuae auēs* « oiseaux de bon augure », P. F. 20, 1 ; cf. Plt., As. 259, *quouis admittunt aues* ; dans la langue des éleveurs : conduire le mâle à la femelle (opposé à *submittere*), d'où *admissārius* (*armissārius*), M. L. 177, cf. gall. *amaws* (dē equō) ; *admissiō*, *admissūra*.

circummittō : envoyer de tous côtés.

committō : *-ere proprie est insimul mittere ; nunc eo utimur et pro facere, aut pro linquere, aut pro incipere*, P. F. 36, 4 ; mettre ensemble ou aux prises » ; d'où « comparer » et aussi « confier, remettre à quelqu'un ». — De *committere legiōnēs* (e. g. Hirt., B. G. 8, 26, 2, *neque infirmas legiones hostibus committere uellent*) on a dit *committere pugnam*, et c'est ainsi qu'a dû se développer le sens de « commencer, entreprendre », « risquer », qui s'est spécialisé dans un sens péjoratif (cf. *commerērī*) « commettre une faute » ; cf. Don., Ad. 159, *committet* : *perficiet, sed hoc proprie de illicitis et puniendis facinoribus dicimus* ; Prisc., GLK II 404, 1, *committo* : *pro credo et pecco*. De là *committere ut* « commettre la faute de, s'exposer à ce que » ; *commissum* « faute, délit », M. L. 2085 a. Panroman. M. L. 2086. Au sens premier de *committō* se rattachent *commissiō* : terme technique « célébration des jeux » (proprement « fait de confier les jeux à quelqu'un »). Puis, dans la langue ecclésiastique, « engagement ». Confondu avec *commissum* et avec *commissūra* : assemblage, jointure, raccordement ; et « fissure » (= *rīma*), M. L. 2085 b.

dēmittō : laisser tomber, baisser, fermer (les paupières) ; *dīmittō* : envoyer dans des sens opposés, renvoyer ; *ēmittō* : laisser s'échapper, émettre ; *ēmissārius* : émissaire, et aussi doublet tardif de *admissārius*, sans doute d'après *ēmissiō sēminis* ; *ēmissārium* : canal d'écoulement ; *ēmissīcius* (Plt.) ; *inmittō* : lâcher sur ou dans, envoyer dans ; *intermittō* : laisser un intervalle entre, d'où interrompre, cesser ; *ŏmittō* : laisser échapper, omettre (de **obmittō* > **ommittō* > *ŏmittō* ; cf. *mamma*, *mamilla*) ; sur *ōmittō*, v. Havet, *Man.*, § 265 ; *permittō* : envoyer à travers, laisser aller, permettre ; *praetermittō* : laisser passer (cf. *praetereō*) ; *prōmittō* : mettre ou envoyer en avant. Dans la langue augurale, synonyme de *portendō* « mettre devant les yeux » (cf. dans Plt., Poe. 1205 et 1209, l'emploi de *portentumst* et de *prōmīsit*) ; puis, dans la langue commune, « promettre, s'engager » (synonyme de *polliceor*). Ancien, usuel. Conservé sous des formes savantes dans les langues romanes. M. L. 6775. Le caractère originairement religieux de *prōmittō* est visible dans la phrase du SC. Bacch. : *neue post hac inter sed conioura[se neu]e comuouise neue conspondise neue conpromesise uelet neue quisquam fidem inter sed dedise uelet*. De là *prōmissor* (Hor., A. P. 134 = ἐπαγγέλτης) ; *compromittō* : terme de droit « s'engager réciproquement à remettre la décision d'une affaire à un arbitre ; se promettre » ; *comprōmissum*, *-ī* n., et *reprōmittō*.

remittō : renvoyer, relâcher, faire remise de, M. L. 7197.

submittō : mettre sous, envoyer sous (cf. *admittō*), soumettre, M. L. 8382.

trānsmittō, *trāmittō* : envoyer au delà ; faire passer, transmettre ; et aussi : passer, traverser (cf. *trādūcō*, *trānseō*), M. L. 8849.

Le présent *mittō*, à côté du perfectum *mīsī*, ne peut être qu'une forme expressive à consonne intérieure géminée. Pas d'étymologie sûre. Le groupe de got. *bi-smeitan* « ἐπιχρίειν » est trop loin pour le sens. On rapproche de manière séduisante une racine iranienne qui a un θ représentant *th*, consonne expressive comme le *-tt-* de *mittō* : av. *maēθ-*, que Bartholomae traduit justement par *mittere*.

modius, -ī m. (*modium* n.) : mesure (de capacité pour corps secs), boisseau ; mesure de surface égale au 1/3 du *iūgerum* (sens rare) ; dans la langue nautique, trou où s'emboîte le pied d'un mât. Ancien, technique. M. L. 5629 ; B. W. *muid*. Germanique : v. h. a. *mutt*, etc. ; celtique : irl. *buide*, *muide*.

Dérivés : *modiālis* ; *modiātiō* (Cod. Theod.), M. L. 5626 ; *modiolus* : petite mesure. Usité dans de nombreuses acceptions techniques : moyeu, barillet, tympan, etc., cf. Rich, s. u. M. L. 5628 et 5627, **modiolum* ; B. W. *moyeu*.

Composés : *sēmodius* (v. *sēmi-*) ; M. L. 9709-9710 ; *sēsqui-*, *tri-*, *decemmodius*.

Modius semble être à *modus* comme *du-pundius*, *-dium* à *pondus*.

V. *medeor*.

modus, -ī m. : mesure ; sens général d'où dérivent des sens spéciaux : mesure de surface (la mesure de capacité s'exprimant par le dérivé *modius*), et surtout mesure agraire, *modus agrī*. A *modus* « mesure » se rattache **modellus*, M. L. 9698. Au sens moral et abstrait « mesure qu'on ne doit pas dépasser, modération, juste milieu ». Dans la langue de la rhétorique et de la musique « mesure rythmique, rythme » (souvent joint à *numerus*), « mesure mucicale », de là *modōs facere* « faire la musique (d'accompagnement) » ; *modus lydius*, équivalent du gr. μέτρον. Du sens de « mesure », *modus* est passé à celui de « limite » (= ὅρος), et aussi à celui de « manière de [se] conduire ou de [se] diriger » (= τρόπος) et, par généralisation, à celui de « manière, façon de faire » (souvent joint à *mōs*, avec lequel il allitère, *mōre modōque*), d'où les locutions nombreuses *modō in modum*, *ad modum*, *omnibus modīs*, *huius modī*, *quō modō* (et *quōmodŏ*, unifié), *quem ad modum*, qui, dans la langue populaire, se substituent à *ut*, trop bref (cf. l'emploi de *quōmodo* dans le *Satiricon*), et dont le premier a eu une grande fortune dans les langues romanes sous la forme apocopée *quomo*, attestée plusieurs fois en bas latin (v. J. Pirson, Festschr. Volmöller, p. 61), fr. *comme*, esp. *cuemo*, port. *como*, etc. ; cf. M. L. 6972 ; B. W. u., etc. Le *quomodi* (*comdī*) qu'on lit sur des tablettes magiques (v. Jeanneret, *La langue des tablettes d'exécration latine*, Neuchâtel, 1918, p. 21) est dû à l'influence de *eiusmodī*, *huius(ce)modī*. En grammaire, *modus* désigne la voix et le « mode » : *patiendī modus*, *faciendī modus* ; en logique : le mode du syllogisme. Usité de tout temps. M. L. 5633. Celtique : irl., britt. *mod*, *modd*.

modŏ (ablatif de *modus* abrégé par l'effet de la loi des mots iambiques) : en restant dans la mesure, justement. Puis *modo* a signifié « dans la mesure et pas plus » ; par suite « seulement », par une restriction analogue à celle qu'on observe dans *tantum* « autant » (et pas plus), d'où « seulement » ; cf. Plt., Mo. 200, *amata sum atque uni modo gessi morem* (*modo* = sans aller au delà). De là les locutions restrictives *nōn modo* (correspondant à *un sed etiam*), *modo ut*, *modo sī* (*sī modo*), *modo nōn* (= μόνον οὐχί) et (*dum*) *modo* au sens de « pourvu que ».

Modo, comme le gr. ἄρτι ou le fr. « justement », s'emploie aussi en parlant du temps présent, récemment écoulé ou qui va venir bientôt ; e. g. Tér., Ad. 289, *modo dolores... occipiunt primulum*, où Donat note *euidenter hic « modo » aduerbium temporis praesentis est* ; An. 594, *domum modo ibo* ; cf. Löfstedt, *Philol. Kommentar. z. Peregr. Aeth.*, p. 240 sqq. De là *modo... modo* « tantôt... tantôt » ; *modo..., tum* (= *prīmum... deinde*) ; et *postmodo*. De *modo* « récemment » dérive l'adjectif bas latin *modernus* (= ἀρχόμενος), formé sur le modèle de *hesternus*, *hodiernus*. *Modo*, enfin, se joint à un impératif ou à un pronom personnel pour donner plus de vivacité à l'ordre ou à l'interpellation : *i modo* ; *tu modo posce deos ueniam*.

Le latin ecclésiastique a renforcé *modo* en *ā modo*, soudé ensuite en un mot, pour traduire ἀπάρτι, ἀπὸ τοῦ νῦν, sur le modèle de *ab-ante*, etc. *Modo* au sens temporel est représenté dans quelques dialectes romans ; cf. M. L. 5630.

admodum : adverbe formé de la soudure de *ad* et de *modum*, « jusqu'à la mesure, ou la limite », au contraire de *modo*, a pris un sens intensif « jusqu'à combler la mesure, à un haut degré, grandement, tout à fait, absolument, en tout ». Il a servi aussi de particule affirmative pour répondre à une question, comme *maximē*, ou gr. πάνυ γε.

propemodo, *-dum* (ancien, classique) : à peu près. V. *prope*. — *praemodum* « outre mesure » (Liu. Andr. ap. Gell. 6, 7, 12).

Dérivés et composés :

1° du thème **modo-* : *modulus* : petite mesure. En architecture « module » ; en musique « mesure, mode, rythme », M. L. 5632 ; *modulō* (*-lor*) : « régler, mesurer, moduler, rythmer » et ses dérivés ; *ad-*, *ē-*, *praemodulor* ; *immodulātus* (Hor. ἄμετρος, ἄρρυθμος).

modicus : mesuré (avec le même sens restrictif que dans *mediocris*) « modeste, parcimonieux, modique ». De là *modicē*, *modicitās* (Fort.), *modiculus*, *-cātus* (bas latin) et *immodicus* « démesuré, extravagant » ; *permodicus*.

modificō (*-ficor*), *-ās* (*-āris*) : régler, limiter (depuis Cic.), et ses dérivés.

modimperātor : magister potandi in conuiuiis. Création artificielle de Varr., cité par Non. 142, 5.

commodus (pour la formation, cf. *cōnsonus*) : con-

forme à la mesure, mesuré, approprié à, d'où « commode, avantageux » ; *commodum* : ce qui convient, avantage, aise, profit ; traduit le gr. τὸ συμφέρον. Adverbialement : « à propos, justement ». De là : *commodē* « comme il faut » ; *commoditās* « juste proportion », d'où « commodité », « moment favorable » (opposé à *opportūnitās* « lieu favorable »), « avantage ». Dans la langue familière, en parlant de quelqu'un, « complaisance » ; *commodō*, *-ās* : ajuster, adapter ; « donner à quelqu'un pour sa convenance ou son usage » ; au sens absolu « se prêter à, obliger, rendre service ». M. L. 2086 a.

accommodō : adapter, conformer ; accommoder ; prêter, attirer ; d'où *accommodus* ; *accommodātiō*.

incommodus : mal adapté, incommode, désagréable. *Incommodō*, *incommoditās* ; *incommodesticus*, formation plaisante de Plaute, dans une série d'épithètes en *-icus* : *uenatici... molossici... odiossici... incommodestici*, Capt. 87 ; *percommodus* ; *percommodē*.

2° du thème **modos-/-es-* : *moderor*, *-āris* (et *moderō*) : maintenir dans la mesure, modérer, régler, gouverner ; et avec sens restrictif « restreindre, diminuer » et ses dérivés et composés *moderātiō*, *-tor*, *-trīx*, *-bilis* (Ov.), *-men* (Ov.), *-mentum* (tardif) ; *admoderor* (archaïque) ; *ēmoderor* (Ov.) ; *immoderātus* « sans mesure, immodéré, démesuré » ; *immoderātiō*, etc. ; *praemoderor* « préluder en mesure » (cf. *praecinō*, Gell.) ; *modestus* : qui observe la mesure, modeste, etc. D'où *modestia*, équivalent de σωφροσύνη d'après Cic., Tusc. 3, 8, et de εὐταξία ; son contraire *immodestus*, *immodestia*, et son superlatif *permodestus* ; *modestō*, *-ās* (Gloss.). L'usage a ainsi distingué *modicus* et *modestus*, distinction reproduite dans le fr. « modique » et « modeste ».

Modus est issu de la contamination de deux noms différents ; l'un de sens abstrait et de genre animé, à vocalisme en *-o-*, *modus* ; l'autre de sens concret et de genre inanimé, à vocalisme en *-e-*, **medos*, attesté indirectement par le dérivé *modestus* (cf. *scelus*, *scelestus*) et par le dénominatif *moderor*. L'*o* de *modestus* est dû à l'influence de *modus*, *-ī* ; de même, c'est à *pondō* que *pondus*, *-eris* doit son vocalisme, au lieu de **pendus* attendu ; cf. Meillet, *Introd.*[8], p. 260.

Modus appartient au groupe de *medeor*. Mais la parenté originelle n'est plus sentie par les Latins.

moechus, -ī m. : emprunt au gr. μοιχός « adultère » de la langue populaire (comiques, satiriques), d'où *moecha*, *-ae* f., *moechor*, *-āris* (Cat., Hor., etc.), *moechissō*, *-ās* (Plt.), fait comme *graecissō*, *patrissō*, etc. ; cf. Wackernagel, Hellenistica, Gœttingue, 1907, p. 7 sqq. ; *moechimōnium* (Labér.), à côté de formes purement grecques comme *moechia* (Tert.), *moechocinaedus* (Lucil.).

moene, -is n. ; **moenia, -ium** (singulier très rare ; un exemple dans Naevius, B. P. 60, *apud emporium in campo hostium pro moene* (l. *moeni?*), cité par Festus, 128, 22, qui l'attribue faussement à Ennius ; on emploie le pluriel, pour lequel on rencontre les formes *moeniōrum*, *moenīs*, sans doute sous l'influence de *mūrus*, ancien *moiros*, *moerus*, apparenté à la fois par la forme et par le sens. La diphtongue s'est conservée dans *moenia*, tout au moins dans l'écriture, tandis que dans les

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

dérivés elle a abouti régulièrement à *ū* : *mūniō*, cf. *poena*, *pūniō* ; *Poenus*, *pūnicus*. Le maintien de *-oe-* dans *moenia* s'explique par le caractère technique du mot, plutôt que par la présence des deux *i* qui flanquent l'*n* (opinion de Fr. Muller, R. Ét. lat., I, 97 ; v. Niedermann, Phonét³., p. 63). Le sens en est bien défini par Festus, 128, 25, *moenia : muri et cetera muniendae urbis gratia facta ; ut Accius in Hellenibus* (385) : « *Signa extemplo canere, ac tela ob moenia offerre imperat* ». Terme technique de sens plus large que *mūrus*, comme on le voit par le vers de Vg., Ae. 2, 234 : *diuidimus muros et moenia pandimus urbis*. D'où le sens de « construction » (e. g. Ae. 6, 549, *moenia lata uidet triplici circumdata muro*) et de « ville fortifiée » (= *oppidum*).

L'homonymie avec *mūnus* (ancien *moinos*, *moenus*) amène l'étymologie de Varr., L. L. 5, 141, *quod muniendi causa portabatur*, *munus*, *quod sepiebant oppidum eo moenere*, *moerus*. Ancien, classique, mais rare à l'époque impériale en dehors de la langue poétique. Non roman.

Dénominatif : *mūniō*, *-īs*, *-iuī* (*-iī*), *-ītum*, *-īre* : fortifier, munir (sens physique et moral), qui a fourni à son tour de nombreux dérivés et composés : *mūnītiō*, *-tium*, *-tiuncula* (Vulg.), *-tor*, *-men* (époque impériale), *-mentum*, *-tūra* (tardif) ; *immūnītus* ; *mūnītō*, *-ās* (Cic.), cf. τειχίζω, ἀτείχιστος : *immūnītus* semble avoir été créé secondairement, parce que *immūnis* se rattachait à *mūnus* ; *admoeniō* (Plt.) = προτειχίζω, cf. *admūnīre*, M. L. 187 ; *circummūniō* « investir » ; *com-mūniō* ; *ēmūniō* (époque impériale) ; *immūniō* (Tac.), cf. ἐντειχίζω ; *permūniō* (époque impériale) ; *praemūniō* (classique) « fortifier par avance, prémunir » ; *praemūnītiō* ; *Summoenium*, *-ī* n. « Quartier du Rempart » à Rome, d'où *summoeniānus* (comme *suburbānus*, *subrostrānus*) ; toutefois, les récents éditeurs de Martial lisent *Submemmium*, *-memmiānus*, I 34, 6 ; 3, 82, 2.

Le groupe de *moenia*, *mūrus* ne semble même pas italique commun, car l'osque a feihúss « mūrōs », de la racine de *fingō*. Pas d'étymologie sûre (comme pour *urbs*).

mola : v. *molō*.

molemōnium, -ī n. : nom d'une plante indéterminée qui provoque le vomissement (Plin. 25, 108 ; 26, 40). Origine inconnue, même finale que *argemōnium*, *scammōnium*.

mōlēs (tardif *mōlis*), **-is** f. : masse, et spécialement masse de pierre, digue, môle. S'emploie pour désigner une chose écrasante : *mōlēs pugnae*, *bellī* ; *m. malī* ; *m. Martis* (cf. μῶλος Ἄρηος)? Cf. Gell. 13, 23, 2. De là le sens de « fardeau, difficulté écrasante » : *tantae molis erat Romanam condere gentem*, Vg., Ae. 1, 33 ; ou « chose gigantesque, colosse » (*de elephanto*). Ancien, classique. Diminutif : *mōlēcula* (rare et tardif).

mōlior, *-īris*, *-ītus sum*, *-īrī* : faire effort pour remuer ou pour se déplacer ; s'emploie pour désigner le déplacement d'un objet lourd et encombrant, vaisseau, armée : *molientem hinc Hannibalem*, T.-L. 28, 44, 6 ; *dum naues moliuntur a terra*, id. 37, 11, 12. De là « faire effort, peiner en vue de quelque chose, exécuter avec peine » : *muros optatae molior urbis*, Vg., Ae. 3, 132. Après s'être dit de toute espèce d'acte qui réclame un effort, a désigné, par affaiblissement de sens, tout acte qu'on accomplit ou qu'on prépare : *mōlīrī uiam*, *iter* ; Vg., G. 1, 271, *insidias auibus moliri*.

De *mōlior* : *mōlītiō* : effort, préparation laborieuse ; *mōlītor*, *-trīx* ; *mōlīmen* (Lucr.), *-mentum* : masse, effort ; *admōlior* : faire effort vers, et simplement « approcher » (= *admoueō*) ; cf. *āmōlior* : Don., Andr. 707, *amoliri dicuntur ea quae cum magna difficultate et molimine submouentur et tolluntur e medio*. Mais ce sens s'est affaibli et *āmōlīrī* est devenu synonyme de *āmouēre*, avec lequel il allitère dans T.-L. 28, 28, 10.

commōlior ; *dēmōlior* ; *ēmōlior* (rare, archaïque et post-classique) ; *immōlior* (rare) ; *obmōlior* (époque impériale) ; *praemōlior* (Tite-Live) ; *remōlior* (époque impériale, poétique) ; *immōlitus*, Lex Iul. municip., cf. *inaedificātus*.

A *mōlēs* se rattache également :

mōlestus : qui est à charge, pénible ; et simplement « ennuyeux » (cf. *odiōsus*). Ancien, usuel et classique. Non roman. Irl. *molach*.

Dérivés et composés : *molestē* : avec peine, *m. ferō* ; *molestia*, M. L. 9699 ; *molestō*, *-ās* (et *molestor*) ; *per-sub-molestus* ; *praemolestia*, dans Cic., Tu. 4, 30, 64, *alii metum praemolestiam* (= προλύπησις?) *appellabant*, *quod est quasi dux consequentis molestiae*.

L'alternance *ō*/*ŏ* entre *mōlēs* et *mōlestus* ne s'explique pas à l'intérieur du latin (l'influence de *mŏdestus* supposée par Pedersen est peu vraisemblable). La racine de ces mots est donc de la forme **mel-*, avec alternance **mōl-*. La forme *molestus* peut reposer sur **meles-to-* et suppose un thème en **-es* ; cf. lat. *sēdēs* en face de gr. ἕδος. On est amené à poser que *mōlēs* reposerait sur un thème radical, que *mōlior* serait une formation de causatif-itératif du type de *sōpiō* et que *molestus* serait dérivé d'une forme de la même racine à suffixe **-es-*.

Contre un rapprochement avec *molō*, que rendrait possible le sens général de la racine, parle le fait que le grec a μῶλος « travail pénible » et μόλις « à peine ».

mollestras : *dicebant pelles ouillas quibus galeas exergebant*, P. F. 119, 15. Sans doute emprunt au gr. μηλωτή, μαλλωτή, déformé par un rapprochement avec *mollis*, comme l'indique J. B. Hofmann, qui compare *aplustre*, *fenestra* ; la finale semble indiquer un intermédiaire étrusque.

mollis, -e adj. : mou, tendre (sens physique et moral), s'oppose à *dūrus*) ; par suite, souple, sans rudesse : *m. hiems*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5649. Pline dit *mollia pānis* « mie de pain », 13, 82, sens qui s'est conservé dans le dérivé supposé par certaines formes romanes **mollicāre*, cf. M. L. 5647, 5647 a. De *mollia* substantivé est formé le dénominatif **molliāre* « attendrir le pain en le trempant » et, par suite, « mouiller ». Panroman. M. L. 5646 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *molliō*, *-īs*, *-iuī* (*-iī*), *-ītum*, *-īre* : amollir, apaiser, M. L. 5648 a, et *ad-*, *com-*, *dē-*, *ē-*, *re-molliō* ; *ē-*, *re-mollēscō* (époque impériale) ; *mollitia* (M. L. 5650), *-tiēs*, *-tūdō*, *-mentum*, *-tōrius* ; *molliculus*, *-cellus* (ce dernier conservé dans quelques formes romanes, M. L. 5648) ; *mollicina* f. (Novius) ; *mollēscō*, *-is*, d'où *molleō*, tardif ; *mollificus*, *-ficō* (tardifs) (et *mollēfaciō*, *-fīō*) ; *molluscus*, qui s'emploie d'une noix dont l'écale est tendre, et spécialement de la châtaigne, *m. nux* et simplement *mollusca* ; et aussi *molluscum* n. : loupe de l'érable (Plin. 16, 68) ; *molligō* et *mollūgō* : variété de la plante dite *lappāgō* « sorte de bardane » (cf. *asperūgō*). Composés littéraires : *mollipēs*, *-fluus*, *-comus*, *-testis* d'après des modèles grecs en ἁπαλο-.

Mollis repose sur **moldwis*, cf. skr. *mṛdúḥ* « tendre », gr. ἁμαλδύνω « j'affaiblis » et, avec un autre suffixe, gr. βλαδαρός « mou, flasque ». On pense aussi à arm. *melk* « mou », qui peut reposer sur **meldwi-* ; mais le vocalisme ne concorde pas avec celui du comparatif sanskrit *mradīyān* de *mṛdúḥ*. Du reste, i.-e. **mḷdu-* repose sur un élargissement de la racine attestée par gr. ἀμαλός « tendre » (et peut-être μῶλυς « affaibli »), dont il y a d'autres élargissements, notamment celui qu'attestent gr. μαλθακός « doux, faible », v. isl. *mildr* « doux ». V. irl. *meldach* « agréable » a un *d* qui peut reposer sur *d* ou sur *dh* ; de même v. sl. *mladŭ* « tendre », v. pruss. *maldai* « jeunes ».

molō, -is, -uī, -itum, -ere : moudre ; broyer le grain sous la meule dans un moulin. Quelquefois, comme le gr. μύλλω, employé avec un sens obscène : βινῶ ; *permolō* (Hor., S. 1, 2, 35), *molitor* (Aus., Epigr. 30, 3) ; *cf. depsō*, *dolō*. Ancien, technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 5642 ; cf. aussi 5741, *multus* « broyé ».

Formes nominales, dérivés et composés : *mola*, *-ae* f. : meule (souvent au pluriel) et « moulin » (sur les différentes sortes de moulin : *m. manuāria* ou *trūsātilis* ; *m. asināria* ou *māchināria* ; *m. buxea* ; *m. uersātilis* ; *m. oleāria*, v. Rich., s. u.). Par extension, *mola* désigne la farine dont on saupoudrait les victimes avant de les sacrifier : *mola etiam uocatur far tostum et sale sparsum quod eo molito hostiae aspergantur*, P. F. 124, 13 ; de là *immolāre* : *est mola, i. e. farre molito et sale, hostiam perspersam sacrare*, P. F. 97, 22, et par suite « sacrifier, immoler », distingué de *mactāre* par Serv., Ae. 4, 17, *olim hostiae immolatae dicebantur mola salsa tactae ; cum uero ictae et aliquid ex illis in aram datum, mactatae dicebantur*. Dans la Vulgate, *molae* désigne comme chez Theod. Prisc., Eup. 46, les « molaires », sens qu'on retrouve dans l'adjectif *molāris* « de moulin, de meule », *lapis molāris*, et simplement *molāris* m. « meule » et « molaire ». Panroman. M. L. 5641. Enfin, *mola* a désigné « l'embryon qui avorte, avorton » (Plin. 7, 63), sur le modèle du gr. μύλη(cf. *aquae mola* = ὑδρομύλη, Gl.), sens qui s'est conservé dans le fr. « môle ». Cf. *molucrum*.

molārius ; *molendārius*, *molendinārius* (ceux-ci de basse époque) ; *molendīnum* « moulin » (Aug.) ; *molendō*, *-ās* (Pompon., GLK V 309, 12) ; *molīnus*, *-a*, *-um* « moulin » (basse époque, panroman, sauf roumain, M. L. 5644), passé aussi en celtique : gall. *melin*, irl. *mulenn* ; en germanique : v. h. a. *mulīna*, et en alb. *muliri* ; *molīnārius* (Gloss., panroman, sauf roumain, M. L. 5643 ; passé en germanique : v. h. a. *mul(i)nari* « Müller », etc.) ; *moletrīna*, *-ae* (archaïque, cf. *lātrīna*) « moulin » ; *molīle* n. « manivelle d'une meule » ; *moliō* : *est custos molendini*, GGL V 621, 23. Cf. aussi *molitor* (Ulp.), *-tiō* (Ps.-Ambr.) ; **molitūra*, M. L. 5645, d'où fr. « mouture » ; *ēmolō*, *-is* (Col., Perse) ; v. B. W. *émoulu* ; *ēmolumentum* : proprement « somme payée au meunier pour moudre le grain », d'où « gain » (Cf. Cic., Fin. 3, 22 ; cf., toutefois, Benveniste, Latomus, 1949, 3-7) ; *commolō* : moudre, broyer. Dans la Mulom. Chir. est une forme *commolātus* ; cf. même variation dans le nom de la déesse *Commolenda* ou *Commolanda* du rituel des frères Arvales ; *molō*, *-ās* dans l'Itala ; *molitundius* : μυλωρός (Gl.).

Les langues romanes supposent aussi **remolo*, **remolino*, **remolum* ; cf. M. L. 7198-7199. Le celtique a : irl. *iomolt* « immolātiō ».

Le présent *molō* résulte du passage au type thématique d'un présent athématique **molə-/*melə-/*mºlə-* qui a fourni des formes en *-o-* : got. *malan* « moudre » et lit. *malù* (inf. *málti*) « je mouds » ; en *e* : irl. *melim* « je mouds », v. sl. *meljǫ*, et à vocalisme zéro : gall. *malu* « moudre », cf. arm. *malem* « j'écrase ». Comme le celtique, l'italique offre des formes à vocalisme plein : *o* dans ombr. kumultu, *comoltu* « commolitō », *e* ou *o* (on ne peut décider) dans lat. *molō*, et des formes à vocalisme zéro : ombr. maletu « molitum », kumaltu « commolitō » (d'après le participe kumates, *comatir* « commolitīs »?) ; cf. aussi hittite *mallanzi* « molunt ». Au sens de « moudre », cette racine se trouve depuis le slave et le baltique jusqu'à l'italo-celtique, tandis que, en grec, en arménien et en indo-iranien, la notion de « moudre » est exprimée par la racine de gr. ἀλέω « je mouds », arm. *alam* (même sens), qui n'est pas représentée en italique. Comme l'indique arm. *malem*, la racine a en Orient un sens général : « écraser » ; on peut donc rapprocher skr. *mṛṇāti* « il écrase », *mūrṇáḥ* « écrasé ». Ce sens se retrouve, du reste, en Occident, ainsi got. *gamalwjan* « συντρίβειν », v. h. a. *mullen* « mettre en pièces ». D'autre part, le grec a pour « meule » le mot μύλη, avec vocalisme zéro sous la forme *u* qu'explique le *-w-* du type germanique de got. *ga-malwjan* ; le vocalisme de lat. *mola* est autre, soit que le mot grec et le mot latin aient été formés indépendamment, soit que *mola* ait reçu le vocalisme de *molō*.

Cf. peut-être *mōlēs*.

La technique de la « meule » se distingue de la technique, aussi indo-européenne, du « pilon » (v. *pīnsō*). Les deux pierres qui servent à moudre ne s'opposent pas comme les deux pièces de l'appareil servant à « pilonner », *pīlum* et *pīla* ; toutes deux sont désignées par *mola*. Comme le grec, le latin n'a pas conservé l'ancien nom de la « pierre à moudre », skr. *grāvā* (masculin), lit. *gìrnos* et v. sl. *žrŭny* (féminin), irl. *bró*, etc.

molochina, -ae (*molocina*, *molucina*) f. : vêtement de couleur mauve ou tissé avec les fibres de la mauve. Emprunt au gr. μολοχίνη. Rapproché de *mollis* par l'étymologie populaire ; cf. Non. 540, 24, *molucina a mollitie dicta*. De là *mollicina*.

Dérivé : *molocinārius* (Plt.).

molucrum, -ī n. : *non solum quo molae uerruntur dicitur, id quod Graeci* μυλήχορον *appellant, sed etiam tumor uentris, qui etiam uirginibus* ⟨*incidere*⟩ *solet* [v. *mola*]... *Cloatius etiam in libris sacrorum : Molucrum esse aiunt ligneum quoddam quadratum, ubi immolatur. Idem Aelius in explanatione carminum Saliarium eodem nomine appellari ait quod sub mola supponatur. Aurelius Opilius appellat ubi molatur*, Fest. 124, 2 sqq. Sans doute emprunt au gr. μύλακρος, rattaché à *molō* par l'étymologie populaire (cf. *amilum*) et refait sur le type *inuolucrum*, de *uoluō*.

moma : v. *mamma*.

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

mōmar : *Siculi stultum appellant*, P. F. 123, 16 L. Mot grec, μῶμος, avec finale en *-ar*, comme pél. *casnar* « senex » (v. *cānus*) ; cf. μῶμαρ, Lycophr. 1134, éol. μῦμαρ, μυμαρίζω, Hes.

mōmen, mōmentum : v. *moueō*.

monachus, -ī m ; **-cha** f. : emprunts de la langue de l'Église au gr. μοναχός « moine », μοναχή « nonne », latinisés ; doublets populaires *monicus*, *monuchus*, passés en roman et en germanique : v. h. a. *munch*, et en irl. *manach*, gall. *monach*. M. L. 5654 ; B. W. s. u.

Dérivés : *monachālis* ; *monachātus*, *-ūs*, *-chium*, *-cholus*, etc.

monārius, -a, -um : qui n'a qu'un seul cas, indéclinable ; hybride tiré de μόνος avec suffixe latin (Gramm. Probus).

monastērium, -ī n. : emprunt (IVe siècle) au gr. μοναστήριον « monastère », avec un doublet populaire *monistērium*, auquel remontent les formes romanes du type *moustier*, le v. h. a. *munistri* « Münster » et l'irl. *mainister*. M. L. 5656.

Dérivés : *monastēriolum*, *-tēriālis*, *-ticus*, *-tria*.

monēdula (et *monērula*), **-ae** f. : choucas, oiseau ; terme de tendresse (Plt.). Ancien, usuel ; l'oiseau passait, comme la pie, pour voler les pièces d'or ou d'argent ; cf. Cic., Flac. 31, 76 ; Plin. 10, 77 ; 17, 99. M. L. 5657. Cf. *ficēdula*, sur lequel a peut-être été fait *monēdula* (avec influence populaire de *monēta*?).

moneō, -ēs, -uī, -itum, -ēre : causatif en *-eyō* avec degré *o* de la racine **men* « penser », du type de *noceō*, *foueō*, etc. ; cf. *mēns*, proprement « faire penser, souvenir », et par suite « appeler l'attention sur, avertir ». Les gloses traduisent correctement *moneō* par ὑπομιμνήσκω, *monumentum* par μνημεῖον, *Monēta* par Μνημοσύνη. *Monitor* désigne proprement le « souffleur » : *-es dicuntur et qui in scaena monent histriones, et libri commentarii*, P. F. 123, 12 ; cf. CGL II 587, 44, *monitor qui alii memoranti dicit oblita*. — *Monumentum* (*moni-*) est tout ce qui rappelle le souvenir : *uos monumentis commonefaciam bubulis*, écrit Plt., St. 63, et particulièrement ce qui rappelle le souvenir d'un mort : tombeau (μνῆμα), statue, inscription(s), etc. (cf. Varr., L. L. 6, 49, et les références de Goetz-Schoell, ad l.), sens conservé dans les langues romanes ; cf. M. L. 5672 (*monu-*, *moni-*, *moli-mentum*, ce dernier attesté CIL X 6375, d'après *mōlēs* et avec dissimilation *n-m* > *l-m*) ; celtique : britt. *mynwent*. Ce n'est qu'à basse époque qu'on voit apparaître *monumentālis*, *monumentārius*. A *moneō* se rattachent *mōnstrum*, *Monēta*, q. u.

Moneō est conservé dans l'esp. *muñir* « inviter », M. L. 5658 ; un fréquentatif attesté tardivement, *monitāre* (Fortun.), s'est maintenu en sicilien. M. L. 5661.

Autres dérivés et composés : *monēla* (*-nella*, Tert.) ; *monitiō*, *-tor*, *-tōrius* (Sén.), *-tum*, *-tus*, *-ūs* ; *monitō*, *-ās* (Ven. Fort.), qui tous développent le sens de « avertir » ; ainsi, P. F. 227, 3, oppose *obiurgatio post turpe factum*, *castigatio ; monitio uero est ante commissum*. — *Monitor*, à côté de son sens technique de « souffleur, nomenclateur », a souvent celui de « conseiller, guide, instructeur » ; *monitum*, *monitus* « avertissement ». Il en est de même pour les composés : *ad-*, *com-* (et *recom-*, Cassiod.), *prae-*, *re-*, *sub-moneō* (rare), conservé dans quelques langues romanes ; cf., entre autres, v. fr. *mondre*, et M. L. 8383 ; *admonēfaciō*, *commonēfaciō* et leurs dérivés. Cf. aussi M. L. 180, **admonestāre*.

V. *meminī* et *mōnstrum*.

Monēta -ae, f. : surnom de Junon, cf. Cic., Div. 1, 45, 101, qui a servi à Livius Andronicus pour traduire Μνημοσύνη ; puis nom du temple où elle était adorée et où l'on frappait la monnaie ; par suite la frappe elle-même et la monnaie, sens conservé dans les langues romanes, M. L. 5659, en germanique : v. h. a. *munizza* « Münze » et *munizāri* « Münzer », et en celtique : irl. *monad*. C'est à ce dernier sens que se rattachent *monētālis* « relatif à la monnaie, monnayé » et *monētārius* « monnayeur ». Pour la formation, cf. *obsolētus/soleō*, *Lūcētius/lūceō* ; *facētus*, etc. Toutefois d'après Assmann, Klio, 6, 477 sqq. (cf. Babelon, R. Arch. 20 (1912), p. 419 sqq.), *Monēta* au sens de « monnaie » serait d'origine phénicienne, et emprunté comme la plupart des noms de monnaies, cf. *as* ; et le rattachement à *moneō* serait dû à une étymologie populaire. On a pensé aussi à une origine étrusque, sans preuve.

monīle, -is n. : *et mulierum ornatus dicitur et equorum praependens a collo*, P. F. 123, 13. Depuis Afranius, R³ 204. Conservé dans le dialecte italien de Vérone. M. L. 5660.

Dérivé d'un mot signifiant « nuque » ; cf. skr. *mányā* « nuque », av. *manaoθrī*, gall. *mwnwgl* et irl. *muindi* « cou ». Les notions de « nuque », de « objet saillant » étant liées, comme on le voit par gr. λόφος « colline » et « nuque » et hom. δειράς « éminence » en face de δειρή « nuque, cou » et par av. *grīvā-* « éminence » et « nuque », on rapprochera donc lat. *mōns*, etc. (v. ce mot). Le mot signifiant « nuque » sert aussi à indiquer la « crinière » (d'un cheval) ; ainsi, le correspondant slave *griva* de indo-iran. *grīvā* signifie « crinière » et aussi, en russe, « éminence ». Cf. le sens germanique du mot parent de skr. *mányā* dans v. h. a. *mana*, v. angl. *manu* « crinière » et aussi irl. *mong* « crinière » ; ceci rend compte du second sens de *monīle*. Quant à l'autre sens, cf. irl. *muin-torc* « torquès », v. h. a. *menni* « collier », v. sl. *monisto* « collier » (formation obscure) ; de même, en slave, *grivьna* « collier », de *griva*, au sens ancien de « nuque, cou ». Le mot μανιάκης désigne en grec le « collier » porté par des guerriers barbares ; il doit être d'origine gauloise ; cf. aussi μάννος ou μόνος, attesté par Pollux V 99 et par le scoliaste de Théocrite XI 41.

monna, monnula, -ae f. (bas latin) : maman, épouse ; terme de tendresse, de caractère populaire, à géminée expressive. Cf. *nonnus*, *-a*, *momma*, etc.

mono- : préfixe grec (de μόνος « seul ») qui à basse époque a servi à former des composés hybrides du type *monoculus* (Firm.) = μονόφθαλμος, conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 5663 (Plaute dit *ūnoculus*) ; *monosolis* (Ed. de Dioclétien), de μ. et *soleа* « soulier à semelle simple ; *monolōris* (Vopisc.), de μ. et *lōrum* ; *monomarīta* (Inscr.). L'époque républicaine connaissait déjà l'adjectif *monogrammus* « fait uniquement de lignes, ébauché, décharné » (Lucil., Cic.).

mōns, montis m. (thème en *-i*, anc. abl. *montī*, gén. pl. *montium*) : mont, montagne. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5664 ; v. angl. *munt*. — Déjà rapproché de *ēmineō* par Isid., Or. 14, 8, 1.

Dérivés et composés : *montānus*, M. L. 5667, d'où *montāna* (Ital.), *montānicula* ; *cis-*, *trāns-montānus* ; *Montīnus* « dieu des montagnes » et *montuōsus* (*montōsus*, Vg., Ae. 7, 744), ce dernier formé d'après les dérivés de thèmes en *-u-* : *saltuōsus*, *fluctuōsus*. A basse époque apparaissent *montānārius* (Inscr.), *montānsis*, qui a survécu en espagnol et portugais, M. L. 5669 (et *Montēsiānī* ; cf. *pāgēnsis*) ; *monticulus*, *monticellus* (*-cellulus*), tous deux conservés dans les langues romanes, M. L. 5670, 5671. Cf. aussi **montānea*, féminin d'un adjectif **montāneus* (non attesté dans les textes, mais dont existe le dérivé *montāniōnius*, Gromat., Auct. Rei Agr.), M. L. 5666, qui est à *montānus* comme *campāneus* (*-nius*) à *campānus* ; cf. aussi *terrāneus*.

Composés poétiques en *monti-* : *monticola* ; *monti-fer*, *-gena*, *-uagus*, formés sur les modèles grecs en ὀρεσ-.

Pour *prōmuntōrium*, v. ce mot. Les langues romanes supposent aussi un verbe **montāre*. Cf. M. L. 5668 ; B. W. *monter*.

Thème en **-ti-*, *mōns* n'a cependant pas le vocalisme à degré zéro de ce type, que le latin a, par exemple, dans *mēns*. Ce doit donc être une forme faite sur un thème racine dont le brittonique offre, en effet, des dérivés différents, aussi avec vocalisme *o* : gall. *mynydd* « montagne », v. bret. *-monid* (bret. mod. *menez*) ; v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, p. 33. Le même vocalisme *o* apparaît dans lat. *monīle* (v. ce mot). D'autre part, il est difficile de séparer le groupe de *ē-min-eō* ; v. sous *minae*. Hors de l'italo-celtique, cf. v. isl. *mænir* « pointe de toit », et peut-être quelques mots avestiques peu attestés, cités par Bartholomae, sous *man-*³ ; dans Vend. III 20, la tradition indique, pour l'ἅπαξ *maitīm* (accusatif singulier), le sens de « pointe » d'une hauteur. V. aussi *mentum*.

mōnstrum, -ī n. : *ut Aelius Stilo interpretatur, a monendo dictum est, uelut monestrum. Item Sinnius Capito, quod monstret futurum, et moneat uoluntatem deorum*, Fest. 122, 8. Terme du vocabulaire religieux, « prodige qui avertit de la volonté des dieux » ; par suite « objet ou être de caractère surnaturel », « monstre » : *monstra dicuntur naturae modum egredientia, ut serpens cum pedibus, auis cum quattuor alis, homo duobus capitibus, iecur cum distabuit in coquendo*, F. 146, 32 ; et par extension, dans la langue familière, *mōnstrum mulieris* « monstre de femme », Plt., Poe. 273. M. L. 5665 a. A ce sens de « monstre » se rattachent : *mōnstruōsus* (*mōnstrōsus*), formation analogique en *-uōsus*, cf. *portentuōsus* ; *mōnstrōsitās* ; *mōnstrifer* (*-ger*) ; *mōnstrificus* (*-ficābilis*), sans doute sur le modèle des composés grecs en τερατο- ; *mōnstrātiuus* (Boèce) ; *prōmōnstra* « prodigia », etc. Le dénominatif *mōnstrō*, en passant dans la langue commune, a perdu, au contraire, tout sens religieux et signifie seulement « montrer, désigner, indiquer » (ancien, mais évité par la langue classique, rare dans Cicéron, non attesté dans César et Salluste ; sans doute familier. Panroman. M. L. 5665). De même les dérivés et composés *mōnstrātor*, *-tiō*, *-bilis* (tous trois rares) ; *commōnstrō* (non attesté après Cicéron) ; *dēmōnstrō*, d'où *dēmonstrātor*, *-tiō*, *-tiuus* (usité dans la langue de la rhétorique pour traduire ἐγκωμιαστικός et ἐπιδεικτικός), *-tōrius*, *-bilis* ; *praemōnstrō*.

A *mōnstrum* se rattache aussi *mōstellāria*, titre d'une comédie de Plaute imitée d'une comédie grecque intitulée Φάσμα « le fantôme ». *Mōstellāria* (sc. *fābula*) est le féminin d'un adjectif **mō(n)stellārius* dérivé de **mō(n)stellum* (Gl.), diminutif de *mōnstrum*.

V. *moneō*. Mais la formation est surprenante. Un autre terme religieux, *lustrum*, a aussi *-strum*.

monubilis, -e adj. : *m. lapis*, *columna*. Adjectif emprunté tardivement au gr. μονόβολος, déformé par l'étymologie populaire, qui l'a rapproché de *monumentum*.

monumentum : v. *moneō*.

mora, -ae f. : retard ; arrêt, pause (dans le discours) ; *mora temporis* « délai » ; barre d'arrêt, garde (d'une épée, etc.). Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *moror*, *-āris*, absolu et transitif : 1° tarder, s'arrêter, d'où par extension « séjourner », cf. Sén., ad Luc. 32, 1, *ubi et cum quibus morēris* ; 2° retarder, retenir. L'expression *nīl morārī* « ne pas s'arrêter à, ne pas se soucier de » est issue de la formule par laquelle le consul levait la séance du Sénat : *nil amplius uos moror*, ou par laquelle le magistrat déclarait abandonner une accusation : *C. Sempronium nil moror*, T.-L. 4, 42, 8. De là Vg., Ae. 5, 400, *nec dona moror*. De *moror* dérivent *morāx* (Varr.) ; *morātiō* (rare, époque impériale), *-tor*, *-tōrius* « dilatoire », terme de droit *-a cunctātiō*, *-ae appellātiōnēs* ; **morāc(u)lum* (Plt., Tri. 1108) ; *morāmentum* (Apul.) ; et sans doute *morāria*, sorte de plante appelée aussi *statioron* ou *chamaeleon*.

Sur *morōsus*, *morōsitās* = *tardus*, *tarditās*, v. E. Löfstedt, Eranos XLIV 340.

Moror est peu représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 5674, *morāre* (esp. *morar*, etc., « servir ») ; la langue a tendu à remplacer le simple par les composés plus expressifs *dēmoror* et *remoror* (tous deux déjà dans Plaute), dont le premier surtout est bien représenté dans les langues romanes ; cf. M. L. 2552, *dēmorāre*, et 7200, *remorāre*. Le sens de *dēmoror* ne diffère guère de celui de *moror*. On trouve dans César, B. G. 3, 6, 5, *nullo hoste prohibente aut iter demorante*, mais 7, 40, 4, *iter eorum moratur atque impedit*. Virgile l'emploie quelquefois ; Lentulus le fait allitérer avec *dētineō*, Cic., Fam. 12, 15. *Remoror* allitère aussi avec *retardō*. La langue augurale a un adjectif *remor*, *-oris* conservé par P. F. 345, 14, *remores aues in auspicio dicuntur quae acturum aliquid remorari compellunt*, et Aurel. Vict. Orig. Gent. Rom. 21 f. *Remum dictum a tarditate quippe talis naturae homines ab antiquis remores dicti* ; cf. *remora* (archaïque) et le vers d'Ennius *certabant urbem Romam Remoramne uocarent*. Autres dérivés (tardifs et rares) : *remorāmen*, *-tiō*, *-tor*, *-trīx*. *Remora* désigne aussi le poisson « *echenais* », Plin. 32, 6 ; cf. de Saint-Denis, *Vocab. des animaux marins*, s. u.

Autres composés : *commoror* : retarder, arrêter (transitif et absolu), séjourner (cf. *commaneō*). Dans la rhétorique, *commorātiō* traduit le gr. ἐπιμονή ; cf. ad Herenn. 4, 45, 58, *est cum in loco firmissimo, quo tota causa continetur, manetur diutius et eodem saepius reditur*. A

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

basse époque, *commorātiō*, comme *habitātiō*, *mānsiō*, a pris le sens concret de « séjour, demeure », κατοίκησις, ἔπαυλις ; *immoror* : s'attarder dans.

Cf. aussi *immoranter*, *incunctanter*, ἀνυπερθέτως (Gloss. Philox).

La racine de *mora* ne se retrouve que dans le verbe dérivé irl. *maraim* « je reste ». Le rapprochement avec *memor* est aventuré.

morāciae : *-as nuces Titinius* (185) *duras esse ait, unde fit deminutiue moracillum*, P. F. 123, 5. Non autrement attesté. Rapproché de *mora*, peut-être par étymologie populaire.

morbus, -ī m. : maladie. Distingué de *aegrōtātiō* et de *uitium* par Cic., Tu. 4, 13, 28, *morbum appellant totius corporis corruptionem ; aegrotationem morbum cum imbecillitate ; uitium cum partes corporis inter se dissident, ex quo prauitas membrorum, distortio, deformitas*. Ancien (Loi des XII Tables), usuel ; non roman.

Dérivés et composés : *morbeō* : ἀσθενῶ, CGL II 247, 34 ; *morbidus*, conservé dans les dialectes italiens, M. L. 5677, d'où *morbidō*, *-ās* (tardif) ; *morbōsus* (d'où *morbidōsus*, Gloss., contamination de *morbidus* et de *morbōsus*) ; *morbōsitās* ; *morbēscō*, tardif (Fortun.), qui a survécu dans le valençais *morbrer*, M. L, 5676 ; *remorbēscō* (formé d'après *recrūdēscō*?), Enn., Inc. 37 ; *Morbōnia*, formation plaisante, cf. Suét., Vesp. 14, comme *Populōnia*, *Mugiōnia*, etc. ; *morbifer*, *-ficus*, *-ficō* (Cael. Aur. ; cf. νοσοποιός, -ποιῶ) rares et tardifs. L'adjectif et le verbe qui correspondent le plus souvent à *morbus*, c'est *aeger*, *aegrōtō*.

La ressemblance avec *morior* doit être fortuite. Le nom de la « maladie » diffère d'une langue indo-européenne à l'autre, ce qui rend vain de chercher l'étymologie de *morbus*.

mordeō, -ēs, momordī (*memordī* et *-morsī*), **morsum, -ēre** : mordre. Ancien, usuel, classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 5679. Les formes à *ĕ* *mordĕre* que supposent les langues romanes ont dû être refaites sur *momordī*, *morsum* ; cf. *tondĕre*, *spondĕre*, etc. — Sens physique et moral, propre et figuré, e. g. Cic., Att. 13, 12, 1, *ualde me momorderunt epistulae tuae* ; Tu. 4, 20, 45, *morderi conscientia* (cf. l'emploi figuré de gr. δάκνω). Même emploi de *mordāx*, *mordācitās*, *remordeō*, cf. Lucr. 3, 827, *praeteritis male admissis peccata remordent*, qui s'est conservé dans les langues romanes ; cf. M. L. 7201, *remordēre*, *-dĕre* ; B. W. *remordre*.

Dérivés et composés : *mordāx*, *-ācis* ; *mordācitās* ; **mordācia* (formé comme *audācia* et supposé par les formes romanes, M. L. 5678) ; *mordāgō* : morelle noire ; v. André, *Lex.*, s. v. formation du type *uorāx*, *uorāgō*.

mordicus, adv. : δδαξ. Sans doute ancien adjectif pris adverbialement. Est à *mordeō* comme *medicus* à *medeor* ; cf. M. L. 5680 a ; la forme d'ablatif *mordicibus* attestée par Non. 139, 32 dans Plt., Au. 234 (les manuscrits de Plaute ont *mordicus*) semble amenée par le parallélisme de *cornibus* ; le nominatif *mordex* n'est attesté qu'à partir d'Apulée ; *mordicō*, *-ās*, M. L. 5680 ; *mordicātiō* (Cael. Aurel., Diosc.) ; *-tīuus* ; *ēmordicō* ; *mordōsus* : δηκτικός (Gloss.) ; *morsum*, *-ī* (Catul. 64, 316, *laneaque aridulis haerebant morsa labellis*), d'où *mŏrsa* dans les langues romanes, M. L. 5689 ; *morsus*, *-ūs* m. : morsure, M. L. 5691 ; fr. *mors* ; *morsu* (Orib.) ; *morsiuncula* ; *morsicō*, *-ās*, formation populaire en *-icō* comme *mordicō* (cf. *fodicō*, *mastic*), M. L. 5690, d'où *morsicātiō* ; *morsicātim* ; *morsicātus* (Diosc.).

admordeō : mordre à (sens physique et moral), M. L. 181 et 182, **admordium*, **armordium* ; *commordeō*, M. L. 2088 ; *dē-*, *prae-*, *re-mordeō*, M. L. 7201 ; *immorsus* : mordu, entamé profondément.

Le seul rapprochement plausible est celui de sk. *mardati*, véd. *mrádate* et *mardayati* « il broie ». En dehors de ces verbes, on ne peut comparer que des mots dont le sens concorde peu avec celui de *mordeō* et dont les emplois divergent entre eux aussi bien que les formes. On ne cite aucune racine indo-européenne signifiant nettement « mordre ». La plus claire est celle de gr. δάκνω, qui a des correspondants hors du grec, mais que le latin ignore. Formation itérative comme *spondeō*.

morētum, -ī n. : mets rustique, composé d'herbes, d'ail, de fromage et de vin (Vg., Ov.). Dérivé : *morētarius*. Rappelle pour la formation *acētum*, de *aceō*.

Pas de rapprochement net. L'explication par **mortum*, cf. *mortārium*, que propose F. Muller se heurte à des difficultés à la fois phonétiques (dissimilation hors des conditions normales) et sémantiques.

morior, -eris, mortuus sum, morī : mourir ; **mors, -tis** f. (thème en *-i-* ; acc. pl. *mortīs*, Vg., Ae. 10, 854 ; gén. pl. *mortium*, Tac., H. 3, 28) : mort. Usités de tout temps. Panromans. M. L. 5681 et 5688. Celtique : irl. *mart* « mors ».

A côté de *morior*, *-eris*, il y a des traces d'une flexion en *-ī-* ; on trouve des scansions telles que *morimur* (Enn.), un infinitif *morīrī* à l'époque archaïque. Cette dualité de conjugaison s'est maintenue dans les langues romanes, qui attestent à la fois **morere* et **morīre* (ce dernier type étant le plus fréquent). Le participe futur est *moritūrus*, qui est sans doute fait d'après *peritūrus* et dont la forme s'est étendue à tous les verbes désignant la naissance par opposition à la mort : *nascitūrus*, *oritūrus*, *paritūrus* ; sur le participe passé *mortuus* (*-tuos*), v. ci-dessous ; *mortuus* s'est, du reste, simplifié dans la langue parlée ; cf. les formes romanes du type fr. *mort*, ital. *morto*, M. L. 5695. De *morior* est conservé le vieux participe *moribundus*.

Dérivés et composés : *mortālis* adj. : mortel, souvent substantivé au pluriel *mortālēs*, terme usité fréquemment en poésie ou dans le style noble pour désigner les « mortels », c'est-à-dire les hommes, par contraste avec les « immortels », c'est-à-dire les dieux, opposition littéraire qui doit être à l'imitation du couple antithétique grec βροτοί, ἄμβροτοι ; le *mortalibus aegris* ou le *miseris mortalibus* de la poésie lucrétienne est la transcription de l'homérique δειλοισι βροτοῖσι. Aussi *mortālēs* au sens de *hominēs* ne s'emploie-t-il chez les bons écrivains qu'en vue d'un effet emphatique. Virgile écrit, de même, *mortālia*, Ae. 1, 462, pour désigner ce qui concerne les mortels. Dérivés : *mortālitās* (premier exemple dans Cic., N. D. 1, 10, 26) : 1° condition mortelle, mortalité ; quelquefois « mort » ; 2° humanité (époque impériale), sens dérivé de *mortālēs* ; *mortāliter* (latin ecclésiastique), M. L. 5691 a, 5692 ; irl. *martlaid* ; *immortālis* ; *immortālēs* ; *immortālitās* (Cic.) ; *immortāliter* ; *immortālitus* (création de Turpilius d'après *dīuītius*).

morticīnus : adjectif de la langue rustique, demeuré dans certaines langues romanes, M. L. 5694, et en celtique : irl. *muirtchenn*, qui s'applique aux animaux morts : *in sacris ne morticinum quid adsit*, Varr., L. L. 7, 84 ; d'où *morticīna*, *-ōrum* « carcasses, charognes », passé en germanique, sous la forme **morticinus* > ags. *myrten* (*flésc*). F. Muller le suppose dérivé d'un adjectif **mortīcus* et compare *cantīcum*, *hosticus* et *libertīnus*, *repentīnus*. On pourrait rappeler d'une manière plus topique *medeor*, *medīcus*, *medīcīnus*. Mais peut-être *morticīnus*, qui ne s'applique qu'aux animaux, est-il simplement formé par analogie d'après les adjectifs en *-cīnus* du type *berbecīnus*, *hircīnus*, *porcīnus*, *soricīnus*, *uaccīnus*. On a dit *morticīna carō* (d'où *-ī clāuī* « cors au pied », Plin. 22, 109) d'après *berbecīna carō*. Cf. aussi *morticīnium* (Ruffn., Jérôm.).

De *mortuus* dérivent : *mortuālia* n. pl. : habits ou chants de deuil (archaïque, Naev.) ; *mortuārius* (Suét.) ; *mortuōsus* (Cael. Aur.) ; *mortuicola* = νεκροκάτοχος (Rustic.).

Un désidératif *morturiō* (*morī-*) est attribué à Cicéron par un grammairien de basse époque (Aug. Reg., GLK V 516, 17).

mortifer (classique) = θανατηφόρος, *-ferō* ; *mortificus* ; *-ficō*, *-ās* ; *-ficātiō* (latin ecclésiastique), *-ficābilis* (Lucil.) ; *mortigena* (Inscr.) ; *commorior* : mourir ensemble ; *Commorientēs*, titre d'une comédie perdue de Plaute imitée des Συναποθνήσκοντες de Diphile ; *dēmorior* (cf. *dēpereō*), renforcement de *morior* ; *ēmorior* : achever de mourir (aspect déterminé ; cf. Plt., Ps. 1221) = καταθνήσκω ; *immorior* (poétique et prose impériale) : mourir dans, ou à propos de (calque de ἐνθνήσκω, lui-même rare et poétique) ; *intermorior* : être en train de mourir ; *intermortuus* : à demi-mort, et aussi « mort ». Ne diffère guère de *morior* : l'addition du préfixe semble due à l'influence de *intereō*, *interficiō*. Aussi *ob-*, *per-mortuus* (tardifs).

Certaines formes romanes supposent aussi **admorīre*, **armorīre*, M. L. 183 ; **admortāre*, **admortiāre*, **admortire*, M. L. 184-186.

La racine i.-e. **mer-* « mourir » fournissait un aoriste radical athématique indiqué par véd. *amṛta* « il est mort » (opt. *murīya*) ; l'arménien a l'aoriste *meṙay* « je suis mort ». Le présent, nouvellement formé, diffère d'une langue à l'autre : skr. *mriyáte* « il meurt », av. *miryeite*, et aussi skr. *márate* ; v. sl. *mrę* (avec un vocalisme autre que celui de skr. *márate*) ; lit. *mirštu* « je meurs » ; arm. *meṙanim* « je meurs ». Lat. *morior* pose un problème : si, comme il est probable, l'*o* repose sur i.-e. *o*, le présent *morior* a été fait, ainsi qu'*orior*, sur une forme athématique à vocalisme *o* ; si *or* représentait *ṛ*, cet *or* serait dû à l'action de *mortuus*, *mors*. Dans une notable partie du domaine indo-européen, le verbe a disparu, remplacé par des euphémismes ; ainsi en grec, οἱ βροτοί, ἄμβροτος et μορτός · ἄνθρωπος (Hes.) en attestent l'existence ancienne ; notre aussi l'imparfait du thème en **-te-* : ἔμορτεν · ἀπέθανεν (Hes.).

En face de l'adjectif signifiant « vivant », i.-e. **gʷīwo-*, le celtique a une forme avec même finale empruntée à la forme élargie **gʷyēu-* de la racine **gʷeyə-*, **gʷyē-ſō-* « vivre » : irl. *marb*. Le slave et le latin ont, sans doute de manière indépendante, un compromis entre pareille forme et l'adjectif en **-to-* ; cf. skr. *mṛtáḥ* « mort » et hom. βροτός (forme éolienne), soit sl. *mrŭtvŭ*, lat. *mortuus*.

Le nom de la notion, *mors*, repose sur **mṛti-*, sans doute tiré d'un composé, comme on l'entrevoit par v. sl. *sŭ-mrŭtĭ*. Comme dans skr. *mṛtiḥ*, il a été fait, d'après le verbe, une forme simple en latin ; le cas est le même que celui de *mēns*.

moror : v. *mora*.

mōrōsus : v. *mōs*.

Morta, -ae f. : nom d'une des Parques ; cf. Liv. Andr., *quando dies aduenit quem profata Morta est*, ap. Gell. 3, 16, 11, et Caesellius, ibid., *tria sunt nomina Parcarum, Nona, Decima, Morta*. Correspond sans doute à Λάχησις et doit être de même racine que gr. μοῖρα ; cf. *mereō*. M. Marstrander, Symbolae Osloenses, 6, p. 52, écarte le rapprochement avec gaul. *Rosmerta* et préfère rattacher à *morī*, *mors*, le nom propre qu'il considère comme un « ancien abstrait comparable à *porta*, *multa* ». C'est peu probable ; mais la forme a pu être influencée par un rapprochement avec *mors*.

mortārium, -ī n. : 1° mortier, récipient où l'on pile et pétrit certaines substances avec un pilon, *pistillum* ; puis tout objet ressemblant à un mortier ; 2° substance triturée dans un mortier, pommade. Diminutif : *mortāriolum*. Ancien (Plt., Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 5693 et 5692 a ; germanique : v. angl. *mortere* ; v. h. a. *mortāri*.

Aucune étymologie sûre. Cf. *morētum* et *mordeō*.

mōrus, -ūs f. : mûrier ; **mōrum** n. (bas latin *mōra*) : mûre. Panroman. M. L. 5696 (et germanique : v. h. a. *mūrboum* et *mōrās*, *mōrat* « vin de mûres », de **mōrātum* ; celtique : gall. *mwyar*, etc.) et M. L. 5696 a. Cf. aussi **mōricula*, M. L. 5681 a ; **mōrinus*, 5684 a.

Cf. gr. μόρον « mûre » ; trace de *ō* dans μῶρα · συκάμινα (Hés.). Emprunt au grec, ou plutôt à une langue méditerranéenne, comme *ficus*, etc. Hypothèse peu vraisemblable chez Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I 67.

mōrus, -a, -um : fou. Emprunt au gr. μωρός, quelquefois substantivé : *mōrus*, *mōra* « un fou, une folle ». N'est guère attesté que dans Plaute, avec l'adverbe *mōrē* et le composé *mōrologus* = μωρολόγος. Allitère avec *mōs* ; cf. Plt., Men. 571, *utimur maxume more moro molestoque*, et Tri. 668. Néron en avait tiré par plaisanterie un verbe *mōrārī* (équivoquant avec *morārī*) : *morari eum* [= *Claudium*] *inter homines desiisse, producta prima syllaba iocabatur*, Suét., Ner. 33. Cf. aussi *mōriō*, *-ōnis* (époque impériale).

mōs, mōris m. : manière de se comporter, façon d'agir, physique ou morale, déterminée non par la loi, mais par l'usage. Désigne aussi souvent la coutume : *mos est institutum patrium, i. e. memoria ueterum pertinens maxime ad religiones caerimoniasque antiquorum*, F. 146, 3, et s'unit ou quelquefois s'oppose à *lēx*, e. g. Plt., Tri. 1037, *mores leges perduxerunt iam in potestatem suam* ; 1043, *leges mori seruiunt* ; Cic., Uniu. 11, 38, *legi morique parendum est*. S'emploie également dans le

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

sens de « caractère », et dans ce cas souvent au pluriel *mōrēs* « les mœurs », τὰ ἤθη ; de là *mōrālis*, qui traduit ἠθικός, créé par Cic., Fat. 1, 1, *quia pertinet ad mores, quos ἤθη Graeci uocant, nos eam partem philosophiae de moribus appellare solemus. Sed decet augentem linguam Latinam nominare moralem* ; et à basse époque *mōrālitās* (Tert.) ; et aussi *mōrātus* (cf. *barba/barbātus*) « pourvu de mœurs », généralement joint à un adverbe *bene, male, rectē* ; d'où *malemōrātus* : δύστροπος, κακότροπος (Gloss.).

Mōs dans le sens de « caractère » a souvent la nuance péjorative de « humeur, fantaisie » ; de là *mōrōsus* « qui suit son humeur, difficile, capricieux, chagrin », *mōrōsē, mōrōsitās* ; cf. Cic., Tu. 4, 24, 54, *bene igitur nostri, cum omnia essent in moribus uitia, quod nullum erat iracundia foedius, iracundos solos morosos nominauerunt* ; et l'expression *mōrem gerere alicuī* « supporter l'humeur de quelqu'un, accomplir ses fantaisies », dont sont tirés *mōrigerus, mōrigerārī, mōrigerātiō*, qui sont plutôt de la langue familière. Il est possible que le rapprochement de *mōrus* ait joué un rôle dans cette spécialisation de sens. Sur *mōrōsus* = *bene mōrātus*, v. Löfstedt, Eranos XLIV 340.

Mōs allitère souvent avec *modus*, e. g. *mōre modōque*. De là, en poésie et dans la prose tardive, l'emploi de *mōs* dans le sens de *modus* : ainsi *mōre, in mōrem* « à la manière de », *suprā mōrem* « suprā modum », *sine mōre* « sine modō », e. g. Vg., G. 1, 245, *elabitur anguis in morem fluminis* ; Flor. 3, 8, 6, *pecudum in morem* ; Vg., G. 2, 227, *rara sit an supra morem si densa* ; Ae. 7, 377, *immensam sine more furit lymphata per urbem* ; Ae. 6, 852, *pacique imponere morem*.

Enfin, en poésie, *mōrēs* est parfois abusivement employé pour *lēgēs* ; cf. Vg., Ae. 1, 264, *moresque uiris et moenia ponet* (par recherche de l'allitération).

De *mōs* existent les composés vulgaires *benemōrius*, dont le féminin est dans Pétrone 61, 7 ; *malemōrius* = κακοήθης (Gloss.), qui est sans doute à ne pas confondre avec les formes syncopées de *benememorius*. On a voulu y rattacher un superlatif *benemorientissima* qu'on lit sur une inscription tardive ; cf. Boll. di archeol. dalmata 23, 343 et Glotta 11, 262. Mais ce dernier peut se rattacher à *morior* et désigner une personne dont la mort a été sainte. Du reste, il a pu se produire des associations d'idées qui ont amené des confusions de sens et d'emplois, et dans *benemorius* les uns pouvaient penser à *mōs*, d'autres à *mors*, d'autres à *memoria*.

Vnimōris = μονότροπος (Ital.).

Glose obscure dans P. F. 149, 5 L. : *moscillis Cato* (Inc. 33) *pro paruis moribus dixit*.

Mōs, ancien, usuel, n'a subsisté en roman que dans le fr. *mœurs*, M. L. 5698 et v. prov. *mors*, f. pl. ; mais le celtique a : irl. *mós, moroil* « mōs, mōrālis ».

Sans doute mot indo-européen qui, pas plus que *fās*, n'a hors du latin un correspondant. Les divers rapprochements proposés ne satisfont ni pour la forme ni pour le sens. Cf., pour la forme, *rōs, flōs*.

mōtacilla, -ae f. (*mōticella*) : hoche-queue ; *quod semper mouet caudam*, Varr., L. L. 5, 76. Peut-être étymologie populaire. Il y a dans Hésychius une glose μύττης · ὄρνις ποιός.

motārium, -ī n. : filasse, charpie (Pelag.). Emprunté au gr. μοτάριον, diminutif de μοτός, même sens.

moueō, -ēs, mōuī, mōtum, mouēre : transitif et surtout intransitif, solu « mouvoir, bouger » et « se mouvoir », sens attesté surtout au participe présent *mouēns* et parfait *mōuī*, cf. T.-L. 35, 40, 7, *terra dies duodequadraginta mouit*. S'emploie, comme le gr. κινέω qu'il recouvre, au physique et au moral, e. g. *mouēre animōs* « exciter, émouvoir », et le sens moral est prédominant dans certains composés : *commoueō, permoueō*. Ancien, usuel, classique. Panroman (sauf roumain). M. L. 5703 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *mōtus, -ūs* m., *mōtiō* (= κίνησις), tous deux classiques, mais le premier est plus fréquent et plus varié dans ses acceptions ; *mōtor* (rare, depuis Mart.) ; *mōtōrius* (tardif ; terme de rhétorique *mōtōria fābula*, par opposition à *stātōria*, comme στάσιμος à κινητικός) ; *mōtiuncula* (époque impériale) ; *mōbilis, mōbilitās* et *immōbilis, -bilitās* (= ἀκίνητος,, ἀκινησία) ; *incommōbilitās* (= ἀσταθησία (Apul.) ; *mōtīuus* : relatif au mouvement (Chalcid.) ; *mōmen* n. (rare et poétique ; surtout lucrétien), remplacé par *mōmentum*, qui a à la fois un sens abstrait « impulsion, mouvement, changement » et un sens concret « poids qui détermine le mouvement de l'inclinaison de la balance », d'où des sens divers : 1° un sens moral « cause qui détermine une décision dans un sens, influence, motif » ; 2° le *mōmentum* étant généralement un poids léger, « point, parcelle, petite division » et spécialement « petite division du temps », *mōmentum* (*temporis*), synonyme de *punctum*, cf. *ad mōmentum* (tardif) ; 3° enfin, le *mōmentum* venant s'ajouter aux autres poids, « surcroît ». Irl. *momint*. Dérivés (tardifs) de *mōmentum* : *mōmentāliter* (Fulg.) ; *mōmentāna* (Isid.) : petite balance d'orfèvre ; *mōmentāneus, mōmentārius, mōmentōsus* « momentané ».

Fréquentatifs : *mōtō, -ās* (depuis Virg.) ; *mōtātor, -ātilis, -bilis* ; *mōtitō* (Gell.). Certaines formes romanes supposent aussi **mouitāre*, M. L. 5705, qui peut être, du reste, un dénominatif de **mōuīta* (fr. *meute*, v. fr. *muete*), M. L. 5704 ; B. W. s. u.

admoueō : approcher ; *admōtiō* ; *āmoueō* : écarter, éloigner ; dans la langue juridique, enlever, dérober ; *āmōtiō* (Cic.) ; *commoueō* : mettre en mouvement, ébranler ; le sens « déterminé » apparaît encore dans Cic., Verr. 5, 95, ⟨*signum*⟩ *nulla lababat ex parte cum... subiectis uectibus conarentur commouere* ; le préfixe a aussi la valeur augmentative, surtout au sens moral de « émouvoir », M. L. 2089 ; *Commotiae Lymphae : ad lacum Cutiliensem a commotu, quod ibi insula in aqua commouetur*, Varr., L. L. 5, 71 ; *commōtiō, -tiuncula* (Cic.), *-tus, -ūs* ; *-tor* (tardif) ; *commōtō, -ās* (Théod. Prisc.) ; *dēmoueō* : chasser, détourner de (cf. *dēpellō, dēiciō*) ; *dīmoueō* : écarter, disperser, dissoudre (une assemblée) ; *ēmoueō* : chasser de (ni dans Cic., ni dans Cés.), M. L. 3024 a (*ex-*) ; *immōtus* : immobile, inamovible (époque impériale) ; *obmoueō* (archaïque, cf. F. 222, 11) ; *permoueō* : agiter à travers ; au sens moral « remuer, émouvoir profondément » ; *permōtiō* (Cic.) ; *permōtātus* (Commod., Instr. 12) ; *prōmoueō* : pousser en avant ; étendre, agrandir ; avancer (sens absolu) ; dans la langue philosophique, *prōmōta* = τὰ προηγμένα (Cic., Fin. 3, 16, 52) ; *prōmōtis, prōmōtiō* (tous deux tardifs) ; *remoueō* : rameber en arrière, écarter ; *remōtiō* ; *summoueō* : écarter, chasser, bannir, M. L. 8383 a ; *summōtor* (T.-L.) ; *trānsmoueō*.

La forme *mōtus* a son pendant en ombrien : *comohota* « *oblātā* » (*commoueō* se trouve chez Caton avec le même sens). Skr. *míṿati* « il déplace » , à côté de *kāma-mūtaḥ* « poussé par le désir », donne à penser que la racine est de la forme de celles de lat. *spuō* et *suō* (cf. ces mots). Hors du sanskrit, on ne trouve que des formes en **-eu-* : gr. δυεύσασθαι « se déplacer, dépasser » et lit. *máuju, máuti* « passer en frottant » (par exemple un vêtement). Lat. *moueō* serait un causatif-itératif du type de *moneō*.

mox adv. : bientôt. Dans la prose impériale, employé comme synonyme de *post*, ainsi *paulo mox* (Pline), ou *de deinde* ; à basse époque, confondu avec *modo*. Souvent joint à *quam* pour former un adverbe interrogatif *quam mox* ; cf. Fest. 314, 5, *quam mox significat quam cito ; sed si per se ponas mox, significabit paullo post, uel postea*. Ancien, usuel (non dans César ; se trouve dans les lettres de Cicéron) ; non roman.

Le mot se retrouve dans irl. *mo, mos-* « bientôt » ; à ceci près, il y a des correspondants seulement en indo-iranien : skr. *makṣū*, av. *mošu* « bientôt », donc un adverbe propre à l'indo-iranien et à l'italo-celtique. Irl. *mo* montre que la forme italo-celtique repose sur **moks*, sans voyelle finale. Cf. pour la forme *nox* « de nuit » (locatif sans désinence).

mū : onomatopée, archaïque et familière, correspondant au gr. μῦ, usitée surtout dans l'expression *non facere mū* « ne pas dire mot » ou dans Pétr. 57, *nec mu nec ma argutas*. Cf. *mūgiō, mussō, muttiō, mūtus*.

***mūc/mucc- ; mūceō, -ēs, (-uī?), -ēre** : moisir ; se couvrir de fleurs, filer (en parlant du vin ; Cat., Agr. 143, *uinum quod neque aceat neque muceat*). Ancien, technique ; conservé en gallo-roman. M. L. 5710.

Formes nominales et dérivés : *mūcor* ; *mūcidus* « moisi » et « morveux », M. L. 5711, 5712 ; *mūcēscō, -is*.

mūcus, -ī m. : morve, mucus nasal (les langues romanes attestent aussi le sens de « champignon de la mèche d'une lampe » ; cf. le fr. « moucher la chandelle ») ; sur l'emploi du pluriel *muccī* en latin vulgaire, v. Graur, Mél. ling., p. 13 ; *mūcōsus* « morveux » et « moisi, mal mouché » (par opposition à *ēmunctae nāris*), d'où « qui manque de flair », cf. Festus, s. u. *muger* ; *mūcilāgō* (*muccellāgō*) : humeur muqueuse, mucosité ; cf. *tussilāgō* ; *mūcilāginōsus* (Cass. Fel.) ; *mūc(c)inium* n. (Arn.) : mouchoir (d'après *lacinia*, **lacinium?*) ; *mūcēdō* : morve (Apul.) ; *mūculentus* : morveux. *Mūcius*.

A côté des formes à voyelle longue et à consonne simple existent des doublets à voyelle brève avec gémination expressive de la consonne, comme dans les mots qui désignent une difformité physique (cf. *broccus*). Certaines formes romanes remontent à *mŭccus, mŭccōsus, *mŭcceus, mŭccāre* (Orib. lat.), dont le composé *exmuccō* est attesté à Pompéi, CIL IV 1391, cf. M. L. 5706-5709, et on lit *muccitūdō* dans la Mul. Chir. *Mūcēre, mūcidus* ont abouti à fr. *moisir*, ital. *mucido* ; *muccāre* à fr. *moucher*. V. B. W. *moisir, moite*.

Cf. gr. μύξα « morve, mucosité », μυκτήρ « nez », ἀπομύσσω « je mouche », peut-être lit. *smunkù, smùkti* « tomber en glissant », v. angl. *smúgan* « glisser », etc., qui sont loin pour le sens, comme aussi skr. *muñcāti* « il délivre ». Une autre forme de la racine, avec infixe nasal et gutturale sonore, apparaît dans *mungō* ; cf. aussi *mūgil*. Le sens premier est « être gluant, visqueux ».

mūcrō (avec *ū* chez les poètes), **-ōnis** m. : pointe (de tout objet piquant, faux, dent, feuille) ; dans la langue militaire, « pointe de l'épée », par opposition à *cuspis* « pointe de la lance », puis l'épée elle-même. Par dérivation : pointe (au sens moral), acuité ; et « extrémité » (effilée). Attesté depuis Ennius. M. L. 5712 a.

Dérivés : *mūcrōnātus* (Plin.), *-tim*.

On rapproche gr. ἀμυκαλαί · αἱ ἀκίδες τῶν βελῶν παρὰ τὸ ἀμύσσειν, donc ἀμύσσω « je déchire » et lit. *mušiù, mùšti* « frapper ». Simple possibilité.

mufrius, -ī m. : terme injurieux, qu'on lit dans Pétr. 58, 13, *iste qui te haec docet, mufrius, non magister*. Étymologie et sens douteux ; le maintien de *f* semble indiquer une origine dialectale ; cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u.

mufrō, -ōnis m. : moufflon. Attesté dans Polémius Silvius et conservé dans certains dialectes romans, notamment en sarde. M. L. 5715 ; v. B. W. s. u. Mot dialectal ou d'origine étrangère. Cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u. V. aussi *musmō*.

muger : *dici solet a castrensibus hominibus, quasi muccosus, qui talis male ludit*, F. 152, 4. Mot de l'argot militaire, « tricheur », non autrement attesté. On rapproche des mots irl. *formūigthe* « absconditus », v. h. a. *mūhhāri* « brigand », de sens éloigné. Sans rapport avec *mungō*, malgré Festus.

mūgil (et *mūgilis*), **-ilis** m. : muge, mulet. Cf. *mungō* ; même formation que *pugil/pungō*. Proprement « le gluant, le visqueux », ce qui explique l'usage auquel on l'employait pour le supplice des adultères pris sur le fait ; cf. Juv. 10, 317, *quosdam moechos et mugilis intrat* ; Cat. 15, 9, *raphani mugilesque*. M. L. 5717.

Pour le sens, cf. gr. μύξος, μύξων « poisson à peau visqueuse ».

mūgilō, -ās, -āre : crier (en parlant de l'onagre), Anth. 726, 53.

mūgīnor, -āris, -ārī : *-ari est nugari et quasi tarde conari*, P. F. 131, 17. Nonius donne un autre sens, 139, 4, *muginari : murmurare. Lucilius lib. VII* (25) : *muginamur, molimur, subducimur. Atta Aquis Caldis* (4) : *... atque ita muginantur hodie ; atque ego occlusero | fontem*.

Le verbe est dans Cic., Att. 16, 12, 1, *dum tu muginaris... cepi domesticum consilium*, et dans Aulu-Gelle, 5, 16, 5. Pline, N. H. prooemium 18, attribue à Varron *musinor : dum ista, ut ait Varro, musinamur* (*mussinamur, mussitamur* var.).

Pas d'autre exemple, semble-t-il. L'explication de Nonius provient d'un rapprochement, sans doute imaginaire, avec *mūgiō*. Mot populaire, qui a pu subir diverses altérations. Cf. *bouīnor, nātīnor*.

mūgiō, -īs, -iuī (*-iī*), **-ītum, -īre** : mugir, beugler. Se dit des bœufs et, par extension, de tout bruit sourd et profond (son de la trompette, Enn., Inc. 7, bruit du

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

tonnerre, de la tempête, etc.). Onomatopée tirée de *mū* qui exprime le mugissement du taureau ; Quintilien, 12, 10, 31, qualifie l'M de *mugiens littera*. Ancien, usuel. M. L. 5719. Certaines formes romanes supposent aussi *mūgilāre*, **mūgulāre*, M. L. 5718 ; cf. *mūgillātus* « μογιλάλος » (Ital.).

Substantif dérivé : *mūgītus*, *-ūs* m., M. L. 5720. Les autres dérivés et composés sont rares et poétiques : *mūgītor* (*Vesuuius*, Val. Flacc.) ; *admūgiō* ; *dēmūgītus* « rempli de mugissements » (ἅ. λ., Ov., cf. ἀπομυκάομαι Anth.) ; *ē-*, *im-* (cf. ἐπιμύζω), *re-mūgiō*. La glose de P. F. 57, 21, *commugento*, *conuocanto*, semble s'y rattacher ; mais la forme en *-ē-* ne s'explique pas en latin. Est-ce une forme dialectale? Cf. peut-être *Mūgius* (*-giō*?), *Mūgiōnia porta*, P. F. 131, 15.

L'ombrien a *mugatu* « muttītō » avec le participe *muieto*. Le gr. μύζω, de **μυγ-γω*, signifie « je gronde, je grogne » ; le hittite a *mugā(i)-* « se lamenter, implorer ». Les formations faites sur *mū* diffèrent d'une langue à l'autre.

mulceō, -ēs, mulsī, mulcēre (le supin et le participe passé du simple ne semblent pas attestés) ; les exemples de *mulsus* que citent les dictionnaires proviennent non de *mulgeō*, mais de l'adjectif dérivé de *mel* ; quant à *multus*, il a peut-être été évité en raison de sa double homonymie avec *multus* « abondant » et *mul(c)tus* « trait », de *mulgeō* ; les formes de composés sont soit en *-to-*, soit en *-so-*, cette dernière analogique du parfait en *-sī* : *permulsus*, Varr., Cic., Cés., B. G. 4, 6, 5 ; *permul(c)tus* dans Salluste (cf. Priscien, GLK II 487, 6 ; *dēmultus* dans Aulu-Gelle 3, 13, 5) : toucher doucement, caresser, palper, lécher, flatter de la main ; d'où, au sens moral, « adoucir, apaiser, calmer ». Ancien, classique, mais de couleur poétique, en raison de son caractère affectif. A peine représenté en roman ; cf. M. L. 5725.

Dérivés et composés : *mulcēdō* : agrément, charme (époque impériale ; cf. *dulcēdō*) ; *mulcetra* (μουλγήθρουμ, Diosc.) : héliotrope, tournesol ; plante ainsi nommée parce qu'elle passait pour avoir des vertus calmantes ; pour la formation, cf. *fulgetra* et *excetra* (Ps.-Apul. 49, 11) ; *mulcēbris* (Chalcid.) ; *Mulciber* : *Volcanus a molliendo scilicet ferro dictus. Mulcere enim mollire siue lenire est*, P. F. 129, 5 (doublet tardif *Mulcifer*, d'après les autres composés en *-fer*) ; *mulcificō* (Gloss.).

admulceō (Pall.) ; *commulceō* (époque impériale) ; *dē-*, *ē-*, *per-*, *prō-*, *re-mulceō* ; et *ēmulcō*, *-ās* (Greg. Tur.). Le seul qui soit d'usage courant est *permulceō*. Pas de dérivés en *muls-* ou en *mult-*.

Cf. skr. *mṛṇáti* « il touche », dont le vocalisme à degré radical zéro indique un ancien présent athématique non attesté. Et peut-être aussi cf. *mulgeō* avec le flottement *k'/g'* à la fin d'une racine qui fournissait un présent athématique.

Mulciber : v. *mulceō*.

mulcō, -ās, -āuī (forme de futur *mulcassitis* dans Plt., Mi. 163), **-ātum, -āre** : battre, maltraiter. Ancien, classique, mais assez rare, quoique attesté jusque dans Ausone. Dérivés et composés tardifs : *mulcātiō*, *-tor* ; *com-*, *dē-mulcō*. Non roman.

Pas d'étymologie sûre.

mulgeō, -ēs, -sī, mulctum (le *-c-* de *mulctum*, purement graphique, a été maintenu ou rétabli pour différencier la forme de son homonyme *multus* ; un doublet *mulsum* est dans *ēmulsum* et dans *mulsūra*), **-ēre** : traire (s'emploie seul ou avec un complément). Ancien, technique. On trouve dans les gloses des formes de *mulgēre* (comme *mordĕre*), e. g. CGL IV 121, 43, *mulgĭtur* ; cf. fr. ancien et dialectal « moudre » au sens de « traire ». Les autres langues romanes ont des représentants de *mulgēre*. M. L. 5729.

Dérivés et composés : *mulctus*, *-ūs* m. (Varr.) ; *mulsūra* (Calp.) « traite », ce dernier conservé en roumain. M. L. 5737 ; certaines formes romanes supposent aussi **mulcta*, M. L. 5726, et *mulsiō*, 5735 : *multrum* n., et *mulctra* f., M. L. 5727 ; *mulctrāle* n., M. L. 5728 ; *mulctrārium* ; *mulgāre* n., tous signifiant « vase à traire » ; cf. aussi **mulsārium* ; **mulsōrium*, M. L. 5734, 5736 ; *ēmulgeō* : traire jusqu'au bout, tarir, M. L. 2864 (*ē-* et *ex-mulgere*, **exmulgia*) ; *immulgeō* : traire dedans, verser en trayant (rare). Cf. aussi *caprimulgus* « qui trait les chèvres », qui désigne soit un « chevrier » (Catulle 20, 10), soit un oiseau « engoulevent, tette-chèvre » (Plin. 10, 115), sans doute calqué dans ce sens du gr. αἰγο-θήλας, qui rappelle le type gr. ἱππη-, βου-μολγός et *equimulgus*. En français, le verbe « moudre » conservé dans certains dialectes a été remplacé par « traire », de *trahere* (et aussi par « tirer »), sans doute pour éviter l'homonymie de « moudre » de *molere* ; cf. B. W. sous *traire*.

Au sens de « traire », on trouve un présent thématique de **mĕlg'-*, **mlg'-* dans un grand nombre de langues : lit *mélžu* (supposant **mēlg'-*), v. sl. *mlŭzǫ*, gr. ἀμέλγω « je trais », v. angl. *melcan* « traire ». Mais le celtique a le vocalisme à degré zéro dans m. irl. *bligim* « je trais » (de **mligim* ; cf. le prétérit v. irl. *do-om-malgg*). Ce contraste indique un ancien présent athématique qui rend compte du vocalisme radical zéro de l'irlandais et du vocalisme à degré long supposé par l'intonation de la forme lituanienne. — En sanskrit, on a la forme ancienne du présent athématique et un sens général : *márṣti* « il enlève en frottant », 3e plur. *mṛjánti*. Un sens général apparaît aussi dans v. irl. *du-r-inmaile* gl. « prōmulgāuit », ce qui conduit à rapprocher lat. *prōmulgāre* (v. ce mot). — Le type de *moneō* est l'un de ceux auxquels recourent les langues qui ne gardent pas les anciens présents athématiques.

mulier, -eris f. (ancien **mulies*, comme l'indique le dérivé *muliebris* ; cf. *fūnus/fūnebris*) : femme, au sens général du mot : *mulieres omnes dicuntur quaecumque sexus feminini sunt*, Dig. 34, 2, 26, distinct de *uxor*, qui désigne la condition sociale et légale de l'épouse, cf. Tér., Hec. 643, *sed quid mulieris | uxorem habes* ; et spécialement « femme » (qui a connu l'homme), par opposition à *uirgō*, e. g. Quint. 6, 3, 75, *Cicero obiurgantibus quod sexagenarius Publiliam uirginem duxisset* : « *Cras mulier erit* », *inquit* ; femme (symbole de faiblesse et de timidité ; cf. Plt., Ba. 845), et en couple avec *uir*. — A la différence de *fēmina*, n'est jamais employé comme adjectif et ne s'applique pas aux femelles. Correspond pour le sens à γυνή. Attesté depuis les XII Tables, usuel, et plus fréquent à date ancienne que *fēmina* ; cf. B. Axelson, *Unpoetische Wörter*, p. 53. Pan-

roman. M. L. 5730, *mŭlier*, *mŭliere* ; B. W. sous *femme*.

Dérivés : *muliebris* : de femme ; *muliebria* n. pl. : euphémisme pour désigner soit le « sexe » de la femme (*pudenda muliebria*), soit les « règles » (= *mēnstrua*), soit le « coït » (*muliebria pati*, Tac.) ; *muliebriter* ; *muliebritās* (à côté de *mulieritās*, tous deux dans Tertullien d'après *uirginitās*) ; *mulierārius* (classique, mais rare) et *muliebriārius* « καταγύναιος » ; *muliercula* : petite femme (souvent employé dans le vocabulaire galant de la comédie, avec nuance péjorative) ; d'où *mulierculārius* (cod. Théod) ; *mulierō, -ās* : efféminer (Varr.) ; *mulierōsus* « mulierum adpetēns », γυναιμανής, adjectif de Plaute, Poe. 1303 (où les manuscrits se partagent entre *mulierōsus*, leçon de *A*, et *muliebrōsus*, leçon des palatins *BCD*) et d'Afranius, cf. Non. 28, 25, sur lequel Cicéron a bâti *mulierōsitās* pour traduire le gr. φιλογυνία, Tu. 4, 25 ; cf. Non. 142, 19 ; cf. *uirōsus*.

Le latin n'a rien gardé du nom indo-européen de la « femme » avec valeur noble, souvent religieuse : irl. *ben*, gr. γυνή, etc. *Mulier* est un nom nouveau, d'origine inconnue.

L'explication des anciens *a mollitia... uelut mollier* n'est qu'une fantaisie et n'autorise pas à voir dans *mulier* un ancien comparatif — dont la forme, du reste, serait sans exemple en latin.

mŭlleus, -a, -um : de couleur rouge ou pourpre. Adjectif appliqué spécialement aux brodequins (*calceī*) de cette couleur portés d'abord par les rois d'Albe, puis par les sénateurs qui avaient exercé une magistrature curule. Caton, Orig. VII 7, dit encore *calceos mulleos* et, après lui, *mulleī* est employé seul dans le même sens. L'étymologie de Festus 128, 10, « *quos* (scil. *mulleos*) *putant a mullando dictos*, *i. e. a suendo* », est donc à rejeter ; et l'existence du verbe *mullāre*, non autrement attesté, n'est peut-être qu'une création des grammairiens pour expliquer *mulleī*. — Rare et technique, conservé en macédonien et logoudorien, M. L. 5731 ; faut-il y rattacher le germ. *mula* « pantoufle » ? Les anciens établissent un rapport entre *mulleus* et *mullus*, *-ī* m., nom du « rouget » ou « surmulet de mer », *barbātus m.* ; cf. Plin. 9, 65, *nomen his* (scil. *mullis*) *Fenestella a colore mulleorum calceamentorum datum putat* ; et l'on pourrait considérer *mulleus* comme dérivé de *mullus*. Mais, si la glose de Festus est exacte, *mulleus* appartiendrait au vieux fonds du vocabulaire latin et serait plus ancien que *mullus*, qui n'est pas attesté avant Varr., R. R. 3, 17, 6, et qui est vraisemblablement emprunté au gr. μύλλος, μῦλος. *Mulleus* et μύλλος seraient des représentants indépendants d'une racine **mel-* « tacher, souiller », dont les dérivés ont servi à désigner des couleurs dans diverses langues indo-européennes ; cf. skr. *malinâḥ* « sale, impur, noir », gr. μέλᾱς ; μίλτος « ocre ou vermillon », gaul. (?) *melinus* « color nigrus » (sic), CGL V 371, 11 ; gall. *melyn* « jaune » ; lit. *mulvas* « rougeâtre, jaunâtre », *mélynas* « bleu », lett. *mẹlns* « noir », lat. *Muluius*?, etc. ; cf. Muller, s. u. *molleyos* ; Boisacq, s. u. μέλᾱς. — Mais la plupart des mots en *-eus* du latin ne comportent pas d'étymologie indo-européenne. Il peut s'agir d'un terme technique emprunté, comme *calceus*.

mullō : v. le précédent.

mullus, -ī m. : surmulet (poisson) ; *m. barbātus* : rouget barbet. V. *mulleus*. Sur le sens, v. Préchac, Rev. Ét. lat. 14 (1936), p. 102 sqq. M. L. 5732 ; B. W. *mulet*.

mulsus ; mulsa ; mulsum ; mulseus : v. *mel*.

mŭlta, -ae (ancien *molta*, CIL I² 366 ; les graphies *mulcta* sont dépourvues d'autorité, sans doute dues à un rapprochement avec *mulcō*, imaginé faussement par les grammairiens) f. : amende (= ζημία), payable d'abord en bestiaux, moutons et bœufs (cf. Varr., L. L. 5, 95 ; Gell., 11, 1), auxquels la loi Aternia substitua un équivalent en monnaie ; de là dans Festus 128, 1, *-m Varro ait poenam esse, sed pecuniariam*. Puis, en général, « punition ». Cf. aussi Varr., L. L. 5, 177, *cum ⟨in⟩ dolium aut culleum uinum addunt rustici, prima urna addita dicunt etiam nunc* (scil. *multa*). Conservé seulement dans le dialecte de l'Engadine ; cf. M. L. 5738.

Dérivés : *multō, -ās* (et *multītō*, Cat.) : frapper d'une amende ; puis, dans la langue commune, priver quelqu'un de quelque chose par punition ; et généralement « punir, condamner à » ; *multātiō* (Cic.) ; *multāticus* (*molt-*), *-tīcius* (cf. *emptīcius*) : *-a pecūnia*, *-um aes* ; cf. *uiāticus*.

Mot italique, samnite d'après Varron ap. Gell. 11, 1, 5, osque au témoignage de Festus, P. F. 127, 14 ; cf., *moltai* gén., Spolète, CIL I² 366 ; *moltare* inf., Lucérie, CIL I² 401 ; *moltaticod* abl., Firmum Picenum, CIL I² 383 ; osq. *moltam* « multam », *moltaum* « multāre », múltasíkad « multatīciā », ombr. *motar* gén. sing. « multae ». Sans correspondant hors de l'italique.

multīcius, -a, -um : épithète appliquée aux étoffes, non attestée avant Juvénal et qui semble correspondre pour le sens au gr. πολύμιτος. Le neutre pluriel *multīcia* est substantivé et glosé *genus uestis pluribus coloribus confectae*, CGL V 653, 5, ou *genus uestis quae multa licia habet*, CGL V 524, 7 (cf. la leçon *multilicias* dans Valerian. Aug. ap. Vop. Aur. 12). Peut-être de **multilīcius*, cf. Plin. 8, 196, *plurimis liciis texere, quae polymita appellant, Alexandria instituit*, corrompu en *multīcius* sous l'influence des adjectifs en *-īcius* du type *emptus/emptīcius*, *nouus/nouīcius* ; etc.

multilāgō (*mutilāgō*), **-inis** f. : autre nom de l'euphorbe ou τιθύμαλος ; ainsi nommée en latin à cause de son suc laiteux : *m. caprāria*, dans Ps.-Apul., Herb. 109, 18, dite aussi *caprāgō*. Appartient au groupe des noms de plantes en *-āgō*, *-ilāgō*, cf. *lappāgō*, *tussilāgō*, etc. ; v. Ernout, Philologica, I, p. 171. Ces formes, populaires et mal fixées, sont le plus souvent sans étymologie.

multus, -a, -um : abondant, nombreux : *cum auro et argento multo*, Plt., Ru. 1295. Le neutre *multum* s'emploie substantivement au nominatif et à l'accusatif avec un complément déterminatif : *m. aurī* « beaucoup d'or » ; le pluriel *multī, -ae, -a* signifie « nombreux », *multī hominēs* ; substantivé, il désigne le grand nombre, la foule (cf. gr. οἱ πολλοί), d'où l'expression *ūnus ē multīs* ; le neutre *multa* s'emploie dans des idiotismes, comme *nē multa* (scil. *dīcam*), *nē multīs* « pour abréger ». *Multus* se dit également du temps, *ad multum diem*, *multā nocte*, etc., ou de l'espace dans le sens de « qui se trouve en de nombreux endroits » ; de là le sens

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

de « qui se multiplie, qui se prodigue » (cf. l'emploi de πολύς en grec, notamment dans Polybe) : *in operibus, in agmine atque ad uigilias multus adesse*, Sall., Iug. 96, 3 ; et parfois avec une nuance péjorative *heu, hercle hominem multum et odiosum*, Plt., Men. 316 (de même dans Catulle 112, 1) ; il est faux d'expliquer ce *multus* par **mulctus* ou par *molitus* (Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*[5], p. 342). A quelquefois aussi le sens de « excessif » ; cf. Corn. Nep., Att. 13, 5, *supellex modica, non multa* ; Cic., N. D. 2, 46, 119, *nolo in stellarum ratione multus uobis uideri*. Mais il est impossible de décider lequel de ces deux sens : « abondant » ou « excessif » est le plus ancien. Adverbes : *multum* (sur l'emploi avec un adjectif, v. J. B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 77) et *multō* (cf. πολύ et πολλῷ). *Mŭltus* est demeuré dans les langues romanes, M. L. 5740. Le comparatif et le superlatif sont fournis par un autre mot : *plūs, plūrēs, plūrimus*, q. u., tandis que *melior* sert de comparatif à *bonus*.

Dérivés : *multitūdō* : grand nombre ; foule, multitude ; en grammaire, *numerus multitūdinis*, où *multitūdō* désigne le « pluriel » ; *multēsimus* (adjectif formé par Lucrèce sur le modèle de *centēsimus*) : un entre plusieurs, *-a pars* : partie prise entre beaucoup ; *multotiēns* (tardif, d'après *totiēns*, etc.).

Nombreux composés en *mult-, multī-* ; cf. *multanimis* ; *multannus* (Gl.) ; *multibibus* (Plt.) ; *multicaulis* ; *multifārius* ; *multifidus* ; *multiformis* ; *multigenus* (*-generis, -generus*) ; *multiiugus* ; *multimodis* adv., et tardif *multimodus, -a, -um* (Apul.) ; *multinōdus* ; *multipēs* et *multipeda* « scolopendre » ; *multiplex* et ses dérivés *multiplicō*, etc. Beaucoup de ces formes reproduisent des composés grecs en πολυ-, πολλ-, e. g. *multannus* = πολυετής, *multangulus* = πολύγωνος, *multifrūctus* = πολύκαρπος, *multipēs* = πολύπους, *multiplex* = πολλαπλάσιος, etc.

Cf. gr. μάλα « beaucoup » et, peut-être, le mot lette à peine attesté *milns* « abondant ». V. *melior*.

L'ĭ de *multimodis* s'explique difficilement en partant de *multīs modīs* ; mieux vaut y voir l'ablatif d'un composé, comme dans *omnimodis, mīrimodis* (scil. *modīs*).

muluiānum (*cotōneum*) n. : genre de coing hybride. De *Muluius*.

mūlus, -ī m., **mūla, -ae** f. (dat. abl. pl. *mūlābus*) : mulet et mule. Comme *asinus*, sert de terme d'injure. Ancien (Cat.). M. L. 5742. Germanique : v. h. a. *mûl*, etc. ; celtique : irl., britt. *mul* ; gr. mod. μουλάρι ; bulg. *múle*.

Dérivés et composés : *mūlīnus* ; *mūliō, -ōnis* m. : muletier ; *muliōnicus* et *mūliōnius* ; *mūlāris, -e* : *m. herba* ; *mūlicūrius* ; *mūlomedicus, -cīna* (Vég.) ; *mūlocisiārius* (Gloss.). Cf. *mūscella* et *musmō*.

L'âne n'étant pas indo-européen, le nom du « mulet » doit être méditerranéen, comme celui de l'âne ; sans doute asianique. L'albanais a *mušk* « mulet ». V. Niedermann, Mél. Meillet, p. 101 sqq.

mundus, -a, -um : propre, d'où soigné, coquet, élégant. Ancien, usuel, classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 5748. Le neutre *mundum* est employé dans l'expression (archaïque, Plt., Enn.) *in mundō habēre* ou *in mundō esse* « avoir à sa disposition », « être à la disposition de », équivalent de *in promptū habēre* ou *esse*, où *mundus* a le sens de « équipé » (comme *ornātus*), sens qu'on retrouve, par exemple, dans Enn., A. 146, *Ostia munita est : idem loca nauibus pulcris | munda facit*. Cf. l'expression de Serv., Aen. 3, 204, *extra paginam in mundo* « dans l'espace libre (la marge) hors de la page ».

Dérivés et composés : *munditia* et *munditiēs* (archaïque), M. L. 5747 a ; *mundō, -ās* (latin impérial) : nettoyer, M. L. 5744, et **mundiāre*, 5747 ; *mundātor, -trīx, -tōrius, -tiō* (Ital.) ; *mundulus, -a, -um* (archaïque) ; *mundulē* ; *mundē* adv., M. L. 5746 ; *munditer* ; *com-, ē-mundō* : nettoyer, purifier (langue rustique, Colum., Vulg.), M. L. 2865 ; *circum-, permundō* (Ital., d'après le gr. δια-, περι-καθαίρω) ; *praemundō* (tardif) ; *immundus* : sale, impur, immonde, conservé en logoudorien avec le sens de « diable », M. L. 4289 (cf. l'emploi de *mundus* dans la langue de l'Église, notamment dans l'expression *cor mundum*, d'où *mundicors*, Aug., καθαρὸς τῇ καρδίᾳ) et ses dérivés ; *mundicīna* : dentifrice (Apul.), d'après *medicīna*? ; *mundificō* (bas latin) ; *remundō* (bas latin, conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 7203).

Mundus et ses dérivés sont fréquents dans la langue écrite comme dans la langue parlée. Dans la langue rustique, ils ont été employés en des acceptions spéciales (cf. *mundus ager*, Gell. 19, 12, 8) que reflètent les dérivés romans du type fr. *monder, émonder*, etc., B. W. s. u. Beaucoup de composés tardifs sont des traductions du grec dues à la langue de l'Église : *immundābilis* (Tert.) = ἀκάθαρτος.

mundus, -ī m. (forme accessoire *mundum*, neutre dans Lucil. ap. Non. 214, 15 et Gell. 4, 1, 3) : toilette, parure de la femme. *Mundus muliebris est, quo mulier mundior fit : continentur eo specula, matulae, unguenta, uasa unguentaria, et si qua similia dici possunt, ueluti lauatio, riscus...*, Dig. 34, 2, 5. *Munditiae et ornatus et cultus, haec feminarum insignia sunt ; hunc mundum muliebrem appellarunt maiores nostri*, T.-L. 34, 7, 9. Joint à *penum* dans Lucilius, l. l., pour désigner l'ensemble des objets mobiliers d'une maison : *legauit quidam uxori mundum omne penumque*. Il est possible que le mot ait désigné à l'origine « un coffre, une cassette » ; cf. dans Apul., M. 6, 1, *operae messoriae mundus*, et spécialement le coffre de la mariée, dans lequel elle apportait son trousseau. De là le sens de « toilette, parure », favorisé par l'existence de l'adjectif *mundus*, auquel le substantif a été identifié par les anciens. Seul Festus identifie *mundus* « parure » et *mundus* « monde » en les rattachant tous deux à *mouēre*, P. F. 125, 21 : *mundus appellatur caelum, terra, mare et aer. Mundus etiam dicitur ornatus mulieris, quia non alius est quam quod moueri potest. Mundus quoque appellatur lautus et purus*. En réalité, il semble qu'il y ait eu deux (ou trois) mots différents, un adjectif *mundus* et un substantif *mundus* « parure » et « monde ». V. le suivant.

mundus, -ī m. : ensemble des corps célestes, cieux, univers lumineux. Semble bien être le même mot que *mundus* « parure », qui a été choisi pour désigner le « monde », sans doute à l'imitation du gr. κόσμος ; cf. Varr., Men., Riese, p. 199, 4, *appellatur a caelatura caelum, graece ab ornatu* κόσμος, *latine a puritia mundus*,

et Cic., Un. 10 ; Plin. 2, 8. Cette équivalence de gr. κόσμος et de lat. *mundus* a été contestée par M. Vendryes, MSL 18, 305 sqq., qui, se fondant sur un emploi spécial dans lequel *mundus* désigne une cavité hémisphérique creusée dans le sol par où on communiquait avec le monde souterrain (cf. Caton ap. Fest. 144, 14 sqq., et 126, 3), voit dans *mundus* un mot apparenté à *fundus* et identique au celtique *dubno-*. Mais, d'après Caton lui-même (ap. Fest. 144, 18 sqq.), ce *mundus* infernal, *mundus Cereris*, avait été creusé à l'imitation du *mundus* qui est sur nos têtes : *mundo nomen impositum est ab eo mundo qui supra nos est*. Tout au plus peut-on admettre une contamination du groupe trouble de *fundus* et du mot *mundus*, indépendant, pour désigner une entrée du monde infernal. Et, pour les Latins, *mundus* dans son acception ordinaire n'a jamais désigné que la voûte céleste en mouvement : *a motu eorum qui toto caelo coniunctus mundus*, Varr., L. L. 6, 3 (cf. F. 124, 20 sqq. ; Isid., Or. 13, 11) ; *cohum enim apud ueteres mundum significat*, Diom. 365, 16, et les corps lumineux qui la peuplent ; l'univers lumineux : *lucentem mundum*, dit Cic., Un. 10 ; *concussit micantia sidera mundus*, Cat. 64, 206 ; *m. arduus* (comme *arduus aethēr*), Vg., G. 1, 240 ; *m. aetherius*, Tib. 3, 4, 17. Ennius emploie l'expression *mundus caeli*, Sat. 6 sqq., ap. Macr. 6, 2, 26 : *-- mundus caeli uastus constitit silentio | Et Neptunus saeuus undis asperis pausam dedit*. Ce sens est inconciliable avec celui de « fond » et il est possible que le *mundus* infernal n'ait rien de commun avec le *mundus* céleste et soit d'origine étrusque, comme *puteus*.

Désignant d'abord le « monde » en général, l'ensemble des corps peuplant le ciel, *mundus* se restreint, à l'époque impériale, à l'acception de « monde terrestre, terre, habitants de la terre, humanité », e. g. Hor., S. 1, 3, 112, *fastos euoluere mundi* ; Luc. 5, 469, *spes miseri mundi*. Dans la langue de l'Église, il subit, à l'imitation du gr. κόσμος, une nouvelle restriction et désigne le « monde » par opposition au ciel : *regnum meum non est de hoc mundo*, Vulg. Ioh. 18, 36 ; cf. Aug., Serm. 46, 12, 28, *auctores mundi* « les écrivains profanes ». Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5749. Irl. *munnda*?

Dérivés : *mundānus*, adjectif créé par Cic., Tusc. 5, 3, 108, pour traduire κόσμιος et repris seulement à basse époque (Marc., Avien.) ; *mundiālis* (latin ecclésiastique), *mundālis* et *super-mundiālis*.

Composés poétiques, à l'imitation des composés grecs en κοσμο- : *mundiger* (Anthol.) ; *mundi-potēns, -tenēns* (Tert.) ; *mundiuagus* (tardif) ; *intermundia, -ōrum* n. pl. : création de Cicéron traduisant le gr. μετακόσμια.

Pas d'étymologie claire. L'hypothèse d'une origine étrusque a été avancée (une déesse *munθuχ, munθχ, munθu*, dont le rôle est de parer et d'orner, figure sur plusieurs miroirs étrusques ; v. Deecke, dans Roscher, Lexicon II 2, p. 3231). Sur le groupe de *mundus*, v. Kroll, Festschr. Kretschmer, p. 120 sqq., qui conclut par un « non liquet ».

***mungō, -is, -xī, -ctum, -gere** : moucher. Attesté seulement dans les gloses, où il est traduit par μύσσω, et sans doute tiré de *ēmungō*. Dérivé tardif : *munctiō* (Arn.), d'après *ēmunctiō*.

Plus ancien est le composé : *ēmungō* : moucher et, dans la langue argotique, « nettoyer, dépouiller » : *me emunxisti mucidum*, Plt., Ep. 494 ; *emunxi argento senes*, Tér., Ph. 682 ; cf. gr. ἀμομύσσω, dont c'est le calque, et notre « faire cracher ». Le participe *ēmunctus* « bien mouché, qui a le nez propre » prend le sens de « qui a du flair » (par opposition à *mucidus, mūcōsus*) : [*Lucilius*] *emunctae naris*, Hor., S. 1, 4, 8 ; cf. l'emploi de ἀπομύσσω dans Plat., Rep. 343 a (1, 16).

Dérivés : *ēmunctiō* (Quint.) ; *ēmunctōrium*, au pluriel « mouchettes » (Vulg.).

V. *mūcus* et *mūgil*. Pour le flottement entre *c* et *g*, cf. le cas de *pingō* (v. ce mot). Outre ἀπο-μύσσω cf., avec un sens général, skr. *muñcáti* « il lâche », v. russe *mŭknuti sja* « passer », lit. *mùkti* « échapper » ; avec **sm-* initial : lit. *smunkù, smùkti* « tomber en glissant », *smaukiù, smaũkti* « mettre en faisant glisser », v. sl. *smykati sę* « σύρεσθαι », pol. *smykać' się* « se glisser », pol. *smukać'* « enlever en frottant », v. angl. *smúgan* « se glisser ». Le grec a trace de σμ- à côté de μ- dans les gloses σμύσσεται, σμυκτήρ = μυκτήρ « groin », σμύξων = μύξων. Ce détail vient à l'appui du rapprochement de *ē-mungō*, ἀπο-μύσσω avec lit. *mùkti*, etc.

mūniō : v. *moene*.

1° mūnis, -e (ancien **moinis, moenis*) : qui accomplit sa charge ou son devoir, cf. P. F. 127, 7, *munem significare certum est officiosum* ; *unde e contrario immunis dicitur qui nullo fungitur officio* ; Plt., Mer. 105, *dico eius pro meritis gratum me et munem fore*. Adjectif rare et refait secondairement sur les composés du type normal *immūnis, commūnis* (de *mūnus*, cf. *barba/imberbis*).

1° *immūnis, -e* (noté *inmoenis* dans Plt., Tri. 24) : exempt de charge ; quelquefois synonyme de *ingrātus* (à cause du double sens de *mūnus* « charge » et « présent », v. le mot ; de là le sens de *mūnis* dans Mer. 105) ; cf. Plt., l. l., *amicum castigare ob meritam noxiam | inmoene est facinus* ; et la glose du P. F. 97, 18, *inmunis, uacans munere aliquotiens pro improbo ponitur ut apud Plautum* ; et le scoliaste de Cic., Sest. 57, *o immunes Grai. Et haec uerba sunt de tragoedia, in qua uerbum istud « immunes » ingratos significat quemadmodum munificos dicebant esse eos qui grati et liberales existerent*. Par dérivation « exempt de, exempté de » ; traduit en poésie le gr. ἄμμορος (Ov., M. 13, 292). De là *immūnitās*.

2° *commūnis, -e* (graphie étymologique *comoinem* acc. sg. dans le SC. Bacc.) : le sens ancien devait être « qui partage les charges », mais ce sens n'est pas attesté, et *commūnis* ne signifie que « commun » (par opposition à *proprius*) et correspond au gr. κοινός, e. g. Tér., Ad. 804, *communia esse amicorum inter se omnia*. De ce sens général sont dérivés des sens spéciaux : 1° dans la langue grammaticale : *genus commūne, syllaba commūnis* (= *anceps*), *uerbum commūne* ; 2° dans la langue de rhétorique : *locus commūnis* = τόπος κοινός.

Du sens de « commun, qui est partagé entre tous » sont issus les sens de « bienveillant » ; *communis infimis, par principibus*, Corn. Nep., Att. 3, 1 ; et aussi de « médiocre, vulgaire », et même, dans la langue ecclésiastique, de « sale, impur » (traduisant ἀκάθαρτος, κοινός). Le neutre *commūne* traduit τὸ κοινόν. M. L. 2091.

Dérivés : *commūniter* ; *commūnitās* (= κοινότης) ; *commūniō, -ōnis*, mot de Cicéron au sens de « commu-

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

nauté » repris par la langue ecclésiastique au sens de « communion », d'où *excommūnis*, *-niō*, *-ōnis*, synonymes de *excommūnicātus*, *-cātiō* ; celtique : irl. *comman*, britt. *cymmun*.

Il a dû exister aussi un adjectif dérivé **mūnicus* (**moenicus*), cf. *cīuis/cīuicus*, *hostis/hosticus*, *amnis/amnicus*, *classis/classicus*, attesté en osque múíníkú. Du reste, l'abrégé de Festus, P. F. 141, 1, a la glose *municas pro communicas dicebant*, qui semble attester l'existence d'un dénominatif *mūnicō* ; et l'on trouve dans le Gloss. de Plac., CGL V 33, 13, *moenicare*, *communicare*, *dictum a moeni⟨ī⟩s i. e. operibus*, qui a encore l'ancienne diphtongue. C'est de **com-mūnicus* (et non de *commūnis*, qui aurait donné **commūniō*) qu'a été dérivé *commūnicō* (sans doute pour éviter une confusion avec *commūniō* de *mūniō*) « communiquer » (sens absolu et transitif) adopté par la langue de l'Église, demeuré dans les langues romanes sous la forme **commūnicāre* (*commī-*), qui y a le sens de « donner le repas du soir » (pris en commun). M. L. 2090. De là : *commūnicābilis*, *-tiō*, *-tīuus*, *-tō*, *-tōrius* ; *excommūnicō* (langue ecclésiastique), d'où irl. *escoimne*, britt. *escymmun*.

2° **mūnia, -ium** (arch. *moenia*) pl. n. : même sens que *mūnera* « fonctions officielles, devoirs, charges d'un magistrat ». La langue classique n'emploie le mot qu'au nominatif-accusatif ; les formes de génitif et de datif-ablatif sont fournies par *mūnera*. Sur *mūnia* a été bâti un nominatif singulier *mūnium* qu'on trouve dans les gloses, traduit par λειτουργία, CGL II 504, 37 ; 361, 40. Ce n'est qu'à basse époque (IIIe et IVe siècles de l'empire) que l'on trouve des génitifs *mūnium* et *mūniōrum*, des datifs-ablatifs *mūnibus* et *mūnīs*. *Mūnia* est un archaïsme de la langue officielle ; la forme vivante est *mūnus*, *-eris*. Conservé en logoudorien et campidien. M. L. 5751.

3° **mūnus, -eris** (pl. arch. *moenera* dans Lucr. 1, 29) n. : *significat ⟨officium⟩ cum dicitur quis munere fungi. Item donum quod officii causa datur*, P. F. 125, 18. Le sens de « présent que l'on fait » (et non que l'on reçoit) est secondaire, mais très fréquent ; de là : *mūnerālis* (*lēx*) ; *mūnerō*, *-ās* (et *mūneror*) « faire présent de » ; *rēmūnerō* (*-ror*) « récompenser, gratifier » et leurs dérivés, M. L. 5750 a ; *mūnusculum* (Cic.). Sur cette double valeur de *mūnus*, v. Benveniste, *Don et échange dans le voc. i.-e.*, An. Sociol., 1951, p. 15.

Les devoirs d'un magistrat consistant notamment dans les spectacles offerts au peuple, *mūnus* a souvent le sens de « représentation, jeux offerts, combat de gladiateurs ». De là, à l'époque impériale, *mūnerārius* : relatif aux spectacles de gladiateurs ; *mūnerātor* : celui qui donne des spectacles de gladiateurs ; *-tiō*.

Composés en *mūni-* : *mūniceps* m. : proprement « celui qui prend part aux charges » ; cf. P. F. 117, 8, *item municipes erant, qui ex aliis ciuitatibus Romam uenissent, quibus non licebat magistratum capere, sed tantum muneris partem, ut fuerunt Cumani Acerrani, Atellani, qui et ciues Romani erant, et in legione merebant, sed dignitates non habebant*. Par extension, « habitant d'un municipe », *mūnicipium*. Autres dérivés : *mūnicipālis* ; et (tardifs) *mūnicipātus* (= πολίτευμα), *-pātim*, *-pātiō* ; *mūnicipiolum*.

mūnidator (CE 511) ; *mūnifex* ; 1° *-es*, *milites qui munera facere coguntur* (Vég., Mil. 2, 6), sens auquel se rattache *mūnificium* ; 2° synonyme de *mūnificus* ; *munificus* : qui accomplit les devoirs de sa charge, généreux (cf. *beneficus*) ; d'où *mūnificō*, *-ās* ; *-ficentia* ; *immūnificus* (Plt.).

D'une racine **mei-* « changer, échanger », attestée par lette *miju*, *mīt* « échanger », skr. *ni-mayate* « il échange », l'indo-européen a eu des dérivés en *-n-* qui sont largement représentés ; ces mots ont servi à désigner des échanges réglés par l'usage, et plusieurs ont une valeur juridique. A lat. *mūnia* « fonctions officielles d'un magistrat », cf. v. irl. *móin* « objet précieux » (*dag-móini* « dons, bienfaits ») et gâth. *maēniš* « punition » (?). L'élargissement par **-es-* dans *mūnus* est propre au latin ; **-nes-* figure souvent dans des substantifs de la même classe sémantique que *mūnus*, ainsi *fēnus*, *facinus*, *pignus*. Lat. *com-mūnis* est fait comme got. *gamains* « commun » ; autre composé : *im-mūnis*. Le lituanien a *maĩnas* « échange » et le slave *měna* « changement ».

La racine est souvent élargie : v. *migrō* et *mutō*.

***munnītiō** : *morsicātiō cibōrum*, P. F. 127, 3 L. Sans autre exemple et inexpliqué.

murcus, -a, -um ; subst. **murcus, -ī** m. (Amm. Marc. 15, 12, 13) : mutilé ; cf. la glose *murcus, curtus*, CGL V 371, 9 ; d'où « lâche » (qui se coupait le pouce pour ne pas servir) et « paresseux » : *murc(e)i* : νωθεῖς (Gloss.). Attesté seulement à basse époque, mais sans doute ancien ; apparaît comme cognomen dans Cic., Phil. 11, 12, 30. — Une forme *Murcus* est donnée aussi comme ancien nom de l'Aventin (T.-L. 1, 33, 5 ; P. F. 135, 15). C'est à cette forme que se rattache le dérivé *Murcius*, *-a*, *-um*, conservé dans *Murcia dea*, *Murcia uallis*, *Murciae mētae*. On ne sait s'il y a un rapport entre le nom commun et le nom propre.

Dérivés : *murcidus* (avec *ū* d'après Meyer-Lübke, ou plutôt *u* fermé ; cf. la fermeture de *e* en *i* dans les formes dialectales *stircus*, *Mircurios*, etc.) : indolent, paresseux. Mot de Pomponius, cité par Aug., Ciu. D. 4, 16, *dea Murcia quae praeter modum non moueret, ac faceret hominem, ut ait Pomponius, murcidum, i. e. desidiosum et inactuosum* ; repris par Arn. 4, 9. Conservé en piémontais, portugais et galicien, M. L. 5752 ; *murcinārius* (Gl., Isid.). — *Murcidus* est à *murcus* comme *grauidus* à *grauis*. Y a-t-il eu un verbe **murceō*?

Mot populaire sans étymologie (got. *ga-maurgjan* est parent de gr. βραχύς, etc.). Même terminaison en *-cus* que dans certains adjectifs marquant des défauts physiques, *broc(c)us*, *caecus*, *mancus*, etc. Le sens de gr. μαραίνω « je consume, j'épuise » et de v. h. a. *maro* « tendre, mûr », *marwi* « tendre, mince, trop mûr » est loin de celui de lat. *murcus* ; v. *friō*. Le « sicilien » μύρκος· ὁ καθόλου μὴ δυνάμενος λαλεῖν, Συρακούσιοι (Hés.) semble emprunté au latin.

mūrēna (*mūraena*), **-ae** f. : murène. Emprunt ancien (déjà dans Plt.) au gr. μύραινα, latinisé ; de là *mūrēnula*. M. L. 5754. Semble sans rapport avec le cognomen fréquent dans la gens Licinia, dont la transcription grecque est Μουρήνας et qui semble étrusque. Sur le sens de « collier », v. Isid., Or. 12, 6, 43 ; 19, 31, 14.

mūrex, -icis m. : 1° coquillage d'où l'on tirait la pourpre, puis la pourpre elle-même (Enn., Heduph. 11 ; Vg., Ae. 4, 262) ; 2° toute espèce d'objet qui par sa forme rappelait le murex : rocher dentelé (Vg., Ae. 3, 205), mors garni de pointes, chausse-trape, etc. ; cf. Rich, s. u. De là : *mūricātus* : garni de pointes ; *mūricēus* ; *mūricātim* ; *mūriculus* ; *mūrilegulus* (Jur.) : cueilleur de murex. Conservé dans quelques dialectes italiens ; cf. M. L. 5755, *mūrex* ; irl. *murac*.

Pareil mot doit être d'origine méditerranéenne ; cf. gr. μύαξ « moule ».

***murgisōnem** : *dixerunt a mora et decisione*, P. F. 131, 6. A passé de là dans les gloses, où il est traduit par *irrisor*, *lusor* (Plac. V 33, 5), ou par *callidus*, *murmurator*, ou par *ueterator*, *fallax*. — Pas d'exemple dans les textes. Forme et sens obscurs.

***mūricīdus, -a, -um** (*murri-* dans Festus) : adjectif qu'on trouve dans Plt., Ep. 333 ; *uae tibi muricide homo*, et qui est glosé par l'abrégé de Festus, P. F. 112, 18, *ignauus*, *stultus*, *iners*. Sans autre exemple. L'étymologie **mūri-cīdus* « qui tue les rats » a toutes chances d'être une étymologie populaire. Peut-être traduction plaisante et équivoque du gr. τοιχωρύχος « perceur de murs (voleur) », comme le suggère M. Leumann, *Lat. Gr.*5, p. 249.

muriēs -ei (*muria*, *-ae*) f. : saumure ; *dicebatur sal in pila tunsum et in ollam fictilem coniectum et in furno percoctum, quo dehinc in aquam misso Vestales uirgines utebantur in sacrificio*, P. F. 153, 5. Ancien (Plt., Cat.). M. L. 5756, *mūria* (avec *ū*).

Dérivés : *muriāticus* : confit dans la saumure ; *muriāticum* : poisson confit dans la saumure ; *muriārius* « vendeur de saumure ». Composé : *salimuria* « saumure » (Orib.) ; *salemoria* (Anthimus, De obs. cib. 29 et 43, Liechtenhan).

Mot technique, sans étymologie. Peut-être en rapport avec gr. ἁλμυρίς, de même sens.

muriola (*moriola*), **-ae** f. : sorte de piquette (Varr.). De *muria*?

murmillō, -ōnis (var. *myrmillō*, *mirmillō*) m. : sorte de gladiateurs généralement opposée aux rétiaires ; cf. Festus 358, 8, *retiario pugnanti aduersus murmillonem cantatur* : « *non te peto, piscem peto. Quid me fugis, Galle?* » *quia murmillonicum genus armaturae est* (cf. P. F. 131, 5, *murmillonica scuta dicebant cum quibus de muro pugnabant. Erant siquidem ad hoc ipsum apta*), *ipsique murmillones ante Galli appellabantur ; in quorum galeis piscis effigies inerat...* Terme technique. Peut-être dérivé de μορμύλος, autre forme de μορμύρος « mormo, spare », cf. *murmur* ; v. Rich, s. u. ; Daremberg et Saglio II 2, 1587. Cf. *histriō*, *subulō*, etc.

Dérivés : *mirmillōnium* : sorte d'armure gauloise, Schol. Iuv. 8, 199 ; *mirmillōnicus*.

murmur, -uris n. (masculin dans Varr. ap. Non. 214, 14 ; cf. *guttur*) : grondement, bruit sourd (l'emprunt à la langue écrite fr. *murmure* a pris une nuance de sens différente de lat. *murmur* par suite de la prononciation de l'*u* français). Ancien, usuel. Celtique : irl. *monmhar*.

Dérivés et composés : *murmurō*, *-ās* (*murmuror* dans Varr. et Claud. Quadrig., cf. Non. 478, 3 ; *commurmuror*, Varr. ap. Non. 178, 9 ; *commurmuratus sit*, Cic., in Pis. 25, 61) « gronder, murmurer » ; panroman, M. L. 5761 ; *murmurātiō* (époque impériale, rare), *-tor* (bas latin) ; *murmurillō*, *-ās* ; *murmurillum* (tous deux plautiniens) ; *murmurābundus* (Apul.) ; *murmuriōsus* (Gloss.) ; *com-*, *dē-* (ā. λ, Ov., M. 14, 58), *im-* (poétique, époque impériale), *ob-* (époque impériale), *rē-*, *sub-murmurō* (poétique, époque impériale) ; *murmurium* (bas latin).

Ce mot expressif, qui sert à désigner un bruit sourd, est indo-européen ; cf. arm. *mrmram* « je grogne » (de **murmuram*), gr. μορμύρω, μορμύρος, μορμύλος « mormo », poisson de mer qui émet une sorte de grognement, et, avec simplification, lit. *murmėti*, *murmėnti* « murmurer ». Le sanskrit a *marmaraḥ* « bruyant ». Pour le redoublement, cf. *susurrus*, *turtur*. V. *fremō*.

murra, -ae f. : myrrhe, emprunt latinisé au gr. μύρρα (ancien, Plt.).

Dérivés : *murrātus* ; *murreus* ; *murrācius*, mots de l'époque impériale.

murrina f. de l'adjectif *murrinus* de μύρρινος : — *genus potionis quae Graece dicitur νέκταρ. Hanc mulieres uocabant muriolam ; quidam murratum uinum ; quidam dici putant ex uuae genere murrinae nomine*, P. F. 131, 1. Mais il est probable que *muriola* n'a rien à faire avec *murra*.

murra, -ae f. : sorte de terre fine dont on faisait les vases précieux dits myrrhènes, *murrina* ou *murrea*. N'apparaît qu'à l'époque impériale. Mot sans doute iranien : *murrina apud Parthos gignitur*, Isid. 16, 12, 6.

***murriō, -īs, -īre** : *-ire*, *clamare proprie murium*, CGL (Scal.) V 604, 33. On trouve aussi IV 366, 47, *muriuit*, *significauit*, qu'il faut peut-être y rattacher.

murtus, -ī (*murtus*, *-ūs*, *murta*, *-ae*) f. : myrte. Emprunt ancien (Cat., Plt.) latinisé au gr. μύρτος (lui-même emprunté au sémitique), conservé dans les langues romanes, M. L. 5801, et en irl. *mirt* ; *murtum* = μύρτον, baie du myrte.

Dérivés : *murtāceus* (Celse) ; *murtātus* : assaisonné de myrtes, d'où *murtātum* (sc. *farcīmen*) ; *murteolus* ; *murteus* ; *murtinus* (= μύρτινος), M. L. 5803 ; *murtētum*, *-ī* n.

Les langues romanes supposent aussi un diminutif *murtella* (*myr-*) ; cf. M. L. 5802.

mūrus, -ī (ancien *moiros*, *moerus*, Enn., A. 419 ; Varr., L. L. 5, 141 ; cf. *moenia*) m. : mur (d'une ville, par opposition à *pariēs*, mur d'une maison), mur de défense ; cf. *corōna mūrālis*. Par suite, au figuré, « rempart, défense ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5764. Germanique : v. h. a. *mūra* ; celtique : irl., britt. *mūr*.

Dérivés et composés : *mūrālis* ; *mūrō*, *-ās* (bas latin) ; *mūrātus* (Vég.) ; *mūrāna*, *-ae* f. (latin ecclésiastique) ; *promūrālis*, *-e* (latin ecclésiastique) ; *extrā-*, *intrā-mūrānus* (Script. Hist. Aug.) ; *infrā-*, *intrā-*, *forās-mūrāneus* (Greg. Tur.). M. L. 5758, **mūricārium*.

On rattache généralement à *mūrus*, *pomoerium*, *-ī* (*pomērium*) n. « espace consacré en dedans et en dehors de l'enceinte de Rome », puis « boulevard d'une ville » ; cf. Varr., L. L. 5, 143, *oppida condebant in Latio Etrusco*

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

ritu multi, i. e. iunctis bobus, tauro et uacca, interiore aratro circumagebant sulcum... ut fossa et muro essent muniti. Terram unde exsculpserant, fossam uocabant et introrsum iactam, murum. Post ea qui fiebat orbis, urbis principium; qui, quod erat post murum, postmoerium dictum. Une forme *posimirium* (lire *postmerium*?) est dans l'abrégé de Festus, P. F. 295, 4, *posimirium, pontificale pomerium ubi pontifices auspicabantur. Dictum autem pomerium, quasi promurium, i. e. proximum muro.* Mais la forme fait difficulté. Les rites de la fondation d'une ville sont étrusques.

V. *moene, moenia. Mūrus* a remplacé le mot indo-européen tiré de la racine **dheigh-* (cf. *fingō*), qu'on trouve dans gr. τεῖχος et dans osque feihúss « mūrōs ».

mūs, mūris (gén. pl. *mūrum* et *mūrium*) m. : souris, rat. S'emploie aussi comme terme de tendresse ou d'injure et comme cognomen. Joint à différentes épithètes, désigne divers animaux : *mūs domesticus, agrestis, arāneus* (*-nea*, cf. fr. *musaraigne*, M. L. 5765), *m. Ponticus* (= μῦς ποντικός), *Libycus, marīnus* (cf. de Saint-Denis, *Vocab. des animaux marins*, s. u.), *Africānus, odōrātus*; *m. montānus*, M. L. 5776 b. Le terme spécial pour désigner la souris est *sōrex*. Ancien, usuel. Peu représenté dans les langues romanes, où ce sont les formes de *sōrex, sōricius* qui désignent la souris, et un mot récent **ratta* d'origine inconnue qui désigne le « rat ». M. L. 5764 a ; irl. *múir*.

Dérivés et composés : *mūrīnus* : de souris, de rat, M. L. 5760 a.

mūsculus : petite souris, puis tout objet rappelant l'animal par sa forme ou son allure : sorte de poisson inconnu (de Saint-Denis, ibid.) ; mantelet (machine de guerre, cf. *testūdō*) ; barque (Rich compare l'emploi du mot *topo* « souris » chez les Vénitiens dans le même sens) ; muscle (cf. gr. μῦς, etc., *lacertus* et l'emploi du fr. *souris* pour désigner un muscle du gigot), de là *mūsculōsus* « musclé ». Cf. peut-être les gloses *geni[s]culae, muscellae*, CGL V 313, 19 ; *genesco, musscel*, ibid. V 298, 26. Ancien (Enn., Plt.), usuel. M. L. 5772.

mūscellus : μῦς, CGL III 205, 28 ; *mūscellārium* (Gloss.) : *uiuerrārium*, γαλεάγρα.

mūscerda : crotte de souris (cf. *sucerda*), cf. P. F. 132, 7, *muscerdas prima syllaba producta dicebant antiqui stercus murum* ; cf. *stercus*.

mūscipulum et *mūscipula* = μυάγρα : piège à souris, puis « piège »(sens propre et figuré = παγίς, langue de l'Église), M. L. 5770? ; *mūscipulātor* (Gloss.) : aigrefin ; *mūrilegus, -ceps* (bas latin).

Cf. aussi M. L. 5757, **mūrīca* ; 5760, **mūrīculus* ; *mūsculus* « couleur souris », 5773 a.

mūsia, -ae (Gloss.) : *-ae nidi soricum* ; *musiō* (*ū?*) ; *mussiō* (Gloss.) : chat ; cf. CGL V 621, 6, *mussio est cattus eo quod muribus sit infestus*, et Isid., Or. 12, 2, 38. M. L. 5776 a.

Mot indo-européen : skr. *mū́ṣ* avec dérivés *mūṣaḥ, mūsikā*, etc., pers. *mūš*, v. sl. *myšĭ* (d'où *myšĭca* « βραχίων »), alb. *mī*, gr. μῦς (l'u bref du génitif μυός est analogique), v. h. a. *mūs*. Le dérivé arm. *mukn* signifie à la fois « souris » et « muscle » comme *mūsculus*.

Il ne semble pas que les Latins aient distingué nettement la *souris* et le *rat* (du reste, le rat proprement dit est sans doute d'importation récente ; les représentants de *ratta* désignent tantôt le rat, tantôt la souris) ; v. M. L. 7089 a ; et B. W. sous *rat*.

Mūsae, -ārum f. pl. (singulier plus rare) : Muses. Emprunt au gr. Μοῦσα(ι), déjà dans Ennius, qui remplace *Camēnae*. Latinisé, employé au sens de « activité littéraire ou artistique » et même « chant, poème » ; usité comme surnom. Hybride tardif *mūsigena*. Cf. *mūsica, mūsīuus*.

mŭsca, -ae f. : mouche. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5766.

Dérivés : *muscārius* : qui concerne les mouches ; substantif *muscārium* : émouchoir, chasse-mouches (fait d'une queue de paon ou de cheval) ; feuillage de certaines plantes ; *muscula, muscella* : petite mouche ; **mŭsciō* : « gobe-mouches », nom d'oiseau attesté dans les langues romanes, cf. M. L. 5769. Le germanique a des représentants de *musca* : v. angl. *músc-fleoge*, et de *musciō* : m. b. all. *musche*.

Dérivé à forme de diminutif en *-co/ca-* d'un thème racine dont on a une série d'autres dérivés ayant le même sens : lit. *musẽ* et gr. μυῖα, et, avec un autre vocalisme radical, v. sl. *muxa* (s. *müha*, tch. *mаucha*, r. *múxa*) à côté de *mŭšica* « moucheron » et de v. russe *myšĭca*, supposant *ū* ; cf. lette *mūsa* « mouche ». — Forme sans *s* dans v. isl. *mý* « mouche », v. sax. *muggia*, alb. *mūze, mizə*. — Arm. *mun* « mouche » peut reposer sur **muno-* ou sur **musno-*. Cf. aussi *mustiō*.

mūscella, -ae f. : μυλάριον, CGL II 373 29. Rare ; cf. CIL IV 2016, *mulus hic muscellas docuit* ; un doublet *muscellus* traduisant ὄνος est dans l'Itala (cod. Legionensis, an 890). M. Leumann y voit un diminutif de *mūlus*, qui remonterait à **mukslo-s*. M. L. 5767.

Dérivé : *muscellārium* n. : écurie à mulets.

muscerda : v. *mūs*.

mŭsculus, -ī m. : moule (mollusque). Depuis Plt., Ru. 298. L'*ŭ* attesté par les langues romanes, cf. M. L. 5773, semble le différencier de *mūsculus* (v. *mūs*), avec lequel on le confond généralement. Toutefois, μῦς signifie « rat » et « moule », et peut-être y a-t-il une variation de quantité, de type « populaire », comme dans *pŭsus* et *pūtus*.

Pas d'étymologie. Certaines formes romanes représentent le mot grec **mytilus*, M. L. 5803 b. Germ. *muschel*, britt. *musgl*.

mūscus, -ī m. : mousse (*ū* au témoignage des langues romanes). Ancien (Cat., Agr. 6, 2). Esp.-port. *musco*, etc. M. L. 5774 ; le fr. *mousse* vient du francique ; v. B. W. s. u.

Dérivés et composés : *muscōsus* (Catul.) ; *muscidus* (Sid.). Certaines formes romanes remontent à un diminutif *mūsculus*, M. L. 5771 ; de même le gr. moderne μούσκουλα ; *ēmūscō, -ās* « enlever la mousse » (Col.).

Dérivé d'un thème indo-européen que supposent également lit. *mūsaĩ* « moisissure » et *mūsos* (même sens), v. russe *mŭxŭ* « mousse », v. h. a. *mos* « mousse » (d'où provient le diminutif *mussula* dans Greg. Tur.) et, avec un autre vocalisme, v. angl. *méos* (même sens). — Pour le flottement entre *ū* et *ŭ*, v. Vendryes, dans Mélanges Chlumsky (*Časopis p. mod. fil.*, 17), p. 148.

mūscus, -ī m. : musc. Emprunt au gr. μόσχος (lui-même emprunté au persan), attesté depuis S[t] Jérôme. Dérivé : *muscātus*. Roman. M. L. 5775.

mūsicus, -a, -um : adjectif emprunté au gr. μουσικός, comme *mūsica* = μουσική. Latinisé ; de là, l'adverbe *mūsicē* (= μουσικῶς), déjà dans Plaute ; et les dérivés tardifs *mūsicārius, -ī* : faiseur d'instruments de musique ; *mūsicātus* ; *immūsicus* (Tert.).

musiō : v. *mūs*.

mūsīuus, -a, -um : adjectif de l'époque impériale usité dans l'expression *mūsīuum opus* ; ou simplement *mūsīuum*. Semble une adaptation de gr. μουσεῖον « mosaïque » (transcrit en latin par *mūsaeum, -seum*), bien que le mot grec dans ce sens soit tardif ; v. Baehrens, *Sprachl. Komm. z. vulgärl. App. Probi*, p. 64 ; de là *mūsīuārius, -ī* m. : mosaïste. Pour la forme, cf. *archīuum* en face de ἀρχαῖον, d'après *Achīuī* = 'Αχαιοί?

musmō (*musimō*), **-ōnis** m. : = μούσμων ; désigne dans Pline, 8, 199, le même animal que *mufrō*. Autre sens dans Non. 137, 22 sqq. : *musimones asini, muli aut equi breues. Lucilius lib. sexto : pretium emit qui uendit equum musimonem. Cato Deletorio : asinum aut musimonem aut arietem.* Cf. Isid., Orig. 12, 1, 60 ; CGL V 507, 35 et 573, 5, *musmo dux gregis* (cf. Servius ad Geo. 3, 446) *ex capra et ariete natus* ; V 664, 13, *musimones breues muli equis similes*. Sur le double sens, v. Graur, *Mél. ling.*, p. 20 ; Marx, *Lucilius* 256.

mussiriō, -ōnis m. : sorte de champignon, mousseron (Anthim.). M. L. 5777 **mussiro* ; B. W. s. u.

mussō (*mussor*, Varr., Men. 102), **-ās, -āuī, -ātum, -āre** : *-are, murmurare. Ennius* (A. 182) : *in occulto mussabat. Vulgo uero pro tacere dicitur, ut idem Ennius* (A. 446) : *non decet mussare bonos*, P. F. 131, 9. Une forme du parler enfantin, *mussiat*, est dans Gloss. Philox. ; cf. *sissiat*, κάθηται ἐπὶ βρέφους, ibid. ; on a aussi *mussītus* : grognement (Charis.). Du sens de « parler bas, chuchoter, murmurer, se parler à soi-même », on est passé à celui de « ne pas ouvrir la bouche, rester silencieux ». Virgile écrira même, Ae. 11, 345, *cuncti se scire fatentur | quid fortuna ferat populi, sed dicere mussant.*

Dérivés et composés : *mussātiō* (Amm.) ; *mussitō, -ās* : même sens que *mussō* ; *mussitātiō, -tor* (tardifs). *Mussō, mussitō* sont rares ; Virgile n'emploie *mussō* que par archaïsme, à l'imitation d'Ennius ; *obmussō, -mussitō* (Tert.) ; *summussus* : *-i, murmuratores. Naeuius* (Trag. 63) : *odi, inquit, summussos, proinde aperte dice quid sit*, P. F. 385, 1. *Mussāre* est conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 5776 d. *mussītus* (Exc. Bob., GLK I 535) est une forme artificielle faite sur *mūgītus*, etc.

Cf. aussi **rĕmŭssīcāre*, M. L. 7205.

D'après Varr., L. L. 7, 1, *mussare dictum quod muti non amplius quam MV dicunt ; a quo idem* (sc. *Ennius*) *id quod minimum est* (Inc. 10 V[2]) : « *neque, ut aiunt, mū facere audent* ». *Mussō* serait donc une onomatopée (analogue à *mugiō, muttiō*) formée sur *mū* (comme *mūtus*) ou sur *mut* ; cf. GLK 1, 240, 8, *mutmut non facere audet.* Toutefois, la forme indique au moins une influence du gr. μύζω, de même sens, qu'on trouve dans Esch., Arist., et *summussus* rappelle ὑπομύζω (Diph.).

mustāx, -ācis m. : variété de laurier, ainsi nommée, dit Pline 15, 127, par Pompeius Lenaeus, *quoniam mustaceis subiceretur*. V. *mustus*.

mustēla, -ae f. (*mustella*) : 1° belette, fouine ; 2° poisson mal déterminé, lotte selon certains. Ancien (Enn., Plt.). M. L. 5778.

Dérivés : [*mustēl(l)ula, -ae* f. ; *mustēlīnus, mustēlātus, -a, -um* : [couleur] de belette ; *mustellārium* : γαλεάγρα (Gl.) ; *mustēlopardus*.

Pas d'étymologie claire. Cf. *nītēla* (et *mūs*?).]

mustelāgō, -inis f. : lauréole, arbrisseau. Correspond au gr. χαμαιδάφνη. Figure dans Ps.-Apul., Herb. 27, qui a la variante *mutilago* (58). Cf. *multilāgō*. V. Ernout, Philologica I, p. 171.

mŭstiō, -ōnis m. : petite mouche. Cf. Isid., Or. 12, 8, 16, *bibiones sunt qui in uino nascuntur, quos uolgo mustiones* (*musc-* var.) *a musto appellant* (étymologie populaire?). M. L. 5781.

Cf. *musca*. V. Sofer, 104, 175.

mustricula, -ae f. : *est machinula ex regulis, in qua calceus nouus suitur*, P. F. 131, 18, qui cite un exemple (obscur) d'Afranius, Com. 419. La glose de Scaliger, CGL V 604, 14 : *mustricola : machina ad stringendos mures*, confond le mot avec *muscipula*.

mŭstus, -a, -um : nouveau ; *musta uirgo* (Naev.) ; *musta agna* : agnelle nouveau-née (Caton). Terme de la langue rustique ; usité surtout au neutre substantivé *mustum* « vin nouveau, vin doux, moût » ; sens conservé dans les langues romanes. Ovide, M. 14, 146, emploie même *mustă, -ōrum* au sens de « vendanges, automnes », *tercentum musta uidere*. Ancien, technique. Panroman. M. L. 5783 ; et germanique : v. h. a. *most*, etc.

Dérivés : *mustārius* : *m. urceus* (Caton) ; *musteus* : 1° nouveau, frais (*musteus caseus*) ; 2° doux comme le vin nouveau, *musteum mālum* « pomme douce », M. L. 5779 ; *mustulentus* : abondant en vin doux (*m. uentus*, Plt., Ci. 382) ; *mustāceum* n. : gâteau de mariage, fait de farine pétrie avec du vin doux, du fromage et de l'anis et cuit sur des feuilles de laurier (Cat., Agr. 121) ; cf. *testāceus*, etc.

Certaines formes romanes remontent à **mustidus* et **mustōsus*. M. L. 5780, 5782.

Pas d'étymologie claire.

mutilāgō, -inis f. : fragon non piquant. De *mutilus* (?) ; v. André, *Lex.*, s. u., et Ernout, Philol., cité sous *mustelāgō*.

mutilus, -a, -um : écorné ; *m. bōs, -a capella* ; cf. Don., Hec. 65, et logoud. *mudulu* « chèvre sans cornes », M. L. 5791 ; cf. irl. *molt* « mutilus (> *mulitus*?) ueruex », et britt. *mollt* (de **mūlto*) « mouton ». M. L. 5739 ; plus généralement « mutilé, tronqué, écourté ». S'emploie des personnes et des choses, au propre et au figuré.

S'y rattachent : *muticus* : usité dans *mutica spīca*, Varr., R. R. 1, 48, 3, M. L. 5787 ; *mutilō, -ās* (déjà dans

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)

Tér.) ; M. L. 5789 et *admutilō* ; *mutilātiō*, *mutilitās* (tardifs) ; *inmutilātus* (Sall. ap. Non. 366, 14) = *integer*, Cod. Theod. 4, 22, 1.

Certaines formes romanes remontent à **mutidus*, M. L. 5788. Cf. peut-être aussi M. L. 5793, **mütt-*, et 5792, **mutius*.

Pas d'étymologie certaine. L'adjectif qui sert aussi de nom propre se retrouve en osq. Mutíl, Muttillieis « Mutilis, Muttillii ».

mutmut : v. *mussō*.

mūtō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : changer, échanger et « changer de lieu, déplacer » (et « se déplacer »). Transitif et absolu, e. g. T.-L. 9, 12, 2, *adeo animi mutauerant, ut...* Sur le sens péjoratif, v. Löfstedt, Syntactica II, p. 381. L'idée de changement est inséparable de celle de mouvement et les sujets parlants ont souvent associé *mūtō* à *moueō* ; de là des emplois comme ceux qu'on rencontre dans Plaute, Am. 274, *nam neque se. Septemtriones quoquam in caelo commouent | neque se Luna quoquam mutat* ; Lucilius 674, *mutes aliquo te* (sens conservé en latin vulgaire, cf. Compernass, *Vulgaria*, Glotta 8 (1917), p. 109, et dans les langues romanes ; cf. v. ital. *mutare* « voyager », fr. *remuer*, etc., à côté de *muer* « changer [de peau] », etc.) ; cf. aussi le sens de *commoetācula, uirgae, quas flamines portant pergentes ad sacrificium, ut a se homines amoueant*, P. F. 56, 29 ; de **com-moitā-clom*, avec suffixe d'instrument **c(o)lo-*. Ces emplois et ce sens ont donné lieu à l'étymologie **mouitāre* > *mūtāre* « mouvoir fréquemment, déplacer », puis « changer ». Mais, d'une part, le fréquentatif de *mouēre* est *mōtāre* et, d'autre part, le sens premier de *mūtāre* est bien « changer », comme le prouvent le dérivé *mūtuus* et les composés *commūtāre*, *permūtāre* ; et la forme *commoetācula* enseigne que l'*ū* de *mūtāre* est issu d'un ancien *oi*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5785 ; B. W. *muer* (évincé par *changer*) ; germanique : v. h. a. *muzzōn*, etc. ; britt. *mudo*.

Dérivés et composés : *mūtātiō* : change, changement, échange ; relai (où l'on change les chevaux) ; en rhétorique, traduit le gr. ὑπαλλαγή ; écoss. *mùth* ; *mūtātor* (époque impériale) ; *mūtātōrius* (id.) ; *mūtātus, -ūs* (Tert.) ; *mūtātūra* (bas latin) ; *mūtābilis, -biliter, -bilitās* (rare, mais classique) ; et *immūtābilis* (= ἀνάλλακτος), *-bilitās*, tous termes de la langue écrite ; *immūtātus* : non changé ; *mūtītō, -ās* (Gell.) ; *commūtō* « échanger », e. g. Plt., Tri. 59, *uin commutemus? tuam ego ducam et tu meam?*, puis simplement « changer » ; *dēmūtō* : abandonner en changeant. Transitif et absolu (rare ; archaïque [Plt., Cat.] et postclassique), souvent simple synonyme renforcé de *mūtō*, employé par la langue familière et repris par la prose tardive ; *ēmūtō* ; *immūtō* : changer (en), transformer. En rhétorique, *immūtāta ōrātiō* = ἀλλαγορία, *immūtātiō* = ἀλλοίωσις, μετωνυμία ; *permūtō* : *permutatur, id proprie dici uidetur, quod ex alio loco in alium transfertur, ut commutatur, cum aliud pro alio substituitur. Sed ea iam confuse in usu sunt*, F. 234, 20 ; *inter-, sub-mūtō* (britt. *symud*) ; *trānsmutō* (rare, mais classique), *-tātiō*, M. L. 8855 d.

mūtuus : qui se fait par voie d'échange, mutuel, réciproque. Spécialisé dans l'emploi de *mūtuum argentum*, d'où *mūtuum* n. : argent emprunté (à charge de revanche et à rendre sans intérêt, différent en cela de *fēnus*) « emprunt » (à peine attesté dans les langues romanes, M. L. 5799) ; sens dont dérivent *mūtuor, -āris* (*mutuō*) « emprunter », *mūtuātiō, mūtuārius, mūtuātīcius* (tardif ; cf. *multātīcius*) ; *prōmūtuus* « payé d'avance, avancé » ; *mūtuitor, -āris* (Plt., Merc. Prol. 58) ; *mūtuiter* (adv.).

De *prōmūtuus* est dérivé *prōmūtuor*, attesté dans les gloses, où il est traduit par προδανείζομαι (Gloss. Philox.) ; de là *improōmutuāre* (Gloss. ; Lex Visig.), auquel remontent les formes romanes du type *emprunter*. M. L. 4319 ; B. W. s. u.

Il y a ici un ancien élargissement par *-t-* (*-th-*) de la racine **mei-* de *mūnia, migrō* (?), etc. Cf. skr. *mithás* « en alternance avec », v. sl. *mitě* (même sens), got. *maidjan* « καπηλεύειν », *in-maidjan* « ἀλλάττεσθαι », lette *mietuôt* « échanger », *mitêt* « changer » ; got. *maiþms* « δῶρον » et v. isl. *meiðmar* « bijoux » ; v. angl. *māþum* ; v. sl. *mĭstĭ* « compensation (d'un attentat), vengeance ». Hors du latin, il y a des formes en *-u-* : skr. *mithunáh* « paire », en face de av. *miθwarəm* « paire », v. sl. *mitusĭ* « alternativement », lette *miêtus* « échange ». Cf. aussi le suivant.

mūtō (*muttō*), **-ōnis** m. : = Priapus, membrum uirile (rare, Lucil., Hor.). Surnom romain.

Dérivés : *mūtōnium* (et *muttōnium* ; *mūtūnium*, ap. Gloss.) : πέος ; *mūtūniātus* : *magno pene praeditus* (Mart. 3, 73, 1).

Cf. le nom de dieu *Mūtūnus Tutūnus* (*Mūtīnus Tutīnus*, ap. Fest.), divinité priapique, symbolisant l'union des sexes dans le mariage, *cui mulieres uelatae togis praetextatis solebant sacrificare*, P. F. 143, 10.

Mūtō semble un nom en *-ō, -ōnis* du type *frontō, nāsō, buccō*, etc., qui marque un défaut ou une difformité physique ; il ne figure que dans les satiriques ; pour la forme en *-ō*, cf. *coleō*. *Mūtūnus* rappelle pour la formation *Neptūnus, Portūnus, Fortūna*, et est sans doute le dérivé d'un thème en *-u-*, **mūtu-*, et, avec géminée caractéristique, **muttu-*.

On a rapproché irl. *moth* « membrum uirile » et, de *Tutūnus*, *toth* « membrum muliebre » ; cf. Mich. O'Briain, Z. f. kelt. Phil. 14 (1923), 325, et Thurneysen, Rh. Mus. 77 (1928), 335. V. aussi Herter, Rh. Mus. 76 (1927), 418.

Si le *moetino signo* de Lucil. 78, dont le sens est obscur, se rattache à ce groupe, on rapprocherait skr. *maithunam* « accouplement », et il s'agirait d'un mot du groupe de *mūtāre*.

Une troisième hypothèse considère le groupe divin *Mūtūnus Tutūnus* (*Tūtūnus*, cf. les *sōdālēs Titiī*) comme d'origine étrusque, de même que *Pīcumnus, Pilumnus*, qui étaient aussi des dieux de la fécondité dans le mariage ; l'étrusque a des gentilices *Mutu, Muθuna*. V. Bertoldi, *Questioni di metodo*, p. 259. Tout ceci incertain.

muttiō, -īs, -īuī, -īre : *loqui. Ennius in Telepho* (286) « *palam muttire plebeio piaculum est* », F. 128, 24. Terme de la langue parlée qui apparaît seulement chez les écrivains archaïques pour reparaître dans la Vulgate, et qui est représenté en roman, M. L. 5794. Le sens propre est « dire *mu*, souffler mot » ; cf. Plt., Bacch. 800, *impinge pugnum, si muttiuerit*.

Dérivés et composés : *muttītiō* f. (Plt.) ; *dē-, ē-muttiō* (tardifs).

Se rattache sans doute au groupe des onomatopées commençant par *mu* ; et plus spécialement à *mūtus*, défini par Non. 9, 17, « *sonus est proprie qui intellectum non habet* » ; *muttum*, glosé γρύ, qu'on trouve dans la langue familière ; cf. Schol. Pers. 1, 119, *dicimus*, « *muttum nullum* », *i. e. nullum emiseris uerbum*. M. L. 5795 ; B. W. sous *mot*.

Cf. sous *mūtus*, gr. μυττός.

mūtulus, -ī (*ū*, cf. M. L. s. u.) m. : toute espèce de saillie de pierre ou de bois s'avançant au delà de l'alignement d'un mur ; mutule, modillon, corbeau. Terme technique d'architecture (Varr., Vitr.), et comme tel suspect d'être emprunté, sans doute à l'étrusque : cf. *titulus, tutulus* et *Tutūnus*? M. L. 5797 ; et 5790, **mutilio*.

Mūtūnus : v. *mūtō, -ōnis*.

mutus, muttum : v. *muttiō*.

mūtus, -a, -um : muet. S'est dit sans doute d'abord des animaux qui ne savent que faire « *mu* » : *mūtae pecudēs* ; s'est ensuite appliqué aux hommes (cf. le développement de sens comparable de *mussāre*) : *uere dici potest magistratum legem esse loquentem, legem autem mutum magistratum*, Cic., Leg. 3, 1, 2 ; puis aux choses : *mutum forum, elinguem curiam... uidemus*, Cic., post Red. 1, 3. Ancien, usuel ; panroman. M. L. 5798 ; B. W. s. u. Irl. *mút* ; britt. *mud*.

Dérivés : *mūtitās* (Gloss.) ; *mūtēscō, -is* : devenir muet, M. L. 5786, tardif et peut-être tiré des composés plus anciens *im-* et *ob-mūtēscō* (Cic.).

Certaines formes romanes supposent *mūtulus* (cf. Audollent, *Tab. deuot.* 219 A 10). M. L. 5796.

Des mots analogues se trouvent ailleurs : skr. *múkaḥ*, arm. *munǰ*, gr. μυνδός et les formes d'Hésychius : μύδος, μυκός, μυναρός, μύτης, μύτις, μυττός. V. *mū*.

mūtuus : v. *mūtō*.

myrtus : v. *murtus*.

myxa, -ae f. : sébeste (Plin. 13, 51), v. *nixa*.

myxa, -ae f. : bec de lampe, lumignon. Emprunt (Martial) au gr. μύξα, latinisé et passé sous des formes altérées dans les langues romanes (fr. *mèche*, etc.). V. M. L. 5804 et B. W. s. u. Sans rapport avec le précédent.

BDD-B178-M © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:53 UTC)